Biodiversité
Gestion Forestière
& Politiques Publiques

OPTIQ-BIODIVERSITÉ

OUTILS ET PROCESSUS POUR UNE TERRITORIALISATION INTÉGRÉE DE LA QUALITÉ DE LA BIODIVERSITÉ

TOOLS AND PROCESSES FOR INTEGRATED TERRITORIALISATION OF BIODIVERSITY

RAPPORT FINAL

Responsables du projet :

Alain Bailly et Marc Valenzisi
FCBA, Pôle Biotechnologie et Sylviculture Avancée
71, Route d'Arcachon
33610 CESTAS PIERROTON
Alain.bailly@fcba.fr

Equipes partenaires

Hervé Brédif et Laurent Simon, *Université de Paris 1, LADYSS, UMR 7353 CNRS, 92001 NANTERRE*

Paul Arnould, Martin Vigan et Kristell Michel, *ENS Lyon, EVS, UMR 5600 CNRS, 69000 LYON*

MARS 2014

Numéro de contrat MEDDE/MAAF : 2100215121

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

ECOFOR
ECOSYSTEMES FORESTIERS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

REMERCIEMENTS

Nous remercions le programme BGF pour le financement octroyé qui a permis à ce projet de voir le jour.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à l'ensemble des acteurs qui ont été les partenaires de la recherche-action conduite sur le plateau de Millevaches. Nous voudrions plus particulièrement remercier pour leur confiance et leur implication :

- Monsieur Thomas Mignaut, animateur de la Charte forestière du plateau de Millevaches ;
- Monsieur Pierre Coutaud, vice-président du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, maire de Peyrelevade, conseiller général du canton de Sornac, président du conseil d'administration de l'EPL forestier de Haute-Corrèze ;
- Monsieur Thierry Letellier, président de la Communauté de communes du Plateau de Gentioux (depuis janvier 2014, vice-président de la Communauté de communes Creuse Grand Sud), maire de La Villedieu ;
- Madame Catherine Moulin, maire de Faux-la-Montagne.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par la caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

RESUME COURT

Alors que la préservation de la biodiversité ordinaire, de plus en plus reconnue comme un enjeu majeur, interroge les fondements mêmes des outils et politiques classiques de conservation de la nature, le projet OPTIQ-Biodiversité s'intéresse à un levier d'action aujourd'hui peu mobilisé : il explore la possibilité de s'appuyer sur les motivations propres des acteurs en faveur de la biodiversité, pour favoriser une prise en charge active de la qualité de la biodiversité. A partir d'un état de l'art des outils et processus participatifs potentiellement applicables, une recherche-action a été mise en œuvre sur le plateau de Millevaches en Limousin. A l'issue d'une phase exploratoire qui a permis d'évaluer l'intérêt et la faisabilité du projet, des ateliers participatifs sur le thème « forêt biodiversité et territoire » ont été mis en place à l'échelle d'une communauté de communes. Partant des motivations des acteurs, ces ateliers ont permis de construire un référentiel de la biodiversité du territoire, une analyse partagée de la situation et des enjeux, et un projet ambitieux et ouvert. Ce projet, d'ores et déjà repris par les élus locaux, paraît suffisamment ouvert et constructif pour susciter l'intérêt et l'implication d'autres acteurs à des niveaux supérieurs (PNR, Région, Interprofession bois…).

Dans un contexte particulièrement difficile et dégradé (ancienneté des conflits autour des espaces forestiers, multiplicité des acteurs, dissymétrie des rapports de force, absence de leadership manifeste), des résultats tangibles ont donc pu être obtenus. Nous avons pu tester un processus, largement co-construit avec les acteurs, qui a permis de s'appuyer sur les motivations individuelles en faveur de la biodiversité, pour amorcer un changement positif. Ce processus, modélisable, apparaît largement transférable à d'autres territoires forestiers. Par ailleurs, la réflexion développée en situation a permis de formaliser les points-clés dans la façon d'appréhender les spécificités d'un territoire forestier, et d'en tenir compte pour concevoir des démarches adaptées de prise en charge de la biodiversité.

***Mots-clés** : motivation ; qualité de la biodiversité ; prise en charge ; biodiversité ordinaire ; plateau de Millevaches ; co-construction ; recherche-action*

ABSTRACT

While ordinary biodiversity conservation, more and more recognized as a major stake, questions the foundations of tools and classic policies used in nature conservation, the OPTIQ-Biodiversité project is interested in a way of action today little mobilized : the project explores the possibility of leaning on stakeholders motivations in favour of the biodiversity, to facilitate the care of biodiversity quality. Based on a bibliographical review of tools and participative processes potentially applicable, a research-action was implemented on the Plateau de Millevaches in Limousin. At the end of an exploratory phase which allowed to estimate the interest and the feasibility of the project, participative workshops on the topic " forest biodiversity and local territory " were set up in association with local authorities. Based on the stakeholders motivations, these workshops have identified a reference table of the local biodiversity and a shared analysis of the situation and the stakes. This project, already shared by local representatives, seems open and constructive enough to arouse the interest and the implication of other participants at a regional scale (PNR, Region, wood industry).

In a particularly difficult and degraded context (a decades-old "forestry" conflict, multiplicity of stakeholders, asymmetry of power, absence of actual leadership), tangible results were thus obtained. We were able to test a co-built process, with the stakeholders, which allowed to lean on the individual motivations in favour of the biodiversity, to introduce a positive change. This modeled process seems widely transferable in other forest region. Morever, the experience developed in situation allowed to formalize key points in the process of bringing to the foreground the specificities of a local forest, and of taking it into account to built a participatory process in order to take care of the biodiversity.

***Key words** : motivation, biodiversity quality, care, ordinary biodiversity, Plateau de Millevaches, co-construction process, action research.*

RESUME LONG

Alors que la préservation de la biodiversité ordinaire, de plus en plus reconnue comme un enjeu majeur, interroge les fondements mêmes des outils et politiques classiques de conservation de la nature, le projet OPTIQ-Biodiversité s'intéresse à un levier d'action aujourd'hui peu mobilisé : il explore la possibilité de s'appuyer sur les motivations propres des acteurs en faveur de la biodiversité, pour favoriser une prise en charge active de la qualité de la biodiversité.

A partir d'un état de l'art des outils et processus participatifs potentiellement applicables, une recherche-action a été mise en œuvre sur le plateau de Millevaches en Limousin. La démarche a comporté trois grandes étapes :

- *Une phase d'exploration stratégique*, reposant sur une série d'entretiens approfondis auprès d'acteurs de la forêt et des territoires, a permis d'évaluer la possibilité et l'intérêt de conduire une démarche visant à la prise en charge de la biodiversité dans un contexte particulièrement difficile et dégradé (multiplicité des acteurs, absence de leadership manifeste, ancienneté des conflits entre acteurs, dissymétrie des rapports de force) ; de repérer un ensemble de conditions pour que la démarche ait quelque chance d'aboutir – l'une de ces conditions étant d'ancrer la démarche dans un territoire restreint ; enfin, d'identifier un territoire favorable pour une telle expérimentation.
- La seconde phase s'est déroulée au niveau d'une communauté de communes, avec l'aide et l'implication des élus de ce territoire. Elle a consisté en la *mise en place d'ateliers participatifs sur le thème « forêt biodiversité et territoire ».* Un groupe pluraliste d'une vingtaine de personnes (élus, propriétaires forestiers, habitants, associations environnementalistes et d'usagers) s'est réuni à quatre reprises. Un référentiel de la biodiversité du territoire a pu être établi, ainsi qu'un accord sur les priorités d'actions. Une analyse de la situation a conduit le groupe à conclure qu'une meilleure prise en charge de la biodiversité impliquait de se concentrer sur un problème majeur : l'absence de lieu de rencontre entre les différents acteurs concernés par la forêt. La réflexion du groupe débouche sur la formulation d'un projet ambitieux et ouvert, qui favoriserait le dialogue et la concertation entre les parties prenantes, et faciliterait la recherche de jeux gagnant-gagnant. Parallèlement, le travail d'analyse des occupations du sol conduit par l'ENS fournit de possibles outils de pilotage et de suivi pour la mise en œuvre d'un tel projet.
- La troisième phase de la démarche vise la *consolidation du projet*. Elle passe par une reconnaissance large de l'intérêt du projet (au-delà du territoire de la communauté de communes). Les analyses et le projet issus des ateliers sont d'ores et déjà repris par les élus de la communauté de communes, qui cherchent à susciter une mobilisation croissante autour du projet (PNR, Région, Interprofession bois…), avec l'aide de l'équipe de recherche.

La mise en œuvre de la recherche action permet de dégager plusieurs conclusions et enseignements.

Premier point : dans un contexte extrêmement difficile et dégradé, des résultats tangibles ont pu être obtenus. Non seulement nous avons vérifié qu'il existait des motivations fortes des acteurs par rapport à la biodiversité ; mais nous avons pu concevoir et tester un processus permettant de s'appuyer sur les motivations individuelles des acteurs, pour faire émerger une volonté et un projet partagé de prise en charge de la biodiversité.

Deuxième point : ces avancées ont été rendues possibles par la mise en place d'un processus de facilitation largement co-construit avec les acteurs. Ce processus est modélisable, et apparaît largement transférable à d'autres territoires forestiers. Par ailleurs, la réflexion développée en situation sur le plateau de Millevaches a permis de dégager les points-clés dans la façon d'appréhender les spécificités d'un territoire forestier, et d'en tenir compte pour concevoir des démarches adaptées de prise en charge de la biodiversité.

Sur un plan plus général, le projet confirme que la question de la motivation des acteurs constitue un point d'entrée et un levier de changement de première importance pour que les stratégies internationales et les politiques publiques en faveur de la biodiversité connaissent un second souffle.

Mots-clés *: motivation ; qualité de la biodiversité ; prise en charge ; biodiversité ordinaire ; plateau de Millevaches ; co-construction ; recherche-action*

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 2

RESUME COURT 3

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE, OBJECTIFS ET POSITIONNEMENT DU PROJET OPTIQ-BIODIVERSITE

I. Contexte et origine du projet 14

II. Questions traitées et objectifs du projet 16

III. Positionnement de la recherche 17

A. Sur le plan théorique : un ancrage dans les notions de motivation, de qualité et de prise en charge 17

1. La motivation, ce par quoi les acteurs se mettent en mouvement 17
2. La qualité, opérateur favorisant une communication approfondie entre acteurs 20
3. La prise en charge en complément du « bon usage » 20

B. Sur le plan méthodologique : une démarche de recherche-action 22

DEUXIEME PARTIE :
LA RECHERCHE-ACTION SUR LE PLATEAU DE MILLEVACHES : DÉMARCHE MISE EN ŒUVRE ET ANALYSE CRITIQUE

I. Vue d'ensemble de la recherche-action 23

A. En préalable à la recherche-action, la réalisation d'un état de l'art 23

B. La phase d'exploration stratégique 24

C. Les ateliers participatifs locaux 27

D. La phase de consolidation du projet 28

II. Enjeux et méthodologie des différentes phases de la recherche-action 29

A. La phase d'exploration stratégique : enjeux et méthodologie 30

1. Principaux éléments pris en compte par l'équipe de recherche 30
2. Enjeux et objectifs de la phase exploratoire 30
3. Sélection des « outils » et choix méthodologiques 30
4. Part des acteurs, part des chercheurs dans la production des résultats 33

B. Les ateliers participatifs sur le plateau de Gentioux : enjeux et méthodologie 34

1. Principaux éléments pris en compte par l'équipe de recherche 34
2. Enjeux et objectifs des ateliers participatifs 34
3. Sélection des « outils » et choix méthodologiques 34
4. Part des acteurs, part des chercheurs dans la production des résultats 42

C. Construction et analyse de l'occupation du sol : enjeux et méthodologie 43

1. Principaux éléments pris en compte par l'équipe de recherche 43
2. Enjeux et objectifs 43
3. Sélection des outils et choix méthodologiques 44
4. Part des acteurs, part des chercheurs dans la production des résultats 46

D. La phase de consolidation du projet : enjeux et méthodologie 47

1. Principaux éléments pris en compte par l'équipe de recherche 47
2. Enjeux et objectifs de la phase de consolidation du projet 47
3. Méthodologie 47
4. Part des acteurs, part des chercheurs dans la production des résultats 48

TROISIEME PARTIE : RESULTATS

I. Outils et processus en vue d'une prise en charge partagée de la qualité de la biodiversité dans un territoire : un état de l'art 49

A. Enseignements tirés de la bibliographie 49

1. Participation, concertation, prise en charge : des mots-valises pour masquer des approches très différentes 50
2. Conditions de réussite d'un processus en vue d'une prise en charge partagée de la qualité de la biodiversité dans les territoires 52
3. les outils au service du processus 53

B. Une boîte à outils pour la construction d'un projet partagé de prise en charge de la biodiversité 54

II. Forêts, biodiversité et société : une relecture stratégique du contexte du plateau de Millevaches 59

A. Spécificités des dynamiques sociétale et forestière sur le plateau de Millevaches 59

1. La dynamique sociétale : une société rurale en recomposition, relevant le défi de « vivre sur le plateau » 59

B. Agriculture, économie, espaces naturels, paysages : 4 thématiques structurant les rapports de la société locale aux forêts sur le plateau de Millevaches 63

1. Forêts et agriculture : entre concurrence et équilibre précaire 63
2. Forêts et économie : forêts des promesses ou du désenchantement ? 64

C. Des tensions et conflits locaux à la contestation radicalisée : évolution des interactions forêts société locale des années 1950 à nos jours 66

III. Essai de modélisation du processus 74

A. Un processus co-construit, fruit d'un tâtonnement assumé, mais néanmoins dirigé 74

B. Une modélisation possible, qui révèle un processus original par accrétions successives 74

1. L'exploration au service de la détection stratégique 75
2. Incarnation de la démarche 75
3. Constitution du nucléus 76
4. Accrétions successives : les développements en cours 78
5. Horizon : miser sur des activations croisées 80

IV. Analyses et pistes d'action issues des ateliers participatifs « forêt biodiversité et territoire » du Plateau de Gentioux 82

A. Un référentiel partagé des grandes dimensions ou thématiques de la biodiversité à l'échelle du plateau de Gentioux complété des grandes raisons ou motivations des acteurs en la matière 82

B. Un diagnostic partagé sur le sujet forêt-territoire-biodiversité 85

1. Des évolutions préoccupantes : comment reprendre la main sur le devenir du territoire ? 85

2. Bilan-reformulation du diagnostic 86
3. Des conditions favorables et des actions concrètes pour changer la donne 87
C. Des pistes d'actions et une esquisse d'instance de facilitation 88
1. Les pistes d'actions 88
2. Une esquisse d'instance de facilitation 89
V. La détermination et l'analyse de l'occupation du sol pour la construction, la mise œuvre et le suivi du projet de prise en charge de la biodiversité 90
A. Un travail sur l'occupation du sol au plus près des expressions et demandes des acteurs 90
B. Un outil au service de la construction, au pilotage et au suivi du projet : premiers résultats et développement envisagé 93
1. Utilisation dans le cadre des ateliers participatifs 93
2. Les autres utilisations envisagées 93
C. L'analyse de l'occupation du sol : un état des lieux initial 94
1. L'occupation du sol générale 95
2. Les feuillus 102
3. Les sols et la durabilité forestière 107
4. L'occupation du sol à proximité des cours d'eau étangs et lacs 114
VI. Guide pour la conception de démarches visant à la prise en charge active de la biodiversité dans les territoires forestiers 121
1. Millevaches : un contexte singulier aux enseignements de portée universelle 122
2. Un cheminement autour de cinq questions-clés 123

TOME 2 - ANNEXES

Texte des publications

Pages de… à…

1. Publications scientifiques à paraître

- « Quelle place pour les acteurs locaux dans la gestion de la biodiversité ordinaire ? », Laurent Simon et Hervé Brédif. Article à paraître dans BAGF..... 146-162
- « La qualité de la biodiversité, une médiation prometteuse pour articuler logique de filière et dynamique territoriale », Article à paraître dans l'ouvrage issu du colloque de l'ASRDLF de juillet 2013 163-177

2. Publications scientifiques prévues

- « La motivation des acteurs comme levier d'action en faveur de la biodiversité : enseignement d'une expérience en contexte de forte tension ». Résumé article en préparation : présentation (Martin Vigan)..... 178
- « D'un projet de prise en charge intégrée de la biodiversité à un moyen de se repérer et choisir parmi les outils participatifs pour un projet de territoire » Résumé article en préparation : présentation (Laurent Simon, Hervé Brédif)..... 179

Partie confidentielle

Pages de… à…

I. Données générales sur le plateau de Millevaches..... 180-214

A. Territoire
- Focal INSEE Limousin : « La filière bois en Limousin : modernisation et concentration »
- Proportion des surfaces forestières certifiées (document Charte forestière)
- Répartition géographique du bilan provisoire du dispositif OPAFE 2011-2013 (source PNR)

B. Forêt – filière bois
- Liste de documents de référence sur les milieux naturels du plateau de Millevaches
- Poster « La biodiversité dans le PNR de Millevaches » (document PNR Millevaches)

- Les périmètres d'intérêt écologique (source : Diagnostic Charte forestière)
- Les périmètres réglementaires (source : Diagnostic Charte forestière)
- Les périmètres d'intérêt paysager et sites protégés (source : Diagnostic Charte forestière)
- Ensemble des sites Natura 2000 présents sur le PNR (source : Diagnostic Charte forestière)
- Actions contractuelles de gestion des sites Natura 2000.

C. Milieux naturels et biodiversité
- L'humus raclé par la gestion landaise (La Montagne, 8/05/2012)
- Un appétit retrouvé pour les feuillus (Le Populaire, 3/02/2013)
- « Gardons des hêtres au moins pour ramasser des cèpes » (Le Populaire, 18/03/2013)
- « Eco-label PEFC de gestion durable : un outil de greenwashing au service de la production de bois ! » (IPNS N° 37, p 4)
  « Comment j'ai fait certifier PEFC le parking du supermarché d'Eymoutiers » (IPNS N° 37, p 5).
- IPNS 39
- IPNS 41-42

II. La forêt sujet de débats et de conflits sur le plateau de Millevaches 215-222

A. Articles dans la presse régionale et les médias du plateau de Millevaches
- Texte de la pétition contre le PPRDF
- Réaction de l'association Sources et Rivières du Limousin

B. Réactions contre le PPRDF 2013-2016
- Liste des personnes auditionnées
- Le canevas d'entretien
- « Projet Optiq-biodiversité : quelques points que nous retenons de la série d'entretiens » (document de travail ayant servi à la préparation de la restitution du 12/07/2012)
- Diaporama « Optiq-biodiversité. 12/07/2012 en mairie de La Villedieu »

III. Déroulement de la recherche-action..... 223-281

A. Phase d'exploration stratégique
- Liste des personnes auditionnées
- Le canevas d'entretien
- « Projet Optiq-biodiversité : quelques points que nous retenons de la série d'entretiens » (document de travail ayant servi à la préparation de la restitution du 12/07/2012)
- Diaporama « Optiq-biodiversité. 12/07/2012 en mairie de La Villedieu »

B. Ateliers participatifs
- « Forêt, biodiversité et territoire : pour une approche positive et partagée » : document de communication sur le projet Optiq-biodiversité
- Article paru dans VSP Mars 2013

C. Phase de consolidation du projet
- CR Réunion « Propositions d'action » 3/12/2013
- CR Conseil communautaire du 7/12/2013
- Copie courrier CC Creuse Grand Sud au PNR

IV. Documents issus des ateliers participatifs 282-340

- Document de travail « Biodiversité, forêt et territoire sur le plateau de Gentioux : vers un projet local d'intérêt général. Esquisse, juillet 2013 »
- Note de synthèse « Biodiversité et forêts : le plateau de Gentioux porteur d'un projet local d'intérêt général. Analyses et pistes d'action issues des ateliers participatifs « forêts biodiversité et territoire », 16 octobre 2013 ».

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages

Figure 1 : Les 3 niveaux de l'intégration de la biodiversité dans les décisions 15
Figure 2 : Cadre conceptuel : le tryptique motivation, qualité, prise en charge 17
Figure 3 : Une recherche-action co-construite avec les acteurs d'un territoire 22
Figure 4 : Localisation du PNR du Plateau de Millevaches et de la communauté de communes du plateau de Gentioux 25
Figure 5 : Déroulement de la phase d'exploration stratégique : les principaux événements 26
Figure 6 : Déroulement des ateliers participatifs : les principaux événements 27
Figure 7 : Déroulement de la phase de consolidation du projet : les principaux événements 28
Figure 8 : Vue d'ensemble de la démarche de recherche-action 29
Figure 9 : Fonctions et qualités des participants du groupe-projet 38
Figure 10 : Organisation générale du processus pour les ateliers participatifs 41
Figure 11 : Parts respectives des acteurs et des chercheurs dans la production des résultats des ateliers 42
Figure 12 : Les données d'occupation du sol, ou permettant de déterminer l'occupation du sol, et leur avantages et inconvénients pour le projet 44
Figure 13 : Description succincte des outils retenus et indication pour une application au sujet de la biodiversité 54
Figure 14 : Les trois phases de la démarche participative à mettre en œuvre pour la construction du projet de prise en charge de la biodiversité 56
Figure 15 : Les quatre grands types d'outils distingués grâce au cadre d'analyse 57
Figure 16 : Les outils retenus selon leur type défini grâce au cadre d'analyse 58
Figure 17 : Taux de boisement par commune en Limousin, dans le PNR de Millevaches en Limousin et sur la Communauté de communes du plateau de Gentioux 62
Figure 18 : Les interactions forêts – société locale sur le plateau de Millevaches au cours de la période récente (1950 – 2014), des conflits et tensions à la contestation radicalisée : un essai de modélisation 68
Figure 19 : Récapitulatif des principaux outils et politiques en faveur de la biodiversité sur le PNR 72
Figure 20 : Temps forts du processus de prise en charge active de la biodiversité 81
Figure 21 : Les cinq thématiques majeures de la biodiversité du plateau de Gentioux identifiées lors des ateliers 83
Figure 22 : Un double référentiel de la biodiversité du plateau de Gentioux : les thématiques stratégiques ou critiques pour le territoire (à droite), et les grandes motivations conduisant les acteurs à se préoccuper de la biodiversité du plateau de Gentioux 84
Figure 23 : La Communauté de communes du plateau de Gentioux et la localisation des secteurs de zoom sur lesquels la détermination de l'occupation du sol est prévue 91
Figure 24 : La nomenclature de l'occupation du sol obtenue 92
Figure 25 : correspondances entre les thématiques stratégiques identifiées par les acteurs et quelques analyses envisageables 93
Figure 26 : Les surfaces des grands types d'occupation du sol sur le secteur de zoom sud-ouest en 2000 et en 2010 95
Figure 27 : Les mouvements de surface entre grands types d'espaces (à droite) et au sein des espaces forestiers (à gauche) entre 2000 et 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest 96
Figure 28 : Les changements d'occupation du sol entre 2000 et de 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest 96
Figure 29 : Carte de l'occupation du sol en 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest 97
Figure 30 : Les surfaces des grands types d'occupation du sol sur le secteur de zoom sud-est en 1999 et en 2009 98
Figure 31 : Les mouvements de surface entre grands types d'occupation du sol (à droite) et au sein des espaces forestiers (à gauche) entre 1999 et 2009 sur le secteur de zoom sud-est 99
Figure 32 : Les changements d'occupation du sol entre 1999 et de 2009 sur le secteur de zoom sud-est 99
Figure 33 : Carte de l'occupation du sol en 2009 sur le secteur de zoom sud-est 100
Figure 34 : Les gains (et leurs origines) et les pertes (et leurs devenirs) de surfaces de peuplements de feuillus sur le secteur de zoom sud-ouest entre 2000 et 2010 102

Figure 35 : Carte de l'évolution des peuplements de feuillus entre 2000 et 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest 103
Figure 36 : Les gains (et leurs origines) et les pertes (et leurs devenirs) de surfaces de peuplements de feuillus sur le secteur de zoom sud-est entre 1999 et 2009 104
Figure 37 : Carte de l'évolution des peuplements de feuillus entre 2000 et 2010 sur le secteur de zoom sud-est 105
Figure 38 : Origine et devenir des surfaces forestières coupées, entre 2000 et 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest 107
Figure 39 : Carte du devenir des surfaces forestières coupées entre 2000 et 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest 108
Figure 40 : Origine et devenir des surfaces forestières coupées, entre 1999 et 2009 sur le secteur de zoom sud-est 109
Figure 41 : Carte du devenir des surfaces forestières coupées entre 1999 et 2009 sur le secteur de zoom sud-est 110
Figure 42 : Les surfaces de jeunes plantations faisant suite à la coupe d'un peuplement forestier selon qu'il y a eu andainage ou non avant plantation, en 2000 et en 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest 111
Figure 43 : Les surfaces de jeunes plantations faisant suite à la coupe d'un peuplement forestier selon le type de peuplement coupé et selon qu'il y a eu andainage ou non avant plantation, en 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest 112
Figure 44 : Les surfaces de jeunes plantations faisant suite à la coupe d'un peuplement forestier selon qu'il y a eu andainage ou non avant plantation, en 1999 et en 2009 sur le secteur de zoom sud-est 112
Figure 45 : L'occupation du sol (sans les surfaces en eau) dans la zone à proximité et dans la zone éloignée des cours d'eau, étangs et lacs sur le secteur de zoom sud-ouest entre 2000 et 2010 114
Figure 46 : Carte de l'occupation du sol à proximité et éloigné de l'eau (étangs, lacs et cours d'eau) sur le secteur de zoom sud-ouest entre 2000 et 2010 116
Figure 47 : L'occupation du sol (sans les surfaces en eau) dans la zone à proximité et dans la zone éloignée des cours d'eau, étangs et lacs sur le secteur de zoom sud-est entre 1999 et 2009 117
Figure 48 : Carte de l'occupation du sol à proximité et éloigné de l'eau (étangs, lacs et cours d'eau) sur le secteur de zoom sud-est entre 1999 et 2009 119
Figure 49 : Représentation schématique du guide pour la conception de démarches visant à la prise en charge active de la biodiversité ordinaire 128

PREAMBULE

Ce rapport présente les résultats du projet de recherche OPTIQ-Biodiversité (Outils et Processus pour une Territorialisation Intégrée de la Qualité de la biodiversité), financé par le Ministère de l'Écologie dans le cadre du programme « Biodiversité et Gestion forestière ». Pluridisciplinaire, ce projet réunit des équipes de l'Institut Technologique FCBA, du laboratoire LADYSS (Université Paris 1) et du laboratoire EVS (ENS Lyon). Il part du constat que, malgré l'importance cruciale des motivations des acteurs de terrain[1] dans les pratiques effectives de préservation de la biodiversité, ces motivations sont généralement ignorées par les politiques comme par la recherche (Brédif et al., 2009). Le projet vise au contraire à s'appuyer sur ces motivations pour identifier les conditions et moyens nécessaires à l'élaboration d'une politique efficace en faveur de la biodiversité. La recherche-action, conduite sur le plateau de Millevaches en Limousin, a démarré fin 2011. Marc Valenzisi (FCBA) et Hervé Brédif (Ladyss) ont été les principaux artisans de sa mise en œuvre sur le terrain, en collaboration étroite avec Martin Vigan (ENS Lyon). Le travail de construction et d'analyse de l'occupation du sol a quant à lui reposé sur l'implication de Martin Vigan. Des points d'étape réguliers et des séminaires de réflexion mobilisant l'ensemble de l'équipe de recherche, ont régulièrement permis d'analyser et d'ajuster la démarche en cours, et de discuter les grands résultats obtenus. Outre les personnes déjà citées, ont contribué au projet OPTIQ-Biodiversité : Alain Bailly, Francis de Morogues et Elise Levinson (FCBA), Laurent Simon et Malou Boisson (Ladyss), Kristell Michel et Clément Dodane (ENS Lyon).

Plan du rapport : **La première partie** du rapport rappelle le contexte, les questions traitées ainsi que les objectifs du projet. Elle précise également le cadre conceptuel sur lequel repose la démarche (le tryptique motivation – qualité – prise en charge), de même que les spécificités inhérentes à une démarche de recherche-action. **La deuxième partie** présente la méthodologie et le déroulement de la recherche-action déployée sur le plateau de Millevaches, en Limousin. S'agissant d'une démarche largement co-construite avec les acteurs, les résultats de chaque phase de la démarche ont souvent conduit à ajuster la conception de la phase suivante : nous n'avons donc pu faire autrement que de présenter ou de mentionner certains résultats dans cette partie consacrée à la méthodologie, anticipant sur la partie suivante. L'ensemble des résultats fait l'objet d'une présentation détaillée dans **la troisième partie** :

- Nous présentons en premier lieu l'état de l'art des processus et outils participatifs, réalisé en début de projet, ainsi que la « boîte à outils » élaborée afin de faciliter la sélection d'outils adaptés.
- Le contexte de la recherche-action, et le processus mis en œuvre, font ensuite l'objet d'une réflexion approfondie, et débouchent chacun sur un essai de modélisation.
- Nous présentons ensuite les résultats concrets issus de la mise en œuvre du processus sur la communauté de communes du plateau de Gentioux, en distinguant d'une part les analyses et pistes d'actions issues des ateliers participatifs « forêt biodiversité et territoire » ; d'autre part, l'outil d'aide à la construction, au pilotage et au suivi du projet « forêt biodiversité » - outil issu d'un travail sur l'occupation du sol construit au plus près des demandes et préoccupations des acteurs.
- Tirant parti des différents résultats obtenus dans le cadre de la recherche-action, mais également de l'expérience de l'équipe de recherche dans d'autres territoires forestiers, nous esquissons dans la dernière section un guide pour la conception de démarches visant à la prise en charge active de la biodiversité dans les territoires forestiers.

[1] Par acteurs de terrain nous entendons en premier lieu les propriétaires et gestionnaires forestiers, ainsi que les opérateurs de la filière forêt bois (entreprises de travaux, exploitants, etc.). Toutefois le projet s'intéresse de façon plus large à l'ensemble des acteurs impliqués ou concernés par la gestion des espaces forestiers d'un territoire – collectivités locales, usagers des forêts, associations, etc.

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE, OBJECTIFS ET POSITIONNEMENT DU PROJET OPTIQ-BIODIVERSITE

Auteurs principaux : ***Hervé Brédif*** *et* ***Marc Valenzisi***

I. Contexte et origine du projet

Le présent projet s'inscrit dans la continuité des recherches conduites dans le cadre du précédent programme BGF (2005-2009) par FCBA et ses partenaires : l'ENS LSH Lyon (désormais ENS de Lyon, UMR 5600 « Environnement Ville Société »), l'INRA-Mona, ainsi que l'université de Limoges. Il tire également parti des résultats d'autres travaux de recherche conduits par FCBA dans le cadre du programme « Multifonctionnalité des forêts et économie ».

Nos travaux constataient *le décalage entre, d'une part, une injonction globale de préservation de la biodiversité, et d'autre part, le peu d'intérêt porté jusqu'ici aux motivations des acteurs de la gestion forestière par rapport à la prise en charge de la biodiversité*. L'évolution de la biodiversité en forêt est très directement liée aux comportements, aux choix, aux stratégies d'une multitude d'acteurs (propriétaires, bûcherons, usagers de la forêt...). L'intégration effective de la préoccupation biodiversité dans les décisions et pratiques des acteurs de terrain apparaît comme la condition d'une action efficace. Or personne ne sait dire à quelles conditions, propriétaires et gestionnaires forestiers, en France notamment, peuvent se révéler d'authentiques partenaires, actifs et motivés, sur cette question. Ce déficit de réflexion sur les motivations des propriétaires et gestionnaires forestiers conduit à recourir de manière quasi-exclusive à des leviers d'action exogènes, visant à influencer de l'extérieur les acteurs forestiers, comme si, spontanément, ils étaient peu favorables à la biodiversité, que l'on pourrait réunir sous l'acronyme **CEMIC** :

- **C** pour Connaissance (de la biodiversité elle-même, mais aussi des biens et services qu'elle assure), connaissance nécessaire à la prise de Conscience ;
- **E** pour Éducation, ce que l'on appelle aussi la sensibilisation ;
- **M** pour Monétarisation, soit la tentative de donner un prix ou une valeur à la biodiversité et à ce qu'elle recouvre, sans laquelle on pense qu'aucune réalité ne saurait être reconnue et prise en compte ;
- **I** pour Incitations ou « Incentives » en langue anglaise, recouvrant divers dispositifs juridiques ou économiques pour inciter les acteurs à changer leur comportement (la carotte et le bâton) ;
- **C** terminal pour Compensation, cette notion recouvrant différents mécanismes très en faveur et très débattus en rapport notamment avec la question du réchauffement planétaire et des gaz à effet de serre.

Les principales limites de ces approches tiennent tout d'abord aux incertitudes et controverses scientifiques qui fragilisent les recommandations fondées sur la seule science ; et en second lieu, au fait que l'introduction d'incitations financières peut produire des effets contraires, disqualifiant des motivations pro-sociales ou des conventions sociales non monétaires. En outre et surtout, elles se privent d'autres leviers d'actions : les recherches que nous avons conduites sur différents territoires forestiers jettent en effet une lumière nouvelle sur la relation qu'entretiennent les propriétaires et gestionnaires forestiers à la biodiversité : les entretiens approfondis conduits sur plusieurs territoires montrent que de nombreux propriétaires et gestionnaires forestiers s'avèrent sensibles et attachés à des aspects variés du vivant dans les espaces forestiers et plus globalement dans les territoires

auxquels ils appartiennent (essences forestières, espèces végétales et animales, milieux…). Il existe une véritable motivation pour prendre en charge durablement certains aspects de la diversité du vivant, ces aspects variant d'un acteur à l'autre, de même que leur importance respective et les raisons qui la fondent.

Cette motivation n'est pas forcément liée aux injonctions ou au discours ambiant sur la biodiversité : les discours généraux sur la biodiversité auraient en effet tendance à culpabiliser les acteurs de terrain plutôt qu'à les responsabiliser. La motivation des propriétaires et gestionnaires forestiers rejoint souvent un souci de diversité plus général (diversité des produits de la gestion sylvicole, diversité des paysages et des ambiances forestières…). Il importe de noter que cette motivation renvoie à la relation complexe que le propriétaire entretient avec sa forêt (dimension utilitaire, économique, identitaire) ou, plus généralement, le territoire qu'il reconnaît comme pertinent. Cependant, en tant que telle, la biodiversité constitue rarement un objectif prioritaire de la gestion. Aussi la question de la prise en charge de la « qualité » de la biodiversité gagne-t-elle à être posée en termes *d'intégration de l'enjeu biodiversité dans les choix et les pratiques* des propriétaires et gestionnaires forestiers.

Même si la relation à la biodiversité de la forêt comporte cette dimension intime, les entretiens réalisés auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers montrent que la question de la prise en charge de la biodiversité présente également une dimension sociale. Chaque acteur de terrain, dans ses choix relatifs à la biodiversité, intègre ce qu'il sait à propos des attitudes, des attentes et des actions des autres acteurs par rapport à la biodiversité. *Le niveau de prise en charge de la biodiversité est déterminé par les relations individuelles des acteurs à la biodiversité, mais également par les relations des acteurs entre eux autour de la question de la biodiversité.*

Enfin, *le territoire entendu comme espace potentiel de développement et de projet apparaît comme une entité pertinente pour organiser la rencontre entre les logiques individuelles et collectives autour de la prise en charge de la biodiversité forestière*. La préservation de la biodiversité fait sens dans des territoires concrets, dotés d'une histoire, d'une identité. En ce sens, la relation des acteurs d'un territoire à la diversité s'avère toujours singulière : elle renvoie à une sociopolitique et une culture spécifique. En conséquence, la prise en charge effective de la biodiversité suppose que les différents acteurs de la forêt et du territoire s'accordent sur les enjeux de la biodiversité, et sur les moyens de concilier leur intégration avec les autres objectifs assignés à la forêt et au bois. De plus, une approche territorialisée permet de prendre en compte les différentes échelles pertinentes (parcelle, massif, territoire) pour aborder la biodiversité et ses enjeux.

Ces trois niveaux pour appréhender les enjeux de l'intégration de la biodiversité sont représentés dans le schéma ci-après :

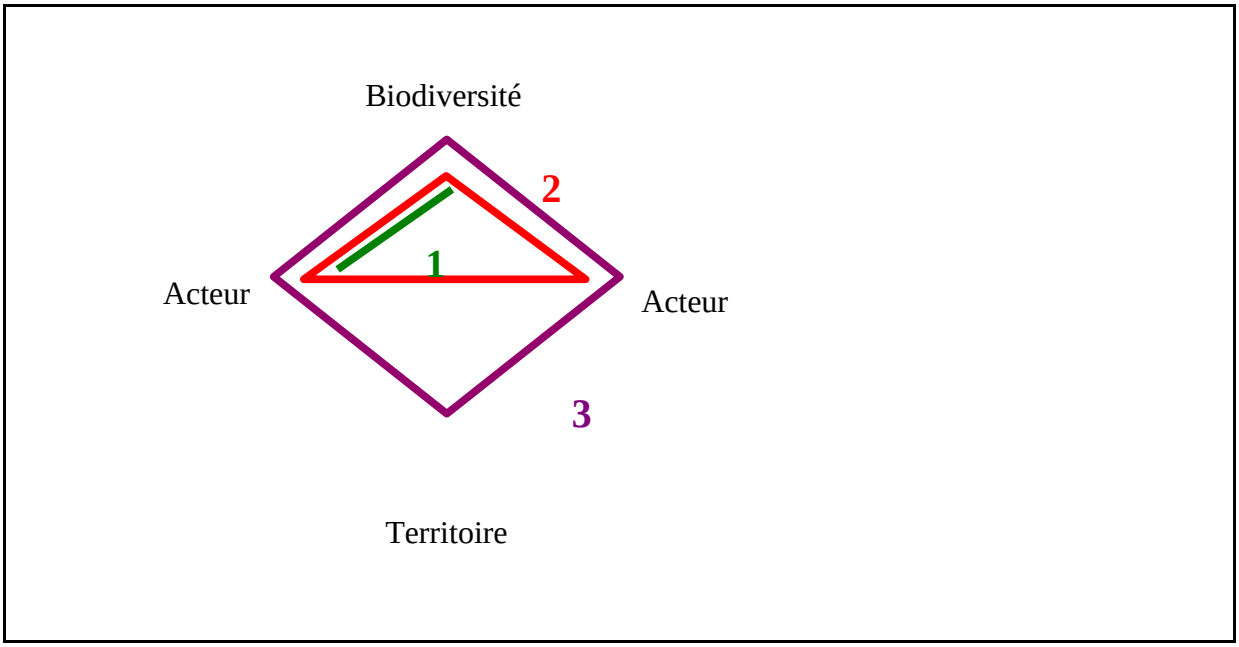

Figure 1 : Les 3 niveaux de l'intégration de la biodiversité dans les décisions
Relation Acteur – Biodiversité (niveau 1), Relation Acteur – Acteur – Biodiversité (niveau 2), Relation Acteur – Acteur – Territoire – Biodiversité (niveau 3)

II. Questions traitées et objectifs du projet

Le projet OPTIQ-biodiversité s'intéresse à la prise en charge de la biodiversité et de ses enjeux par les propriétaires et gestionnaires forestiers, au sein de territoires à composante forestière marquée. Il vise à concevoir, élaborer et tester des processus et des outils aptes à faciliter une meilleure intégration de la biodiversité et de ses enjeux au niveau d'un territoire forestier. L'objectif est de favoriser des politiques qui s'appuient sur les motivations positives des acteurs, garantes de leur implication effective et durable. La notion de qualité (Brédif, 2008), ici appliquée à la biodiversité, a fourni une base conceptuelle pour explorer le champ des motivations des acteurs par rapport à la biodiversité. Ces motivations sont appréhendées dans un cadre territorial, la biodiversité étant susceptible d'être intégrée à une réflexion sur les territoires et leur devenir (Simon, 2006).

Les questions traitées dans le cadre de ce projet sont les suivantes :

- Comment intégrer les motivations des acteurs des territoires dans une politique de prise en charge de la biodiversité ?
- Quels outils de facilitation sont nécessaires pour concilier l'impératif de protection de la biodiversité avec les différents projets portant sur les espaces forestiers, notamment les projets de production de bois ?

Plus spécifiquement, le projet entend apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Quelles sont les données à mobiliser pour permettre aux acteurs d'un territoire d'élaborer une politique de prise en charge de la biodiversité ?
- Sous quelles formes et avec quels outils organiser les données dans l'objectif de faciliter l'échange entre acteurs ?
- Comment organiser la confrontation entre les approches des experts et les lectures « subjectives » de la biodiversité du territoire ? Comment concevoir un référentiel pluraliste des représentations et enjeux de la biodiversité forestière ?
- Quels moyens d'animation et quelles formes d'organisation des acteurs sont susceptibles de favoriser dans la durée une dynamique de prise en charge de la biodiversité par l'ensemble des acteurs d'un territoire ?

III. Positionnement de la recherche

A. Sur le plan théorique : un ancrage dans les notions de motivation, de qualité et de prise en charge

Figure 2 : Cadre conceptuel : le tryptique motivation, qualité, prise en charge

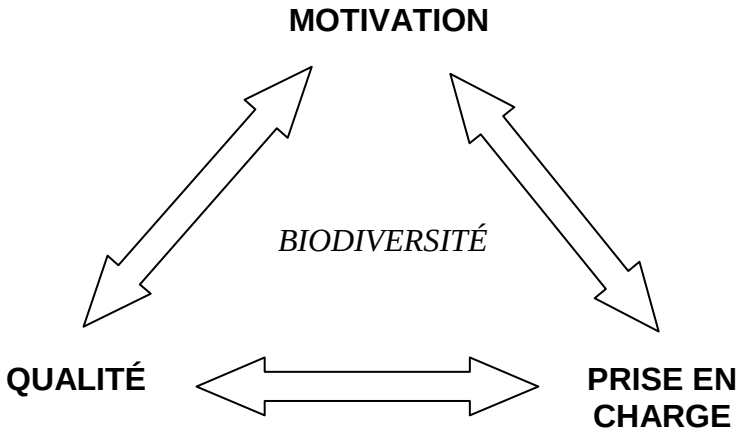

1. La motivation, ce par quoi les acteurs se mettent en mouvement

> *« La façon la plus efficace de prendre en compte [les motivations] est justement de compter avec elles (dans un sens ici principalement qualitatif), de leur prêter attention, des les écouter (l'écoute est bien la fonction la plus importante, quand il s'agit de l'humain, dans le cadre des sciences humaines et sociales) à partir d'un deuil préalable de l'ambition fantasmatique de toute puissance et de maîtrise absolue. Cela n'exclut pas, au demeurant, une attitude de prévision, ni des intentions stratégiques, mais en les relativisant considérablement pour avoir admis leur caractère complexe, ambivalent et pluriel. »* Ardoino, 2005

- ***Le concept de motivation en psychologie***

Définie dans son sens le plus général comme la « relation d'un acte aux motifs qui l'expliquent ou le justifient »[2], la motivation apparaît comme un concept majeur dans la psychologie au XX° siècle. Toutefois, comme la psychologie tout entière, une psychologie de la motivation a « une brève histoire mais un long passé » (Ebbinghaus, 1908, cité par Gendolla, 2012). Il est classique d'en rechercher les racines chez les philosophes grecs de l'Antiquité [3] (Nuttin, 2000 ; Fenouillet, 2003).

Les psychologues définissent la motivation de la manière suivante : « processus physiologiques et psychologiques responsables du déclenchement, de l'entretien et de la cessation d'un comportement

[2] Nouveau Petit Robert, édition 2002

[3] Par exemple dans la conception tripartite de l'âme selon Platon : «Mais ce qui est difficile, c'est de décider si tous nos actes sont produits par le même principe ou s'il y a trois principes chargés chacun de leur fonction respective, c'est-à-dire si l'un de ces principes qui est en nous fait que nous apprenons (*Noos*), un autre que nous nous mettons en colère (*Thumos*), un troisième que nous recherchons le plaisir de manger, d'engendrer... (*Epithumia*).» (Platon, La République)

ainsi que de la manière appétitive ou aversive conférée aux éléments du milieu sur lesquels s'exerce ce comportement » (Grand Dictionnaire de la psychologie). **Il convient, avant tout, de convenir que « contrairement à son usage populaire, ce terme ne définit pas une entité psychologique distincte qui serait la cause interne de l'action, mais l'ensemble des processus qui déterminent l'activation d'une conduite (Widlöcher, 1990).**

De fait, il n'existe pas une théorie de la motivation, mais une multitude de théories, chacune indissociable d'une conception philosophique implicite, et relevant d'une approche particulière de l'humain. La motivation constitue donc un « concept psychologique polymorphe » pour Egido (2009), qui recense quelques grandes familles d'approches (intellectualiste, biologique, anthropologique, sociale, behavioriste, etc.), chacune théorisant à sa manière la motivation. Louche (1994) distingue quant à lui trois familles de théories : celles qui énumèrent et classifient les besoins (théories de contenu), celles qui analysent le processus conduisant un individu à modifier son comportement (théories de processus), et celles qui prennent en compte les buts.

Quel qu'en soit l'arrière-plan théorique, le concept de motivation entretient toujours un rapport étroit avec l'action, le comportement, la mise en « mouvement » de l'individu, comme le suggère l'étymologie elle-même : motivation provient du latin *motivus* (relatif au mouvement), de *movere* (mouvoir). Il n'est donc pas étonnant que l'étude des motivations et de leurs déterminants occupe une place privilégiée dans différentes disciplines : économie, marketing, management, ou encore pédagogie. Comme le résume le spécialiste des sciences de l'éducation Jacques Ardoino, *« il s'agit ici de comprendre comment nous effectuons nos choix, à peu près librement, à travers nos inscriptions dans des réalités personnelles, interpersonnelles, existentielles, professionnelles, sociales, politiques. Ce sont, alors, des repères que nous cherchons principalement, permettant éventuellement à chacun de se mieux situer dans la dynamique de l'action. ».* Il faut noter que ce rapport à l'action distingue radicalement le concept de motivation des notions de représentation et de perception, fréquemment utilisées en psychologie et en sociologie. Alors que l'investigation des représentations et perceptions de l'individu relève essentiellement d'une approche cognitive, la motivation est à la jonction des trois grandes composantes de l'attitude, telles que définies par Rosenberg et Hovland (1960) :

- La composante affective, qui concerne les émotions positives ou négatives de l'individu à l'égard d'un objet, et sa prédisposition à l'évaluer comme étant bon ou mauvais, intéressant ou inintéressant, etc.
- La composante cognitive, qui fait références aux connaissances et croyances passées et présentes que l'individu a concernant cet objet ;
- La composante conative qui est une composante énergétique en ce sens qu'elle est relative aux comportements passés et présents de l'individu face à cet objet et à ses intentions comportementales (futur).

- ***Motivation intrinsèque, motivation extrinsèque***

Si le concept de motivation s'applique en premier lieu à l'individu, il faut noter que diverses théories font de la motivation un concept à la charnière entre l'individuel et le social. Ainsi, la théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan, 1985) s'intéresse aux effets du contexte interpersonnel et social sur les motivations de l'individu. Les auteurs proposent en effet que tous les comportements peuvent être catégorisés sur un continuum allant de l'absence d'autonomie – la régulation du comportement est externe – à l'autodétermination, c'est-à-dire à une vraie autorégulation du comportement. Lorsque les comportements sont motivés par des régulations externes, comme les récompenses ou les punitions, le sujet agit en définitive sous la contrainte ou la pression d'un autre. Cette régulation externe peut contrôler de manière temporaire le comportement du sujet. Cependant, si le contrôle cesse, le comportement s'interrompt. Généralement, les sujets placés dans une telle situation ne s'investissent pas dans le comportement prescrit, font un effort minimal pour l'accomplir, et la performance obtenue est qualitativement pauvre. La théorie de l'autodétermination définit à la seconde extrémité du continuum la motivation intrinsèque qui correspond aux comportements qui sont intéressants et motivants pour eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils sont motivés par la satisfaction qu'ils procurent directement.

Dans « Les Stratégies absurdes », l'économiste Maya Beauvallet a analysé les effets produits, dans le domaine du management, par l'encouragement de motivations extrinsèques, comme l'introduction d'incitations financières indexées sur des indicateurs de performance (2009). Plus généralement, en se fondant sur de nombreux travaux de recherche conduits ces dernières années, elle montre les limites, et souvent même les effets contre-productifs, que peuvent générer des politiques misant

exclusivement sur la motivation extrinsèque. Elle note que dans certains cas, de telles politiques conduisent à affaiblir la motivation intrinsèque.

- ***Motivation et action en faveur de la biodiversité***

La prise en compte de la motivation des acteurs comme levier d'action en faveur de la biodiversité paraît aller de soi. Pourtant, les politiques publiques et les processus internationaux ignorent ou négligent cette modalité, et lui préfèrent généralement une approche en terme de valeurs (voir encadré ci-dessous).

Le projet Optiq-biodiversité s'inscrit résolument à rebours des approches classiques qui partent des motivations extrinsèques pour définir des politiques de préservation de la biodiversité. Il entend s'intéresser aux motivations des acteurs par rapport à la biodiversité, et explorer les intérêts d'une telle approche pour la prise en charge de la biodiversité par les acteurs. Nous faisons l'hypothèse qu'en partant de ce qui compte vraiment pour les acteurs (donc en misant sur les motivations intrinsèques), il doit être possible de concevoir des politiques favorisant l'engagement des acteurs dans la durée. Au demeurant il ne s'agit pas d'opposer les deux approches, mais plutôt de les envisager comme des leviers d'action complémentaires.

Encadré : La notion de motivation, oubliée des approches institutionnelles de la biodiversité

Dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) 2011-2020 de la France, le terme de motivation ne figure pas dans les quelque 60 pages que comporte le document-cadre. La première orientation stratégique de la SNB – sur les six qu'elle comporte – ne corrige-t-elle pas cette omission, quand elle se propose de « Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité » ? Un examen attentif du chapitre concerné oblige à répondre par la négative : « *Il s'agit de faire en sorte que chacun d'entre nous dispose d'un ensemble de connaissances et de valeurs lui permettant de prendre conscience de sa dépendance quotidienne vis-à-vis des services rendus par la biodiversité et d'éclairer ses décisions et ses actes* » (SNB, p. 16). L'envie d'agir est d'abord envisagée sous l'angle de « la culture de la nature » et de « la mobilisation citoyenne », mais la possibilité que les acteurs développent d'ores et déjà des motivations sérieuses et profondes vis-à-vis de la biodiversité n'est pas à proprement parler évoquée, *a fortiori* la possibilité de s'appuyer sur ces motivations pour favoriser une prise en charge accrue de la qualité de la biodiversité. De même, à l'échelle internationale, les deux approches qui prévalent aujourd'hui n'accordent pas ou peu de place à cette question des motivations. Depuis les travaux du Millenium Ecosystem Assessment (2005), les enjeux de la biodiversité sont généralement formulés en termes de services écosystémiques, encore appelés services écologiques. Les quatre catégories de services définies (services de support, de régulation, d'approvisionnement et services culturels) peuvent certes s'envisager comme une réponse à certaines motivations des acteurs, mais, en réalité, elles correspondent avant tout à une manière de classer et de décrire ce que les forestiers ont longtemps nommé des fonctions (Brédif et Boudinot, 2001). Il en va de même pour l'autre grande approche internationale, assez nettement dominée par un cadre de pensée issu de la discipline économique, qui appréhende la question de la biodiversité au travers de la notion de valeur (s) (rapport Chevassus-au-louis, 2009 ; TEEB, 2010 ; FRB, 2012) et distingue des valeurs d'usage et de non-usage ou encore des valeurs instrumentales, écologiques, patrimoniales ou identitaires, et intrinsèques. Dans les deux cas, cela revient à définir dans l'absolu et de manière universelle des grandes catégories, qui présentent l'avantage de rendre le sujet moins insaisissable et en apparence plus clair. En revanche, pour ce qui concerne les motivations effectives des acteurs, cela ne permet de les appréhender que de manière très indirecte et peut-être même fortement biaisée en raison des effets de perspectives induits par ces classements établis a priori. En fait, la motivation se démarque fondamentalement de la valeur - même quand cette dernière n'est pas réduite à sa dimension monétaire - qui ne peut s'empêcher de privilégier ce qu'il y a d'impersonnel, de collectif, d'universel et d'atemporel. La notion de valeur est pratique pour évaluer et comparer des cas différents. Au contraire, la motivation impose le contexte : impossible de s'en affranchir, voici des individus précis, des situations particulières, des relations spécifiques, des préférences marquées, dont rien ne permet de penser qu'elles se retrouvent ailleurs dans des termes analogues et commensurables. Cependant, ce qui est perdu en capacité d'évaluation et de comparaison est doublement compensé, premièrement par une connaissance beaucoup plus fine et exacte des relations effectives des acteurs à une réalité donnée et, en second lieu, par la possibilité de s'appuyer sur l'intérêt et l'énergie que les acteurs sont prêts à consacrer à cette réalité pour en améliorer l'état général.

2. La qualité, opérateur favorisant une communication approfondie entre acteurs

Le concept de motivation représente, selon Vallerand et Thill (1993), « le construit hypothétique utilisé afin de décrire les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement ». La motivation ne peut donc faire l'objet d'une mesure ou d'une observation directe : elle est généralement induite sur la base de l'observation du comportement ou de ses corrélats physiologiques, ou encore à partir du témoignage du sujet lui-même, recueilli par des méthodes d'enquête ou de questionnaire. C'est dans cette dernière perspective que s'inscrit le recours au concept de qualité.

Une qualité (Brédif, 2008) peut être définie comme une dimension importante d'un objet du point de vue d'un acteur donné. Dans cette perspective, « la qualité ne relève ni de l'objectivité pure, ni de la subjectivité pure. Elle participe à la fois de la réalité des choses et de ce qu'une personne ou un groupe en retiennent, eu égard à ce qui leur importe vraiment. Elle ne se situe donc pas dans un pur construit psychologique ou social, plus ou moins détaché, sinon fantasmé de la réalité des choses. »

Plusieurs considérations nous ont amené à appliquer le concept de qualité à la biodiversité.

- En premier lieu, l'action en faveur de la biodiversité ordinaire se heurte à une difficulté majeure, qui est l'absence d'un référentiel partagé (Simon et Brédif, 2013). Aborder la biodiversité par le biais des qualités qu'elle revêt pour les acteurs d'un territoire permet à chacun de dire quels sont les aspects de la biodiversité qui lui importent vraiment : par cette entrée, l'élaboration d'une sorte de « tableau de bord » de la biodiversité d'un territoire devient à nouveau envisageable.
- Deuxièmement, la qualité conduit à rétablir la dimension subjective et sensible qu'il n'est pas possible de dissocier de la biodiversité, sauf à en avoir une lecture purement analytique et descriptive. Elle permet véritablement de prendre en compte, dans toute leur complexité, les motivations des acteurs.
- Enfin, la qualité présente également un intérêt stratégique : alors que l'impératif de préservation de la biodiversité pourrait déboucher sur une injonction aussi ambitieuse qu'irréaliste (préserver la totalité de la biodiversité), la qualité conduit à identifier les aspects ou composantes de la diversité du vivant sur lesquelles devra se concentrer l'effort de prise en charge. Plus précisément, elle conduit à identifier des offres et demandes de qualité, portées par les différents acteurs concernés – et à préciser les conditions de la rencontre entre ces offres et demandes.

3. La prise en charge en complément du « bon usage »

Dans le domaine de la biodiversité comme dans d'autres champs de l'environnement, la notion d'usage s'avère aujourd'hui prépondérante. Sous l'influence des économistes, les processus internationaux consacrés à la biodiversité s'emploient à distinguer différentes « valeurs d'usage » ; les autres valeurs, celles qui n'entrent pas dans cette catégorie, n'étant jamais définie qu'en référence à celles-ci, puisqu'il s'agit de « valeurs de non-usage ». Même l'anthropologie recourt à cette notion puisqu'elle discerne à l'échelle du globe différents « modes d'usage des espaces » qu'habitent les sociétés (Descola, 2005 ; 2008).

Cette notion d'usage renvoie à l'idée de normes ou de règles que les sociétés se donnent pour orienter et limiter leurs influences sur l'environnement ou le milieu qui les entoure, afin d'atteindre certains objectifs mais aussi d'assurer le renouvellement des « ressources » ou « dispositions » naturelles. Comme le montrent très bien Catherine et Raphaël Larrère dans leur ouvrage *Du bon usage de la nature*, la notion même de « bon usage » remonte à Colbert et à la fameuse ordonnance de 1669 sur les forêts qui institue « la norme d'une politique délibérée de la nature » ; et d'ajouter « L'ordonnance fait autant de normes d'une gestion des forêts dont le principe est que le renouvellement des ressources est la condition de leur utilisation » (*ibid*., p. 90-91).

En fait, la notion d'usage présente une double facette : elle dit à la fois la ressource ou le bienfait qu'une société humaine retire d'un environnement naturel et la restriction ou la limite que ladite société s'impose dans l'exploitation de ce même milieu. Elle somme, elle informe sur la nature d'une relation entre humains et non-humains placée sous le contrôle d'une norme sociale. Elle intègre et met l'accent sur l'idée de régulation. C'est ainsi que l'éthique de la Terre d'Aldo Leopold est souvent

lue comme une auto-limitation ou une auto-restriction des activités des humains sur leur environnement naturel, opérant par là même un déplacement d'une approche auto-centrée vers une approche éco-centrée.

Aussi nécessaire et souhaitable que soit cette approche, elle n'en présente pas moins deux limitations fortes : 1. les êtres humains sont d'abord envisagés comme des utilisateurs ou des exploiteurs d'un potentiel naturel qu'il s'agit de préserver au mieux – quand ils ne sont pas envisagés avant tout comme des perturbateurs ou des dégradateurs de la nature ; 2. le mode d'action qui en découle consiste à établir des règles d'usage qui s'imposent à tous, mais ne vise pas à stimuler la motivation et la capacité d'action des acteurs.

Or, au même moment, un ensemble de réflexions et de travaux abordent la question en des termes différents. Citons notamment les suivants :

- Dans *Le Principe responsabilité*, le philosophe Hans Jonas propose de renouveler le sens classique de la notion de responsabilité, en général limité à une imputation : « on établit après coup une causalité entre un acte (attribué à une personne) et ses conséquences ». Jonas en appelle à une conception de la responsabilité par anticipation, inspirée du modèle fourni par la relation des parents envers leurs enfants : être responsable, c'est répondre d'un être ou d'un objet et *en prendre soin* pendant une longue période ».
- Dans les réflexions et travaux sur l'éthique du care, Joan Tronto (2009, p. 147-149) définit quatre phases dans le processus actif du care : 1. Se soucier de (caring about) ; 2. Prendre en charge (taking care of) ; 3. Donner le soin (care giving) ; 4. Recevoir le soin. Ces considérations, notamment les deux premières étapes du processus distinguées, montrent que les relations entre humains, mais aussi entre humains et non humains peuvent revêtir une autre nature que celle évoquée par la notion d'usage. Il s'agit ici de contribuer au bien-être de l'autre (humain ou non-humain), d'en *augmenter* la qualité d'existence, d'en restaurer certaines compétences ou dimensions, dès lors que certains aspects de son existence dépendent d'autres acteurs susceptibles d'adapter leur comportement pour en accroître la portée positive.
- Si les travaux du care prennent plus particulièrement appui sur des situations interpersonnelles tout en envisageant des prolongements au-delà de ce domaine, les travaux d'Henry Ollagnon visent explicitement à la constitution de communautés de prise en charge de la qualité du vivant. Ollagnon part de l'idée que, sous certaines conditions, les humains peuvent tout à fait contribuer à re-construire le potentiel ou à *re-grader* des dimensions essentielles de la qualité du vivant.

Partant de ces considérations, le projet OPTIQ-Biodiversité souhaite tester en quoi la notion de prise en charge – le fait de prendre soin de, de veiller à améliorer, restaurer ou augmenter les qualités d'un autre, humain ou non-humain – peut apporter un complément appréciable par rapport à la notion d'usage. *L'hypothèse étant que les deux modalités mériteraient sans doute d'être combinées pour une efficacité accrue, notamment dans le domaine de la biodiversité*. À la différence de l'usage, la prise en charge ne procède pas en vertu de règles extérieures ou de valeurs extrinsèques, mais dépend avant tout des motivations, de la disponibilité et du regard que chacun porte sur le réel qui l'entoure. Aussi nous paraît-elle parfaitement compatible avec les notions de motivation et de qualité évoquées ci-dessus.

B. Sur le plan méthodologique : une démarche de recherche-action

Le projet OPTIQ-biodiversité relève de la recherche-action. En conséquence, sa mise en œuvre s'apparente à une démarche davantage qu'à une méthode, pour reprendre la distinction proposée par Liu (1992). Une méthode a une validité universelle et permanente. La démarche s'oppose aux méthodes dans le sens où elle les reconnaît et les utilise mais n'en reste pas prisonnière.

Le projet s'inscrit dans l'esprit de la recherche dite « de mode 2 » (Nowotny, Scott et Gibbons, 2003), en ce sens que la production de connaissances est effectuée dans un contexte d'application, et vise à résoudre des problèmes qui se posent à des acteurs en situation effective de problème ou de projet. Une caractéristique de la recherche de mode 2 concerne la place et le statut des acteurs dans la recherche. Loin d'être considérés comme n'ayant que des « représentations » ou des « perceptions » - que les chercheurs auraient la tâche d'expliquer, ou de confronter à une réalité objective détenue par des experts -, les acteurs sont au contraire ici considérés comme experts du problème territorial complexe auquel ils sont confrontés. Dans le projet OPTIQ-biodiversité, ce rôle d'expert ne leur est pas seulement dévolu dans le cadre d'entretiens de recherche : tout au long du projet, ils sont considérés comme partenaires de l'équipe de recherche, amenés à qualifier les résultats, et à co-construire avec l'équipe de recherche un processus tenant compte de façon fine des multiples enjeux. Ces acteurs ne sont donc pas considérés uniquement comme les dépositaires de savoirs profanes, mais comme étant doués d'une véritable capacité d'expertise au regard du problème qui se pose à eux.

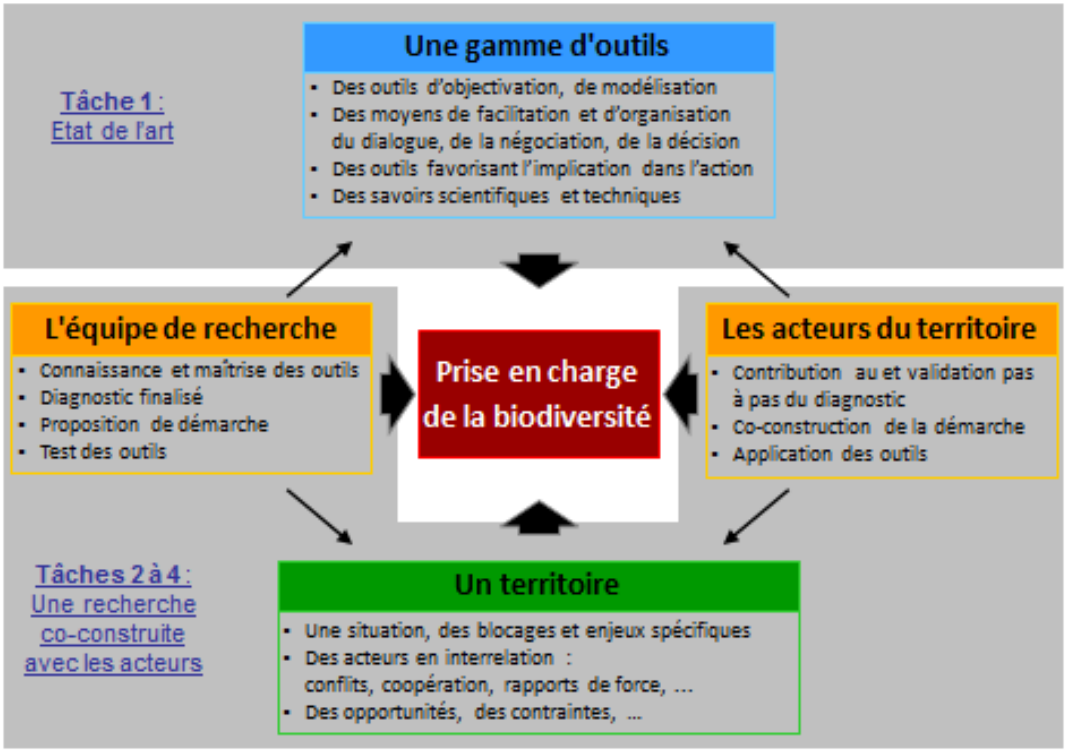

Figure 3 : Une recherche-action co-construite avec les acteurs d'un territoire

Le schéma ci-dessus montre l'organisation générale de la recherche : la recherche-action, largement co-construite avec les acteurs du territoire (tâches 2 à 4), s'appuie sur le recensement d'une large gamme d'outils (tâche 1).

DEUXIEME PARTIE : LA RECHERCHE-ACTION SUR LE PLATEAU DE MILLEVACHES : DÉMARCHE MISE EN ŒUVRE ET ANALYSE CRITIQUE

Auteur principal : ***Marc Valenzisi***
Auteur du chapitre « Construction et analyse de l'occupation du sol » : ***Martin Vigan***

I. Vue d'ensemble de la recherche-action

A. En préalable à la recherche-action, la réalisation d'un état de l'art

En amont de la recherche-action, l'objectif de la tâche 1 consistait à bâtir un inventaire et une analyse critique des outils et des processus en vue d'une prise en charge partagée de la qualité de la biodiversité dans les territoires. Une cinquantaine d'articles dans des revues francophones ont ainsi été analysés précisément. A cela s'ajoute le dépouillement à partir de 8 revues internationales indexées *(Journal of forestry research, Journal of forest research, Forestry, Forest policy and economics, Biological conservation, Conservation biology, Ecology and society, European journal of forest research*) des articles en langue anglaise les plus pertinents parus au cours des 5 dernières années. Au total ce sont 38 articles qui ont été sélectionnés car abordant la question de la participation des acteurs dans le domaine de la gestion de la biodiversité forestière, 33 d'entre eux ayant été analysés plus précisément car directement en lien avec la problématique du projet Optiq-biodiversité.

Les principaux textes internationaux (CDB, UICN, convention d'Aarhus, MEA, sommets de Johannesburg et Nagoya…) et nationaux (SNB, Loi Barnier, Charte de l'environnement…) traitant de la biodiversité ont aussi fait l'objet d'une étude approfondie portant à la fois sur la définition donnée et les fondements de la participation des acteurs, sur les objectifs poursuivis, les processus proposés et les outils envisagés.

Les outils mobilisables pour mettre en œuvre une démarche participative sont nombreux et divers. Pour nous aider à choisir ceux adaptés au projet, nous avons réfléchi à un moyen de nous guider dans le choix des outils participatifs disponibles. Pour cela, nous avons considéré une quinzaine d'outils. Ces outils ont été sélectionnés parmi ceux ressortis des analyses bibliographiques. Quelques autres, connus des chercheurs impliqués dans le projet, ont aussi été pris en compte. Le critère de sélection est la capacité des outils à traiter du sujet de la biodiversité sur un territoire. Le travail sur ces outils a permis de construire une méthode permettant de les comparer, de les resituer par rapport aux différentes phases de la démarche et ainsi d'aider à un choix cohérent.

Trois aspects essentiels ressortent de l'état de l'art. Ils ont trait :

- Aux fondements même et aux objectifs poursuivis à travers la participation des acteurs aux processus de prise en charge de la biodiversité ;
- Aux conditions nécessaires au bon déroulement du processus ;
- Aux outils disponibles pouvant être mobilisés au service du processus.

Cet état de l'art a alimenté la réflexion stratégique et méthodologique pour la mise en œuvre de la recherche-action sur le plateau de Millevaches. Les principaux outils participatifs potentiellement applicables ont fait l'objet d'un inventaire et d'une typologie destinée à faciliter leur sélection.

B. La phase d'exploration stratégique

Fin 2011, avec l'accord du PNR de Millevaches en Limousin, la décision a été prise de conduire la démarche de recherche-action sur le terrain du plateau de Millevaches, qui répondait aux critères que nous avions prédéfinis, à savoir : un territoire à composante forestière marquée, où se conjuguent différents enjeux, en particulier production de bois et biodiversité.

Le choix d'une approche mono-site

Il est à noter que l'équipe de recherche avait initialement envisagé une approche multi-sites : la méthodologie d'intervention, mise au point sur un territoire pilote, devait dans un second temps être testée et ajustée dans d'autres contextes territoriaux.
En pratique, la recherche de territoires partenaires s'est avérée plus difficile et plus longue que prévue. La démarche de recherche-action supposait non seulement un territoire intéressant du point de vue de la problématique de recherche, mais également des acteurs suffisamment motivés pour devenir partenaires à part entière de l'expérimentation. Le SMAT du Haut-Allier – territoire sur lequel nous étions déjà intervenus au cours d'un précédent projet – était pressenti comme possible territoire pilote. Mais plusieurs circonstances ont empêché la concrétisation du partenariat envisagé (phase de transition pour la structure du SMAT du Haut-Allier, en lien avec le projet de création du PNR Gorges du Haut-Allier Margeride ; départ de la chargée de mission forêt).
D'autre part, la durée de la phase d'exploration stratégique, le temps nécessaire à l'appropriation de la démarche par les acteurs, ont conduit l'équipe de recherche à concentrer l'effort de recherche et d'analyse sur le seul territoire du plateau de Millevaches. Les résultats obtenus confirment à nos yeux l'idée de Deleuze selon laquelle il y a parfois plus à gagner en terme d'universalité dans l'approfondissement d'un cas singulier, moyennant un effort accru d'intensification de la recherche, que dans la multiplication des cas d'étude. Les conséquences de ce réajustement en termes de transférabilité des résultats sont discutées en détail dans la partie Résultats (voir p121 : *Millevaches : un contexte singulier aux enseignements de portée universelle)*

Figure 4 : Localisation du PNR du Plateau de Millevaches et de la communauté de communes du plateau de Gentioux

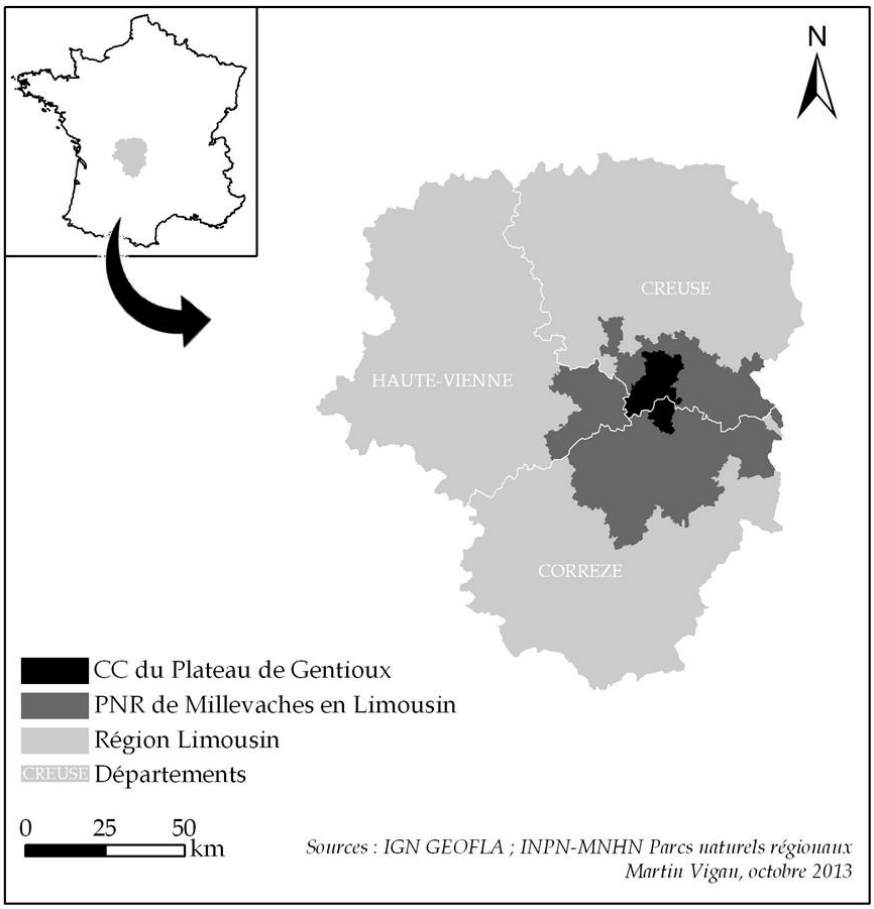

Quelques contacts préliminaires auprès d'élus du PNR et de l'animateur de la Charte forestière ont rapidement permis à l'équipe de recherche de mesurer le caractère hautement conflictuel des relations entre acteurs autour des espaces forestiers, notamment sur les questions environnementales. Ce contexte particulièrement délicat nous a convaincus de prolonger cette phase d'exploration stratégique. Une vingtaine d'entretiens approfondis ont ainsi été réalisés, auprès d'acteurs concernés par les forêts, la biodiversité et le développement des territoires, du niveau régional au niveau local : organismes liés à la forêt et au bois, collectivités, associations environnementalistes, usagers des espaces forestiers. Les entretiens, de type compréhensif (Kaufmann, 1996) et réalisés sur un mode semi-directif, portaient volontairement sur une problématique large (les liens forêts – biodiversité – territoire), dont chaque acteur pouvait s'emparer librement en fonction de ses intérêts et de sa sensibilité. L'objectif n'était pas de réaliser une étude ou un diagnostic exhaustif : si les entretiens ont effectivement permis un premier repérage des principaux problèmes et enjeux, il s'agissait aussi, et surtout, d'évaluer l'intérêt des acteurs pour une démarche de recherche-action dont ils seraient les éventuels partenaires, et d'identifier les conditions de leur implication.

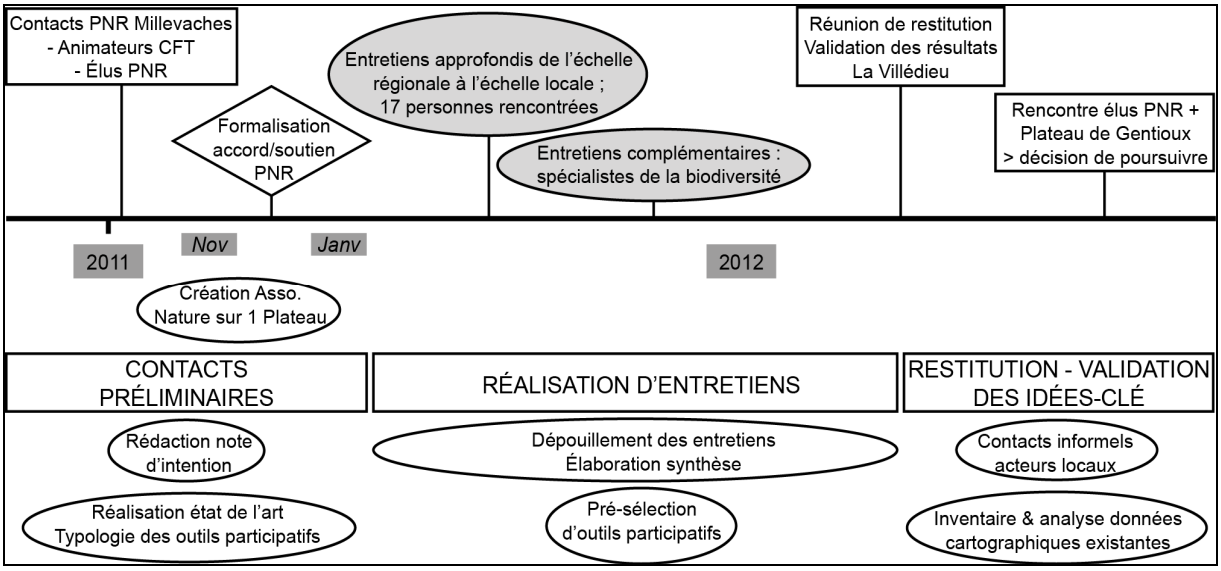

Figure 5 : Déroulement de la phase d'exploration stratégique : les principaux événements

Le schéma ci-dessus présente le déroulement de la phase d'exploration stratégique, qui a comporté 3 étapes principales (en majuscules dans la bande située sous l'axe du temps). Dans la partie supérieure du schéma, au dessus de l'axe du temps, sont indiquées les principales actions conduites sur le terrain ; dans la partie inférieure du schéma, pour mémoire, les différentes tâches accomplies par l'équipe de recherche. Enfin, nous mentionnons sous l'axe du temps quelques événements importants en rapport avec le sujet traité, survenus durant la recherche-action

La phase d'exploration stratégique : des résultats décisifs pour l'élaboration de la suite de la recherche-action

Trois principaux enseignements, validés par les acteurs eux-mêmes lors d'une réunion de présentation en juillet 2012, ont pu être tirés de cette série d'entretiens. Premier point, la biodiversité était considérée comme un sujet d'importance cruciale par la très grande majorité des acteurs auditionnés ; l'intérêt de rechercher une meilleure intégration de la biodiversité et de ses enjeux dans la gestion des espaces forestiers, a été très largement exprimé. Deuxièmement, l'ensemble des acteurs rencontrés confirmait que la biodiversité ne pouvait être envisagée séparément des autres préoccupations des acteurs : une des conditions pour susciter l'intérêt des acteurs était précisément d'axer la recherche-action sur le thème large que nous avions donné aux entretiens : celui des liens entre forêt, biodiversité et territoire. Enfin, un large consensus s'est dégagé sur un point : la nécessité, ou du moins l'intérêt, d'ancrer la démarche dans un territoire plus restreint que celui correspondant au périmètre du PNR.

C. Les ateliers participatifs locaux

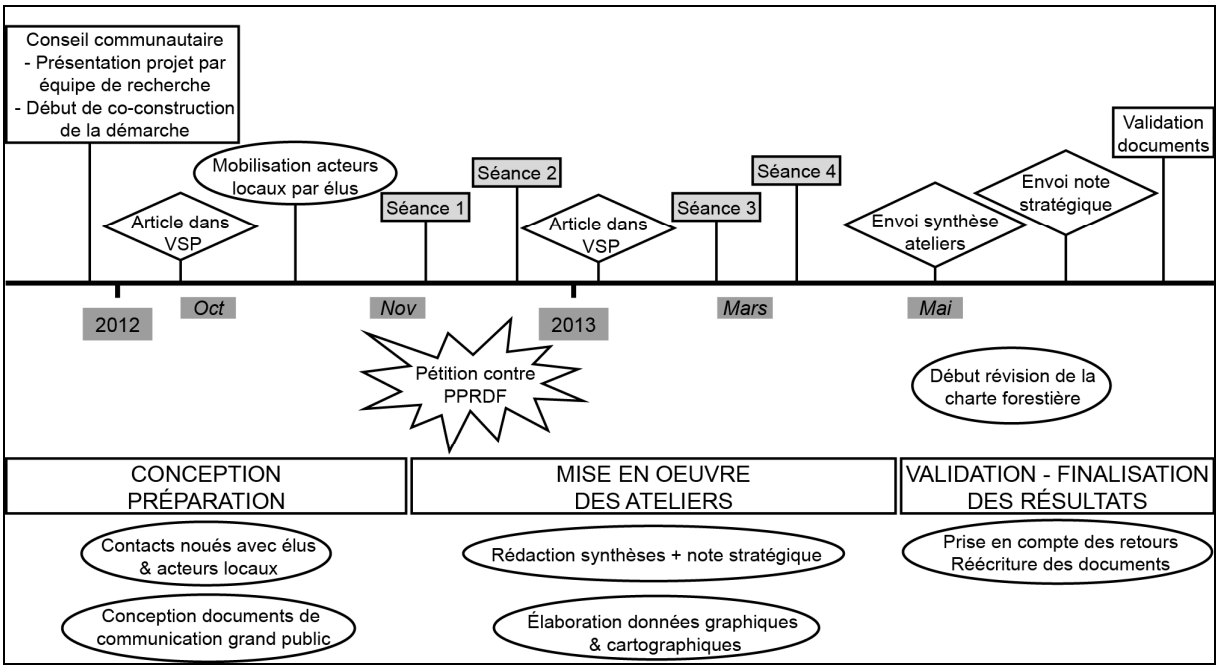

Figure 6 : Déroulement des ateliers participatifs : les principaux événements

S'appuyant sur les résultats de la phase d'exploration stratégique et sur le début de mobilisation des acteurs, l'équipe de recherche a pu proposer la mise en place d'une démarche pilote sur un territoire restreint.

Le choix s'est tourné vers la Communauté de communes du plateau de Gentioux, regroupant sept communes dans la partie nord du Parc. Sur le plan forestier, ce territoire apparaît emblématique d'une fraction importante du territoire du Parc : taux de boisement élevés, très forte proportion de résineux, dont beaucoup arrivent en phase de récolte. Zone peu peuplée où se côtoient les « locaux », les « revenants »[4] et les néo-arrivants, ces derniers étant souvent impliqués dans le tissu associatif et la vie politique locale, le plateau de Gentioux offre l'exemple même des recompositions sociales à l'œuvre sur le territoire du PNR (Richard et Dellier, 2011). Enfin, ce territoire était très souvent mentionné au cours des entretiens pour le dynamisme de ses élus et de ses associations, et l'émergence de réflexions et d'actions locales en lien avec les forêts (en particulier, la mise sur pied d'une stratégie d'approvisionnement pour les chaufferies collectives locales). Du point de vue de la recherche-action, la Communauté de communes du plateau de Gentioux présentait donc un double avantage : une problématique forestière commune à d'autres territoires du Parc ; un contexte socio-politique particulier, *a priori* favorable à la mise en place d'une démarche pilote.

Parmi les options envisagées, nous avons finalement retenu :

- La mise en place d'ateliers participatifs visant l'expression la plus libre possible des acteurs locaux ;
- En lien avec ces ateliers, la construction de supports graphiques et cartographiques objectivant différents aspects de l'occupation du sol de la communauté de communes.

[4] Nous reprenons ici la terminologie de Richard et Dellier (2011). Les « revenants » désignent les personnes originaires du territoire qui reviennent s'y installer, en général au moment de leur retraite.

Les ateliers participatifs ont été organisés à l'échelle de la Communauté de communes du plateau de Gentioux, avec une implication forte des élus, étroitement associés à la conception du dispositif. L'objectif de la démarche était la production d'une analyse partagée des enjeux et problèmes, et la recherche de voies d'amélioration. Au total, une vingtaine de personnes (élus locaux, habitants, propriétaires forestiers, représentants associatifs) ont participé à ces ateliers entre octobre 2012 et octobre 2013. La synthèse de ces travaux, élaborée par l'équipe de recherche, a servi de document de référence dans la phase suivante, consacrée à la consolidation du projet.

D. La phase de consolidation du projet

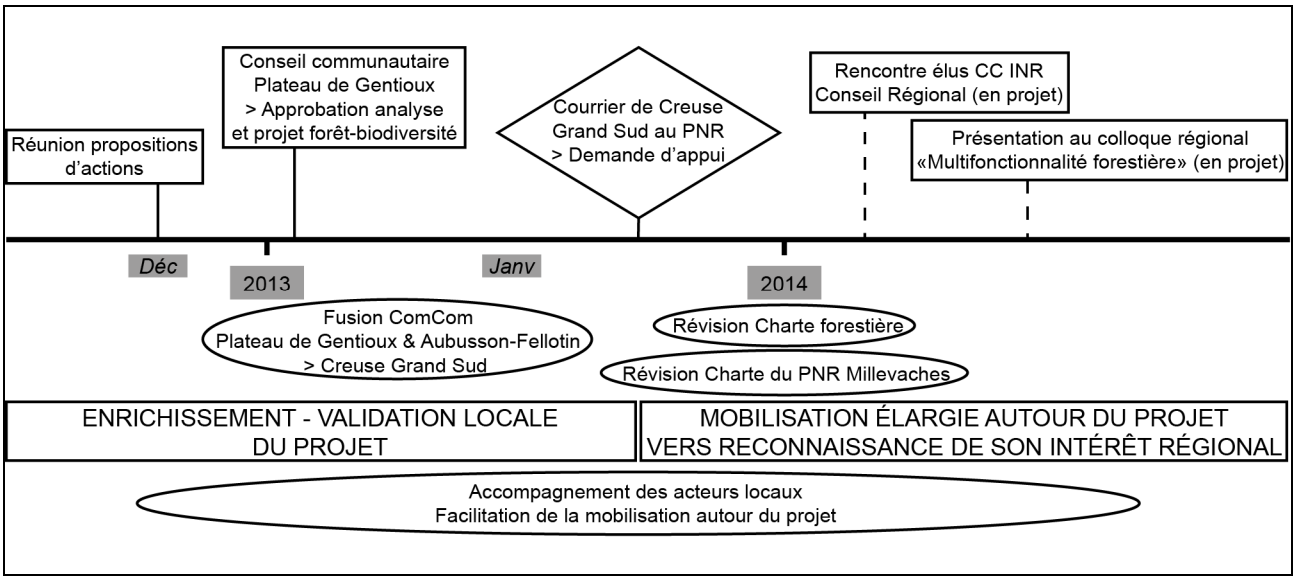

Figure 7 : Déroulement de la phase de consolidation du projet : les principaux événements

Dans l'optique d'élaboration d'un projet de prise en charge de la biodiversité, les ateliers participatifs représentaient une première étape : l'expression au plan local de motivations largement partagées autour de la biodiversité, l'affirmation par les élus d'une volonté d'agir de manière constructive et concertée avec les acteurs de la forêt et du bois (propriétaires, acteurs économiques), enfin la formulation d'une esquisse de projet.

Pour assurer la concrétisation du projet et l'implication effective des différentes parties prenantes, il est apparu nécessaire de :

- Valider largement au plan local les analyses et propositions issues des ateliers
- Amorcer un dialogue avec les acteurs incontournables (grands acteurs de la filière et des institutions au niveau PNR et régional)
- Affiner le contenu du projet et rechercher les conditions et moyens de faisabilité
- Elaborer et proposer des outils pour le pilotage et le suivi du projet.

Cette phase de consolidation du projet est à ce jour en cours de mise en œuvre.

Figure 8 : Vue d'ensemble de la démarche de recherche-action

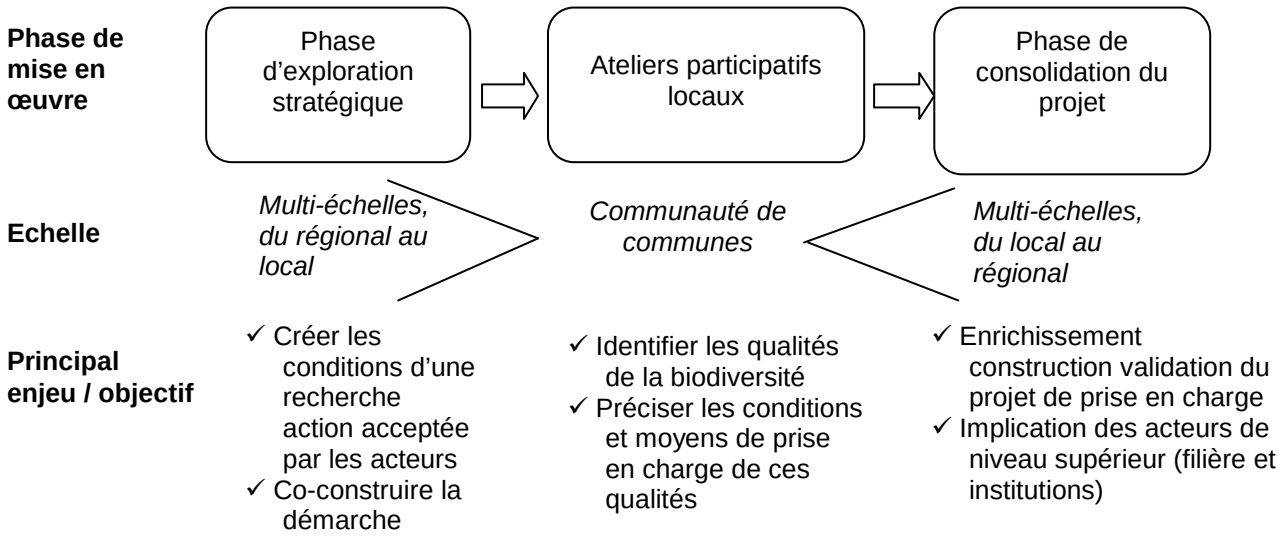

II. Enjeux et méthodologie des différentes phases de la recherche-action

Notre propos est ici d'expliciter, pour chaque phase de la recherche-action, la démarche mise en œuvre et les principaux choix méthodologiques et stratégiques effectués par l'équipe de recherche ; nous ne revenons pas ici sur l'état de l'art préalable.

A plusieurs reprises, dans la conception de la démarche, il est arrivé que plusieurs options possibles soient envisagées par l'équipe de recherche. Il nous paraît important, dans un souci de réflexivité, d'expliciter non seulement les raisons qui nous ont conduits à privilégier telle ou telle voie, mais également celles qui nous ont décidés à écarter telle autre voie.
L'icone en marge de certains encadrés signale ces moments de possible bifurcation.

La recherche-action étant placée sous le signe du partenariat acteurs-chercheurs[5], il est dès lors malaisé de faire la part de ce qui revient aux uns et aux autres dans le résultat final. Il nous a toutefois paru utile de fournir quelques points de repère. Aussi nous tenterons de récapituler, pour chaque phase de la recherche, les différentes modalités de l'interaction acteurs chercheurs, en distinguant ce qui relève de la co-construction de la démarche, et ce qui relève de la co-production des résultats.

[5] Le terme acteur que nous employons dans cette partie désigne de façon générale l'ensemble des personnes avec lesquelles l'équipe de recherche a interagi au cours de la mise en œuvre de la recherche action, aux différentes échelles (région, PNR, communauté de communes du plateau de Gentioux).

A. La phase d'exploration stratégique : enjeux et méthodologie

1. Principaux éléments pris en compte par l'équipe de recherche

- Sur le plan de l'acquisition des connaissances, nécessité de prendre en compte des éléments de contexte récents, non pris en compte dans de précédentes études et recherches (diffusion sociétale large du concept de biodiversité, évolutions régionales récentes au sein de la filière bois)
- Contexte de relations très dégradées autour de la forêt et de sa gestion, aussi bien à l'échelle régionale qu'à l'échelle du PNR de Millevaches ; montée en puissance d'une contestation émanant des élus du territoire et de certaines associations, et relayée par des médias régionaux ou locaux
- Importance de l'échelon régional en matière de politique forestière
- Existence d'une Charte forestière récente (2010-2011) à l'échelle du PNR

2. Enjeux et objectifs de la phase exploratoire

Les principaux enjeux et objectifs de cette phase étaient :

- Du point de vue de la connaissance :
    - Effectuer un premier repérage des thématiques, enjeux et problèmes associés par les acteurs à la biodiversité sur le plateau de Millevaches (en forêt ou en lien avec la forêt), en tenant compte des éléments de contexte récents,
    - Identifier les acteurs concernés et décrire les relations entre ces acteurs autour des questions de forêt et de biodiversité
- Du point de vue de la conduite de la recherche-action :
    - Evaluer la motivation des différents acteurs par rapport à la mise en place d'une démarche portant sur la biodiversité en forêt
    - Identifier les conditions d'acceptabilité et de réussite d'une telle démarche (formulation d'une thématique, gamme d'acteurs à associer, échelles et modalités d'intervention) en tenant compte des relations dégradées au sein du système d'acteurs

3. Sélection des « outils » et choix méthodologiques

La mise en place de la recherche-action impliquait une connaissance fine des points de vue des différents acteurs concernés et de leurs motivations : nous avions donc le choix, a priori, entre des entretiens individuels ou l'organisation d'ateliers ou de séminaires.

Dans le contexte de tensions et de conflits autour de la forêt, perceptible dès les tout premiers contacts, nous avons privilégié pour cette démarche exploratoire des **entretiens individuels**, permettant une expression libre et approfondie de chaque acteur rencontré. Les techniques et la grille d'entretien développée dans l'audit patrimonial (Ollagnon, 1987) étaient particulièrement indiquées, dans la mesure où elles sont centrées sur la motivation des acteurs et permettent une bonne compréhension des jeux d'acteurs.

- **L'échantillonnage** a été effectué dans une perspective systémique : nous distinguons avec Ollagnon (1987) les acteurs actifs, dont l'action vise directement à agir sur le problème, et les acteurs concernés, dont les positions et les attentes influencent directement ou indirectement le fonctionnement du système d'acteurs. Nous incluons dans la catégorie des acteurs concernés des groupes qui apparaissent comme porteurs de revendications, portant un problème donné dans l'espace public : *claimmakers* (Spector *et al*., 2009), « entrepreneurs de morale » (Becker, 1985), « porteurs de problèmes » ou « entrepreneurs de cause » (Gusfield, 2009), « précurseurs » (Micoud, 2009) ou encore « lanceurs d'alerte » (Chateauraynaud et Torny, 1999). L'échantillonnage n'obéit pas à une règle de représentativité statistique. Il vise d'une part à couvrir la diversité des représentations et des points de vue sur la biodiversité et la forêt aux différents niveaux (région, PNR, local), et d'autre part à intégrer dans la démarche des acteurs clés, dont la mobilisation effective conditionnera la réussite de la démarche. La construction de l'échantillon emprunte à la technique « boule de neige » (Heckathorn, 1997) : à partir du premier entretien réalisé (ici avec l'animateur de la Charte forestière), chaque personne auditionnée peut faire des suggestions sur les autres personnes à enquêter. La taille de l'échantillon est définie lorsque le seuil de saturation est atteint. Le seuil de saturation (ici 17 entretiens) se définit comme le niveau ou le moment où les enquêtés ne fournissent plus (ou peu) de nouvelle information.

  → *La liste des personnes auditionnées est fournie en annexe.*

- **Les entretiens** sont de type compréhensif (Kaufmann, 1996) et réalisés sur un mode semi-directif : le canevas d'entretien (voir en annexe) s'inspire de la grille IDPA utilisée dans l'approche patrimoniale (Ollagnon, 1987) ; cette grille propose à la personne auditionnée un cheminement problématique (Identifier la situation, les acteurs, les qualités et les problèmes ; faire le diagnostic de l'action engagée au regard des problèmes et des qualités recensés ; élaborer une réflexion prospective sur l'évolution du problème et des réponses ; formuler des propositions d'actions) ; toutefois, dans la conduite de l'entretien, le registre « I » (Identification) a été plus développé que les trois autres (Diagnostic, Prospective, propositions d'Action) car il permet d'approfondir avec chaque acteur toutes les dimensions en jeu dans la biodiversité forestière et sa prise en charge. Le canevas d'entretien permet une conduite souple de l'entretien, s'ajustant à la logique de l'acteur auditionné. L'utilisation d'une grille souple s'apparentant à un canevas d'entretien, est fidèle aux recommandations de Kaufmann au sujet de l'entretien compréhensif (Kaufmann, 2007). Rappelant que *« la situation d'entretien suscite une attention de plus en plus focalisée, la chasse étant déclarée à toutes les influences de l'interviewer sur l'interviewé »,* Kaufmann observe que la retenue de l'enquêteur, cherchant à s'effacer derrière la neutralité d'un questionnaire, *« déclenche une attitude spécifique chez la personne interrogée, qui évite de trop s'engager : à la non-personnalisation des questions fait écho la non-personnalisation des réponses. »* (p 18). Or *« l'entretien compréhensif s'inscrit dans une dynamique exactement inverse : l'enquêteur s'engage activement dans les questions, pour provoquer l'engagement de l'enquêté. Lors de l'analyse du contenu, l'interprétation du matériau n'est pas évitée mais constitue au contraire l'élément décisif. »* (p 19). Dès lors, la grille devient un simple guide pour faire parler, *« l'idéal étant de déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème » (*p45). Kaufmann rappelle fort à propos que *« la meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur. Pour trouver la bonne question, il n'est d'autre solution que de se mettre intensément à l'écoute de ce qui est dit. »* (p49)

Grille ou canevas d'entretien?

Rappelons la distinction entre grille et canevas d'entretien telle qu'elle est définie par De Sardan (2008). *« Le guide d'entretien organise à l'avance les " questions qu'on pose", et peut dériver vite vers le questionnaire ou l'interrogatoire. Le canevas d'entretien, lui, relève du « pense-bête » personnel, il ne se consulte qu'en cas de besoin, et permet simplement, tout en respectant la dynamique propre d'une discussion, de ne pas oublier*

les thèmes importants. En outre, alors qu'un guide d'entretien implique que l'entretien parcoure l'ensemble des questions successives qui y figurent, le canevas d'entretien laisse toute liberté au chercheur pour s'adapter à l'interlocuteur : en fonction de ses centres d'intérêt, de ses compétences ou de la tournure de la conversation, certains points seront laissés de côté alors que d'autres seront particulièrement approfondis. […] Le canevas, autrement dit, en reste aux "questions qu'on se pose", en laissant à l'improvisation et au "métier" le soin de les transformer au fil de l'entretien en "questions qu'on pose". ». De Sardan note d'ailleurs (p 59) que *« ce que Kaufmann met derrière sa "grille de questions" n'est en fait pas si éloigné de ce que nous appelons ici "canevas d'entretien". »*

- **Le dépouillement du matériau recueilli**. Le dépouillement et l'analyse des entretiens s'opèrent en identifiant les « qualités » de la biodiversité pour chaque acteur. Une qualité (Brédif, 2008) est définie comme une dimension importante d'un objet du point de vue d'un acteur donné. Pour la construction du diagnostic partageable, la qualité de la biodiversité est reconstruite en intégrant des qualités intrinsèques (éléments descriptifs fournis par les experts et certains acteurs) et des qualités touchant aux relations des acteurs à la biodiversité (usages, intérêts, attachements, etc.). Cette méthode permet l'élaboration d'un diagnostic hybride, combinant l'expertise scientifique et l'expertise « à dire d'acteurs ».

Enregistrement des entretiens et retranscription des notes

Le choix d'enregistrer ou non les entretiens a fait l'objet de discussion entre équipes de recherche.

Sur un sujet aussi sensible que la biodiversité en forêt dans le cas du plateau de Millevaches, l'instauration d'un climat de confiance entre enquêteurs et enquêtés nous est apparue comme une condition de réussite des entretiens, et, plus largement, de réussite de la démarche dans son ensemble. La stricte confidentialité des propos a été garantie à chaque interviewé : dans un tel contexte, l'enregistrement des entretiens aurait été difficile à justifier auprès des acteurs.

L'absence de traces enregistrées des entretiens est palliée au moins partiellement par plusieurs techniques et dispositifs :

- La plupart des entretiens ont eu lieu en présence de deux ou trois chercheurs, qui consignaient par écrit ce que chaque acteur exprimait, au plus près de ses propos.
- Les entretiens ont donné lieu à la rédaction de fiches détaillées par acteur. Pour chaque acteur, la fiche intègre et confronte les prises de notes de chacun.

En cas d'ambiguïté concernant les propos d'un interviewé et leur signification, un échange entre chercheurs a la plupart du temps permis de résoudre le problème.

- **L'élaboration d'une synthèse** est réalisée à la fois dans un objectif de retour d'information aux personnes auditionnées, mais également dans une perspective stratégique : l'enjeu est de favoriser un début de mobilisation des acteurs autour de constats partagés et d'aspirations communes. Aussi la synthèse n'est-elle pas la simple mise en forme du matériau recueilli. Elle s'en distingue principalement sur trois points :
  - Le document tente d'apporter des éléments de réponse aux questions que peut se poser un décideur (responsable forestier, élu local...), à savoir : - 1. Le sujet abordé est-il réellement d'importance pour le territoire ? - 2. Quels sont les enjeux, les motivations des différents acteurs ? - 3. Le contexte est-il favorable à l'action ? et - 4. Quelles seraient les premières pistes et propositions d'actions ? La trame de l'exposé réarticule autour de ces quatre grandes questions le matériau recueilli.

- Les points de vue des acteurs y sont présentés avec le souci de mettre en lumière les constats partagés ou partageables, sans pour autant gommer ou minimiser les points de désaccord ou de conflit.
- Suivant les recommandations formulées par plusieurs auteurs (voir Etat de l'art), le document élaboré évite de recourir à un vocabulaire scientifique ou technique difficile d'accès aux acteurs.

- **La validation des résultats** s'est faite à travers une réunion de restitution auprès des acteurs auditionnés (juillet 2012). La présentation orale était calée sur un diaporama reprenant les grandes idées-clés développées dans la note de synthèse. Les débats qui ont suivi cette présentation ont permis de vérifier le caractère acceptable du diagnostic aux yeux de chacun, de recueillir les critiques et amendements et de retravailler le diagnostic jusqu'à ce que la formulation retenue soit jugée satisfaisante par l'ensemble des parties prenantes. Rappelons que l'objectif premier de cette phase de validation n'est pas de garantir la scientificité des résultats, mais de s'assurer de leur acceptabilité par les différents acteurs.

  → *Le diaporama ayant servi de support à la restitution est fourni en annexe.*

4. Part des acteurs, part des chercheurs dans la production des résultats

• Co-construction de la démarche

La conception de la phase d'exploration stratégique est principalement le fait des chercheurs.

Les acteurs ont cependant participé, de manière consultative, à l'échantillonnage pour la réalisation des entretiens :

- Première liste de personnes à rencontrer établie avec l'animateur de la Charte forestière
- Suggestions de personnes complémentaires par les personnes rencontrées (suivant la méthode "boule de neige" explicitée plus haut).

• Co-production des résultats

Deux documents matérialisent les résultats de cette phase :

- Un document de travail : « Projet Optiq-biodiversité : quelques points que nous retenons de la série d'entretiens ».
- Le diaporama ayant servi de support à la restitution[6].

La part des chercheurs dans la production des résultats est ici décisive, dans la mesure où, comme nous l'avons vu, nous ne nous sommes pas contentés de dépouiller le contenu des entretiens et d'en faire une analyse. L'apport des chercheurs réside principalement :

- dans la réorganisation de l'information dans une perspective stratégique (voir plus haut)
- dans le soin apporté à la formulation des problèmes et des enjeux, dans un contexte particulièrement difficile.

[6] Les différents documents mentionnés figurent dans les annexes (Tome 2 du rapport).

B. Les ateliers participatifs sur le plateau de Gentioux : enjeux et méthodologie

1. Principaux éléments pris en compte par l'équipe de recherche

- ✓ Volonté locale de « reprendre la main » sur les questions forestières ; intérêt des élus de la Communauté de communes pour la démarche proposée par l'équipe de recherche
- ✓ « Ras-le-bol » local et crispation sur certains sujets (« tout douglas », pratiques de la coupe rase systématique, coupe rase de feuillus âgés…), dans la continuité d'un historique ancien de contestation de la forêt et des forestiers (cf partie Résultats : Relecture stratégique du contexte)
- ✓ Au plan local, importance des phénomènes de recompositions sociales (Richard et Dellier, 2011), implication des « nouveaux arrivants » et des « revenants » dans la vie politique et associative
- ✓ Absence de « référentiel » en matière de biodiversité ordinaire ; faible intérêt des spécialistes pour la biodiversité en forêt ou en lien avec les forêts sur le plateau de Millevaches
- ✓ Absence de consensus autour de certains sujets liés à la gestion et à l'exploitation des forêts (impact de la pression de récolte sur l'évolution de la ressource, faisabilité technique et économique de certaines alternatives sylvicoles, impact environnemental de la monoculture de douglas, etc.).

2. Enjeux et objectifs des ateliers participatifs

- ✓ Comprendre en quoi la biodiversité fait sens pour les acteurs du territoire, forestiers ou non.
- ✓ Permettre l'expression des conflits et désaccords sans les renforcer ; au contraire, faciliter la recherche d'intérêts partagés
- ✓ Se doter d'un « tableau de bord » de la biodiversité (en forêt et en lien avec la forêt)
- ✓ Amorcer au plan local une dynamique en faveur de la prise en charge de la biodiversité, et s'appuyant sur les motivations des acteurs, sur leur volonté d'implication
- ✓ Favoriser l'émergence de priorités partagées et de pistes d'amélioration.

3. Sélection des « outils » et choix méthodologiques

- **Philosophie générale des ateliers participatifs**

Le principe de mettre en place des ateliers participatifs sur le thème "forêt biodiversité territoire" s'est imposé au fil des échanges avec les élus locaux de la Communauté de communes du plateau de Gentioux. L'objectif, pour l'équipe de recherche, était de dépasser les blocages rencontrés au niveau institutionnel, en abordant les enjeux et problèmes à un niveau assez fin, avec une approche ancrée dans la réalité du territoire local. Pour les élus locaux, l'enjeu était clairement de "reprendre la main" sur les questions forestières, en favorisant l'expression locale d'une analyse et d'un projet.

Dès le départ, nous avons baptisé "groupe-projet" le groupe de personnes qui prendraient part aux ateliers. Cette formule traduisait la philosophie implicite de la démarche : en participant aux ateliers, les acteurs s'impliquaient dans un esprit constructif. Ils n'étaient pas là simplement pour donner un avis, mais dans la perspective de favoriser une dynamique de prise en charge de la biodiversité et de ses enjeux.

Place des outils participatifs dans la démarche

Parmi les multiples outils participatifs inventoriés, plusieurs "candidats" envisagés dans un premier temps ont finalement été écartés.

- Les SMA (Systèmes Multi-Agents) développés pour la simulation de gestion de ressources naturelles (Bousquet, 2001 ; Etienne, 2005…) offraient l'avantage d'une approche participative permettant d'associer acteurs et scientifiques. Mais cette démarche suppose d'avoir clairement défini au départ les variables sur lesquelles on souhaite travailler : ce n'était pas le cas ici. En outre, le SMA suppose un investissement lourd dans la modélisation, sans être certain de la valeur ajoutée.
- Les approches paysagères apparaissaient potentiellement intéressantes dans la mesure où le paysage permet indirectement de parler du territoire, de ses évolutions… Nous avons abandonné cette option pour deux raisons : d'une part, le lien entre approche paysagère et biodiversité n'était pas simple à établir. D'autre part, envisager les questions forestières avec une entrée "paysage" faisait courir le risque d'exacerber l'antagonisme entre forestiers et non forestiers, les questions paysagères étant depuis longtemps un sujet de tension sur le territoire (Nasr, 2005 ; Labrue, 2009).
- Face à l'importance des aspects historiques dans les questions forestières du plateau de Millevaches, nous avons réfléchi à la construction, par les participants, d'une frise rétrospective qui retracerait les grandes évolutions du territoire et de la forêt. Mais ce travail sur le passé aurait probablement pris la totalité d'une séance, voire davantage - or nous sentions chez de nombreux participants le besoin impérieux de s'exprimer d'abord sur leur vécu actuel par rapport à la forêt. Nous n'avons donc pas retenu cette idée, pourtant prometteuse.

Au final nous avons abandonné les outils participatifs "structurants", aucun d'entre eux ne nous fournissant un cadre global satisfaisant. Nous avons préféré concevoir un processus souple, faisant appel ponctuellement à des outils d'animation (technique des post-it, photos... que nous présentons plus loin).

- **La co-construction acteurs – chercheurs, gage d'acceptabilité et de réussite**

La forte volonté locale de « reprendre la main » sur les questions forestières a conduit l'équipe de recherche à co-construire la démarche en partenariat étroit avec les élus du territoire. La contribution de ces derniers s'est exprimée à travers :

- Une réflexion partagée sur les acteurs à impliquer (participants et « personnes ressources »), les modalités pratiques des ateliers (nombre de réunions, lieux et horaires des réunions) ;
- La recherche et mobilisation de participants : information large de la population par le canal de la gazette intercommunale (VSP, "Vivre sur un Plateau", distribuée à tous les habitants de la communauté de communes), contacts directs des élus au niveau de chaque commune ;
- La sélection de secteurs de « zoom » pour l'analyse fine des occupations de l'espace (voir partie C).

Par ailleurs, le travail au plan local s'est fait en maintenant des contacts réguliers avec le PNR, étant entendu dès le départ que la démarche conduite sur le plateau de Gentioux devait conserver une dimension PNR.

Le choix des acteurs partenaires de l'équipe de recherche

Il est à noter que pour l'organisation et le portage des ateliers participatifs, nous avions ciblé deux catégories d'acteurs comme potentiels partenaires de l'équipe de recherche :

- Les élus de la communauté de communes (légitimes pour porter une question d'intérêt général pour le territoire),
- Les représentants de la forêt et du bois, en particulier les propriétaires forestiers, premiers acteurs concernés par d'éventuelles actions en faveur de la biodiversité.

Dans le contexte du plateau de Gentioux, la constitution d'un petit groupe de propriétaires forestiers intéressés par les questions de biodiversité n'a pas été possible en dépit de nombreux contacts pris par l'équipe de recherche : absence de représentants locaux des différents groupements et syndicats, ou de propriétaires « notables » capables de fédérer d'autres propriétaires.

Quant aux acteurs de la gestion et de l'exploitation forestière (experts forestiers, exploitants, coopératives, etc.), beaucoup interviennent à des échelles beaucoup plus larges, et sont donc difficiles à mobiliser sur une démarche locale.

- **La constitution du groupe projet**

Plusieurs considérations et principes ont guidé la constitution du groupe-projet :

- *Le pluralisme*. Le groupe-projet devait représenter dans la mesure du possible les différentes catégories d'acteurs et la diversité des rapports à la forêt.
- *La motivation*. Les participants devaient être des personnes motivées, se sentant concernées par la question.
- *L'équilibre acteurs institutionnels - "simples citoyens".* Afin d'éviter que le groupe ne reproduise les « impasses » des réunions institutionnelles, nous avons cherché à inclure dans le groupe-projet des personnes pas forcément habituées à des fonctions de représentation.
- *La taille du groupe*. Au vu de notre expérience, l'optimum pour le fonctionnement d'un tel groupe est situé autour de 15 personnes (7-8 participants minimum, 20 maximum).

- **La question de la représentativité**

La question de la représentativité du groupe-projet appelle quelques remarques préalables : la représentativité dont il est question ici n'est pas la représentativité statistique d'un échantillon dans le cadre d'une enquête quantitative. Elle n'est pas non plus la représentativité institutionnelle qui préside par exemple à la constitution d'une commission ou d'un comité de pilotage chargé de garantir l'acceptabilité d'une politique : les acteurs participants au groupe-projet n'ont pas pour premier objectif de représenter ou de défendre les intérêts d'une catégorie d'acteurs (cette logique étant précisément à l'origine de nombreux blocages sur les questions forestières en Limousin et sur le plateau de Millevaches). En revanche, il est essentiel que soient représentés à l'intérieur du groupe les différentes sensibilités et les différents points de vue et rapports à la forêt et à la biodiversité : c'est en ce sens que nous parlons de pluralisme plutôt que de représentativité au sens strict.

Les résultats de la phase d'exploration stratégique nous ont conduits à accorder une attention particulière aux aspects suivants :

- *Assurer la participation des propriétaires forestiers et acteurs de la filière*. Pour ces derniers, nous savions cependant que très peu d'opérateurs avaient une implantation locale[7].
- *Viser une certaine diversité des propriétaires forestiers* (plusieurs études ayant souligné la diversité de leurs motivations). En pratique nous avons recherché cette diversité sur la base de deux indicateurs : la taille de la propriété forestière, l'affiliation ou non à un organisme de développement forestier (type GDF). Nous étions par ailleurs conscients que certains profils de propriétaires ne pourraient pas être associés à des ateliers territoriaux : propriétaires résidant hors région, investisseurs institutionnels.
- *Viser la représentation des différents usages et activités concernés par les espaces forestiers.* Au vu des entretiens de la phase d'exploration stratégique, nous avions recensé les principaux usages et activités suivants : agriculture, tourisme (principalement gîtes et chambres d'hôtes), activités récréatives (chasse, pêche, randonnée, sports nautiques), défense de l'environnement et du cadre de vie.
- *Assurer une diversité de représentation sur le plan sociologique,* notamment au regard des phénomènes de migrations et recompositions sociales analysés par Richard et Dellier (2011). Suivant la typologie établie par ces derniers, nous avons veillé à un équilibre entre les « locaux », les « néo-arrivants » et les « revenants ».

En pratique, l'ancrage local de la démarche, et le choix de recruter des personnes motivées par le projet proposé, ont engendré quelques lacunes en termes de représentativité. Certaines catégories d'acteurs ont été peu représentées dans les ateliers, en dépit des efforts de l'équipe de recherche (voir encadré *Les difficultés et ajustements dans la constitution du groupe*). Il importe néanmoins de souligner :

- Que la représentativité, même partielle, des participants du groupe-projet a permis l'expression d'un projet suffisamment ouvert pour permettre d'y agréger par la suite les points de vue d'autres acteurs (nous développons cette question dans la partie *Résultats : Essai de modélisation du processus*).
- Que nous nous sommes efforcés, durant cette phase, de maintenir un contact avec quelques grands acteurs de la forêt et du bois rencontrés dans la phase d'exploration stratégique (CRPF, GDF Millevaches…). L'objectif étant de pouvoir remobiliser ces catégories d'acteurs au cours de la phase suivante de consolidation du projet.

Le tableau qui suit donne un aperçu de la variété des profils des participants au groupe-projet. Les renseignements fournis concernent principalement les mandats électoraux, les responsabilités associatives, la profession lorsqu'elle entretient un lien fort avec la problématique abordée. Pour chaque participant, nous indiquons en premier la mention inscrite par les participants eux-mêmes sur les feuilles de présence des ateliers.

[7] Sur le territoire de la communauté de communes du plateau de Gentioux, nous n'avons recensé que 2 "petites" entreprises de transformation du bois (l'une des deux était représentée dans le groupe projet), et un entrepreneur de travaux forestiers.

Les difficultés et ajustements dans la constitution du groupe

La principale difficulté rencontrée a été de constituer un groupe réellement pluraliste ; si la "société civile" a dès le départ manifesté un fort intérêt pour la démarche (élus, représentants d'associations environnementalistes ou d'usagers, simples habitants), la mobilisation des propriétaires forestiers s'est avérée plus compliquée. Si plusieurs "petits propriétaires" (<20ha) ont répondu spontanément à l'invitation des élus, nous avons dû effectuer différentes démarches pour recruter des "gros" propriétaires (diffusion de l'information auprès du GDF Millevaches, contacts téléphoniques...). Un seul de ces "gros" propriétaires (~ 100ha) a finalement accepté de participer.

Parmi les catégories d'acteurs listées au départ par l'équipe de recherche, deux n'ont finalement pas participé à la démarche, faute de trouver des interlocuteurs locaux suffisamment motivés: les représentants du tourisme et les chasseurs.

D'autre part, nous avons cherché à éviter deux écueils :

- des biais possibles dans les propositions émanant des élus (préférence pour des acteurs ayant des sensibilités proches...)
- la surreprésentation possible des milieux associatifs et militants, très actifs sur le territoire du Plateau de Gentioux, et très mobilisés sur les questions forestières.

Avec la volonté de renforcer le pluralisme, nous avons décidé, à l'issue de la deuxième séance, d'ouvrir les ateliers à toute la population. *(voir en annexe le second article paru dans la gazette intercommunale)*.

Figure 9 : Fonctions et qualités des participants du groupe-projet

	Fonction, qualité, responsabilités professionnelles ou associatives connues
1	Président de la Communauté de communes, maire de La Villedieu, agriculteur
2	Maire délégué de Pigerolles
3	Maire de Gentioux, agriculteur
4	Maire de Faux-la-Montagne, salariée d'Ambiance Bois
5	Propriétaire forestier (~100 ha) sur Faux-la-Montagne et Royère-de Vassivière, adhérent du GDF Millevaches
6	Propriétaire forestier (~10 ha), conseillère municipale à Royère-de-Vassivière, adhérente du GDF Millevaches
7	Propriétaire forestier, (~5 ha) à La Villedieu
8	Propriétaire forestier, (~4 ha) à Faux-la-Montagne
9	Propriétaire forestier, (~1 ha) à Gentioux
10	Habitant, détaché du CNRS à la Ferme de Lachaud (Gentioux), chercheur dans le domaine de la biodiversité
11	Habitante, présidente association de randonnée de St Marc à Loubaud, propriétaire forestier (surface non précisée), retraitée
12	Habitante, paysagiste
13	Habitant, réalisateur
14	Habitant, chargé de mission au PNR
15	Habitant, passionné de kayak et de pêche
16	Technicienne de rivière
17	Membre de l'association Nature sur un Plateau, salarié d'Ambiance Bois
18	Membre de l'association Nature sur un Plateau
19	Habitante (nouvellement arrivée sur le territoire)
20	*Naturaliste, chargé de mission Natura 2000 au PNR (invité comme personne-ressource)*
21	*Enseignant-chercheur à l'EPL forestier de Neuvic-Meymac (invité comme personne-ressource)*

- **La méthodologie d'animation du groupe-projet**

Méthodologie générale

Les séances, d'une durée de 3 h environ, étaient co-animées par Marc Valenzisi et Hervé Brédif. Le cheminement proposé aux participants au cours des 4 séances comportait trois phases successives :

1. Caractérisation de la biodiversité (en forêt ou en rapport avec la forêt) et de son importance pour le territoire
2. Elaboration d'un diagnostic des problèmes et des réponses
3. Réflexion sur les pistes d'amélioration

Le groupe-projet en plein travail. *Cliché : M. Vigan*

La conduite des réunions visait :

- A permettre une expression approfondie de chacun, ainsi qu'une écoute mutuelle entre les participants.
- A faciliter l'élaboration progressive d'analyses partagées, en permettant l'expression des désaccords et des conflits sans les exacerber, et en favorisant leur dépassement et la recherche de ce qui est partagé ou partageable.

Quatre principes ont guidé l'organisation et l'animation des séances :

- *La capacité d'expertise reconnue aux acteurs*. Comme nous l'avons déjà mentionné, les derniers ne sont pas considérés par l'équipe de recherche comme ayant simplement des "représentations" et des "perceptions", mais comme susceptibles d'apporter leur contribution à l'intelligence d'un problème complexe. (voir ci-dessous l'encadré Apport d'informations et d'expertises exogènes)
- *La position de tiers-acteur adoptée par l'équipe de recherche* : accompagnement de la réflexion du groupe, mais pas de positionnement en tant que "spécialistes" du domaine concerné, pas de prise de position personnelle des chercheurs.
- *La traçabilité et la validation pas à pas des analyses* : propos des participants notés en direct (sur paperboard ou ordinateur avec vidéoprojecteur), synthèse effectuée après chaque réunion pour discussion / validation en début de réunion suivante
- *La souplesse dans l'organisation des séances*. A titre d'exemple, au cours de la première réunion, nous avions envisagé de fractionner le groupe pour travailler en petits ateliers de 5-6 personnes. Mais les participants ont jugé plus profitable de continuer à échanger en grand groupe.

Techniques spécifiques

En termes de techniques d'animation, nous avons eu recours à deux outils :

- L'utilisation de photos pour favoriser l'expression individuelle et le partage autour de la biodiversité, et réintroduire la dimension sensible. A la première séance, les participants étaient invités à apporter deux photos leur permettant de parler de "ce que la biodiversité du plateau de Gentioux représente pour eux". Une autre option envisageable aurait consisté à demander aux participants de faire une sélection dans un stock de photos constituées au préalable par l'équipe de recherche. Cette dernière option a été abandonnée car elle induisait un trop grand risque d'orienter la gamme des réponses possibles, et par conséquent de biaiser le processus.

Cliché : M. Vigan

- La technique des post-it pour la phase de caractérisation de la biodiversité et de son importance. Dans un premier temps, chaque participant était invité à noter, sur deux post-it différents, deux aspects ou composantes de la biodiversité importants à ses yeux. Le travail sur les post-it a permis, dans un deuxième temps, de dresser un premier panorama de la biodiversité du territoire, et de réfléchir à son importance pour chaque participant, et pour l'ensemble du territoire.

Apport d'informations et d'expertises exogènes

Dans le climat extrêmement conflictuel qui entoure les questions forestières sur le plateau de Millevaches, une fraction importante des participants nourrissait des craintes plus ou moins formulées par rapport à la démarche proposée : entre autres, la crainte d'être manipulés[8]. Il était donc particulièrement important que le groupe-projet soit en position de responsabilité et de contrôle par rapport à la conduite du processus lui-même, et par rapport aux analyses produites.

Dans ce contexte, une approche de spécialistes, imposant leur grille de lecture et d'analyse, n'aurait probablement pas été acceptée, ou n'aurait pas permis la même implication des acteurs. Cependant, au vu des problèmes évoqués par le groupe, trois types d'éclairage nous ont paru utiles à mobiliser : 1. la connaissance de la biodiversité du territoire (celle-ci entendue dans son acception scientifique) ; 2. la connaissance des liens entre pratiques forestières et biodiversité ; 3. l'état des lieux objectif des occupations de l'espace et des pratiques effectives en matière de gestion et d'exploitation des forêts.

[8] A titre d'exemple, l'appartenance de l'un des chercheurs à l'institut FCBA, "l'organe de la filière bois", a fait naître chez certains participants des doutes sur les finalités du projet de recherche: leur participation n'allait-elle pas être instrumentalisée pour cautionner les pratiques de la filière? A l'inverse, un des propriétaires forestiers a exprimé la crainte que la démarche soit utilisée pour imposer des contraintes aux forestiers.

Concernant le point 3, nous avons mis à contribution les compétences de l'ENS Lyon en matière d'analyse des occupations du sol, et d'élaboration de supports graphiques et cartographiques (*voir partie C*). Toutefois, nous avons fait le choix de produire supports et données non pas en amont des ateliers, mais au fur et à mesure de l'expression des besoins par le groupe-projet. Les seuls supports cartographiques fournis au début des ateliers consistaient en cartes générales du secteur, destinées à faciliter la localisation des enjeux et phénomènes évoqués par les acteurs.

Sur la biodiversité elle-même, comme nous l'avons vu, les quelques entretiens auprès de spécialistes, réalisés dans la phase d'exploration stratégique, ne nous avaient pas permis d'élaborer un référentiel en préalable à la réalisation des ateliers. En revanche, nous avons proposé au groupe-projet de mettre à sa disposition des "personnes-ressources"[9] capables d'éclairer le groupe sur certains aspects techniques ou scientifiques. Un naturaliste et un spécialiste de la sylviculture et des sols forestiers ont accepté de participer à la démarche avec ce statut de personne-ressource, qui impliquait qu'elles ne prenaient la parole qu'à l'invitation du groupe.

Utilisation des résultats de la phase d'exploration stratégique

Nous aurions pu prendre les analyses issues de la phase d'exploration stratégique comme point de départ du travail du groupe-projet : l'intérêt aurait été de gagner du temps en nous appuyant sur ce travail préalable. Pour les raisons que nous venons d'évoquer, il nous a paru préférable de reprendre la totalité de l'analyse avec le groupe-projet, dans la mesure où de nombreux participants n'avaient pas été associés à la phase d'exploration stratégique.

En revanche, l'équipe de recherche a mobilisé certains résultats de la phase d'exploration stratégique afin d'aider les acteurs à opérer une reformulation du problème (voir *Partie Résultats : Analyses et pistes d'actions issues des ateliers*). Cet apport "exogène" nous a paru possible parce que la relation de confiance entre acteurs et chercheurs s'était consolidée au fil des réunions. Les acteurs ont finalement repris à leur compte les apports de l'équipe de recherche, après discussion.

Figure 10 : Organisation générale du processus pour les ateliers participatifs

Etape	*Objectifs*	*Principaux outils ou procédures utilisées*
En amont : co-construction du processus avec les élus du territoire	Tester l'acceptabilité des propositions des chercheurs Concilier les exigences méthodologique de l'équipe de recherche (recherche de représentativité, etc.) et les connaissances et suggestions des élus	• Echanges équipe de recherche – élus lors d'un Conseil communautaire dédié
Recrutement des participants du groupe-projet	Constituer un groupe pluraliste d'acteurs locaux motivés par la question de la biodiversité	• Contacts directs par les élus au niveau communal • Information large via journal de l'intercommunalité (VSP : Vivre Sur le Plateau): un article un mois avant la 1ère séance ; un second article avant la 3ème séance. • Contacts téléphoniques par l'équipe de recherche
Ateliers participatifs :	Caractérisation biodiversité du	• Travail à partir de photos

[9] Nous avons préféré parler de "personne-ressource" plutôt que d'expert, pour éviter l'effet de prééminence accordée à la parole d'un expert, par rapport à la parole des acteurs.

séances 1 à 3	territoire et expression des motivations individuelles / biodiversité Co-construction d'un « tableau de bord » de la biodiversité Co-construction d'un diagnostic des problèmes et des réponses	(apportées par participants) et mots-clés • Technique des post-it • Tours de table • Personnes-ressources à disposition du groupe • Supports cartographiques à disposition
Ateliers participatifs : séance 4	Dégager un accord sur les priorités et les pistes d'amélioration	• Supports graphiques et cartographiques construits sur la base des analyses des séances 1 à 3 • Tours de table
Elaboration validation du document final	Elaborer et faire valider par les participants une synthèse du travail du groupe	• Envoi courrier aux participants • Réunion de validation finale

4. Part des acteurs, part des chercheurs dans la production des résultats

On peut réellement parler de co-construction de la démarche dans cette phase de la recherche-action.

- Le principe même de travailler à l'échelle d'un territoire restreint a été suggéré par plusieurs personnes rencontrées au cours de la phase d'exploration stratégique. Le choix du plateau de Gentioux comme terrain pour cette expérimentation est issu de discussions avec de nombreux acteurs (en premier lieu avec l'animateur de la Charte forestière).
- La conception générale des ateliers est le fait de l'équipe de recherche. Mais nous y avons intégré des suggestions faites par nos interlocuteurs au niveau du PNR. Enfin les modalités pratiques ont été discutées avec les élus du Plateau de Gentioux.
- Le choix des personnes à mobiliser s'est fait en confrontant les exigences méthodologiques des chercheurs et la connaissance fine que les élus ont du territoire et de ses habitants.
- Enfin, les participants du groupe-projet eux-mêmes ont interagi avec l'équipe de recherche pour réorienter les modalités et les objectifs des ateliers (volonté de travailler en grand groupe plutôt qu'en petits ateliers, volonté d'élaborer une analyse globale sur les relations forêts-biodiversité-territoire plutôt qu'une analyse sur chaque thématique).

La note de synthèse "Forêt biodiversité territoire sur le plateau de Gentioux : vers un projet partagé" *(voir en annexe)* matérialise les résultats des ateliers participatifs. Si la rédaction de ce document a été assurée par l'équipe de recherche, son contenu peut être considéré comme le fruit d'une co-production entre le groupe-projet et l'équipe de recherche. Le tableau qui suit récapitule, pour les grandes rubriques de ce document, les parts respectives des acteurs et des chercheurs.

Figure 11 : Parts respectives des acteurs et des chercheurs dans la production des résultats des ateliers

Nature du résultat	**Contributeur principal** Nature de la première contribution	**Contributeurs secondaires** Evolutions vers résultat définitif
Motivations par rapport à la biodiversité du territoire	**Acteurs** ➢ Expression de motivations individuelles ➢ Recherche d'éléments partagés	**Chercheurs** En séance : Prise de notes, aide à l'expression des acteurs Hors séance : Rédaction ; Structuration du matériel en 5 grandes motivations →Validé par **acteurs** après ajustements

Grandes composantes de la biodiversité	**Acteurs** ➢ Identification d'aspects et composantes stratégiques de la biodiversité	**Chercheurs** En séance : Prise de notes, aide à l'expression des acteurs ; proposition d'organiser autour d'un nombre restreint de thématiques : acceptée par les **acteurs** Formulation de ces thématiques : discussion **acteurs - chercheurs**
Diagnostic	**Acteurs** ➢ Pour chaque composante de la biodiversité, état de la situation, enjeux, problèmes, diagnostic de l'action engagée ➢ Volonté exprimée d'établir un diagnostic de portée plus générale	**Chercheurs** En séance : prise de notes, aide à l'expression approfondie des acteurs, reformulations Hors séance : Travail rédactionnel de mise en forme + recensement des politiques existantes
Reformulation du problème	**Chercheurs** ➢ Reformulation du problème dans une perspective systémique, incluant les points de vue d'autres acteurs rencontrés	**Acteurs – chercheurs** En séance : Affinage progressif de la formulation ; recherche d'une formulation acceptable par tous les acteurs Hors séance : Réécritures successives
Pistes d'action	**Acteurs** ➢ Formulation de propositions d'actions à entreprendre localement	**Chercheurs** En séance : Prise de notes, aide à l'expression des acteurs Hors séance : Rédaction
Objectivation	**Chercheurs** ➢ Données graphiques et cartographiques par rapport aux grandes composantes de la biodiversité	**Acteurs** Discussion sur l'interprétation de certains résultats

C. Construction et analyse de l'occupation du sol : enjeux et méthodologie

N.B. : La construction et l'analyse de l'occupation du sol ont été conduites en parallèle des ateliers participatifs, et en lien étroit avec les ateliers. Nous les présentons ici de façon séparée pour plus de clarté.

1. Principaux éléments pris en compte par l'équipe de recherche

Pour mémoire : voir B.1.

2. Enjeux et objectifs

La construction et l'analyse de l'occupation du sol nous ont paru particulièrement indiquées pour trois raisons principales :

- ✓ Les préoccupations des acteurs recensées dans la phase d'exploration stratégique renvoyaient davantage à la biodiversité ordinaire qu'à la biodiversité exceptionnelle. Or la

biodiversité ordinaire n'est pas cantonnées à des espaces bien circonscrits : *« trame du vivant sur la planète »* (Barbault, 2006), elle implique de considérer les différents milieux et leurs interconnexions, et finalement le territoire dans son ensemble.

- ✓ Les entretiens de la première phase avaient révélé l'importance majeure accordée par les acteurs aux occupations de l'espace (localisation des espaces forestiers, en rapport avec autres types d'espace), aux différents types de peuplement, ainsi qu'aux modes de sylviculture et d'exploitation. En regard, il existait peu de documents accessibles, centrés sur le territoire d'étude, proposant des données fines sur ces différentes dimensions… Par ailleurs, sur certains sujets, des controverses paraissaient susceptibles d'être en partie levées par ce type d'outils (réalité de l'ampleur des coupes rases, évolution prévisible du massif feuillu…). L'analyse de l'occupation du sol avait donc pour objectif de fournir des éléments d'objectivation sur différentes thématiques abordées par les acteurs.
- ✓ Enfin, la production de supports graphiques et cartographiques est susceptible de faciliter le dialogue autour de réalités territoriales.

3. Sélection des outils et choix méthodologiques

3.1. Les données d'occupation du sol existantes mal appropriées en l'état

Pour obtenir une description de l'occupation du sol, plusieurs types de données existent. Nous les avons étudiées pour choisir les plus appropriées en lien avec nos objectifs. Les caractéristiques recherchées sont les suivantes :

a) une résolution fine (de l'ordre du mètre), c'est-à-dire la possibilité de détecter des éléments de l'ordre du mètre carré, pour délimiter et déterminer précisément les différents espaces,

b) une bonne couverture du territoire de la Communauté de communes, c'est-à-dire la couverture d'une grande partie de sa surface et sans portion manquante massive, pour que l'absence de données ne soit pas une contrainte forte de choix des zones à prendre en compte et pour envisager une couverture la plus complète possible du territoire,

c) une couverture à deux dates, une récente (autour de 2010) et une ancienne (environ 10 ans plus tôt, donc autour de 2000), pour permettre des analyses diachroniques en considérant des dynamiques récentes mais sans rester dans l'instantané (d'où le pas de temps de 10 ans),

d) une description assez fine des espaces boisés, c'est-à-dire une nomenclature ou typologie détaillée pour ces espaces sur lesquels le projet est centré,

e) des données faciles à acquérir (disponibilité, coût) et à traiter (chaine de traitement, logiciel) pour envisager une prise en main locale aisée.

Le tableau ci-dessous présente les données que nous avons considérées ainsi que leurs principaux avantages et inconvénients au regard des caractéristiques que nous recherchons.

Figure 12 : Les données d'occupation du sol, ou permettant de déterminer l'occupation du sol, et leur avantages et inconvénients pour le projet

Données	Avantages	Inconvénients
Images satellitaires (QuickBird, GeoEye-1, Ikonos, WorldView-2)	**-** bonne résolution spatiale (entre 0,3 m et 1 m)	**-** couverture très incomplète **-** dates disponibles peu convenables - données d'occupation du sol à extraire (par analyse d'images automatisée) et moyens de traitement spécifiques - données couteuses

Orthophotographies (IGN)	- bonne résolution spatiale (0,5m) - couverture complète - dates ancienne (1999-2000) et récente (2009-2010) intéressantes - moyens de traitement accessibles - données peu couteuses	- données d'occupation du sol à extraire (par photo-interprétation et/ou analyse d'images automatisée)
CORINE Land Cover	- couverture complète - date ancienne (2000) intéressante - données d'occupation du sol construites et nomenclature détaillée - données gratuites	- résolution spatiale insuffisante (superficie minimale cartographiée : 25 ha) - absence de date récente
BD-Forêt V1 (IFN)	- couverture complète - date ancienne (1999-2000) intéressante - données d'occupation du sol construites et nomenclature détaillée - données peu couteuses	- résolution spatiale insuffisante (superficie minimale cartographiée : 2,25 ha) - absence de date récente
BD-Topo (IGN)	- bonne résolution spatiale (précision métrique) - couverture complète - date récente (2009-2010) intéressante - données d'occupation du sol construites - données peu couteuse (voire gratuite)	- absence de date ancienne - nomenclature insuffisamment détaillée
OS ZPS Plateau de Millevaches (PNR de Millevaches en Limousin)	- bonne résolution spatiale (précision métrique) - couverture quasi-complète (92%) - données d'occupation du sol construites et nomenclature détaillée - données mise à disposition (sous condition)	- une seule date (2005-2008) peu intéressante (ni ancienne ni récente)

Les images satellitaires et les orthophotographies ne sont pas des données incluant des informations sur l'occupation du sol. Un traitement est donc nécessaire pour en extraire ces informations. Ce traitement à réaliser peut être considéré comme un inconvénient, notamment au vu du temps à y consacrer. Mais, il constitue aussi un avantage, car les informations extraites sur l'occupation du sol et la nomenclature peuvent être adaptées aux besoins du projet. De ces images, seules les orthophotographies de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) présentent une majorité de caractéristiques intéressantes. Elles couvrent toute la Communauté de communes, à des dates intéressantes et avec une résolution spatiale fine. En plus de ces aspects techniques, leur obtention est aisée (données peu couteuses) et leur utilisation est à la portée de plus en plus de structures ou de personnes avec le développement de la géomatique.

Les quatre autres types de données présentées dans le tableau ci-dessus sont réellement des données renseignant sur l'occupation du sol. Pour les mêmes raisons que pour les orthophotographies, leur accessibilité en termes d'acquisition et d'utilisation est un avantage. En revanche, aucune ne répond à l'ensemble des caractéristiques techniques attendues. Les données CORINE Land Cover présentent une résolution spatiale beaucoup trop grossière. Celle de la BD-Forêt V1 est meilleure mais reste encore trop insuffisamment fine. La BD-Topo ne propose pas une nomenclature intéressante. Enfin, aucune ne convient concernant les dates recherchées (absence de dates récentes et/ou de dates anciennes visées).

Pour parvenir à obtenir toutes les caractéristiques attendues, il nous a donc fallu sélectionner plusieurs de ces données à partir desquelles nous avons extrait nos propres données d'occupation du sol.

3.2. Une méthode pour une construction des données d'occupation du sol appropriées au projet

Les données d'occupation du sol produites par le PNR de Millevaches en Limousin sur la Zone de protection spéciale (ZPS) du Plateau de Millevaches présentent le plus d'avantages. En effet, leur seul inconvénient est la date peu intéressante à laquelle elles ont été produites. Nous avons donc décidé de pallier ce défaut en les couplant aux orthophotographies de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) présentant les dates recherchées :

- 1999 et 2009 pour le département de la Corrèze,

- 2000 et 2010 pour les départements de la Creuse.

Nous avons alors choisi de procéder à une mise à jour à la fois à la date récente et à la date ancienne des données OS ZPS Plateau de Millevaches par photo-interprétation de ces orthophotographies.

Pour faciliter le travail et éviter les erreurs d'interprétations, nous avons confronté nos observations à d'autres données :

- la BD-Forêt version 1 de l'IGN, c'est-à-dire les données géographiques de l'ex-Inventaire forestier national (IFN), pour confirmer au besoin le choix de classe pour les espaces forestiers,

- une orthophotographie de 2004 (Corrèze) ou 2005 (Creuse) et une photographie aérienne de 1995 pour avoir à disposition des informations à des dates intermédiaires facilitant parfois la détermination d'une occupation du sol,

- la BD-Topo pour préciser certaines limites entre deux occupations du sol différentes.

La construction par photo-interprétation d'une base de données d'occupation du sol demande d'y consacrer beaucoup de temps. Ce travail serait beaucoup trop long à réaliser pour la totalité de la superficie de la Communauté de communes du plateau de Gentioux (283 km²) et à deux dates. Ainsi, nous avons décidé de nous concentrer et de zoomer sur certains secteurs de la Communauté de communes. Pour choisir ces secteurs de zoom, nous avons mené une réflexion avec un groupe d'acteurs locaux au moment du lancement de la démarche participative.

Avant de lancer cette réflexion, plusieurs contraintes techniques ont été présentées au groupe. Nous avons estimé notre capacité (moyens et temps) à couvrir entre un cinquième et à un quart de la superficie de la Communauté de communes, c'est-à-dire entre 55 et 70 km². Pour des secteurs cohérents et comparables, nous avons également jugé important que la forme (carrée) et la surface soient identiques pour tous les secteurs de zoom. Après discussion, les acteurs ont ciblé trois secteurs. Leur localisation et une description sont présentées dans la partie Résultats.

4. Part des acteurs, part des chercheurs dans la production des résultats

La production des résultats est intégralement le fruit du travail de l'équipe de l'ENS Lyon.

En revanche, les acteurs (interlocuteurs PNR et élus du Plateau de Gentioux) ont contribué à définir le "cahier des charges" : nombre, superficie et localisation des secteurs de zoom. Enfin, si l'équipe de recherche a proposé une interprétation des résultats, cette interprétation a été discutée et affinée suite aux discussions avec les participants du groupe-projet.

D. La phase de consolidation du projet : enjeux et méthodologie

1. Principaux éléments pris en compte par l'équipe de recherche

- ✓ La fusion, prévue au 31/12/2013, entre la communauté de communes du plateau de Gentioux, et la communauté de communes Aubusson-Felletin : formation d'une communauté de communes élargie, baptisée "Creuse Grand Sud"
- ✓ Le processus de révision de la Charte forestière du PNR, entamé à l'automne 2013 et qui se poursuit sur le premier semestre 2014.
- ✓ L'affirmation par le groupe-projet, au cours des ateliers participatifs, d'une posture de recherche de l'intérêt commun
- ✓ La volonté affirmée des élus du territoire, de porter les analyses et le projet issus des ateliers
- ✓ L'absence de compétences en matière forestière au sein de la Communauté de communes du plateau de Gentioux
- ✓ La nécessité d'impliquer davantage certaines catégories d'acteurs (grands propriétaires forestiers)

2. Enjeux et objectifs de la phase de consolidation du projet

- ✓ Valider largement au plan local les analyses et propositions issues des ateliers, et assurer la continuité de l'implication des élus dans le contexte de la fusion des communautés de communes.
- ✓ Affiner le contenu du projet et rechercher les conditions et moyens de faisabilité
- ✓ Amorcer un dialogue avec les acteurs incontournables (grands acteurs de la filière et des institutions au niveau PNR et régional)
- ✓ Elaborer et proposer des outils pour le pilotage et le suivi du projet

3. Méthodologie

La phase de consolidation du projet se distingue des phases précédentes, en ce sens que ce sont désormais les élus et acteurs du territoire du plateau de Gentioux qui ont pris à leur compte la démarche et le projet. Le travail de l'équipe de recherche consiste désormais principalement à accompagner et conseiller les élus du territoire. Sur le plan méthodologique, cette étape de la recherche-action repose sur deux types d'action :

- L'élaboration d'une stratégie d'ensemble, discutée et validée par les élus du territoire. Cette stratégie comporte les étapes suivantes :
    - o Organisation d'une réunion dédiée aux propositions d'action (élus du territoire, représentants du groupe-projet, ouverture vers d'autres acteurs : PNR, EPL de Meymac-Neuvic...)
    - o Demande d'approbation des analyses et du projet par les élus du territoire, au cours du dernier Conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau de Gentioux
    - o Envoi par la nouvelle Communauté de communes (Creuse Grand Sud) d'un courrier au PNR, afin de faciliter la reconnaissance du projet à l'échelle PNR et sa prise en compte dans le cadre de la révision de la Charte forestière

  - Prises de contact auprès d'acteurs incontournables (Interprofession, Conseil régional...), en vue de faire reconnaître l'intérêt régional du projet porté par les élus.

- La facilitation de l'action des élus : aide à l'organisation de réunions (conseil dans le choix des participants, rédaction de compte-rendu), facilitation des contacts auprès d'acteurs institutionnels (Interprofession bois, PNR, CRPF, Conseil régional...).

4. Part des acteurs, part des chercheurs dans la production des résultats

A ce stade, de la même façon que pour les ateliers participatifs, la démarche est réellement le fruit d'une co-construction acteurs – chercheurs. Celle-ci a pris la forme d'échanges réguliers entre l'équipe de recherche et les élus du territoire les plus impliqués dans la démarche – ces échanges ayant conduit à l'élaboration de la stratégie présentée ci-dessus.

En revanche, la production des résultats est désormais principalement le fait des acteurs, dont l'implication est allée en se renforçant tout au long du processus.

- Le rôle de l'équipe de recherche est resté marginal dans l'animation de la réunion sur les propositions d'actions (très largement prise en charge par le président de la communauté de communes).
- La présentation du travail du groupe-projet en conseil communautaire, et la rédaction d'une motion entérinant l'approbation des élus, se sont faites en l'absence de l'équipe de recherche.

TROISIEME PARTIE : RESULTATS

I. Outils et processus en vue d'une prise en charge partagée de la qualité de la biodiversité dans un territoire : un état de l'art

A. Enseignements tirés de la bibliographie

Auteur principal : ***Laurent Simon***

Introduction : méthodologie utilisée

L'objectif de la tâche 1 consistait à bâtir un inventaire et une analyse critique des outils et des processus en vue d'une prise en charge partagée de la qualité de la biodiversité dans les territoires. Revue bibliographique, retours d'expérience, entretiens et partage d'expérience au sein de l'équipe devaient permettre ce premier diagnostic.

Une cinquantaine d'articles dans des revues francophones ont ainsi été analysés précisément. A cela s'ajoute le dépouillement à partir de 8 revues internationales indexées *(Journal of forestry research, Journal of forest research, Forestry, Forest policy and economics, Biological conservation, Conservation biology, Ecology and society, European journal of forest research*) des articles en langue anglaise les plus pertinents parus au cours des 5 dernières années. Au total ce sont 38 articles qui ont été sélectionnés car abordant la question de la participation des acteurs dans le domaine de la gestion de la biodiversité forestière, 33 d'entre eux ayant été analysés plus précisément car directement en lien avec la problématique du Projet OPTIQ.

Les principaux textes internationaux (CDB, UICN, convention d'Aarhus, MEA, sommets de Johannesburg et Nagoya…) et nationaux (SNB, Loi Barnier, Charte de l'environnement…) traitant de la biodiversité ont aussi fait l'objet d'une étude approfondie portant à la fois sur la définition donnée et les fondements de la participation des acteurs, sur les objectifs poursuivis, les processus proposés et les outils envisagés.

Plusieurs entretiens avec des chercheurs, gestionnaires et chargées de mission ont enfin permis d'affiner l'analyse.

Trois aspects essentiels ressortent de cet inventaire. Ils ont trait :

- Aux fondements même et aux objectifs poursuivis à travers la participation des acteurs aux processus de prise en charge de la biodiversité.
- Aux conditions nécessaires au bon déroulement du processus
- Aux outils disponibles pouvant être mobilisés au service du processus

1. Participation, concertation, prise en charge : des mots-valises pour masquer des approches très différentes

Qu'il s'agisse des grands textes internationaux ou nationaux ou des articles et rapports scientifiques tous s'accordent à considérer la participation comme une dimension indispensable de toute action en faveur de la biodiversité :

> « The participation of the public in environmental decision-making and management is increasingly seen as essential for the success of conservation initiatives. » Anke Fischer, Juliette C. Young, *Understanding mental constructs of biodiversity: Implications for biodiversity management and conservation,* Biological Conservation 136 (2007) 271–282

La nécessité d'une participation des acteurs aux processus de gestion-préservation de la biodiversité devient ainsi au cours des vingt dernières années une dimension majeure des textes internationaux. Réduite principalement à une simple information - sensibilisation dans le texte de la CDB de 1992 elle est envisagée en 1996 au congrès de l'UICN comme une dimension indispensable d'une action en faveur de la biodiversité, comme un gage d'une meilleure efficacité des actions entreprise. Elle devient même une nécessité dans la convention d'Aarhus de 1998. L'émergence de cette nécessité maintes fois réaffirmée reste toutefois très générale sans que soient vraiment définis les objectifs de la participation ni même ses modalités et le niveau d'implication souhaité. Ce flou masque difficilement une conception « utilitariste » de la participation. Dans les textes plus récents, et plus précis sur le sujet (MEA, Nagoya) transparait, derrière les affirmations de principe, une conception instrumentalisée de la participation. Dans le *Millenium Ecosystem Assessment* la participation prend place au chapitre des outils d'application comme le **moyen** d'une meilleure application des décisions prises au niveau international. Le Protocole de Nagoya enfin, s'il fait bien référence au partage des connaissances, aux droits des peuples autochtones, considère toutefois l'accord des acteurs locaux comme un facteur de bonne application des accords et non comme un processus de co-construction de ces accords. Le même niveau de généralité caractérise les textes nationaux. La charte de l'environnement (2004) fixe bien dans la constitution un droit à la participation mais sans plus de précision sur son contenu. La Stratégie Nationale pour la Biodiversité (2011) n'échappe guère à cette logique. Plus précise, évoquant les sciences participatives et la nécessaire mobilisation de la société en faveur de la biodiversité, elle ne définit ni le cadre ni le périmètre pertinent de la participation. Référence obligée mais au final jamais vraiment explicitée, ni dans ses objectifs ni dans son contenu, la participation fait ainsi figure dans les textes officiels de véritable boite noire laissant ouvert la porte à bien des interprétations.

Ce flou des textes n'a pas empêché que se mettent en places des expériences participatives très riches autour de la question de la biodiversité. On peut citer le cas du programme MAB et des évolutions constatées sur les réserves de biosphère qui en dépendent. Comme le dit C. Cibien (2006) « En une trentaine d'années, les réserves de biosphère, de réserves biologiques et de zones ateliers imaginées par des scientifiques pour des recherches à long terme sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, sont aussi devenues des outils complexes de gestion intégrée et d'aménagement du territoire, au service des populations locales ». Jean-Eudes Beuret (1999) évoque également les nombreuses « initiatives locales de concertation associant des agriculteurs et/ou usagers autour de la gestion de l'espace rural : il s'agit d'une coordination de proximité.

Ce flou autour de la notion explique la grande diversité des expériences menées avec un souci d'impliquer les acteurs locaux. La synthèse de Reed (2004) considère ainsi, sur le modèle proposé par Arnstein (1969), un « continuum » d'implication croissante allant de la simple information des citoyens (également considérée comme « manipulation ») au contrôle citoyen qui requiert un engagement actif. Dans le même esprit Bigg's (1989) avait introduit les distinctions suivantes concernant les relations entre acteurs au sein d'un processus participatif allant de la simple

consultation (« consultative ») à la collégialité (« collegiate ») en passant par le contrat et la collaboration. Plus récemment Lawrence (2006) introduit l'idée selon laquelle le niveau de plus élevé de l'échelle de participation devait conduire à une transformation des sociétés impliquées dans le sens d'un « empowerment », d'une capacité plus grande d'agir sur leur environnement. Les travaux des dernières années insistent tout particulièrement sur cette dimension qui suppose la recherche d'un consensus « a condition in which alla participants can live with the result » (Warner, 1997).

L'intérêt des démarches participatives menées dans un souci d' « empowerment » réside à la fois dans une meilleure acceptation des décisions, dans la compréhension par les divers acteurs de la complexité des liens biodiversité-société (Richards, 2004) et dans l'acquisition par les acteurs de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences. L'un des principaux bénéfices évoqué par Reed (2004) tient à la capacité accrue des acteurs à surmonter leurs différents et à trouver à l'avenir les voies d'une action partagée : « capacity to transform adversarial relationships and find new ways for participants to work together » (Stringer et al, 2006). Dans leur article de 2001 intitulé « Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire ? » [5], D'Aquino & Seck, 2001 posent la question des limites des approches participatives. Ils suggèrent d'innover pour éviter les « erreurs technicistes et localistes de la planification locale participative et les approches descendantes et administratives de la décentralisation actuelle». Ils expliquent qu'il faut arrêter de penser que les acteurs locaux ont besoin qu'on leur fournisse directement une analyse de la situation de leur territoire, mais qu'il serait préférable de les accompagner dans l'amélioration de leurs « capacités » à faire eux-mêmes cette analyse. Autrement dit, « donner aux acteurs les moyens de parcourir eux-mêmes collectivement tout le processus intellectuel et pratique de gestion locale qui aboutit à ce besoin d'analyse et de planification ».

Certains auteurs soulignent cependant les risques inhérents aux démarches participatives : celui de renforcer le pouvoir de certains groupes d'acteurs dynamiques aux dépens de groupes minoritaires (D'Aquino, 2002), l'insuffisance d'expertise sur des sujets parfois très techniques… De tels risques doivent être et peuvent être minimisés par la présence d'un facilitateur-médiateur capable de maintenir l'équité entre acteurs et capable de maintenir le débat dans le cadre commun fixé au départ. L'une des clés de réussite des entreprises fondées sur la participation consiste justement à l'envisager comme un processus répondant à des objectifs fixés en commun. C'est ainsi le point de vue de Chauvin et Landman (2009) qui s'interrogent sur l'objectif du Grenelle de concilier une augmentation de la production forestière française avec une préservation accrue de la biodiversité. Ils expliquent que cela revient à concilier les deux stratégies possibles de gestion forestière que sont la stratégie agronomique axée sur la productivité, et la stratégie écosystémique et résiliente privilégiant le stockage sur pied et le bois d'œuvre de qualité. Comment arriver à cette conciliation ? Leur réponse : « A l'échelle d'un territoire, la recherche d'une solution optimale devient vite illusoire. Une démarche pragmatique d'amélioration continue sera plus pertinente. Plutôt que de trouver la solution optimale, il s'agit de construire un itinéraire de gestion acceptable et viable », de mettre en place une « gestion adaptative ». L'important en définitive n'est pas seulement de trouver des solutions collectives pour le court et le moyen terme mais plus encore d'établir « un processus permanent de dialogue » (Douillet R., Barret Y. 2003) qui permettent de réajuster régulièrement ces solutions.

Il s'agit selon D'Aquino de construire une démarche opérationnelle qui facilite un processus collectif de prise en charge efficace et démocratique des territoires. Sa conception repose sur trois moments essentiels. Le premier concerne la formalisation d'un processus, et de l'appui qu'il nécessite : c'est l'appropriation territoriale, définie comme politique, institutionnelle et identitaire. Le second formalise l'appui à un apprentissage croissant par chaque acteur de son nouveau rôle dans un processus de négociation concertée et continu sur le territoire : c'est la Planification Territoriale Ascendante. Enfin, le dernier élément concerne l'élaboration d'outils dont l'enjeu est de libérer la prise de décision collective au lieu de la guider : c'est la démarche d'accompagnement à la gestion décentralisée de territoire.

2. Conditions de réussite d'un processus en vue d'une prise en charge partagée de la qualité de la biodiversité dans les territoires

Si l'accord se fait de plus en plus large autour de l'intérêt d'associer les parties prenantes au processus de participation (conçu comme une construction en commun), peu d'auteurs abordent concrètement la question des conditions et moyens d'une participation optimale et durable des acteurs. Plusieurs questions sont relatives à cela : avec quels acteurs agir pour que ça « marche » et que ça dure ? Comment « toucher » le public souhaité (comment faire pour que ce ne soient pas toujours les mêmes qui viennent aux réunions ? Comment faire que des gestionnaires / professionnels trouvent le temps de s'investir ? Qui est susceptible de participer à un travail fait sur Internet ? Quelles conséquences de cela ?) **Si certains auteurs mettent en évidence l'importance de la disponibilité des acteurs pour un travail efficace, ils ne précisent pas les conditions et moyens de cette disponibilité.** Certains éléments peuvent contrarier le processus souhaité. Lagabrielle et al (2006) soulignent ainsi, à partir d'une démarche entreprise à La Réunion les obstacles que peuvent constituer « la faible légitimité du porteur de processus, la faible disponibilité des acteurs, la lenteur du processus, le refus de participation de certains acteurs clés et l'absence de garanties quant à l'émergence de solutions concrètes. » Pour pallier ces limites, les auteurs préconisent de « définir une stratégie de mobilisation des acteurs » et de choisir « une « structure porteuse du processus participatif […] dont la légitimité est reconnue par l'ensemble des acteurs. »

A travers la littérature scientifique étudiée ce sont un certain nombre de conditions qui paraissent indispensables au bon déroulement du processus. Reprenant les travaux de Reed (2008) complétés par des références plus récentes on peut considérer les points suivants :

- La participation des parties prenantes doit être soutenue par une philosophie qui prône la responsabilisation, l'équité, la confiance et l'acquisition de connaissances par les acteurs. Prell et al (2007) travaillant avec des acteurs aux niveaux de connaissances très hétérogènes ont ainsi eu recours aux visites de terrain et à l'entrée paysage plutôt qu'à des réunions nécessitant une bonne maitrise de l'écrit. Cette démarche d'équité entre partie-prenante est parfois longue ("Although this may take many years » Reed, 2004) elle est indispensable et peut être « optimisée » avec des outils appropriés.
- Partout où c'est possible la participation des acteurs locaux doit être envisagée le plus tôt possible. Cet engagement précoce des acteurs peut résulter d'une réaction à un problème vécu ou/et d'une incitation extérieure Les acteurs sont d'autant plus réactifs qu'ils ont eux-mêmes participé à l'élaboration des objectifs.
  - ✓ Intervention dès la phase de diagnostic pour parvenir à un diagnostic partagé : définition de la biodiversité, des acteurs impliqués, des relations entre acteurs… Le diagnostic n'est ainsi pas conçu comme une démarche technique mais comme un processus de mobilisation des acteurs destiné à faire émerger des aspirations communes, des objectifs à atteindre, une stratégie et des règles communes. D'Aquino et Seck (2001) précisent ainsi que « l'étape initiale importante est de créer un environnement local favorable, pour que les acteurs locaux puissent exprimer leurs compétences et peser sur le processus de développement ».
  - ✓ S'agissant ici du problème spécifique de la biodiversité, Il est reconnu que la biodiversité présente un caractère « insaisissable » (Laganier et Simon, 2012, Arnould, 2006), dans le sens où il n'existe pas d'indicateur générique de la biodiversité (comme il existe la tonne de CO_2 pour le changement climatique) et où la biodiversité renvoie inévitablement à la complexité et au caractère multi-acteurs des projets ou problèmes. Il en résulte que la biodiversité est à gérer au « cas par cas », et qu'il est nécessaire de tenir compte de toutes les « expertises », au sens classique

du terme (scientifiques, cartographes, paysagistes, etc.) et au sens de la connaissance d'acteurs pouvant ne pas être des spécialistes de la biodiversité (élus locaux, citoyens, associations locales, etc.). Il semble ressortir des articles lus que cette émergence d'une représentation qui tienne compte des spécificités du territoire et des « expertises » des uns et des autres se fait naturellement lorsque l'on réunit les acteurs et qu'on les accompagne pour définir ensemble les objectifs à atteindre (co-planification, approches participatives, etc.).

- ✓ L'engagement

- ❖ L'identification des acteurs repose à la fois sur une analyse du territoire ET sur un processus itératif dans lequel les acteurs peuvent être associés en cours de processus à un moment où la pertinence de leur intervention est manifestée par les autres acteurs
- ❖ Les objectifs clairs du processus participatifs doivent être énoncés dès le départ
- ❖ Il faut adapter les outils aux capacités des acteurs (ce qui suppose qu'ils ne soient pas définis préalablement et qu'ils soient éventuellement évolutifs)
- ❖ L'importance de l'expérience de facilitation et comme le souligne Reed ce sont parfois les méthodes les plus simples (groupes de discussions informels par exemple) qui demandent le plus haut niveau de compétences)
- ❖ Les savoirs locaux doivent être intégrés mais aussi questionnés ; aboutir à des savoirs hybridés, renforcer les capacités des acteurs à utiliser et manipuler les outils proposés. Ces savoirs locaux sont aussi à resituer dans une histoire
- ❖ La participation doit être institutionnalisée : il faut une structure de participation

Le bon déroulement du processus suppose une démarche d'amélioration continue, validation des résultats à chaque étape

3. les outils au service du processus

- ✓ Les outils mentionnés dans la bibliographie
  - Paysage
  - Visualisation
  - Outils réglementaires
  - Outils d'animation
  - Outils d'inventaire
  - Outils de définition
  - Les visites de terrain
- ✓ Idées récurrentes
  - Les outils cartes et paysages permettent une projection dans le temps (passé et futur), et donc de faire de la prospective, support à l'élaboration de programmes d'actions
  - Deux possibilités pour établir une prospective : décliner localement des prospectives globales ou créer des scénarios locaux propres issus de choix politiques dans un contexte donné
  - Pas grand-chose dans les articles lus sur les conditions d'un suivi efficace des actions menées et organisations mises en place (mais je n'ai pas encore fait de bibliographie spécifique sur ce sujet). Certains auteurs précisent seulement que c'est rare.
  - Difficulté à se représenter la biodiversité et absence d'un indicateur générique (comme la tonne de CO_2 pour le changement climatique)
  - Le développement des nouvelles technologies offre la possibilité de mobiliser de nouveaux outils (plus efficaces, moins coûteux, plus rapides, plus participatifs)
  - Beaucoup d'avantages aux démarches paysagères (en terme d'outils disponibles et d'adhésion des acteurs à l'approche

- Intérêt particulier pour l'Indice de Biodiversité Potentielle
- Intérêt particulier pour l'expérience d'Yves Michelin (appareils photos jetables) → l'application semble possible à notre problématique
- Il est recommandé, au cours d'un processus, à ne pas utiliser un « jargon scientifique ou technique » difficile d'accès aux acteurs
- Remarque, dans l'utilisation des outils : tous les acteurs n'ont pas nécessairement besoin d'un même degré de précision, ni de voir apparaître les mêmes entités (sur une carte par exemple)
- La gestion de la biodiversité en forêt se raisonne à différentes échelles = parcelle, massif, bassin d'approvisionnement
- La démarche de modélisation d'accompagnement (SMA / ComMod) est souvent préconisée
- Il est recommandé de diversifier les modes de représentation utilisés, pour ne pas favoriser un type de lecture plutôt qu'un autre, et donc la mobilisation d'un type d'acteurs plutôt qu'un autre.

B. Une boîte à outils pour la construction d'un projet partagé de prise en charge de la biodiversité

Auteur principal : ***Martin Vigan***

L'analyse bibliographique révèle un très grand nombre d'outils participatifs permettant de construire un projet en impliquant les acteurs concernés. Pour tenter d'aider au choix d'outils, des ouvrages en recensent plusieurs et proposent pour chacun une description et des conseils pour réfléchir leur mise en œuvre (Slocum et al., 2005 ; Labuset-Diot, 2013). Cependant, plusieurs outils sont souvent nécessaires au cours d'une démarche participative. Or, ces ouvrages ne présentent pas de façon d'effectuer une sélection de plusieurs outils appropriés et complémentaires. Nous avons alors cherché à construire une méthode pour nous repérer dans la panoplie des outils mobilisables et pour choisir ceux à mettre en œuvre dans le cadre du projet OPTIQ-Biodiversité.

Pour construire la méthode, nous avons tout d'abord ciblé les outils participatifs permettant de traiter du sujet de la biodiversité. Pour cela, nous avons considéré des outils pour lesquels une utilisation dans le cadre d'un projet sur la biodiversité avait déjà été expérimentée et est recommandée. Nous avons aussi pris en compte quelques outils généralistes ou qui ne présentent pas de limite à être utilisés pour aborder la biodiversité. Le tableau ci-dessous présente la quinzaine d'outils participatifs retenus.

Figure 13 : Description succincte des outils retenus et indication pour une application au sujet de la biodiversité

	Outil	Description	Indication pour la biodiversité (selon la littérature)
1	**Entretien**	Audition individuelle d'une personne sur un sujet donné. Plusieurs types existent : les entretiens libres (l'enquêteur ne dirige pas les discussions selon un cadre préétabli), les entretiens semi-directifs (l'enquêteur conduit les discussions en se rapportant à un guide d'entretien préétabli et identique pour tous les entretiens) et les entretiens directifs (échanges centrés sur un questionnaire constitué surtout de questions fermées).	compatible

2	**Audit patrimonial**	Entretien semi-directif d'expertise sur un sujet donné suivant une grille d'analyse stratégique (la grille IDPA en quatre registres : i) identification de la situation, des acteurs et des problèmes, ii) diagnostic de l'action engagée, ii) prospective des problèmes et des réponses, iv) propositions d'actions).	recommandé
3	**Photo-questionnaire**	Questionnaire sur un sujet donné auquel la personne enquêtée doit répondre en choisissant pour chaque question une des photographies proposées lui paraissant illustrer le mieux la réponse.	recommandé
4	**Carte mentale**	Représentation libre (mots, dessins…) d'un sujet donné par la personne enquêtée.	recommandé
5	**Schéma d'acteurs**	Schématisation par la personne enquêtée des relations entre acteurs d'un système ou d'un sujet donné. Cette construction codifiée permet l'agrégation des schémas élaborés par tous les enquêtés.	compatible
6	**Diagramme de Venn**	Schématisation par la personne enquêtée des relations entre différents éléments d'un système donné (par exemple des acteurs et des ressources d'un territoire). Cette construction codifiée permet l'agrégation des diagrammes élaborés par tous les acteurs.	compatible
7	**Zonage à dire d'acteur** (ZADA)	Localisation géographique d'éléments d'un système spatial identifiés par la personne enquêtée. Cette construction codifiée permet l'agrégation des ZADA élaborés par tous les acteurs.	recommandé
8	**Méthode de l'appareil photo jetable**	Photographie par un acteur d'éléments lui paraissant illustrer un sujet donné. Les photographies faites par les différents acteurs peuvent ensuite être comparées.	recommandé
9	**Rétrospective**	Détermination des états et évolutions passés d'un système pour expliquer son état présent.	recommandé
10	**Matrice AFOM (ou SWOT)**	Détermination et organisation par la personne enquêtée des éléments constituant des atouts, des faiblesses, des opportunités ou des menaces (AFOM) pour un système. Cette construction codifiée permet l'agrégation des matrices élaborées par tous les enquêtés.	recommandé
11	**Système multi-agents** (SMA) **Jeu de rôles, jeu d'acteurs, jeu de territoire**	Modèle d'un système permettant à un groupe de personnes de simuler des fonctionnements de ce système en faisant varier les décisions possibles ou les règles de décision du modèle.	recommandé
12	**Cartographie de l'occupation du sol**	Détermination de la composition spatiale d'un territoire et analyse de l'état et des évolutions de ce territoire. Cette analyse permet de repérer des changements et de concevoir des moyens pour les accompagner, les limiter ou les inverser.	recommandé
13	**Prospective**	Construction de scénarios d'évolutions possibles d'un système.	recommandé
14	**Approche paysagère**	Considération des paysages à la fois comme résultantes du fonctionnement en cours et passé d'un territoire et comme objectifs à atteindre. Cette approche permet à un groupe de personnes de réfléchir aux moyens pour atteindre ces objectifs.	recommandé

15	**Méthode ARDI** (acteurs, ressources, dynamiques, interactions)	Construction par un groupe de personnes du fonctionnement d'un système (sur un territoire) en explicitant les acteurs, les ressources, les dynamiques et les interactions présentes. Cette construction permet une réflexion sur des changements possibles de fonctionnements du système.	recommandé
16	**Carte heuristique** (brainstorming + mind-mapping, méthode des post-it)	Organisation des éléments de réflexion par un groupe de personnes sur un sujet donné. La carte obtenue permet d'imaginer des pistes d'actions.	compatible

Pour construire un projet de prise en charge de la biodiversité, nous avons considéré une démarche participative en trois phases. Une première phase d'identification de la situation sert à comprendre le contexte, les enjeux, les acteurs et leurs motivations… en lien avec la biodiversité sur le territoire. La deuxième phase vise à croiser les différentes représentations d'acteurs. L'objectif de ce croisement n'est pas d'arriver à une même vision de la situation, mais de former une base permettant de situer les éléments identifiés par tous les acteurs dans le fonctionnement du territoire et de montrer les différentes visions existantes. Cette base est alors favorable à la discussion et à la mise en exergue des points d'accord entre acteurs. Ceci permet alors de développer la troisième phase consistant à la réflexion et à la construction d'un projet d'actions partagées.

Ces trois phases forment le cadre de la mise en œuvre de la démarche comme l'illustre la figure ci-dessous.

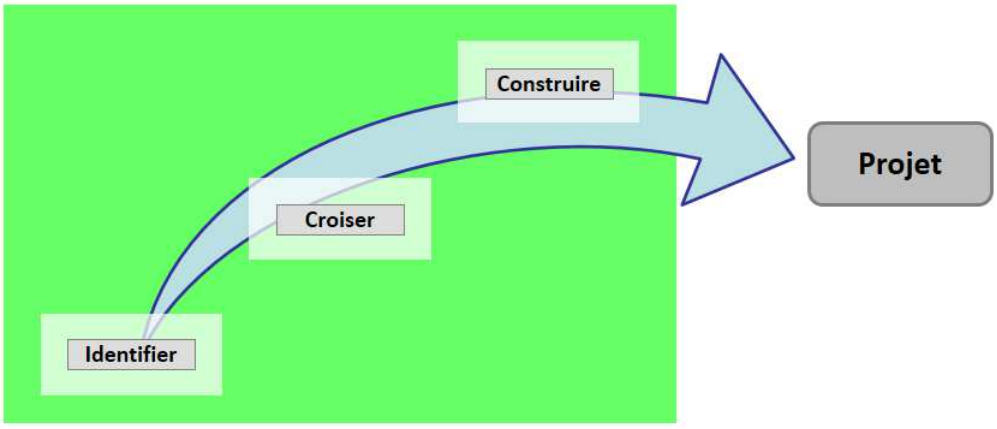

Figure 14 : Les trois phases de la démarche participative à mettre en œuvre pour la construction du projet de prise en charge de la biodiversité

Cette construction en trois phases de la démarche a servi de cadre d'analyse et chaque outil sélectionné a été resitué. Ce travail a permis de distinguer quatre grands types d'outils (voir la figure ci-dessous) :
- le type des "pelles", qui servent à creuser, à identifier la situation (contexte, enjeux, acteurs, motivations),
- le type des "nivelles", qui permettent de mettre au même niveau et de croiser les diverses représentations de la situation,
- le type des "truelles", qui façonnent des pistes d'actions partagées en croisant et en discutant ces différentes représentations,
- le type des "écuelles", qui mélangent les capacités des trois autres types d'outils et aboutissent également à la construction de pistes d'actions partagées.

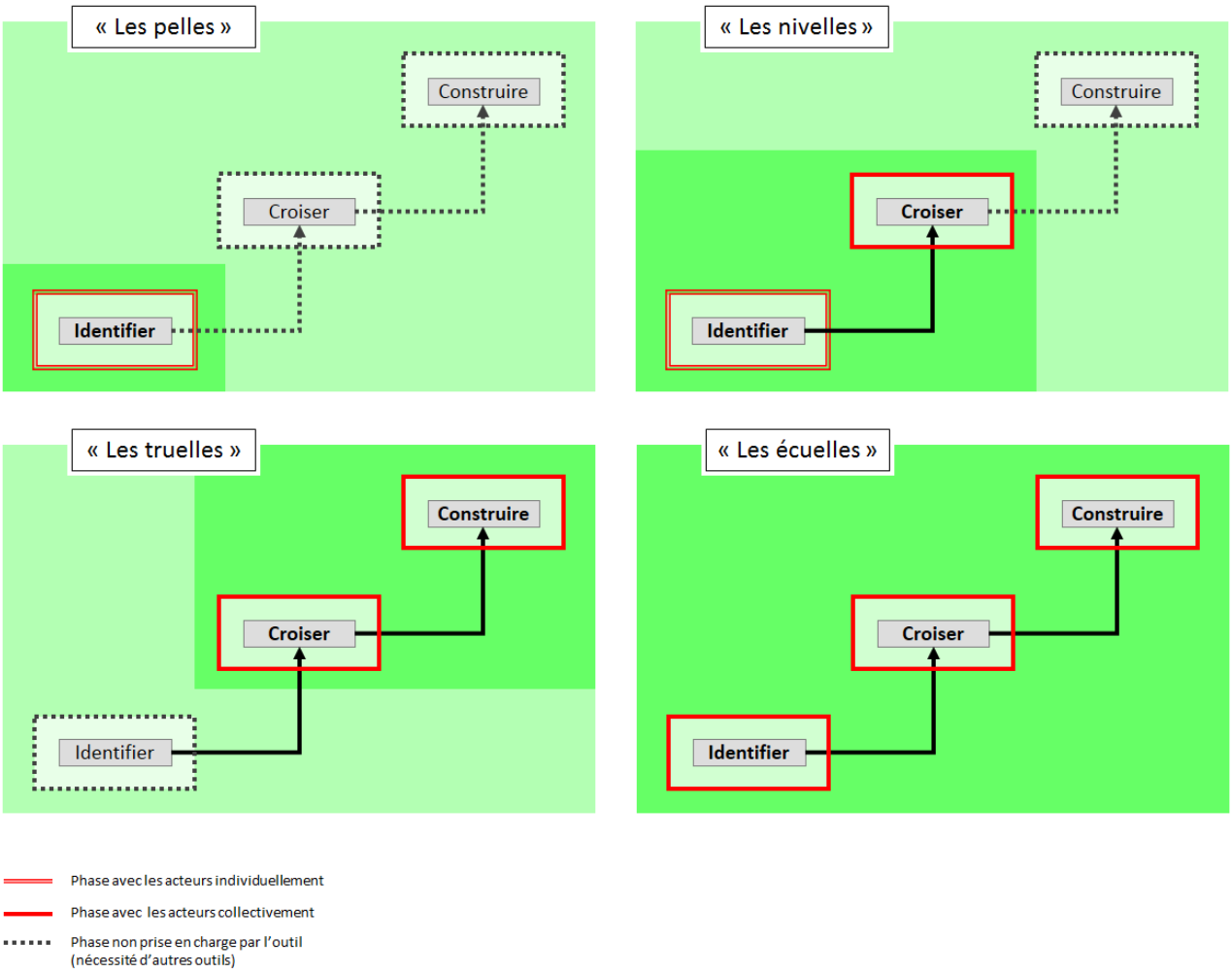

Figure 15 : Les quatre grands types d'outils distingués grâce au cadre d'analyse

Le tableau ci-dessous présente la répartition des seize outils analysés. Chaque outil a des caractéristiques propres. Il est toutefois possible d'étudier leurs de atouts et limites par type.

Le type des "pelles" est un ensemble d'outils servant à identifier une situation en s'entretenant avec les acteurs. La rencontre se faisant généralement avec les acteurs individuellement, les conditions sont favorables pour une expression libérée. Concernant la biodiversité, ce point est important car ce sujet revêt de multiples perceptions très différentes selon les acteurs et qu'il n'est pas toujours aisé d'exprimer en groupe. En termes de moyens, les outils de ce type nécessitent souvent beaucoup de temps, entre la préparation des rencontres, les déplacements et l'analyse des propos recueillis.

Le type des "nivelles" est constitué d'outils qui permettent d'identifier une situation en captant les représentations des acteurs. Pour les mêmes raisons que celles évoquées juste avant, les acteurs livrent souvent individuellement leurs représentations. Ces outils comportent donc aussi un temps important consacrer aux rencontres des acteurs. Les représentations sont construites de façon relativement codifiée. Elles sont donc facilement superposables et permettent une mise en forme pratique pour effectuer la confrontation de ces représentations avec les acteurs réunis. Ces outils aident ainsi au dialogue entre les acteurs.

Figure 16 : Les outils retenus selon leur type défini grâce au cadre d'analyse

"Les pelles"	"Les nivelles"
✓ Entretien individuel ✓ Audit patrimonial ✓ Photo-questionnaire ✓ Carte mentale	✓ Zonage à dire d'acteur (ZADA) ✓ Schéma d'acteurs ✓ Diagramme de Venn ✓ Matrice AFOM ✓ Rétrospective ✓ Méthode de l'appareil photo jetable
"Les truelles"	**"Les écuelles"**
✓ Systèmes multi-agents et jeux de rôles, d'acteurs ou de territoire ✓ Cartographie de l'occupation du sol ✓ Prospective	✓ Méthode ARDI ✓ Carte heuristique ✓ Approche paysage

Les outils du type "truelles" nécessitent une connaissance de la situation pour pouvoir être mis en œuvre. Pour obtenir ces connaissances, il faut recourir à d'autres outils, appartenant au premier type par exemple. L'organisation de ces connaissances en un moyen pour comparer les différentes représentations des acteurs demande généralement un travail préalable conséquent. Mais ce travail, lorsqu'il est réalisé au plus près des considérations importantes pour les acteurs, aboutit à des outils intéressants pour la facilitation de la démarche et à la construction d'un projet partagé.

Enfin, le type des "écuelles" regroupent des outils prenant en charge les trois phases de la démarche de manière participative et collective. Ils demandent d'importantes compétences pour animer et faciliter le travail de groupe. Ces outils permettent un apprentissage collectif favorable à la constitution d'un groupe d'acteurs porteur du projet en construction.

Ces types d'outils sont complémentaires. Nous supposons alors que le choix d'outils de types différents améliore l'efficacité de la démarche mise en œuvre. Durant le projet, trois outils ont été appliqués : la réalisation d'entretiens (type des "pelles") pour initier la démarche, la cartographie de l'occupation du sol (types des "truelles") et la carte heuristique (méthode des post-it) (types des "écuelles") pour accompagner le groupe-projet.

II. Forêts, biodiversité et société : une relecture stratégique du contexte du plateau de Millevaches

Auteurs principaux : ***Marc Valenzisi*** *et* ***Hervé Brédif***

En dépit de l'abondance d'études portant sur le plateau de Millevaches et ses forêts, nous ne disposions pas, au début du projet, d'une grille de lecture du contexte du plateau de Millevaches permettant d'appréhender de manière globale la question des liens forêt biodiversité territoire. L'analyse que nous présentons ici constitue donc, non pas un point de départ de la recherche-action, mais un de ses résultats. ***Cette relecture du contexte est le fruit d'une élaboration progressive ; elle s'est construite en mobilisant et en croisant de multiples sources*** *: études historiques et monographies, textes de référence (Charte du PNR, Charte forestière…), résultats des entretiens de la phase d'exploration, analyses issues des ateliers participatifs sur la communauté de communes du Plateau de Gentioux.*

Dans la première partie (FORÊTS ET SOCIETE), après avoir brossé à grands traits les spécificités de la dynamique sociétale du plateau de Millevaches d'une part, et de la dynamique forestière d'autre part, nous examinerons comment ces deux dynamiques interagissent depuis les années 1950. Nous verrons d'abord comment ces interactions se structurent autour de quelques grandes thématiques (forêt / agriculture, forêt / économie, forêt / espaces naturels, forêt / paysages), puis nous tenterons de montrer comment ces interactions ont évolué, en repérant quelques grandes étapes : des tensions et conflits locaux dans les années 1950 à l'émergence récente d'une contestation radicalisée.

Dans la seconde partie (FORÊTS ET BIODIVERSITE), nous verrons que la question des liens forêt biodiversité est rarement posée en tant que telle sur le plateau de Millevaches : en effet, la forêt est souvent peu présente dans les approches centrées sur la biodiversité – et vice-versa. Nous listerons et dresserons un rapide bilan des actions entreprises en faveur de la biodiversité.

Nous récapitulerons en conclusion, dans la perspective d'un processus de prise en charge de la biodiversité, l'ensemble des contraintes et difficultés que ce contexte singulier engendre.

FORETS ET SOCIETE

A. Spécificités des dynamiques sociétale et forestière sur le plateau de Millevaches

1. La dynamique sociétale : une société rurale en recomposition, relevant le défi de « vivre sur le plateau »

« La population avait faim et froid au début du dix-neuvième siècle. On peut estimer, en s'appuyant sur les données que nous avons recueillies, que la ration alimentaire était d'un kilo de pain par personne et par jour, en année moyenne. » (CRPF, 2005).

Des nombreuses études consacrées au plateau de Millevaches, nous pouvons retenir une idée récurrente : la vie sur ce plateau est depuis longtemps vouée à la rudesse et à la pauvreté (Bouet, 1979 ; Périgord, 1993). Ainsi le géographe Michel Périgord relève-t-il la connotation extrêmement péjorative attachée au terme « montagne » – qu'on retrouve dans des toponymes tels que Faux-la-Montagne ou dans l'expression « montagne limousine » : ce terme est en effet associé à l'idée de misère radicale. La précarité de l'implantation humaine sur le plateau de Millevaches, dont

l'étymologie elle-même porterait témoignage (Millevaches : « lieu vide, désolé »)[10], est donc l'une des données constitutives de l'identité de la société locale.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le plateau de Millevaches est un territoire exsangue, vidé par plus d'un demi-siècle d'hémorragie démographique continue[11]. Si l'exode se poursuit et marque même une accélération dans l'immédiat après-guerre, des phénomènes nouveaux contribuent à changer la donne à partir des années 1960. En premier lieu, le pays s'enrichit de l'installation de nouveaux arrivants, d'origine française ou étrangère, porteurs de projets agricoles ou autres. Puis, un autre mouvement s'amorce, celui du retour de natifs du pays ayant effectué l'essentiel de leur carrière professionnelle hors de la région.

Ces mouvements vont aller en s'amplifiant, encouragés par des politiques volontaristes d'accueil des nouveaux arrivants, et de soutien à leurs projets d'activités[12]. Politiques couronnées de succès, puisque le solde migratoire est devenu positif sur le plateau de Millevaches à partir des années 80[13].

Or les néo-arrivants apportent au territoire leurs motivations, leur énergie et leurs projets. Le phénomène de recomposition sociale (Richard et Dellier, 2011) modifie en profondeur le tissu social du plateau de Millevaches, et la façon dont la société locale se projette dans l'avenir. En effet, selon la formule de Richard et Dellier, « les migrants font de Millevaches ce pourquoi ils s'y sont installés »[14] (p72). Le plateau de Millevaches se caractérise aujourd'hui par un remarquable développement du secteur de l'économie sociale et solidaire, par l'exceptionnel dynamisme associatif et militant de sa population (Vaillant, 2012), ainsi que par une sensibilité et une implication élevées des habitants au sujet des aspects environnementaux.

Après avoir traversé une phase critique, la société du plateau de Millevaches semble ainsi depuis quelques décennies reprendre confiance dans son propre avenir. En 2004, après plus de vingt années de discussion, la création du Parc Naturel Régional de Millevaches apporte une visibilité nouvelle au projet du territoire et à son identité. Pour autant, la précarité de l'implantation humaine demeure une donnée majeure (voir encadré ci-dessous). Ainsi la Charte du PNR revendique-t-elle dès les premières lignes de son préambule la "conscience d'appartenir à une entité géographique économiquement et socialement fragile".

Encadré : Le spectre de la « mort du territoire »

Sur l'ensemble du territoire du PNR, la densité de la population ne dépasse pas 18 habitants au km² (recensement 2009). Dans certaines communes, ce taux ne dépasse pas 3 % (2,4 % à Grandsaigne, 2,6 % à Bonnefond et l'Église-aux-Bois, 2,9 % à Saint-Merd-les-Oussines). D'après la typologie communale élaborée et employée par l'INSEE, 74 % des communes du plateau sont qualifiées de « communes isolées hors d'influence des pôles » (20 % à l'échelle nationale), à savoir des communes rurales ne subissant pas de manière significative l'influence économique et démographique des pôles urbains.

En dépit d'un solde migratoire devenu positif, le taux de mortalité très élevé (15,2‰, supérieur de plus de 6 points à la moyenne nationale et de 3 points à la moyenne du Limousin), le taux de natalité faible (7,8 ‰ en 2010, contre 9,8 ‰ à l'échelle régionale) et le vieillissement continuel de la population contribuent à faire du

[10] Selon Albert Dauzat, le mot serait formé sur le phonème gaulois, *melo*, signifiant " lieu élevé" et sur l'adjectif latin *vacua* (vide, abandonné).

[11] L'émigration se développe au dix-neuvième siècle : temporaire d'abord, elle tend à devenir définitive avec l'arrivée du chemin de fer. Le recul définitif a commencé en fait à la fin du dix-neuvième siècle, donc avant la première guerre mondiale.

[12] On peut citer à titre d'exemple le Réseau d'acteurs de la Montagne limousine. Une présentation consultable sur http://www.installation-campagne.fr/medias/cdr/reseau%20_dacteurs_de_la_montagne_limousine.pdf

[13] Sur le plateau de Gentioux, le solde migratoire n'est devenu positif que depuis les années 90, mais a connu une progression spectaculaire depuis (voir données en annexes).

[14] Une enquête auprès des néo-arrivants a mis en lumière les motivations ayant présidé au choix de s'installer sur le plateau de Millevaches *: « cadre de vie », « proximité de la nature », « espace, calme, tranquillité » et « fuir la ville »* constituent les occurrences les plus représentées*. (Richard et Dellier, p35 et suivantes)*

plateau de Millevaches un secteur à la démographie moribonde.

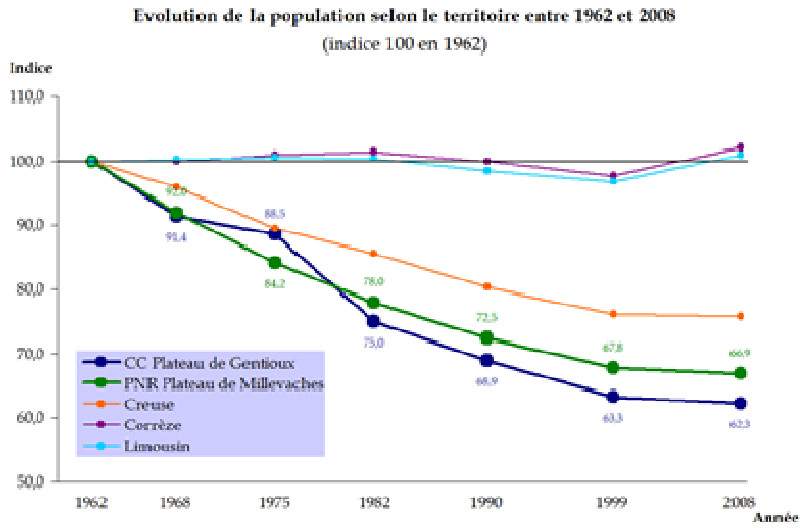

Comme on le voit sur le graphique ci-dessus, à l'échelle du PNR, la diminution de la population a été de près de 1/3 en environ 45 ans (-33,1%). Ce chiffre s'élève à -37,7% sur la communauté de communes du Plateau de Gentioux, qui a servi de terrain d'expérimentation pour le projet Optiq-biodiversité. Cette évolution laisse planer le spectre de la mort pure et simple du territoire – une menace qui n'est aujourd'hui pas écartée dans la partie centrale du plateau (Charte du PNR, 2004)

1. La dynamique forestière du plateau : de la forêt « acte de désespoir de l'agriculture » au « grenier à bois » du Limousin

"Notre forêt est née du désespoir, elle est née de la pauvreté de l'agriculture particulièrement sur le Plateau de Millevaches …. Au début on a planté sans trop savoir ce que l'on faisait … et aujourd'hui, dans le territoire du PNR, nous avons une forêt intéressante avec 24 millions de m3 de capitalisation sur pied …"[15].

Ces propos, tenus par un représentant des propriétaires du plateau de Millevaches, résument de façon lapidaire l'histoire du boisement du plateau de la fin du XIX° siècle à nos jours. Essentiellement tourné vers l'élevage ovin au XIX^{e} siècle, le plateau de Millevaches est devenu en quelques décennies un territoire à dominante forestière, au rythme des boisements, volontaires ou spontanés, des terres abandonnées par l'agriculture (Bouet, 1979). Si les prémices du boisement s'observent dès la fin du XIX° siècle, le mouvement s'amplifie dans l'entre-deux-guerres, et plus encore à partir des années 1950.

A cette époque, l'exode rural est important et des fermes entières ne trouvent plus de cultivateurs pour les mettre en valeur. De plus, la France a besoin de bois pour la reconstruction et pour la pâte à papier ; le boisement en résineux se développe sous l'impulsion du Fonds Forestier National, créé en 1946. Dans le même temps, la forêt s'accroît de façon équivalente par des accrus feuillus sur des terrains vacants. A l'échelle du plateau de Millevaches, la surface forestière a été multipliée par sept en moyenne, voire plus sur certaines communes (source CRPF). Elle représente aujourd'hui près de 150.000 ha sur le territoire du PNR.

[15] Christian Beynel, Vice-Président du Conseil de Valorisation du PNR, Président du GDF Millevaches (citation extraite de l'article « Le poids de l'Histoire dans le développement forestier : l'exemple de la Montagne Limousine » - consulté sur le site du CRPF Limousin : http://www.crpf-limousin.com/france/crpf-limousin,pnr-millevaches,renaissance-forestiere,-montagne-limousine-209.htm, le 7/02/2014)

Figure 17 : Taux de boisement par commune en Limousin, dans le PNR de Millevaches en Limousin et sur la Communauté de communes du plateau de Gentioux

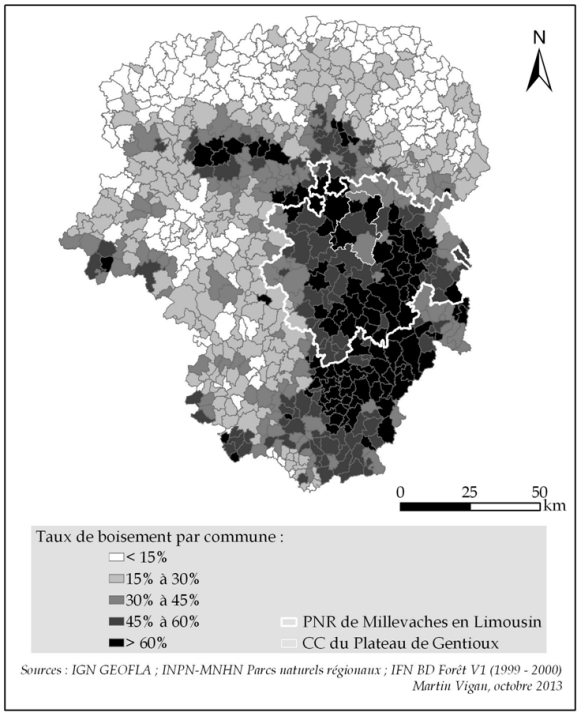

Classe de surface (ha)	Nb d'unités communales de propriétés	% de propriétaires
< 1 ha	7412	35,2
1 à 4 ha	6478	32,0
4 à 10 ha	3951	18,8
10 à 15 ha	1123	5,3
15 à 20 ha	582	2,8
20 à 25 ha	361	1,7
> 25 ha	886	4,2
Total	21063	100

Classes de surfaces des unités communales de propriété sur le PNR (Source CRPF 2003)

Encadré : Une forêt privée à la gestion atomisée

Fruit de cette histoire singulière, la forêt du plateau de Millevaches est presque exclusivement privée (94% de sa surface). On compte environ 20.000 propriétaires, dont les 2/3 possèdent moins de 4ha (Charte forestière, p39). Selon une estimation réalisée dans le cadre du diagnostic de la Charte forestière, 1/3 des propriétaires seraient non résidents sur le territoire, et 1/3 habiteraient en dehors de la région[16]. Une fraction importante de ces propriétaires ne gère pas leurs forêts. Une enquête réalisée par François Didolot (2005) met en lumière la diversité des motivations des propriétaires.

De l'avis de plusieurs responsables auditionnés, la masse des propriétaires forestiers forme une réalité disparate et insaisissable, sur laquelle les institutions, et les organismes du développement forestier, semblent avoir assez peu de prise. Le GDF Millevaches, créé pour favoriser une dynamique de gestion des forêts du plateau (Diagnostic CFT, p27), regroupe environ 2% des propriétaires.

[16] Diagnostic CFT, p40. Estimation d'après une étude réalisée à l'échelle Massif Central (AFOMAC – CRPF Limousin – Geolab, 2008) et sur la commune de Combressol (DRAAF – Ecole forestière de Meymac, 2008)

(i) <u>Encadré</u> : Carte d'identité des forêts du plateau de Millevaches (source CRPF)

- Superficie totale : 1500 km^2
- Taux de boisement moyen : 53% (pouvant atteindre 80% sur certaines communes)
- Forêt privée pour 94% de sa surface. Environ 24 000 propriétaires
- Superficie moyenne des propriétés : 6 ha (moyenne régionale : 4 ha)
- Résineux : 56% des surfaces boisées. Feuillus : 44% des surfaces boisées
- Essences les plus abondantes (par ordre décroissant) : chêne, douglas, épicéa, pin sylvestre, hêtre
- Futaie régulière largement dominante : ¾ de la superficie (toutes essences confondues)

B. Agriculture, économie, espaces naturels, paysages : 4 thématiques structurant les rapports de la société locale aux forêts sur le plateau de Millevaches

Les sources mobilisées pour retracer l'évolution des interactions forêt société sont multiples : études et monographies, documents de référence (Charte du PNR, Charte forestière), résultats des entretiens de la phase d'exploration stratégique, analyses à dire d'acteurs issues des ateliers participatifs.

Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité, seulement indiquer à grands traits comment ces interactions se structurent autour de quatre thématiques principales :

- Forêt et agriculture
- Forêt et économie
- Forêt et espaces naturels
- Forêts et paysages.

1. Forêts et agriculture : entre concurrence et équilibre précaire

L'agriculture représente depuis toujours la principale activité économique du plateau de Millevaches, mais elle en déclin dès le début du XX° siècle. L'exode rural et la déprise agricole s'accentuent dans les années suivant la seconde guerre mondiale. L'agriculture du plateau, manquant de compétitivité, peine à survivre, et les exploitations tentent de s'agrandir (Bouet, 1979) : or c'est le moment où le FFN encourage le boisement. Dans ce contexte, la concurrence agriculture – forêt sur le foncier est vive.

Il est pourtant à noter que le boisement du plateau a été pensé et voulu par ses promoteurs dans l'esprit d'une forêt paysanne, procurant des revenus complémentaires aux agriculteurs, et occupant des terrains mal valorisés par l'agriculture : mais cette forêt paysanne, ardemment désirée par Marius Vazeilles, garde général des Eaux et Forêts installé à Meymac en 1913, puis pépiniériste, député du Front Populaire en 1936, ne s'est pas vraiment concrétisée. Le reboisement paysan devient vite marginal et cède la place à un boisement qui sera l'œuvre de citadins suffisamment aisés pour pouvoir investir à long terme – et, quelquefois, d'investisseurs institutionnels extérieurs au territoire qui acquièrent de vastes domaines.

A partir des années 1980, la situation s'est quelque peu stabilisée, la plupart des communes du plateau ayant eu recours à la réglementation des boisements. Au dire de plusieurs élus interviewés, ces documents n'ont pas été mis à jour, faute de crédits suffisants, et l'on assisterait à nouveau, depuis une quinzaine d'années, à des concurrences agriculture – forêts, variables selon les contextes locaux : défrichements en vue d'agrandir les exploitations, ou boisements sur des terres agricoles.

2. Forêts et économie : forêts des promesses ou du désenchantement ?

Les plantations répondent à la volonté des propriétaires de constituer un patrimoine, en valorisant tant bien que mal les espaces délaissés par l'agriculture. Les fruits de ces efforts de plantations ont été pour le moins inégaux, les plantations de pin et d'épicéa produisant souvent des peuplements médiocres, pour diverses raisons : essences pas adaptées aux stations, absence de gestion (les éclaircies nécessaires pour produire bois de qualité n'ont pas été faites), et pour finir, développement de maladies et dépérissements…

En contraste avec ce succès tout relatif, le douglas, qui détrône l'épicéa dès la fin des années 1970, représente en revanche une incomparable promesse de valorisation économique. Il allie en effet à une productivité remarquable (15 à 20 m^3/ha/an en moyenne, contre 7 à 16 m^3/ha/an pour l'épicéa), une adaptation à une gamme variée de stations et une faible sensibilité aux parasites ; en outre, ses bois présentent des qualités très appréciées par les utilisateurs (qualités mécaniques et durabilité).

Au cours des dernières décennies, avec l'arrivée à maturité des plantations, et le développement concomitant d'une filière tirant parti de cette ressource, la dimension économique des forêts dépasse le cadre du patrimoine individuel. Les forêts sont de plus en plus considérées par la population et les élus sous l'angle de leur contribution au développement du territoire, comme en témoignent les entretiens réalisés dans la phase exploratoire du projet.

La forêt est devenue le support d'une activité économique de premier plan pour la région Limousin. Le secteur forêt bois arrive désormais au deuxième rang dans l'économie régionale après l'agriculture. Il emploie pas moins de 7900 personnes, faisant du Limousin la région où la part de l'emploi salarié lié à la forêt est la plus élevée de France (INSEE, 2010).

A l'échelle du plateau de Millevaches, toutefois, la contribution de la forêt à l'économie s'avère problématique pour de multiples raisons, souvent soulignées au cours des entretiens : d'une part, les revenus dégagés par la vente de bois ne sont pas toujours réinjectés dans l'économie régionale, dans la mesure où une fraction importante des propriétaires habitent hors de la région. D'autre part, les élus et la population ont souvent le sentiment que le territoire est réduit à la vocation de pourvoyeur de matière première, sans véritable création de valeur ajoutée locale[17] : *« C'est une économie de pays en voie de développement »*. Certains estiment même que la forêt, au plan local, coûte plus qu'elle ne rapporte, dans la mesure où les dégradations de la voirie liées à l'exploitation forestière induisent des frais importants de remise en état, supportés par les collectivités locales[18].

Au tournant des années 2000, l'intérêt pour le bois énergie se développe, en raison de son caractère renouvelable, et de la hausse du coût des énergies fossiles. Des communes comme Gentioux ou Royère-de-Vassivière se dotent de réseaux de chaleur et réfléchissent aux moyens de mettre en place un approvisionnement local. La possibilité d'une valorisation économique de la ressource bois suscite un regain d'attention des élus pour les forêts, notamment feuillues. Cette dimension économique se double d'une forte volonté locale d'aller dans le sens de l'autonomie énergétique du territoire.

[17] « 1/3 des bois exploités sur le Plateau est consommé sur le territoire. Le reste va vers des scieries en périphérie (Egletons, Bourganeuf), vers la trituration (papeterie de Saillat, panneaux à Ussel) et l'exportation des grumes (Espagne, Puy-de-Dôme) » (CFT p44). Alors que le plateau de Millevaches représente près de la moitié de la ressource régionale en bois, seulement 10% des emplois générés par la filière sont localisés sur le territoire du plateau, 20% si l'on inclut les pôles de transformation du bois situés en périphérie du massif (Ussel, Egletons) (révision de la Charte forestière, communication orale de l'animateur de la CFT)

[18] « De nombreuses contraintes pèsent sur l'utilisation du réseau routier à des fins d'exploitation forestière dans la mesure où, localement, les élus sont très sensibles à la dégradation des ces infrastructures. La Creuse est le département qui supporte l'une des plus fortes charges « voirie départementale/habitant » avec, en cumulant voirie départementale et voiries communales, un taux de 1 km pour 8 habitants ». (Rapport final « Evaluation de la contribution des PDM aux objectifs et enjeux de la politique forestière nationale », 2012, p61)

Dans ce contexte, l'accroissement de la récolte feuillue par les opérateurs intervenant sur le plateau de Millevaches devient source d'inquiétude pour certains mouvements écologistes. Un autre motif de mécontentement cité dans les entretiens est la possible hausse du prix du bois bûche, qui risquerait de pénaliser les habitants se chauffant au bois[19].

Mais l'interaction forêt – économie sur le plateau de Millevaches doit également être resituée dans une *approche plus large, dépassant le cadre de l'exploitation et de la transformation du bois*. Le PNR et les intercommunalités misent sur un développement économique diversifié, s'appuyant sur toutes les ressources actuelles et potentielles du territoire (agriculture, forêt, tourisme…). De ce point de vue, beaucoup d'acteurs considèrent la diversité des espaces, des espèces et des paysages comme un atout. Les travaux récents de Richard et Dellier sur le plateau de Millevaches, basés sur le concept d'économie présentielle, tendent à confirmer le rôle du « capital environnemental » dans le développement des activités économiques.

Si la forêt est perçue comme une composante de la nature du plateau et de sa diversité, certaines évolutions forestières provoquent chez les élus et la population la crainte d'une uniformisation et d'une réduction de la diversité : uniformisation du territoire lorsque la forêt devient la principale occupation de l'espace ; uniformisation des espaces forestiers lorsque se généralise un modèle unique de forêt et de sylviculture ; réduction de la diversité des espèces du fait que ce modèle forestier repose sur la monoculture d'une essence exclusive[20].

2. Forêts et espaces naturels : un rapport ambivalent aux espaces forestiers

Dès les années 1970, alors que la forêt s'est taillée la première place sur le plateau de Millevaches, émergent des préoccupations environnementales, souvent portées par les néo-arrivants. Les « sapins » (en réalité les épicéas, puis les douglas) font les frais d'attaques virulentes et persistantes : ils sont notamment accusés d'acidifier les cours d'eau et d'appauvrir les sols.

Au-delà de ces contestations, qu'on observe à la même époque dans d'autres régions françaises (Ach et Valenzisi, 1997), le rapport aux forêts et aux espaces naturels va prendre sur le plateau de Millevaches une tournure particulière. Les phénomènes de migrations et de recomposition sociale analysés par Richard et Dellier (2011) exercent leur influence d'une double manière.

D'une part, beaucoup de « néo-arrivants » ont choisi le territoire pour la qualité de ses espaces naturels ; leur relation aux espaces forestiers est marquée par ce besoin de nature. La forêt est perçue de façon globalement positive, en tant que composante de la nature du plateau. Cependant les feuillus, issus d'accrus naturels, jouissent d'un bien plus grand prestige que les plantations résineuses. L'intérêt pour les milieux naturels s'exprime dans le tissu associatif et militant du plateau, et trouvera une expression institutionnelle dans la Charte du PNR (2004). Ironie du sort, la montée en puissance de l'intérêt pour la nature coïncide avec l'avènement d'une forêt de plus en plus artificialisée et industrielle.

D'autre part, les natifs du pays qui reviennent, de plus en plus nombreux, s'installer au moment de leur retraite, tendent à idéaliser le territoire d'avant la forêt : landes, tourbières, bruyères… (Richard et Dellier, 2011). L'aspect identitaire et patrimonial de ces milieux est d'ailleurs nettement mis en avant dans la stratégie de communication du PNR, au détriment des forêts (exception faite de quelques forêts feuillues anciennes).

Enfin, l'arrivée à maturité de la ressource forestière provoque depuis quelques années une polarisation forte sur les aspects environnementaux de l'exploitation forestière. En particulier, la récolte par coupe rase est régulièrement remise en cause pour ses impacts sur l'eau et les sols.

3. Forêts et paysages : quand l'arbre cache le territoire

Les enjeux paysagers liés au boisement apparaissent sur le plateau de Millevaches dès les années 60, lorsque les plantations modifient de manière significative la physionomie du territoire : on assiste à une véritable « inversion paysagère » (Périgord, 1987), les milieux ouverts régressant drastiquement

[19] Plus de la moitié des habitants du PNR se chauffent au bois (source PNR)

[20] Près de 90% des reboisements sur le plateau de Millevaches se font en douglas : ce chiffre, fourni par la filière, est très souvent cité par les acteurs craignant la réduction de la diversité des forêts et du territoire.

au profit des espaces boisés. Sur certaines communes, le taux de boisement atteint les 80%. En grandissant, les plantations ferment les perspectives visuelles, et forment des blocs d'autant plus sombres et compacts que les éclaircies n'ont pas été réalisées.

Claire Labrue (2003) a étudié sur le canton de Gentioux la mutation de l'ambiance de vie dans les villages, et ses conséquences pour la vie quotidienne des habitants. Au-delà de l'aspect strictement paysager, elle décrit le sentiment d'enfermement qui naît de l'encerclement des villages par la forêt. Elle dit l'ambivalence des néo-arrivants par rapport au « désert » créé par les plantations : la volonté d'isolement a parfois présidé au choix de s'implanter sur ce territoire, mais la présence permanente des « sapins » devient oppressante sur la durée, et de plus en plus subie (Labrue 2003).

Dans un contexte de démographie en berne, où le risque de mort des villages n'est pas écarté, la forêt, lorsqu'elle devient hégémonique, est vécue comme un handicap de plus, susceptible de dissuader l'installation des néo-arrivants et des « revenants » (avec la mort qui menace…).

Les tempêtes de 1982 et 1999, et l'exploitation de parcelles parvenues à maturité, ont quelque peu changé la donne depuis une vingtaine d'années, en effectuant dans le couvert forestier de nombreuses trouées. Beaucoup d'acteurs, au cours des entretiens et des ateliers, ont dit leur satisfaction face aux perspectives paysagères ainsi restaurées.

Les paysages sont aujourd'hui nettement identifiés comme une composante essentielle de l'attrait du territoire (voir Charte du PNR), dont dépendent la qualité de vie des résidents, le potentiel de développement touristique, et la capacité à attirer de nouveaux habitants. Si l'on se réfère aux chartes paysagères et architecturales élaborées sur le territoire du PNR, l'équilibre agriculture forêt apparaît comme un enjeu fort dans la plupart des secteurs du PNR[21] (Notice de plan, 2003).

Au cours des ateliers, les acteurs ont également insisté sur d'autres aspects des espaces forestiers influant sur leur appréciation des paysages. Les feuillus (forêts, bosquets, arbres isolés, alignements…) présentent à leurs yeux un intérêt paysager majeur, de par la diversité des formes et des essences, les couleurs et changements d'aspect au fil des saisons, les perspectives visuelles ouvertes en hiver… C'est l'une des raisons pour lesquelles la population et les élus s'inquiètent de la volonté affichée au niveau régional d'accroître la récolte en feuillu (PPRDF, 2013). Par ailleurs, sous l'angle paysager, l'exploitation forestière provoque des réactions ambivalentes : si les trouées ainsi effectuées permettent de restaurer des perspectives, les coupes rases sur de grandes surfaces, ainsi que l'andainage, sont jugés inesthétiques.

C. Des tensions et conflits locaux à la contestation radicalisée : évolution des interactions forêts société locale des années 1950 à nos jours

Comme on a pu le voir, les dynamiques forestière et sociétale sur le plateau de Millevaches ne s'articulent pas toujours de façon positive, loin s'en faut. Le croisement des considérations précédentes permet de distinguer plusieurs grandes périodes (voir figure ... p ...). Les dates que nous proposons sont évidemment indicatives, les phénomènes analysés ne pouvant pas être aisément circonscrits dans le temps.

1. Les années 1950 à 1970 : tensions et conflits locaux

Les décennies 50 à 70, qui correspondent à une période de très fort accroissement des surfaces boisées, sur fond d'exode rural, de survie difficile de l'agriculture, et d'émergence des préoccupations environnementales. Elles se caractérisent par de multiples tensions et conflits opposants les propriétaires forestiers à la population locale, comme le notait Balabanian à la fin des années 1970 :

[21] Sept unités paysagères sont définies sur le territoire du Parc : Vallée de la Vienne et ses affluents ; Vassivière et ses alentours ; les Monédières ; les Sources ; la Courtine et son plateau ; les vallées de Haute-Corrèze ; les plateaux d'Eygurande à Flayat. L'étude des « dynamiques agricoles et forestières » est à la base des orientations définies pour chaque secteur (Notice de plan, p20)

« Dans la Montagne limousine, la forêt est un sujet de querelles et divise les habitants » (Balabanian,1980). Le conflit agriculture - forêt ainsi que les protestations locales contre les « plantations » et « l'enrésinement » sont au premier plan.

2. Les années 1980-1990 : poursuite du conflit à bas bruit

Sur cette période, comme on l'a vu, l'équilibre agriculture forêt semble globalement stabilisé ; le conflit se poursuit à bas bruit sur des questions environnementales liées aux plantations. Avec la croissance des peuplements, le sentiment d'enfermement par la forêt se développe dans les secteurs très boisés, et nourrit la grogne contre les « sapins ». Malgré tout, en comparaison de la période précédente et de celle qui va suivre, les années 80-90 peuvent être considérées comme une période de relative accalmie dans l'histoire des rapports entre la sphère forestière et la société du plateau de Millevaches. L'arrivée à maturité des plantations va peu à peu remettre les forêts au cœur des débats animant le plateau de Millevaches.

3. Les années 2000 : la forêt devient un « sujet de société »

La consultation des archives des médias locaux et régionaux montre que la forêt s'impose progressivement sur le plateau de Millevaches comme un sujet de société au cours des années 2000. Pour s'en tenir aux médias centrés sur le territoire du plateau de Millevaches :

- Plusieurs reportages de Télé Millevaches (créée en 1986) sur la gestion des forêts du plateau ;
- Nombreux articles d'IPNS (« journal d'information et de débat du plateau de Millevaches »[22] créé en 2002) sur les forêts du plateau, l'exploitation forestière, la sylviculture : voir dossier en annexe.
- Ce phénomène dure encore. Citons, à titre d'exemple les 5 émissions spéciales forêts de Radio Vassivière en octobre 2013.

Du point de vue des acteurs interrogés, cette montée en puissance de l'intérêt pour la forêt est à mettre en relation avec l'arrivée à maturité de la ressource, et le développement de l'exploitation forestière. *« C'est la première fois qu'on a une forêt »,* résume une habitante auditionnée. Les réflexions et actions locales autour du bois énergie renforcent l'intérêt des élus et de la population pour les forêts. La dimension économique de la forêt, sa contribution actuelle et potentielle au développement du territoire nourrissent des débats passionnés.

L'élaboration d'une Charte forestière (2010-2011) portée par le PNR peut être considérée comme une réponse à cette montée de la préoccupation sociétale sur la forêt.

4. Les années 2010 : émergence d'une contestation radicalisée

Les dernières années sont caractérisées par l'affirmation d'une contestation médiatisée et radicale : contestation des pratiques de gestion et d'exploitation, mais aussi plus largement mise en cause des institutions et politiques liées à la forêt :

- 2010 : « coup » médiatisé : obtention du label PEFC pour le parking du supermarché d'Eymoutiers (« avec sa pompe à essence » précise l'auteur, Marc Lajara, dans un article publié dans IPNS[23]). Occasion de dénoncer « un outil de greenwashing au service de la production de bois » (IPNS n°37, p4).

[22] « Globalement l'approche industrielle de l'exploitation de la forêt limousine hérisse la plume de ce canard », peut-on lire sur le site internet du journal (site d'IPNS, http://www.journal-ipns.org/, consulté le 9/01/2014)

[23] Article « Comment j'ai fait certifier PEFC le parking du supermarché d'Eymoutiers », dans IPNS (http://www.journal-ipns.org/images/stories/pdf/IPNS37.pdf)

- Fin 2011 : Création de Nature sur un Plateau. Ce collectif d'habitants a choisi de « s'intéresser aux relations entre la nature et l'humain au sens large, mais a décidé de se focaliser dans un premier temps sur les questions forestières »[24]

- 2012 : Polémiques autour des estimations de la ressource forestière, suite à la révision à la baisse des chiffres de l'IFN (voir dossier en annexe).

- 2013 : Vives protestations contre le PPRDF 2013-2016. *« La lecture du Plan nous a fait réagir : il y était en effet prévu une mobilisation accrue de la ressource forestière, y compris des feuillus, dont le volume nous a paru disproportionné par rapport à la disponibilité, sur le plateau de Millevaches en particulier. »,* peut-on ainsi lire sur le site de l'association Nature sur un Plateau. En janvier 2013, une pétition est lancée. Elle demande notamment : *« Que la DRAAF ne s'appuie pas uniquement sur les professionnels du bois mais prenne en considération les choix de vie des habitants des territoires concernés, avec une réelle consultation reposant sur des débats publics. »*. La pétition (en ligne + papier) recueille en quelques semaines près de 3000 signatures : ce chiffre est considérable, surtout rapporté à la faible démographie du plateau de Millevaches. Lire également la réaction de l'association Sources et Rivières du Limousin (document en annexe).

On observe une médiatisation croissante de cette contestation, y compris au niveau régional (articles dans le Populaire, dans la Montagne… voir en annexe)

Figure 18 : Les interactions forêts – société locale sur le plateau de Millevaches au cours de la période récente (1950 – 2014), des conflits et tensions à la contestation radicalisée : un essai de modélisation – voir page suivante.

[24] Site internet de l'association (http://naturesurunplateau.com/qui-sommes-nous) consulté le 27/02/2014

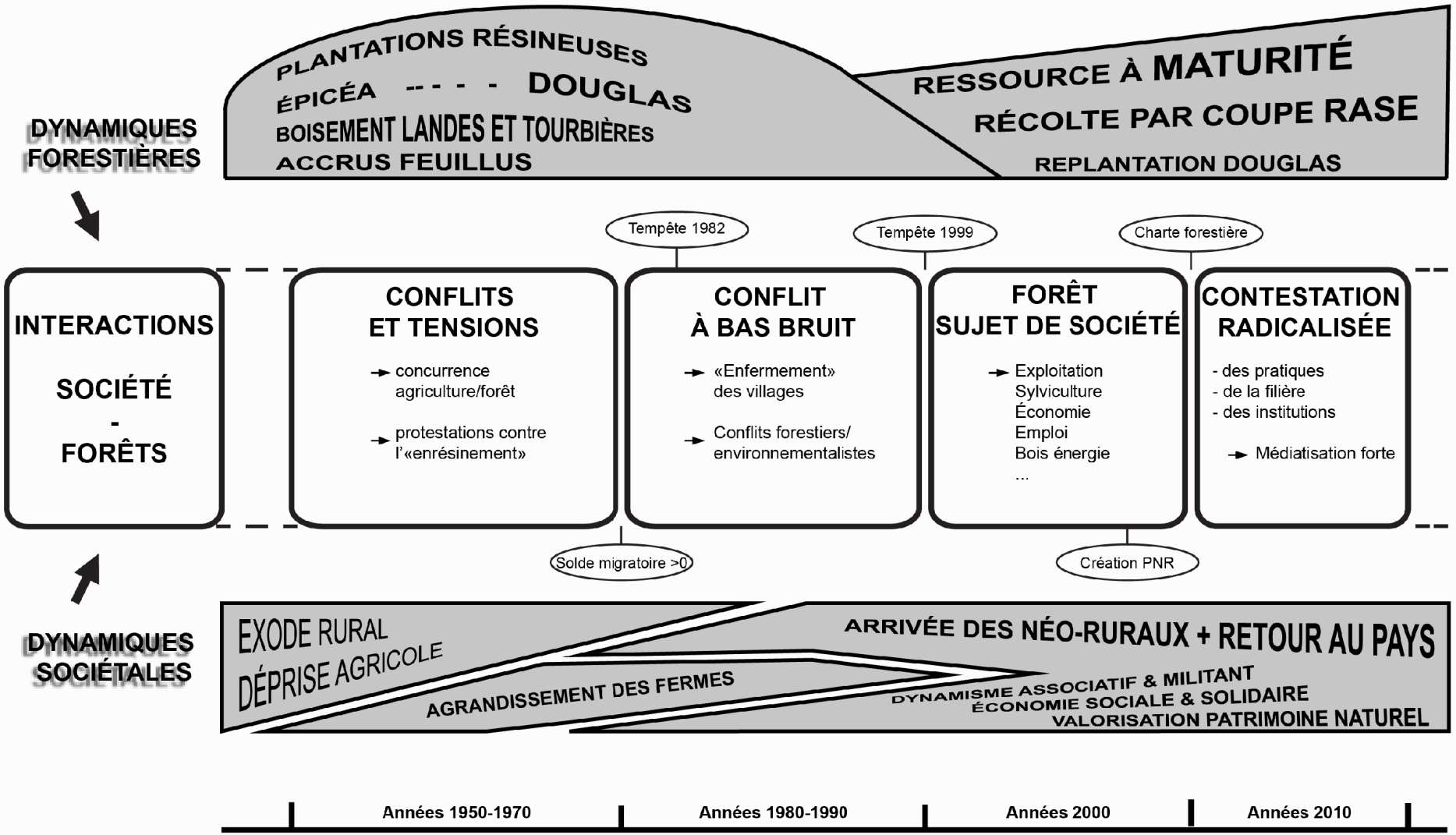
DYNAMIQUES FORESTIÈRES
PLANTATIONS RÉSINEUSES
ÉPICÉA - - - - DOUGLAS
BOISEMENT LANDES ET TOURBIÈRES
ACCRUS FEUILLUS
RESSOURCE À MATURITÉ
RÉCOLTE PAR COUPE RASE
REPLANTATION DOUGLAS
Tempête 1982
Tempête 1999
Charte forestière
INTERACTIONS SOCIÉTÉ - FORÊTS
CONFLITS ET TENSIONS
→ concurrence agriculture/forêt
→ protestations contre l'«enrésinement»
CONFLIT À BAS BRUIT
→ «Enfermement» des villages
→ Conflits forestiers/ environnementalistes
FORÊT SUJET DE SOCIÉTÉ
→ Exploitation
Sylviculture
Économie
Emploi
Bois énergie
...
CONTESTATION RADICALISÉE
- des pratiques
- de la filière
- des institutions
→ Médiatisation forte
Solde migratoire >0
Création PNR
DYNAMIQUES SOCIÉTALES
EXODE RURAL
DÉPRISE AGRICOLE
AGRANDISSEMENT DES FERMES
ARRIVÉE DES NÉO-RURAUX + RETOUR AU PAYS
DYNAMISME ASSOCIATIF & MILITANT
ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE
VALORISATION PATRIMOINE NATUREL
Années 1950-1970
Années 1980-1990
Années 2000
Années 2010

FORÊTS ET BIODIVERSITE

A. Les forêts, « parent pauvre » des politiques et approches dédiées à la biodiversité

Les politiques et approches centrées sur la biodiversité ignorent généralement la forêt, ou en tout cas les plantations forestières (ces dernières représentant plus de la moitié des surfaces boisées du plateau). Les documents de référence consultés, qu'il s'agisse de documents scientifiques ou grand public (voir liste en annexe), font la part belle aux tourbières et autres milieux humides, aux landes et prairies, ainsi qu'aux cours d'eau[25]. La forêt est mentionnée principalement pour deux motifs :

- Certaines forêts feuillues anciennes suscitent un intérêt patrimonial : vieilles hêtraies, forêts de pente.
- Du point de vue des espèces, les milieux forestiers sont abordés dans le cadre de la préservation des chiroptères et de l'avifaune. Quelques rares espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire conduisent à s'intéresser à l'ensemble des forêts, résineux compris : il s'agit du Pic noir et de la Chouette de Tengmalm.

Le peu d'intérêt pour les vastes surfaces de plantations est donc manifeste. À titre d'illustration, dans le Catalogue des végétations du PNR de Millevaches, la forêt apparaît dans la dernière rubrique intitulée « Ourlets – fourrés – forêt – cultures – divers » : encore est-il ici surtout question des forêts feuillues. Il est significatif également que dans le Docob de la ZPS Millevaches, les plantations ne soient pas abordées dans la section consacrée aux forêts[26].

Les entretiens réalisés auprès de quelques spécialistes régionaux de la biodiversité confirment ce constat. Pour certains, évoquer le lien forêt biodiversité peut même sembler incongru ou déplacé. La forêt est d'emblée associée au recul des milieux et espèces emblématiques du plateau de Millevaches (landes, bruyères, tourbières). De plus, à leurs yeux, la prépondérance de quelques essences forestières, généralement conduites en monoculture (épicéa, douglas), va plutôt dans le sens d'une diminution de la diversité du vivant, à l'échelle des parcelles comme à l'échelle du paysage. Avec une mention particulière pour le douglas, qui, comme l'a rappelé un des spécialistes auditionnés, est une essence exotique orpheline de son cortège d'espèces caractéristiques…

Certains aspects du lien forêt biodiversité pourraient a priori conduire à un plus grand intérêt envers les forêts. Ainsi, l'un des spécialistes rencontrés mentionne que, si la biodiversité inféodée aux espaces ouverts est en régression sur le plateau de Millevaches, une biodiversité associée aux espaces forestiers est en cours d'installation. Anecdote significative de cette évolution : les premiers couples de pic noir étaient observés dans les années 1980, au moment même où le busard cendré disparaissait du territoire. Quelques acteurs auditionnés ont également mentionné le développement des populations de cervidés, en lien direct avec le boisement du territoire. Mais, à quelques exceptions près (le pic noir, la chouette de Tengmalm), les spécialistes auditionnés font peu de cas de la biodiversité apportée par la forêt. *« Ce sont des espèces ubiquistes, sans grand intérêt »,* estime l'un d'eux, quand il ne s'agit pas d'espèces invasives (la fougère grand aigle envahissant les landes).

---

[25] Voir par exemple la présentation synthétique des « enjeux environnementaux » du PNR (Contrat de Parc, p26) : *« Le patrimoine naturel remarquable est essentiellement composé de landes (landes à bruyères, milieux tourbeux divers), de forêts feuillues (forêts de pente, peuplements feuillus), d'un réseau hydrographique dense et des nombreuses espèces floristiques et faunistiques qui y sont associées. Le territoire du PNR de Millevaches concentre une grande part des milieux remarquables de la région Limousin (zones humides, landes, forêts de pente, systèmes prairiaux incluant des prairies montagnardes remarquables, cours d'eau). Situé en tête de bassin, il porte une responsabilité particulière en matière de gestion des ressources en eau. »*

[26] Les pages du Docob dédiées aux « forêts de conifères » (p99-100) abordent exclusivement les peuplements de pin sylvestre.

B. La biodiversité, préoccupation marginale dans les approches et politiques centrées sur la forêt

Inversement, dans les approches et politiques centrées sur la forêt, la biodiversité représente généralement une préoccupation marginale.

A l'échelon régional, les politiques forestières accordent une nette prééminence à la vocation économique de la forêt. Parcourir les Orientations Régionales Forestières (ORF) qui servent de référence en matière de forêt en Limousin, se révèle à cet égard instructif. Sur les 115 pages que comporte ce document, les considérations portées à la biodiversité se résument à quelques brefs paragraphes et allusions disséminés dans le document :

- Dans la présentation générale de la forêt limousine, qui constitue la première partie du document, on peut lire (p17) que la forêt en Limousin représente « un réservoir d'espace, de nature et de biodiversité ». Affirmation soutenue par un argumentaire aussi flou que convenu : « La biodiversité est très riche et très étendue dans le domaine forestier régional, de plus sa conservation est de fait assurée à la fois par l'importance des superficies en cause et par le nombre des intervenants en matière de gestion forestière ».
- Le document décline ensuite trois grands objectifs : 1. Valoriser la richesse régionale ; 2. Assurer la pérennité de la forêt et de la ressource ; 3. Relier les hommes et la forêt par l'information et la communication. Dans la déclinaison du premier grand objectif (« Valoriser la richesse régionale »), la biodiversité est évoquée, pêle-mêle avec d'autres enjeux : « Le maintien ou la restauration de la biodiversité forestière naturelle, la qualité paysagère, l'eau en qualité ou en quantité, constituent d'indéniables atouts pour ce territoire. » (p25). Encore ce paragraphe est-il aussitôt assorti d'une importante réserve : « Néanmoins la prise en compte des aspects environnementaux de la gestion forestière peut dans certains cas entraîner des contraintes ou une baisse de rentabilité ».
- Lorsque l'on arrive au chapitre des actions à mener, l'action en faveur de la biodiversité se résume à deux propositions : il s'agit d'une part de « disposer sur tout le territoire de guides pratiques de choix des essences » (p35) ; et « d'expérimenter et favoriser avec l'accord des propriétaires et en respectant leurs intérêts économiques, des techniques sylvicoles favorables à la biodiversité (mélange de plusieurs essences, futaie irrégulière, futaie jardinée…) » (p35).

Comparées aux longs développements et aux nombreuses propositions d'actions visant à soutenir le développement de la filière bois en Limousin, ces quelques considérations et recommandations prudentes montrent bien que la biodiversité est loin de constituer la priorité pour les rédacteurs du document.

On retrouve cette même tendance, même si c'est de façon moins marquée, dans la Charte forestière élaborée à l'échelle du PNR du plateau de Millevaches : la forêt y est évoquée principalement par rapport à sa vocation économique, et seulement de façon marginale pour les aspects d'environnement ou de biodiversité. A noter cependant quelques actions concrètes comme un Plan de Développement de Massif (PDM) orienté vers la préservation de la Chouette de Tengmalm.

C. L'action en faveur de la biodiversité, à l'épreuve des réalités forestières du plateau

Un diagnostic des actions liant biodiversité et forêt conduit à recenser quelques grands outils et politiques mis en œuvre à l'échelle du Limousin et à l'échelle du PNR.

Figure 19 : Récapitulatif des principaux outils et politiques en faveur de la biodiversité sur le PNR

Actions / politiques	*Objectifs visés et éléments d'évaluation (moyens, résultats…)*
1. Actions visant explicitement la préservation de la biodiversité	
Contrats forestiers Natura 2000	Préservation d'espèces concernées par la directive Oiseaux Très peu de contrats signés : • ZPS Plateau de Millevaches : 2 contrats forestiers signés (1,16 + 0,7 ha) • Site Haute Vallée de la Vienne : 2 contrats signés (dont « 1 annulé par la DDT »[27])
PDM Chouette de Tengmalm	Objectif : « allier la pérennisation et la mobilisation de la ressource forestière à la préservation de la chouette de Tengmalm et plus largement à celle de l'avifaune forestière » Résultats encourageants, intérêt des propriétaires (source : communication orale de l'animateur CFT)
Incitations PNR (dispositif OPAFE)	Encouragement du reboisement en peuplements mixtes ou mélangés, de la régénération naturelle, de l'irrégularisation Nombreuses mesures mais faible impact, surfaces touchées très faibles
2. Actions susceptibles d'intégrer l'enjeu biodiversité	
Formation / information des propriétaires (CRPF, Fogefor)	Sensibilisation des propriétaires sur sujets environnementaux Très faible % de proprios touchés
Codes bonnes pratiques forestières, PSG, RTG	Peu d'engagements spécifiques biodiversité
Certification forestière : PEFC	Peu d'engagements spécifiques biodiversité

Le recensement des actions montre que l'effort en matière de biodiversité porte en premier lieu sur la biodiversité extraordinaire (préservation d'espèces d'intérêt communautaire : Chouette de Tengmalm, pic noir, circaète). En ce qui concerne la biodiversité ordinaire, le principal axe d'action au niveau du plateau de Millevaches semble être la politique d'encouragement de pratiques sylvicoles alternatives (diversification des essences, conduite en futaie irrégulière ou futaie jardinée, notamment) ; il faut signaler l'important dispositif d'aides déployé par le PNR dans le cadre de la Charte forestière. Les premiers éléments de bilan dressés à l'occasion de la révision de la Charte forestière font état d'un impact extrêmement modeste en termes de surfaces touchées, rapportées à la totalité de la superficie forestière. A titre d'exemple, un seul dossier est recensé sur le périmètre de la communauté de communes du Plateau de Gentioux[28].

Beaucoup d'acteurs auditionnés ont souligné **la grande difficulté à agir en matière forestière dans le contexte du plateau de Millevaches.** Les principaux arguments avancés concernent le peu de prise directe de la puissance publique (les forêts domaniales et communales représentent 6% de la surface des forêts du plateau), le caractère atomisé de la gestion forestière aux mains d'une myriade de propriétaires réputés peu sensibles aux discours et incitations variées, mais aussi le fait que les évolutions en forêt sont largement conditionnées par les décisions d'acteurs extérieurs au territoire (propriétaires éloignés, opérateurs de l'aval de la filière bois). De ce fait, un sentiment d'impuissance, ou tout au moins de forte limitation de l'ambition, se rencontre chez les responsables rencontrés, qu'ils appartiennent ou non à la sphère forestière. Nous avons retrouvé au plan local, au cours des ateliers participatifs, **cette impression largement partagée par les élus et les habitants, que l'on a finalement très peu de prise sur les évolutions des espaces forestiers et de leur gestion**.

[27] Compte-rendu du 10ème comité de pilotage du site Natura 2000 de la Haute-Vallée de la Vienne, 29/10/2013

[28] Source : Bilan provisoire OPAFE 2012, document PNR Millevaches (document en annexe)

Par ailleurs, les acteurs rencontrés semblent fonder assez peu d'espoir dans la définition de normes et de règles, qui semble pourtant être devenue l'horizon indépassable en matière d'environnement. Les responsables forestiers eux-mêmes voient dans l'empilement des réglementations une restriction croissante de la liberté des propriétaires, et une entrave à la compétitivité des entreprises. De leur côté, les acteurs du territoire croient peu aux vertus de normes et autres codes de bonnes pratiques, quand bien même elles seraient issues d'un processus de concertation. C'est ainsi que Thierry Letellier, le président de la Communauté de communes du plateau de Gentioux, réagit avec un certain scepticisme la première fois que nous lui avons proposé la tenue d'ateliers participatifs sur la forêt : *« Il va falloir être imaginatif. Parce si c'est pour refaire ce qui s'est déjà fait… Un guide des bonnes pratiques avait été fait il y a quelques années je crois… par l'ONF, ou par le CRPF… Mais ça n'a rien changé. ».*

CONCLUSION

Fin 2011, lorsque nous avons pris de premiers contacts sur le PNR de Millevaches dans le cadre du projet Optiq-biodiversité, nous avons été frappés par l'ambivalence des réactions que suscitait notre projet. D'un côté, le sujet sur lequel nous souhaitions travailler suscitait un réel intérêt, il était manifestement en phase avec les préoccupations des acteurs rencontrés. *« La forêt c'est aujourd'hui le sujet numéro un sur le plateau de Millevaches »,* nous déclara d'emblée un des vice-présidents du PNR. Quant à la biodiversité, les premiers entretiens nous ont révélé à quel point ce thème s'avérait mobilisateur : non seulement la biodiversité apparaissait comme un enjeu fort pour les acteurs rencontrés, mais l'entrée « biodiversité » leur permettait également d'aborder d'autres problèmes qui leur tenaient à cœur. D'un autre côté, la présentation de notre projet de recherche générait fréquemment chez nos interlocuteurs une certaine perplexité, quand ce n'était pas du scepticisme : de l'avis général, la tâche paraissait, sinon impossible, du moins particulièrement ardue. Pour autant, les raisons de cette mise en garde n'apparaissaient pas toujours clairement, chaque acteur rencontré mettant en avant tel ou tel aspect du problème. La mobilisation et le croisement de multiples sources d'information nous ont progressivement permis d'accéder à une lecture globale du contexte. Du point de vue de la conduite de la recherche-action, trois points principaux méritent selon nous d'être retenus :

- Premier point : Le lien forêt biodiversité sur le plateau de Millevaches est rarement abordé en tant que tel, dans la mesure où les approches et politiques centrées sur la forêt accordent généralement peu de place à la biodiversité, et inversement. Il n'y a de ce fait pas d'approche partagée entre les multiples acteurs concernés, pas d'accord sur les réalités et les problèmes.
- Deuxième point : la question du lien forêt biodiversité s'insère dans le contexte plus global des interactions forêt société sur le plateau de Millevaches : un contexte particulièrement dégradé, caractérisé par des relations tendues, une défiance mutuelle et des conflits récurrents depuis plusieurs décennies. De surcroît, les questions environnementales au sens large constituent un champ où s'affrontent vigoureusement les acteurs de la sphère forestière – propriétaires, opérateurs de la filière, institutions – et la société civile du plateau de Millevaches. Il paraît donc particulièrement délicat dans ce contexte de poser la question de la biodiversité en lien avec la forêt.
- Troisième point : beaucoup d'acteurs voient mal comment sortir d'une situation qui leur apparaît souvent complètement bloquée. Non seulement le climat relationnel dégradé apparaît peu propice au dialogue, mais l'action en forêt apparaît comme un véritable casse-tête dans le contexte du plateau de Millevaches. De plus, la plupart des acteurs ressentent fortement les limites des modes d'action habituels, en particulier ceux qui consistent à établir des normes et des réglementations. Aussi la réaction première des acteurs est-elle le scepticisme, ou l'attentisme.

Cette relecture stratégique du contexte nous a conduit à mettre au point et à tester une méthodologie d'intervention originale, prenant en compte les différentes contraintes et difficultés repérées. La démarche intellectuelle par laquelle nous avons pu appréhender de façon pertinente le contexte du plateau de Millevaches nous semble pouvoir être appliquée avec profit à d'autres territoires forestiers, afin d'éclairer les enjeux et de concevoir des politiques adaptées de prise en charge de la biodiversité.

III. Essai de modélisation du processus

Auteur principal : ***Hervé Brédif***

A. Un processus co-construit, fruit d'un tâtonnement assumé, mais néanmoins dirigé

La démarche déployée sur le plateau de Millevaches n'a pas obéi à un plan préalablement défini, un dispositif d'ensemble conçu *a priori*, un schéma conceptuel et méthodologique que nous nous serions contentés d'appliquer sur le terrain. Certes, nous disposions d'un certain nombre de techniques, de savoir-faire et d'outils participatifs confirmés par la phase bibliographique du projet, d'une expérience certaine aussi pour l'appréhension de problèmes complexes, mais cela ne permettait pas d'imaginer *ex ante* un processus complet, adapté au contexte spécifique du plateau de Millevaches. À cet égard, la littérature scientifique ne nous a guère porté secours. En effet, la participation y est presque toujours envisagée comme une technique ou un impératif en eux-mêmes, sans que soit réellement justifiée ou explicitée la relation entre la méthode participative et la nature du contexte. Au demeurant, la participation est principalement envisagée comme une manière de renforcer la capacité de décision des acteurs, soit encore leur pouvoir de prendre part à l'édiction de règles définies par consensus : objectif louable, dont rien n'assure cependant qu'il suffise ou permette une prise en charge durable de la qualité de la biodiversité par les acteurs.

Aussi convient-il de reconnaître, *a posteriori*, que le processus mis en place s'est construit et même co-construit progressivement, par émergences successives, par interactions croisées entre les reformulations et les suggestions de l'équipe de recherche et les réactions et avis des acteurs de terrain impliqués dans le développement du projet. Osons le dire, nous avons procédé, dans une certaine mesure, par tâtonnement[29], et il le fallait sans doute eu égard au contexte sociopolitique passablement dégradé dans lequel nous intervenions. À cela près que nous disposions de deux garde-fous ou de deux guides précieux :

- Dans le dédale des cheminements possibles, la motivation des acteurs et la stimulation continuée de leur capacité de prise en charge de la biodiversité nous ont servi de fil d'Ariane ; veiller à ce que les acteurs se saisissent de plus en plus ouvertement de la question de la biodiversité au point d'en faire un projet motivant pour le territoire a très clairement contribué à orienter le processus à plusieurs moments décisifs.
- Le conflit latent entre acteurs du territoire et opérateurs forestiers et de la filière nous poussait à privilégier une démarche susceptible d'accueillir la diversité des regards et des points de vue ; il importait de veiller à reformuler positivement des éléments de diagnostic, à rechercher des conditions susceptibles d'accueillir favorablement la diversité des analyses et des attentes, au risque d'aggraver les oppositions et d'aviver les tensions entre acteurs, ce qui aurait eu pour conséquence de renforcer la situation bloquée que nous avions trouvée en début d'intervention.

B. Une modélisation possible, qui révèle un processus original par accrétions successives

Les pages précédentes se sont employées à décrire le processus déployé sur les plateaux de Millevaches et de Gentioux ; à exposer les différentes étapes, techniques et méthodes utilisées pour passer d'une situation où les acteurs ne se rencontraient pas pour échanger au sujet de la biodiversité

[29] Une manière de procéder que le philosophe et sociologue Bruno Latour revendique (« Il faut organiser le tâtonnement », *Le Monde*, 27/04/2006).

à une situation où ils estiment devoir et pouvoir reprendre en main le devenir de leur territoire au regard des évolutions forestières ; à tenter de préciser la manière dont l'équipe de recherche a interagi avec les acteurs de terrain, en cherchant à faire la part des choses et à décrire le interactions croisées. Par un effort de réflexivité supplémentaire, il s'agit maintenant de tenter une relecture globale du processus mis en œuvre. D'en dégager en somme la forme, l'économie d'ensemble ou, mieux, la philosophie générale au travers d'un essai de modélisation de la démarche engagée. Tâchons, pour ce faire, de relire chaque phase du processus.

1. L'exploration au service de la détection stratégique

La phase préliminaire du processus s'est avérée beaucoup plus longue que prévu. Dès les premiers entretiens, le ton était donné. Invités à s'exprimer sur la possibilité et l'intérêt d'une démarche visant à la prise en charge de la biodiversité sur le plateau de Millevaches, les réponses fournies par de grands élus et l'animateur du PNR se recoupaient : réponse positive quant à l'intérêt porté à la biodiversité ; incertitude voire perplexité quant à la possibilité d'une démarche tant la question forestière paraissait difficile à aborder, les tensions vives entre acteurs locaux et opérateurs de la filière et la situation d'ensemble aussi problématique que bloquée. En démultipliant le nombre d'entretiens initialement prévus, l'exploration stratégique visait donc à *détecter* plus précisément si, malgré tout, l'idée d'une démarche en faveur de la biodiversité suscitait un intérêt suffisant pour qu'elle vaille la peine d'être tentée. La réponse aurait très bien pu être négative. Il se trouve qu'à l'issue de la vingtaine d'entretiens approfondis réalisés auprès d'acteurs et de responsables extrêmement divers, choisis à la fois sur des critères de représentativité et de diversité d'angle d'entrée, les conclusions s'avéraient suffisamment encourageantes pour qu'une suite puisse être envisagée. Tout en confirmant la difficulté de la tâche, les acteurs rencontrés, considérés comme de véritables experts du territoire et du problème posé par l'équipe de recherche, reconnaissaient pratiquement tous un intérêt fort à la question de la biodiversité et aboutissaient pratiquement tous à qualifier de période charnière la période actuelle, plutôt propice pour entreprendre une démarche innovante. De surcroît, sans clairement savoir comment procéder, nombre d'entre eux recommandaient de prendre le temps d'approfondir la réflexion à l'échelle d'un sous-ensemble du plateau de Millevaches, afin de mieux pouvoir poser certains problèmes difficiles à aborder à des échelles supérieures, ce que le PNR lui-même confirmait. Plus précisément, certains entretiens, croisés avec d'autres sources d'information, plaidaient en faveur d'un territoire-test ou pilote spécifique, en l'occurrence le plateau de Gentioux, pour plusieurs raisons exposées plus haut. En somme, cette première phase du processus que nous avons précédemment appelée phase d'exploration stratégique s'apparente en fait à une *opération de détection :*

- *détection* de l'intérêt et de la possibilité de conduire une démarche visant à la prise en charge de la biodiversité dans un contexte sociopolitique passablement dégradé ;
- *détection* préliminaire d'un accord potentiel entre responsables et grands acteurs du plateau de Millevaches pour que cette question soit effectivement posée : rappelons à ce sujet que la réunion de restitution des entretiens a permis de faire valider à l'ensemble des personnes présentes les grands enseignements issus des entretiens, ce qui revient à créer un premier accord tacite de portée générale ;
- *détection* d'un ensemble de conditions à vérifier pour que la démarche ait quelque chance d'aboutir (voir plus haut) ;
- *détection* d'un levier de changement potentiellement fort : le fait de passer par un ancrage territorial restreint, afin de pouvoir conduire des approfondissements et des échanges paraissant difficiles à organiser pour le moment à des échelles supérieures ;
- *détection* d'un territoire prometteur pour mener à bien cette démarche.

2. Incarnation de la démarche

Les enseignements de la phase précédente n'en restaient pas moins théoriques, tant qu'ils ne conduisaient pas un ou des acteurs du territoire à prendre position au travers d'un acte significatif. En effet, le projet n'aurait pas été plus loin si aucun acteur n'avait accepté de faire sienne la question de

la biodiversité. Un nouveau test se présentait donc au regard de la question de la prise en charge de la qualité de la biodiversité. Jusqu'à présent, l'équipe de recherche portait elle-même cette question ; cette fois, il fallait qu'un cap décisif soit franchi, par lequel un acteur du territoire accepterait de porter le sujet de la biodiversité et d'incarner, jusqu'à un certain poin,t la démarche proposée par l'équipe de recherche, amorçant ainsi un début de prise en charge de la biodiversité par le territoire lui-même. Dans le cas favorable, cela apportait une preuve supplémentaire de l'intérêt effectivement porté par les acteurs du territoire à la biodiversité.

À cet égard, il convient de reconnaître que l'équipe de recherche a clairement orienté le cours de la démarche, en s'adressant préférentiellement à des élus locaux plutôt qu'à des associations ou à de simples citoyens. À la légitimité des élus s'ajoutait la confirmation obtenue lors des entretiens précédents de leur aptitude à porter et à accompagner des démarches participatives. Cela se vérifiait tout particulièrement pour le plateau de Gentioux, dont certains élus avaient été auditionnés lors de la phase précédente. Outre son tempérament et ses convictions personnelles, plusieurs conditions favorables ont sans doute déterminé le Président de la Communauté de communes du plateau de Gentioux à accepter que soit ouvert, à l'échelle du territoire de la communauté de communes, des ateliers d'échange autour de la question biodiversité-forêt-territoire :

- L'équipe de recherche s'est employée depuis le début du projet à nouer de bonnes relations avec le PNR de Millevaches, celui-ci appuyant l'idée d'un approfondissement de la réflexion à l'échelle d'un territoire restreint.
- La réunion de restitution des entretiens de la première phase du projet a été organisée à la mairie de La Villedieu, une commune du plateau de Gentioux.
- Deux réunions ont été organisées avec le Président de la Communauté de communes, le vice-Président du PNR de Millevaches en charge des questions forestières et l'équipe de recherche, ceci afin de faire davantage connaissance et d'évoquer les possibles développements de la démarche dans un esprit de participation et de co-construction.
- Fort de ces différents éléments, le Président de la Comcom de Gentioux a demandé à l'équipe de recherche de présenter l'esprit général de la démarche en conseil communautaire ; à cette occasion, les élus présents ont confirmé l'intérêt qu'ils portaient à la démarche, alors que la question forestière devenait de plus en plus polémique.

Ainsi, l'idée d'une réflexion ouverte autour de la question forêt-biodiversité-territoire a-t-elle pris corps ; elle a fini par être approuvée par les élus du plateau de Gentioux, son Président y jouant un rôle de premier plan. Ce premier engagement, cette première incarnation n'en demeurait pas moins encore timide. Les élus étaient prêts à tenter la chose, mais sans savoir précisément si cela serait véritablement probant.

En définitive, il apparaît que le Président de la communauté de communes a cherché de son propre chef à associer les autres élus du territoire à sa décision de portage de la démarche. À ce stade, celle-ci ne supposait pas d'engagement financier ; en revanche, elle constituait en soi un acte politique non négligeable, d'autant que la communauté de communes n'avait jusqu'alors pas de compétence ni de politique forestière reconnues.

3. Constitution du nucléus

Le Président de la Communauté de communes du plateau de Gentioux a invité ses pairs, dès la réunion du conseil communautaire évoquée ci-dessus, à proposer le nom de personnes susceptibles de prendre part aux ateliers de réflexion. Équipe de recherche et élus étaient convaincus de la nécessité d'ouvrir largement ces ateliers à toutes personnes susceptibles d'éclairer les questions forêt-biodiversité-territoire. Le besoin de couvrir l'ensemble des dimensions du problème s'imposait ; cela demandait notamment de mobiliser aussi bien des usagers et habitants du plateau de Gentioux que des propriétaires forestiers de ce territoire.

En pratique, certaines catégories d'acteurs se sont mobilisées plus facilement que d'autres. Cependant, les différents ateliers ont, dans l'ensemble, présenté une diversité et une représentativité

satisfaisantes[30], même si, à certains moments, nous aurions souhaité que des propriétaires forestiers soient présents en plus grand nombre et correspondent à des types de propriétaires plus variés. Il importe cependant de souligner que la vingtaine de personnes ayant participé à ces ateliers s'est déplacée de son plein gré, ce qui constitue un gage de leur motivation.

À tout moment, l'équipe de recherche s'est employée à favoriser les expressions individuelles des participants, puis, elle a cherché à rapprocher les expressions des uns et des autres, afin de mieux identifier les convergences et les différences ; enfin, elle a proposé des reformulations intégratrices de la diversité des expertises exprimées. Cela a permis de mettre au jour progressivement un *référentiel partagé* des grandes thématiques liées à la biodiversité et des principales motivations qu'elle suscite. Outre cet accord premier quant aux dimensions importantes de la biodiversité à l'échelle du plateau de Gentioux, les participants aux ateliers, après plusieurs réunions et autant de tentatives de reformulation de la part de l'équipe de recherche, sont parvenus à s'accorder sur un diagnostic. À cette occasion, la lecture du problème a considérablement évolué. Dans un premier temps, une part significative des participants estimait tout d'abord que le problème forêt-biodiversité-territoire pouvait se ramener à un rapport de force totalement déséquilibré entre logique de filière et logique de territoire. Au fil des échanges, le problème a été reformulé en des termes plus systémiques. Au moins trois catégories d'acteurs ont des attentes de qualité par rapport aux forêts : des propriétaires forestiers, des utilisateurs de bois et des habitants et usagers du territoire. Or, il n'existe pas de lieu ni de modalité permettant aux diverses attentes de ces acteurs de s'exprimer et *a fortiori* de se rencontrer et de se composer au mieux. De sorte que la situation évolue spontanément, selon les fluctuations des rapports de force, mais sans qu'aucun pilotage d'ensemble puisse être assuré.

Fort de ce diagnostic partagé – difficilement imaginable en début de processus -, les participants sont parvenus à la conclusion qu'ils n'étaient finalement pas démunis pour « reprendre les choses en main ». Différentes actions concrètes sont apparues comme réalistes, de même que la possibilité de mettre en place un dispositif soutenu par le PNR afin de favoriser une approche de la qualité par petits massifs forestiers, qualité dans laquelle, bien entendu, les dimensions importantes de la biodiversité pourraient être mieux prises en compte. En somme, la vingtaine de personnes impliquée tout au long de ces ateliers et de ce processus itératif s'appuyant sur les reformulations proposées par l'équipe de recherche a abouti à un triple résultat :

- un référentiel partagé des grandes dimensions ou thématiques de la biodiversité à l'échelle du plateau de Gentioux complété des grandes raisons ou motivations des acteurs en la matière. Les échanges qui ont présidé à l'établissement de ce *double référentiel* ont attesté l'existence de motivations fortes vis-à-vis de la biodiversité ou de certaines de ces composantes ; des motivations qui ne se résument pas aux classiques valeurs d'usages mais accordent non moins d'importance à des aspects que l'économiste classerait plutôt dans des valeurs de non-usage. Des motivations qui, de surcroît partent bien des acteurs et de leur lecture du territoire beaucoup plus qu'elles ne procèdent de motivations extrinsèques (normes, incitations…).
- un diagnostic partagé sur le sujet forêt-territoire-biodiversité visant moins à désigner un ou des responsables des désordres actuellement constatés qu'à mettre au jour un fonctionnement systémique peu satisfaisant ;
- des pistes d'actions et une esquisse d'instance de facilitation pour une prise en charge plus globale de la qualité forestière.

En l'espace d'une année, les acteurs ayant pris part à ce processus ont donc été en mesure d'établir une première esquisse de projet de territoire sur le thème forêt-biodiversité-territoire, là où n'existaient auparavant que des avis disparates et pour l'essentiel non explicités sur la question de la biodiversité, et surtout un sentiment d'impuissance à changer le cours des choses quant au devenir eds espaces forestiers.

Il est essentiel de comprendre que les acteurs ont spontanément évolué d'une question posée en terme de biodiversité à une interrogation plus générale sur le thème forêt-biodiversité-territoire, pour la simple et bonne raison, incontournable à leurs yeux, qu'il n'est pas possible de traiter de la question de la biodiversité ordinaire indépendamment du contexte plus général. Ce qui est envisageable pour la biodiversité remarquable, avec la mise en défens de certains lieux ou espaces, ne l'est manifestement pas pour la biodiversité ordinaire, coextensive au territoire et intégratrice des multiples

[30] Nous renvoyons sur ce point à la présentation détaillée de la méthodologie (Deuxième partie). Lire notamment l'encadré *« La question de la représentativité ».*

influences qu'il subit. Les acteurs ont donc estimé qu'il fallait absolument s'intéresser au système forêt-biodiversité-territoire dans son ensemble pour avoir quelque chance de piloter la qualité de la biodiversité ordinaire du territoire. Cela ne doit donc en aucun cas être interprété comme une dérive plus ou moins volontaire, mais comme la reconnaissance explicite et assumé du caractère systémique du problème de la biodiversité ordinaire dans le cas du plateau de Millevaches.

Il est en outre remarquable que cette esquisse de projet ait véritablement cherché à prendre en compte l'avis et les attentes des différents acteurs concernés par la forêt et la biodiversité, de sorte que ce projet soit potentiellement recevable par l'ensemble des acteurs concernés par le plateau de Gentioux, les différentes composantes de la biodiversité et les différents aspects liés aux forêts (dont la production et la valorisation des bois). Cette esquisse de projet s'apparente ainsi à une plateforme acceptable pour la grande majorité des acteurs, précisément parce qu'elle a cherché dès le départ à concilier ou à composer les attentes des uns et des autres, sans regard partisan, sans exclusion a priori de tel ou tel aspect. En d'autres termes, le groupe-projet a opéré délibérément dans un esprit de recherche de bien commun, en veillant à ce que le fruit de ses réflexions soit recevable et appropriable par d'autres acteurs concernés par le devenir du plateau de Gentioux. Accompagné de l'équipe de recherche, il s'est employé à expertiser avec autant de justesse et de complétude que possible le problème posé, avant d'envisager les voies réalistes et pratiques pour en sortir de manière positive.

En conséquence, cette esquisse de projet, bien qu'établie par *un nombre restreint de personnes, n'en présente pas moins un potentiel de généralisation et de mobilisation beaucoup plus large*. De généralisation tout d'abord puisque les participants ont d'emblée tenté de prendre en compte plusieurs dimensions du problème, en apparence fort éloignées, et de trouver une manière de les composer de manière harmonieuse, si bien que d'autres dimensions peuvent sans doute être ajoutées sans pour autant que cela modifie considérablement la forme générale de l'assemblage déjà obtenu. De mobilisation ensuite, dans la mesure où de nombreux acteurs sont susceptibles d'adhérer aux conclusions et aux préconisations du groupe projet puisque les participants, par la diversité même de leurs intérêts et de leurs motivations, ont préparé le terrain pour que d'autres acteurs s'y retrouvent également. En somme, en raison même du caractère pluraliste du groupe qui a constitué cette esquisse de projet, ainsi que par la forme générale, délibérément constructive et multidimensionnelle qu'elle revêt, cette ébauche ou cet embryon de projet présente un potentiel de développement considérable.

Elle introduit dans le jeu des acteurs une expression et une proposition nouvelles qui n'existaient pas jusqu'alors, et suggère qu'une autre voie est possible en dehors des antagonismes classiques. En cadrant dès le départ le champ des contraintes à respecter et l'éventail des dimensions et thématiques à prendre en compte, elle détermine l'espace des projets susceptibles de satisfaire aux exigences spécifiques des différents groupes d'acteurs, gage de leur durabilité et de leur acceptabilité sociale. Nous proposons de nommer *nucléus* cette esquisse de projet apte à la généralisation et propice à une mobilisation plus large, un terme choisi pour des raisons précises, qui seront justifiées plus loin.

4. Accrétions successives : les développements en cours

Les derniers mois ont été consacrés à ce que nous avons qualifié de phase de consolidation du projet. Il convient de s'appesantir sur la signification profonde de cette nouvelle phase et de mettre au jour le principe général selon lequel elle se développe.

Avec l'aide de l'équipe de recherche, le groupe-projet pluraliste a accouché de plusieurs productions significatives : référentiel des thématiques majeures de la biodiversité et des motivations à ce sujet ; diagnostic partagé sur la situation actuelle au regard de la thématique forêt-biodiversité-territoire ; pistes d'actions et projet d'instance de facilitation. Ces différents éléments constituent l'esquisse de projet que nous avons nommé *nucléus*. Sa pertinence et sa robustesse tiennent au fait qu'il est le fruit d'un groupe-projet composé de personnes d'origine et de sensibilité très variées qui ont œuvré dans un esprit délibérément positif et ouvert, en cherchant à concilier des aspects et des attentes différents. Ces éléments ont été condensés par l'équipe de recherche dans une note de quelques pages, afin que les résultats de ce groupe-projet soient aisément transférables et discutés.

Des développements significatifs en ont résulté :

- Les élus du plateau de Gentioux ont organisé spontanément une réunion ouverte aux participants du groupe-projet et à toute personne intéressée par la question forêt-biodiversité-territoire, afin d'échanger des suites à donner à ce travail. C'est la première fois qu'une telle réunion était organisée à l'initiative des responsables locaux et sans que l'équipe de recherche soit conviée. Les élus locaux avaient en effet besoin de savoir si la population locale souhaitait effectivement poursuivre et mandatait ses élus pour aller de l'avant.
- Fort de cette demande de poursuivre, les élus locaux impliqués dans la démarche ont présenté le résultat du travail et l'esquisse de projet en Conseil Communautaire, avec là aussi, une demande explicite adressée à l'ensemble des élus de la communauté de communes quant aux suites à donner à la démarche.
- Les productions de la démarche ayant été validées par l'ensemble des élus de la communauté de communes et son Président ayant reçu mandat de s'engager plus avant dans la démarche
- Dans la foulée, la Communauté de communes du plateau de Gentioux a fusionné avec la Communauté de communes d'Aubusson-Felletin pour former la Communauté de communes de Creuse Grand Sud. Et c'est au titre de cette Communauté de communes que Thierry Letellier, ancien Président de la comcom du Plateau de Gentioux, désormais vice-président de la nouvelle collectivité territoriale a adressé un courrier au Parc Naturel Régional de Millevaches, dans lequel il déclare vouloir être facilitateur du projet défini par la communauté de communes du plateau de Gentioux et « sollicite l'appui du PNR de Millevaches pour faire émerger des partenariats technique et financier susceptibles de faire émerger ce projet ».
- Sur propositions de l'équipe de recherche, il est prévu d'organiser une rencontre entre les élus de la communauté de communes, des responsables du PNR et des élus de la Région. Il s'agit de présenter la démarche engagée aux élus de la Région engagée et de leur suggérer d'envisager ce projet comme un *projet local d'intérêt régional*. L'idée étant en effet de s'en servir à la manière d'une plateforme d'expérimentation pour la recherche active d'une meilleure articulation entre logique de filière et logique de territoire. Un problème qui se pose partout à l'échelle du Limousin, en particulier dans les zones susceptibles d'accueillir du douglas et qui n'a pas trouvé de réponse satisfaisante à ce jour.
- En parallèle, un rapprochement avec l'Interprofession Bois Limousin est également à l'étude. Il s'agit là encore de présenter le projet local, de manière à ce que l'Interprofession l'appréhende de manière aussi positive que possible, et l'investisse comme il convient, une meilleure mobilisation des bois n'étant pas opposée à une meilleure prise en compte de la biodiversité pour peu que les différents acteurs, localement, puissent s'accorder, à l'échelle de massifs cohérents sur les conditions à réunir pour satisfaire conjointement à différentes attentes relatives aux forêts.

Plusieurs enseignements majeurs méritent d'être tirés de ces développements rapides.

Il apparaît tout d'abord qu'un seuil ou un cap a manifestement été franchi suite au processus engagé à l'échelle de la communauté de communes du plateau de Gentioux. L'esquisse de projet auquel ce processus a abouti a créé un précédent. Acteurs et élus locaux estiment désormais qu'ils ont les moyens de peser sur le devenir des forêts à l'échelle du territoire – alors qu'ils se sentaient largement démunis et impuissants pour agir en début de processus.

Deuxième enseignement et non des moindres : alors qu'ils ne s'exprimaient jusqu'à présent que sous la forme de la contestation, acteurs et élus locaux souhaitent s'engager désormais dans un processus de dialogue et de co-construction avec les propriétaires forestiers, les acteurs de la filière, le PNR et les élus des départements et de la Région, afin d'explorer des voies de composition fine entre attentes de qualité forestière à l'échelle de petits massifs forestiers. De là, la recherche active, de partenariats à différentes échelles, de manière à ce que le projet local amorcé à l'échelle du plateau de Gentioux rassemble toujours plus d'acteurs et de dimensions et permette véritablement d'être envisagé comme une plate-forme expérimentale de facilitation d'intérêt régional.

Enfin, il apparaît que le processus se déploie désormais selon un *principe d'agrégation progressive* ou *d'accrétions successives* de nouveaux acteurs et de nouvelles strates de responsabilité, des plus proches aux plus éloignées – le fait que la nouvelle communauté de communes Creuse Grand Sud ait

décidé de reprendre ce projet est à cet égard très significatif. À la dernière réunion locale, un exploitant forestier a fait son apparition. L'animateur forestier du PNR a manifesté son très vif intérêt pour la démarche entreprise ; des éléments issus du travail du groupe-projet vont être intégrés à la révision de la charte forestière du PNR. Dans ce déploiement du processus par *agrégations successives* d'acteurs, il reste assurément à franchir des seuils délicats, du côté du Conseil Régional ou de l'Interprofession. Mais *il faut d'ores et déjà reconnaître qu'un chemin considérable a été parcouru, qui tient assurément aux caractéristiques de l'embryon de projet, à la manière dont il a été construit et à l'esprit de composition active entre attentes disparates qui l'anime.*

5. Horizon : miser sur des activations croisées

Il faut souhaiter que le processus initié à l'échelle du plateau de Gentioux se développe et prospère jusqu'à former un dispositif reconnu à l'échelle de la Région Limousin en ce qu'il permette d'inventer de nouvelles manières d'articuler positivement logique de filière et logique de territoire, et assure ainsi une meilleure satisfaction des différentes attentes relatives aux espaces forestiers, dont la biodiversité.

Un tel dispositif n'en reste pas moins fragile, son évolution dépendant de différents aléas. Au demeurant, sa capacité à peser plus globalement sur une évolution sensible des relations forêt-territoire à l'échelle du Limousin demeure limitée. Le risque est donc qu'un certain nombre d'acteurs régionaux se détournent du processus engagé après une période d'attention bienveillante et d'intérêt marqué, faute d'y trouver des réponses satisfaisantes et suffisamment rapides aux « grands problèmes » qu'ils éprouvent, comme par exemple la mobilisation des bois.

Or, rien ne s'oppose à ce que la démarche entreprise à l'échelle du plateau de Gentioux soit reproduite ailleurs, à l'échelle du plateau de Millevaches ou dans d'autres secteurs du Limousin, en prenant comme point d'ancrage la biodiversité ou tout autre sujet susceptible de trouver une forte résonance chez des acteurs locaux.

Il est loisible de penser que le développement d'un tel réseau de dispositifs locaux de facilitation réduirait la vulnérabilité aux aléas de chacun de ces dispositifs et serait de nature à augmenter considérablement leur portée grâce aux effets synergiques et aux activations croisées qu'il permettrait de faire jouer.

Nous entrevoyons donc comme suite possible au travail engagé sur le plateau de Millevaches une certaine démultiplication de la démarche dans d'autres territoires prometteurs.

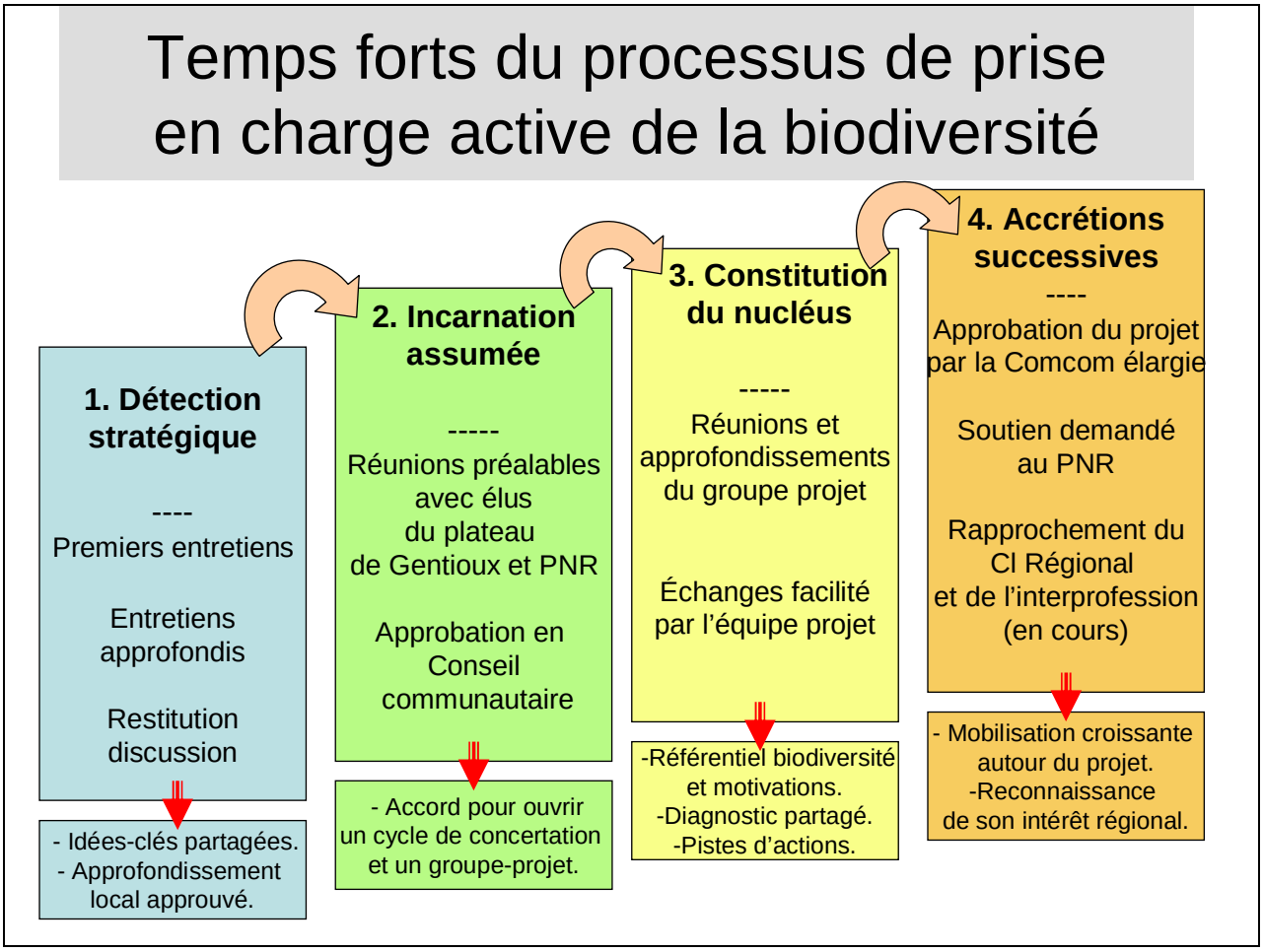

Figure 20 : Temps forts du processus de prise en charge active de la biodiversité

Considéré dans son ensemble, la démarche déployée sur le plateau de Millevaches suggère que l'esquisse de projet établie par un groupe pluraliste d'acteurs du plateau de Gentioux se présente comme un noyau d'accrétion. Les modalités de constitution de ce noyau originel sont telles qu'elles s'avèrent propices à la poursuite d'un principe ou d'un processus d'accrétion par strates successives.

De sorte que s'il fallait trouver une allégorie pour exprimer simplement la philosophie sous-jacente à ce processus d'activation de la prise en charge de la qualité de la biodiversité dans un contexte sociopolitique dégradé, c'est celle de la culture perlière qui pourrait être utilisée. L'esquisse de projet établi sur le plateau de Gentioux s'apparente au *nucléus* introduit dans l'huître perlière. La forme harmonieuse de ce nucléus et le choix réfléchi de son implantation dans le manteau de l'huître favorisent le dépôt régulier des couches successives de nacre et l'obtention d'une perle de qualité.

IV. Analyses et pistes d'action issues des ateliers participatifs « forêt biodiversité et territoire » du Plateau de Gentioux

Auteurs principaux : ***Marc Valenzisi*** *et* ***Hervé*** *Brédif*

Le présent chapitre reprend pour l'essentiel les éléments de la note de synthèse rédigée à l'issue des ateliers participatifs « forêt biodiversité et territoire » qui se sont déroulés sur le territoire de la Communauté de communes du plateau de Gentioux entre novembre 2012 et avril 2013. Ces ateliers ouverts à tous ont réuni une vingtaine de personnes d'horizons différents – élus locaux, habitants, propriétaires forestiers, représentants associatifs.

La partie consacrée aux propositions d'actions intègre également les résultats d'une réunion de travail organisée à l'initiative de la Communauté de communes du plateau de Gentioux le 3 décembre 2013.

La note de synthèse des ateliers, dont nous tirons ici les principaux éléments, a fait l'objet d'une validation par l'ensemble des participants. Cette note, ainsi que les propositions formulées à la réunion du 3 décembre, ont été présentées et approuvées au cours du Conseil communautaire du 7 décembre 2013 (cf compte-rendu en annexe). Fin janvier 2014, après la fusion entre la Communauté de communes du plateau de Gentioux et la Communauté de communes d'Aubusson-Felletin, la nouvelle Communauté de communes (baptisée Creuse Grand Sud a adressé l'ensemble de ces éléments par courrier au Parc Naturel Régional de Millevaches, en sollicitant « l'appui du PNR de Millevaches pour faire émerger des partenariats technique et financier susceptibles de faire émerger ce projet » (copie du courrier en annexe).

A. Un référentiel partagé des grandes dimensions ou thématiques de la biodiversité à l'échelle du plateau de Gentioux complété des grandes raisons ou motivations des acteurs en la matière

Pour la vingtaine d'acteurs ayant participé aux ateliers, la biodiversité revêt une importance spéciale à l'échelle du plateau de Gentioux. De prime abord cependant, il faut reconnaître que les intérêts préférentiels de chacun varient : quand des participants se montrent sensibles à certaines espèces (rapaces, abeilles, pins sylvestres…) ou milieux (landes, franges boisées, tourbières, alvéoles…), d'autres remarquent avant tout les couleurs, les ambiances, les paysages, les chants d'oiseaux ou se préoccupent surtout de résilience des écosystèmes, de fertilité des sols, de qualité de la ressource en eau... Cette variété d'attachements et de sensibilités, une fois mise à plat, n'a cependant pas empêché les acteurs de trouver un large accord sur deux points majeurs :

- À l'échelle du plateau de Gentioux, cinq aspects ou dimensions de la biodiversité sont reconnus comme ayant une importance toute particulière, à savoir :
  - *Les paysages et la diversité des formes d'occupation de l'espace* contribuent à des équilibres essentiels pour l'attractivité du territoire et sa capacité de développement.
  - *Les bois feuillus* représentent à la fois une ressource indispensable (plus de la moitié des habitants se chauffent au bois), une composante essentielle des ambiances du plateau, et des espaces de nature très appréciés pour diverses raisons (promenade, cueillette, variété…).

- *Les sols et la durabilité forestière* constituent un capital précieux, pour les propriétaires forestiers comme pour le territoire.
- *L'eau et les milieux humides* sont autant de richesses à préserver, pour le territoire et pour la région.
- *Les landes, les tourbières et les espaces agricoles* représentent des espaces plus ou moins productifs, mais à haute valeur écologique et patrimoniale.

Si les acteurs retiennent ces cinq « entrées », c'est qu'elles correspondent à leurs yeux à des *thématiques critiques ou stratégiques* pour le plateau de Gentioux. Que certaines espèces animales emblématiques pour les conservateurs de la nature ou qu'une essence aussi abondante sur le plateau que le Douglas ne fassent pas l'objet d'une entrée spécifique ne veut évidemment pas dire qu'elles ont été oubliées ; mais il a paru plus pertinent aux acteurs de les envisager au travers d'autres dimensions plus intégratrices ; des dimensions dont la pérennité n'est pas acquise, comme on le verra plus loin.

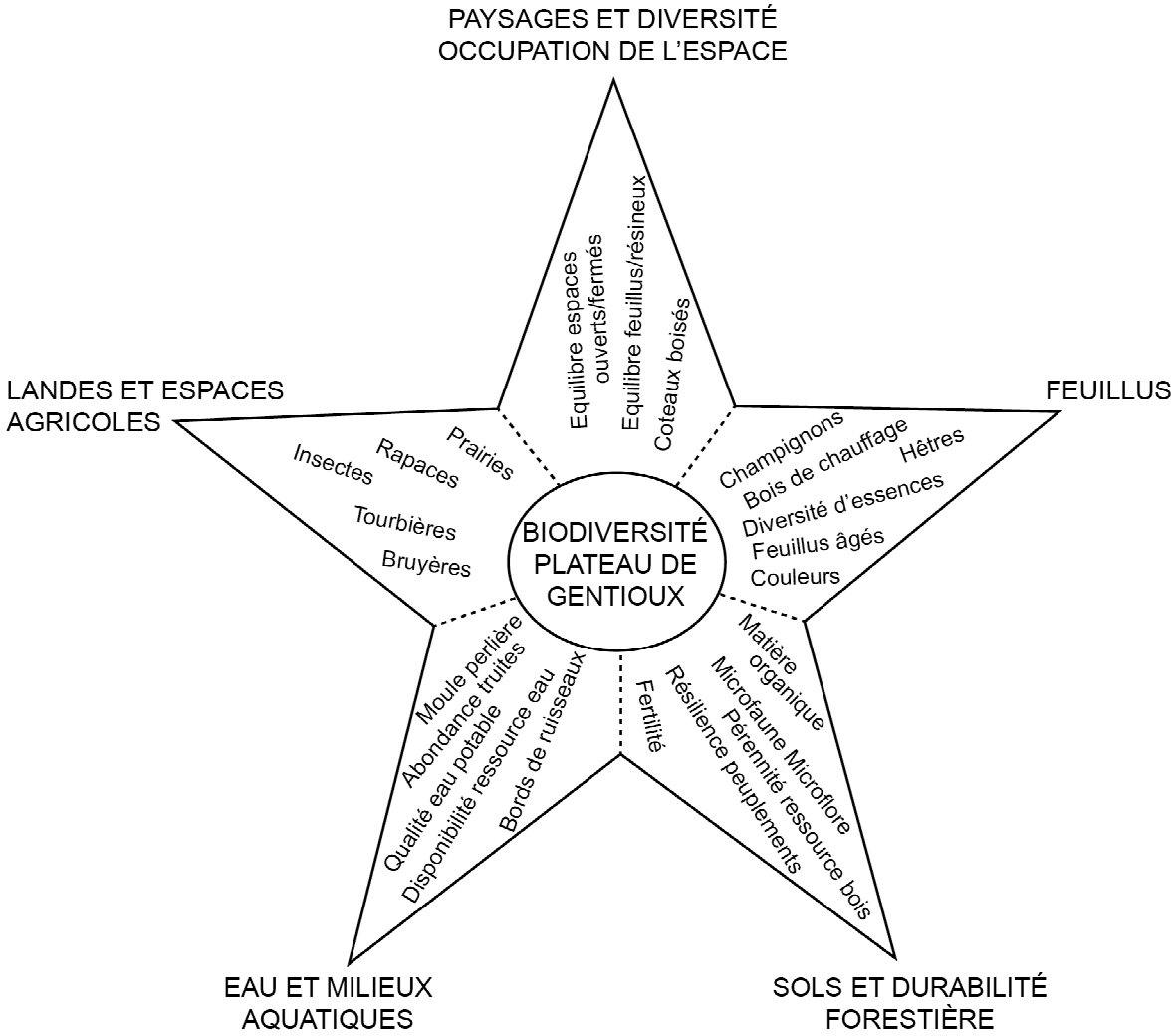

Figure 21 : Les cinq thématiques majeures de la biodiversité du plateau de Gentioux identifiées lors des ateliers

Ces cinq thématiques formant un tout du point de vue des acteurs du groupe-projet, nous avons spontanément adopté une représentation sous la forme d'une étoile ; les participants ont exprimé leur accord par rapport à cette proposition. Nous avons placé à l'intérieur de chaque branche de l'étoile, les principales composantes ou qualités associées par les acteurs à chaque thématique. On trouvera une présentation plus détaillée de ces éléments dans le document en annexe « Biodiversité, forêt et territoire sur le plateau de Gentioux : vers un projet local d'intérêt général. Esquisse, juillet 2013 »

- En même temps qu'ils s'accordaient pour la première fois à reconnaître ensemble les grandes dimensions de la biodiversité du plateau de Gentioux sur lesquelles une vigilance toute particulière s'impose, les acteurs ont également été conduits à se dire *en quoi ces aspects s'avèrent si importants*. C'est là le second accord auxquels ils parviennent. Beaucoup plus que la simple idée d'un patrimoine à conserver, la biodiversité et ses aspects les plus critiques à l'échelle du plateau renvoient à des *motivations très fondamentales*. Cinq motivations majeures, validées par l'ensemble du groupe, sont apparues, à savoir :
    - Un sentiment de *responsabilité*. « Nous devons nous en soucier parce que nous en sommes responsables » est une idée qui revient très souvent, en particulier pour les aspects liés à l'eau, ainsi que pour certaines espèces ou milieux remarquables ;
    - La biodiversité comme *signe de qualité du territoire*, comme « marqueur d'un développement réussi, où l'on a des pratiques respectueuses de la vie » ; cela constitue également un « motif de fierté » que de réussir à ménager la vie actuelle et à venir.
    - La biodiversité constitue également une *composante de la qualité de vie et du bien-être*, à travers notamment la dimension esthétique des paysages, la variété des espèces et milieux que l'on côtoie au quotidien lorsqu'on habite dans le territoire. Cela est d'autant plus important que beaucoup ont précisément choisi de s'installer, de vivre ou de rester sur le plateau pour cette raison.
    - La biodiversité, ce sont aussi des ressources matérielles ou immatérielles *:* produits (bois, valeurs économiques autour de la forêt et des espaces naturels, champignons, miel, etc.) et services (qualité de l'air, de l'eau, attrait touristique…).
    - Une dernière motivation, non négligeable, tient à ce que la biodiversité participe au *projet de territoire et à son identité*. Elle contribue notamment au désir et au projet d'autonomie très largement répandu parmi les personnes du plateau de Gentioux (autonomie énergétique, modèle de développement moins consumériste, plus convivial et solidaire).

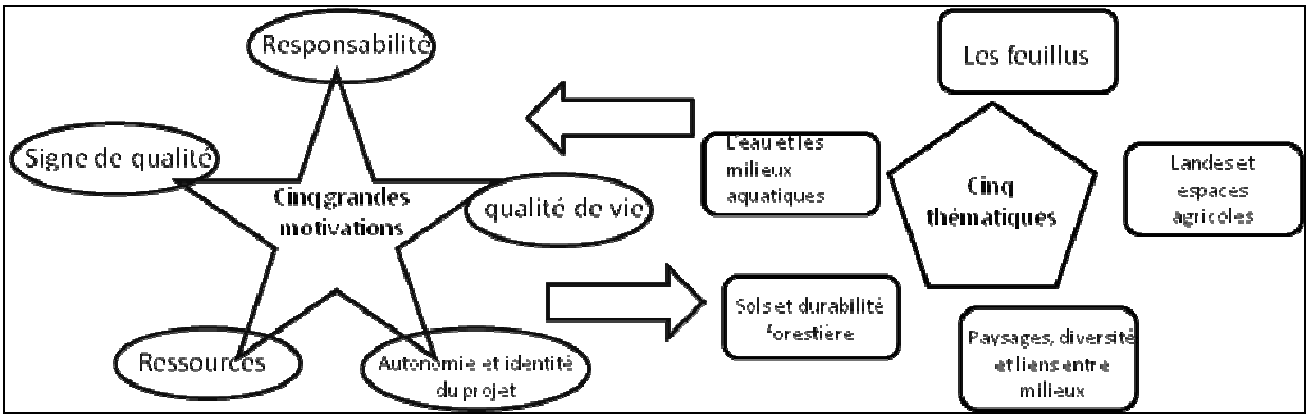

Figure 22 : Un double référentiel de la biodiversité du plateau de Gentioux : les thématiques stratégiques ou critiques pour le territoire (à droite), et les grandes motivations conduisant les acteurs à se préoccuper de la biodiversité du plateau de Gentioux

.

De même que pour les cinq entrées thématiques, *ces cinq grandes motivations forment un tout* pour les acteurs du plateau. Ceux-ci ont d'ailleurs refusé de les hiérarchiser, considérant qu'elles devaient être envisagées dans leur globalité. Ce sont en fait autant de raisons de fond qui conduisent les

acteurs à considérer que *la question de la biodiversité n'est ni secondaire, ni anodine*. Car toutes ces dimensions de la biodiversité, de même que les différentes motivations qui les sous-tendent *revêtent un sens très particulier dans le contexte du plateau de Gentioux*. Régulièrement, en effet, les participants aux ateliers l'ont souligné : « la vie ici n'est pas facile, cela reste un combat au quotidien ». Dans ces conditions, tout ce qui va affecter, d'une manière ou d'une autre, les composantes de la biodiversité, ne viendra pas seulement heurter de plein fouet les motivations énoncées plus haut. Plus fondamentalement, *cela sera interprété et vécu par les habitants comme autant de menaces quant à la possibilité d'ancrer durablement la vie et les activités humaines sur le plateau de Gentioux*. En effet, cet objectif demeure aujourd'hui encore un défi compte tenu des caractéristiques et des contraintes physiques et socio-économiques de ce secteur géographique singulier. Voilà pourquoi, en définitive, la question de la biodiversité conduit à l'expression d'un enjeu vital.

B. Un diagnostic partagé sur le sujet forêt-territoire-biodiversité

L'équipe de recherche a demandé aux participants d'établir un diagnostic par rapport aux différentes composantes de la biodiversité énoncées : état de la situation, identification des problèmes et menaces, analyse et bilan des actions engagées.

Ce diagnostic a été fait de manière relativement approfondie sur l'une des composantes : les feuillus. (On trouvera en annexe le résultat de ce diagnostic à dire d'acteurs). Mais plutôt que de refaire l'exercice de manière approfondie sur les autres thématiques, le groupe-projet a exprimé le besoin de formuler un diagnostic de portée plus générale, dont nous reproduisons ici la version finale :

1. Des évolutions préoccupantes : comment reprendre la main sur le devenir du territoire ?

Des problèmes significatifs sont relevés par les acteurs par rapport aux dimensions de la biodiversité évoquées ci-dessus. Au-delà des menaces et des insatisfactions qu'ils identifient, les acteurs ont ressenti le besoin de mieux cerner l'origine des difficultés.

➢ Des menaces à plus ou moins brève échéance

De manière assez unanime, les participants aux ateliers considèrent que les cinq grandes composantes ou dimensions de la biodiversité font l'objet de sérieuses menaces. Un ensemble d'évolutions sociétales et économiques, des politiques publiques nationales, régionales ou départementales *mettent sous pression les forêts du plateau*, qu'elles soient feuillues ou résineuses. Les dégradations constatées ou redoutées sont très souvent reliées aux forêts et à leur gestion, même s'il est clair que d'autres espaces et activités doivent également être considérés. Les acteurs ont fait part de leurs inquiétudes par rapport au devenir des forêts feuillues, surtout lorsqu'elles sont anciennes, mais également par rapport à l'évolution de la fertilité des sols, de la qualité et de la disponibilité de l'eau (notamment pour la consommation domestique), ou encore des paysages.

➢ Des initiatives positives mais l'interrogation demeure quant à la durabilité du mode de gestion des espaces forestiers

Les initiatives positives sont nombreuses et encourageantes. Ainsi, beaucoup de propriétaires se montrent soucieux d'intégrer au mieux les multiples dimensions en jeu dans la gestion de leurs espaces forestiers (amélioration de leur patrimoine, économie, biodiversité, paysages, prise en compte des multiples incertitudes liées au climat, aux marchés, etc.). Plus généralement, plusieurs acteurs liés à la forêt et au bois s'emploient à faire évoluer les pratiques, recherchent et promeuvent activement des alternatives réalistes sur les plans technique et économique. Les journées de sensibilisation organisées par le CRPF ou d'autres organismes, les différentes aides accordées par le PNR, ou encore les formations en bûcheronnage dispensées par l'EPL de Neuvic-Meymac sont quelques unes de ces actions positives saluées par les participants des ateliers.

Cependant, en l'état actuel, les habitants et les élus locaux déplorent que les activités liées à la forêt et au bois soient plus souvent synonymes de préjudices que d'avantages pour le territoire : tendance à exploiter les bois de plus en plus jeunes, sans réel souci de reconstitution du capital forestier ; pratique trop systématique de la coupe rase ne permettant pas une valorisation optimale des bois récoltés ni l'amélioration des peuplements ; médiocrité des retours pour le territoire en termes de finances et d'emploi ; dommages occasionnés par le passage des camions et charges financières directes qui s'ensuivent pour les collectivités... Cette situation générale est vécue d'autant plus mal qu'elle ne semble aucunement sous contrôle. Habitants et élus locaux subissent en effet des évolutions sur lesquelles, en l'état, ils estiment n'avoir pas ou peu de prise.
Finalement, la grande majorité des participants des ateliers estime que dans l'ensemble la conduite des espaces forestiers est difficilement compatible avec l'idée qu'ils se font de la durabilité.

- **Un problème complexe et multi-acteurs**

Les participants reconnaissent que l'évolution des espaces forestiers est la résultante des comportements et actions d'un très grand nombre d'acteurs, dont beaucoup sont extérieurs au plateau de Gentioux : des milliers de propriétaires, petits et grands, aux intérêts extrêmement divers et dont seulement 40 % résident sur place ; des gestionnaires de forêts, des exploitants forestiers, des entreprises de travaux, des utilisateurs de bois opérant sur des marchés internationaux… *Le problème étant que chacun de ces acteurs prend des décisions à son niveau, en fonction de ses exigences et des multiples contraintes qu'il subit, mais sans avoir vraiment la possibilité d'en discuter avec les autres.* Dans ces conditions, chacun est livré à lui-même pour résoudre une équation aux multiples paramètres, pare au plus pressé dans un contexte où l'économie du bois ne favorise pas toujours une approche à long terme et de qualité.

2. Bilan-reformulation du diagnostic [31]

En dépit des efforts et de la bonne volonté de beaucoup d'acteurs, des qualités forestières essentielles et des dimensions majeures de la biodiversité s'avèrent, aujourd'hui encore, insuffisamment prises en compte. La multiplicité des acteurs et facteurs qui influent sur le devenir des forêts rend la situation particulièrement complexe et difficile à piloter.

Les attentes des propriétaires forestiers ne coïncident pas automatiquement et toujours avec celles des utilisateurs de bois ; de même, les aspirations des habitants du plateau ne s'harmonisent pas nécessairement et toujours avec celles des professionnels de la forêt et du bois. Il peut certes arriver que ces différents acteurs et leurs préoccupations respectives se rencontrent positivement ; mais c'est loin d'être le cas de figure général à l'échelle des réalités territoriales fines.

Il en résulte une situation qui, dans l'ensemble, ne donne pas satisfaction à la grande majorité des acteurs rencontrés par l'équipe de recherche tout au long de la démarche. De nombreux petits propriétaires renoncent à une gestion active de leurs forêts, faute de trouver des interlocuteurs leur permettant de gérer à la fois l'amélioration de leur patrimoine, une contribution positive au développement du territoire et un support à la performance des activités liées au bois. Les utilisateurs de bois rencontrent de sérieuses limites dans la mobilisation de la ressource, ce qui handicape ou freine l'essor de leur activité et la dynamique de la filière plus généralement. Quant aux habitants et élus du plateau de Gentioux, ils constatent des évolutions forestières plus qu'ils ne parviennent à les infléchir en vue d'une dynamique territoriale favorable à leurs projets.

Toute la question est donc de savoir si les attentes et les aspirations de ces différents acteurs peuvent mieux s'articuler et s'épauler mutuellement. Sachant qu'aujourd'hui, les occasions permettant aux acteurs de se rencontrer et d'échanger se font rares ou alors se situent à des échelles très institutionnelles, intéressantes pour définir des règles générales, mais peu propices à la gestion de réalités fines et de projets concrets.

[31] Cette partie « bilan-reformulation » est issue d'un échange entre les participants et les chercheurs, sur la base d'une rédaction initiale par l'équipe de recherche. Elle a fait l'objet de réécritures successives. La version finale que nous présentons ici a fait l'objet d'une validation par l'ensemble des participants.

3. Des conditions favorables et des actions concrètes pour changer la donne

A l'issue de ces échanges, les habitants et responsables du plateau de Gentioux impliqués dans la démarche se sont accordés sur la nécessité d'agir pour mieux intégrer les espaces forestiers dans une dynamique territoriale positive. La situation actuelle n'a rien d'une fatalité ; d'ailleurs, comme l'ont souligné plusieurs personnes, d'autres territoires forestiers présentant des similitudes avec le plateau de Millevaches (en Auvergne par exemple) ont su s'organiser pour tirer meilleur parti de leurs forêts.

Les participants ont exprimé la conviction que des actions peuvent être entreprises localement. La communauté de communes du plateau de Gentioux apparaît comme un territoire à taille humaine, sur lequel il paraît possible de gérer des réalités fines en associant les différents acteurs et en cherchant à articuler au mieux les attentes des uns et des autres.

Plusieurs éléments apparaissent *particulièrement favorables* :

- Une volonté de rapprochement et de dialogue entre les différents acteurs concernés par la forêt se manifeste nettement aujourd'hui, en particulier dans le cadre de la révision de la charte forestière du PNR. Cette volonté trouverait au niveau du plateau de Gentioux un terrain privilégié pour se traduire en actions concrètes, dans la mesure où les habitants et responsables de ce territoire sont parvenus à une maturité de réflexion et ont exprimé leur désir de s'engager sur ces questions.
- Les collectivités locales du plateau de Gentioux, qui se sont déjà impliquées sur des sujets forestiers (réglementation des boisements, plus récemment création d'une scic bois-énergie...), peuvent s'engager davantage et de différentes manières (acquisition de forêts, par exemple). L'implication des communes et de la communauté de communes apparaît comme un levier de changement important qui pourrait être mobilisé pour créer une dynamique locale.
- Enfin, il existe au niveau du PNR différents outils et dispositifs susceptibles d'être mobilisés. Une initiative prise par les acteurs locaux d'un territoire aurait toutes les chances d'être soutenue et encouragée par le PNR, dans la mesure où elle s'inscrit pleinement dans l'esprit de la charte forestière.

Impulser un changement significatif à l'échelle de la communauté de communes du plateau de Gentioux apparaît donc comme un projet tout à fait réaliste. La réflexion conduite au sein des ateliers territoriaux a permis une première expression - à affiner - de ce que le territoire estime souhaitable par rapport à ses espaces forestiers. C'est une première base, en soi porteuse de changement : elle fournit une référence qui n'existait pas jusqu'alors pour engager un échange constructif avec les différents acteurs (propriétaires, opérateurs économiques, institutions…)

Concrètement, plusieurs niveaux d'action sont envisageables :

- La perspective dans laquelle se placent spontanément les participants est de viser *de petites actions concrètes susceptibles d'amorcer une dynamique de changement*. Par exemple, expérimenter une sylviculture différente sur des terrains forestiers communaux, mieux faire connaître les initiatives prises par des propriétaires forestiers (diversification d'essences par exemple) ; fournir aux petits propriétaires un conseil adapté à leurs attentes réelles ; etc.
- Un second niveau d'action consisterait à identifier des *sujets sur lesquels les différents acteurs concernés peuvent avoir intérêt à "se mettre autour de la table" pour rechercher des solutions profitables à tous*. Par exemple sur la très petite propriété forestière. Près de la moitié de la forêt de la communauté de communes du plateau de Gentioux est en effet détenue par de très petits propriétaires (<4ha) ; aujourd'hui, entre non-gestion et coupe rase systématique, la plupart de ces forêts n'apportent pas de réelle plus-value, ni pour leurs propriétaires, ni pour le territoire, ni pour les opérateurs de la filière. Des solutions et des outils existent (aide au regroupement de chantier, etc.), mais leur mobilisation exigerait l'élaboration d'un projet commun et l'implication concertée des différents acteurs (collectivité locale, propriétaires, opérateurs de la filière...) à l'échelle d'un massif.

Engager une telle démarche permettrait aux différents acteurs concernés par les espaces forestiers - sur le plateau de Gentioux mais également au delà - de se repositionner de façon constructive. Elle conduirait à rechercher activement des jeux gagnant-gagnant chaque fois que cela est possible. En cela, le projet que peut porter le plateau de Gentioux peut devenir un projet d'intérêt général, susceptible d'intéresser et d'être soutenu par différents acteurs à l'échelle du PNR et du Limousin.

C. Des pistes d'actions et une esquisse d'instance de facilitation

1. Les pistes d'actions

Concrètement, les participants se sont accordés sur l'intérêt de poursuivre deux pistes d'action complémentaires :

- **Une action à court terme (dès 2014), portant sur deux thématiques ciblées : le débardage et la voirie.**
    - La réponse à apporter aux problèmes actuels pourrait être un référent communal, chargé de mettre en lien et de « déminer » les problèmes au niveau de chaque commune. Plus précisément, il pourrait avoir en charge la gestion du portail Transbois en lien avec le maire, mais aussi être le référent identifié auprès des professionnels (connaissance des enjeux environnementaux et patrimoniaux de la commune) et ainsi apporter son appui dans l'étude des voies de vidange, de stockage de bois,... Les référents communaux pourraient être des élus locaux (mais pas obligatoirement).
    - Une formation de ces référents aux problématiques forestières serait à envisager dans le cadre des formations dispensées annuellement par les Cofor (communes forestières) en partenariat avec le PNR (lien avec la charte forestière de territoire).
    - Ces référents pourraient jouer un rôle privilégié dans le cadre d'une instance de concertation à l'échelle de la Communauté de communes.

Sur ces questions, il est noté que le mode opératoire mis en place sur le pays de Guéret et dans le cadre du PDM de Royère-Bourganeuf pourrait fournir des idées intéressantes.

- **Une action à moyen / long terme, destinée à favoriser une approche multifonctionnelle de la gestion et de l'exploitation forestière**.
    - A l'instar de l'action mise en place en Corrèze autour de la voirie départementale, il s'agit de dynamiser la gestion forestière sur un secteur donné en intégrant les différents enjeux et les différents acteurs. On pourra également s'inspirer des modalités de mise en œuvre du PDM Chouette de Tengmalm.
    - Une telle action reposerait a priori sur le travail d'animation d'un technicien forestier. La maîtrise d'ouvrage serait portée par la Communauté de communes. Différents montages possibles sont évoqués (technicien de rivière intervenant également sur la forêt ?)
    - Le dispositif pour un pilotage multi-acteurs de la gestion forestière reste à concevoir. Réflexion à avoir sur les acteurs à associer (à titre d'exemple l'ONF est cité comme un acteur important)
    - Le contenu précis de cette animation reste aussi à définir
        - quelle animation (accompagnement de chantiers, développement d'alternatives forestières en termes d'exploitation, de travaux sylvicoles, de gestion forestière, mise en place d'expérimentation, de chantiers vitrines, d'actions innovantes…)

- et ce à quelle échelle d'intervention : périmètre de la future communauté de communes ?et/ou massif forestier à enjeux particuliers ?...

o La définition et le montage du projet devra se faire en 2014 pour un début de mise en œuvre en 2015.

2. Une esquisse d'instance de facilitation

L'ambition des acteurs, énoncée au cours des ateliers et réaffirmée avec force au cours de la réunion consacrée aux propositions d'actions, est de créer localement les conditions du dialogue et de la concertation autour de la forêt. L'enjeu est en effet de faciliter les échanges autour de réalités territoriales fines, et de rechercher activement des jeux gagnant-gagnant entre les différentes parties prenantes (propriétaires, opérateurs de la filière, population, usagers du territoire).

L'idée d'une « assemblée locale » de la forêt a été évoquée à plusieurs reprises. Plusieurs participants ont insisté sur l'importance de n'oublier aucune grande dimension (l'eau, l'agriculture, les paysages…) ni aucune « sensibilité ». Ils ont également suggéré que les « référents communaux » pourraient former le noyau d'une telle assemblée. Sur la base des analyses formulées par les acteurs, il semble pertinent de mettre en place une assemblée pluraliste comportant plusieurs collèges :

- Un collège des élus,
- Un collège des propriétaires forestiers,
- Un collège des opérateurs de la filière bois (exploitation, 1ère et 2ème transformation),
- Un collège des usagers du territoire.

Au regard d'expériences conduites dans d'autres territoires, il est également utile de prévoir une équipe interne de facilitation.

Le travail du technicien forestier serait bien entendu à envisager en lien étroit avec ce dispositif, pour définir les priorités et suivre l'action. De plus, différents outils d'aide à la décision multi-acteurs pourraient être mis en place, valorisant l'outil élaboré par l'ENS Lyon[32]. Cet aspect est développé dans la partie suivante.

Ce ne sont là bien sûr que des pistes d'action qui devront être discutées et affinées avec les élus et les autres acteurs concernés au cours des prochains mois.

[32] Cette idée n'a pour l'instant pas encore été validée par les acteurs du territoire.

V. La détermination et l'analyse de l'occupation du sol pour la construction, la mise œuvre et le suivi du projet de prise en charge de la biodiversité

Auteur principal : ***Martin Vigan***

Comme nous l'avons développé dans la partie "Méthodologie", l'occupation du sol est particulièrement appropriée pour traiter du sujet de la biodiversité ordinaire avec les acteurs du groupe-projet. Nous allons maintenant montrer, dans une première partie, comment les données d'occupation du sol ont été déterminées pour répondre le plus précisément possible aux attentes des acteurs. Nous verrons ensuite les applications faites et les développements envisagés de cet outil pour la construction et la mise en place du projet de prise en charge de la biodiversité. Enfin, nous présenterons une sorte d'état des lieux du territoire résultant de l'analyse des données d'occupation du sol.

A. Un travail sur l'occupation du sol au plus près des expressions et demandes des acteurs

Parce qu'il n'était pas possible de couvrir la totalité de la Communauté de communes du plateau de Gentioux et pour s'assurer de travailler sur des portions du territoire qui font sens pour les acteurs locaux, nous avons défini des secteurs de zoom avec ces derniers. Trois secteurs ont été retenus :

- **la forêt et la vallée de la Feuillade sur les communes de La-Villedieu et Faux-la-Montagne (sud-ouest de la Communauté de communes)** : les acteurs l'ont choisi principalement car la forêt est dominante et constitue un vaste massif emblématique notamment du fait de son ancienneté. On y trouve des propriétaires forestiers institutionnels et les enjeux paysagers y sont forts ;

- **les communes de Peyrelevade et de Gentioux-Pigerolles (sud-est de la Communauté de communes)** : une zone haute du plateau aux espaces plus ouverts, intéressante pour la relation entre la forêt et les espaces naturels avec la présence de l'importante tourbière de Malsagne et de grands espaces de landes sèches ;

- **le nord de la Communauté de communes (Saint-Yrieix-la-Montagne, Saint-Marc-à-Loubaud et la Nouaille)** où sont davantage présents les feuillus et un maillage bocager et où se trouve un massif de forêts publiques.

Au travers de ces trois secteurs, les acteurs ont voulu représenter trois situations contrastées sur la Communauté de communes. Ces secteurs leur semblaient, si ce n'est représentatif, tout du moins contenir l'ensemble des espaces et des enjeux en lien étroit avec la biodiversité sur le territoire. Ensemble, ces trois secteurs de 20 km² chacun couvrent 20 % de la superficie de la Communauté de communes. Leur localisation est visible sur la carte ci-dessous.

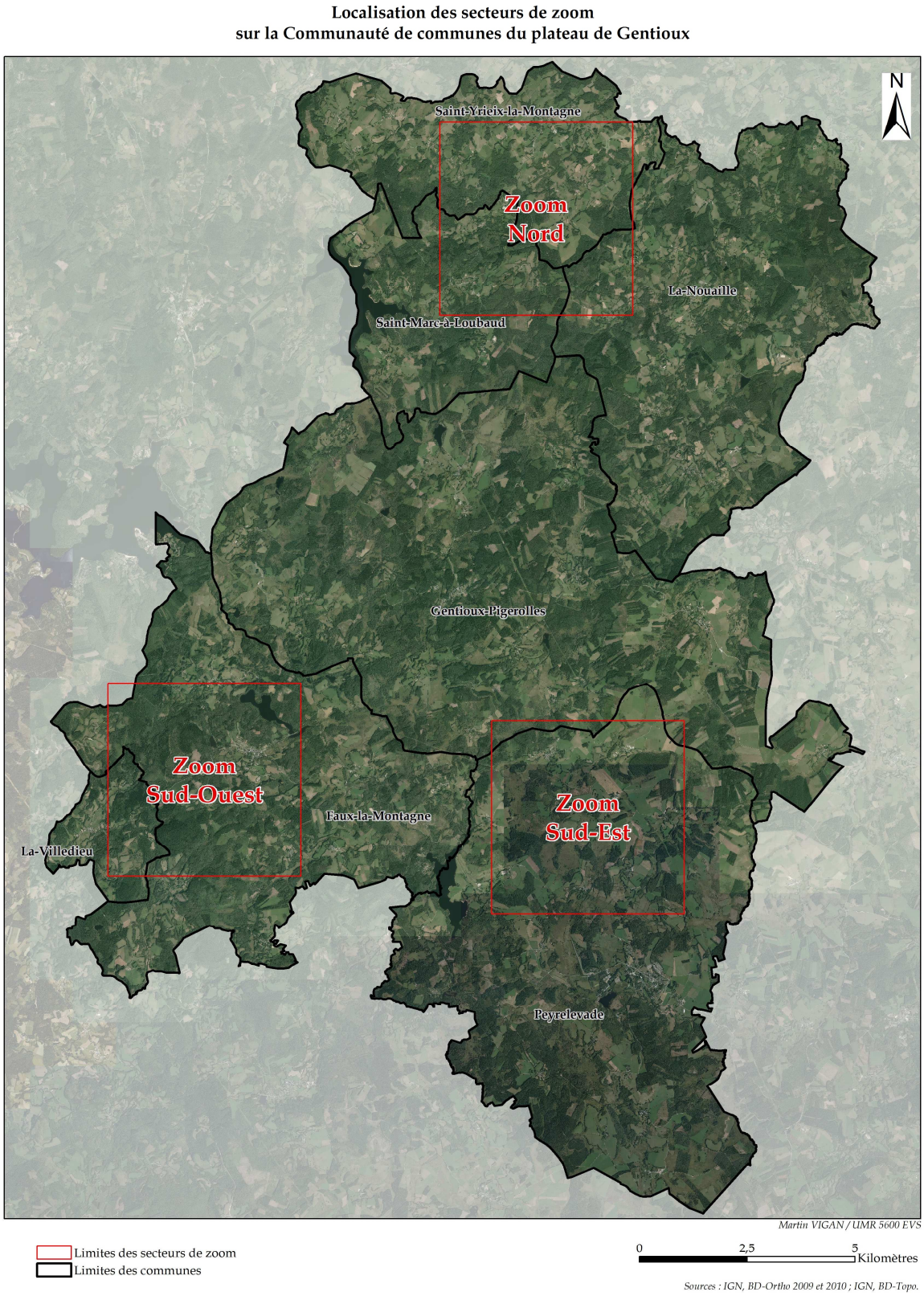

Figure 23 : La Communauté de communes du plateau de Gentioux et la localisation des secteurs de zoom sur lesquels la détermination de l'occupation du sol est prévue

Lors des entretiens puis durant le travail avec le groupe-projet, les acteurs ont identifié les éléments importants à faire ressortir par l'occupation du sol. Nous avons construit la nomenclature en considérant avec attention ces éléments tout en tenant compte des limites techniques de la détermination de l'occupation du sol par photo-interprétation (notamment la capacité de distinction et de description des éléments). Nous avons cherché à définir des classes d'occupation du sol qui nous permettent d'apporter des informations sur les cinq thématiques stratégiques pour les acteurs. La nomenclature a longtemps évolué et la version finale est présentée dans le tableau ci-dessous.

Figure 24 : La nomenclature de l'occupation du sol obtenue

Code et dénomination des classes d'occupations du sol				Nombre de classes
1 – Espaces forestiers				**12**
11	- peuplements de feuillus			
12	- peuplements de résineux	121	jeunes (≈ 5-10 ans)	
		122	âgés (> 10-15 ans)	
		123	hétérogènes	
13	- peuplements mixtes			
14	- jeunes peuplements spontanés	141	par régénération naturelle	
		142	par développement d'accrus	
15	- coupes (ou chablis)	151	de feuillus	
		152	de résineux	
		153	de peuplements mixtes	
16	- jeunes plantations	161	avec andainage	
		162	sans andainage	
2 – Espaces ouverts et agricoles				**3**
21	- cultures et labours, prairies améliorées ou mésophiles, pelouses acidiphiles			
22	- tourbières ou prairies humides			
23	- landes sèches			
3 – Espaces construits et habités				**2**
31	- villages ou hameaux			
32	- autres édifices ou aménagements			
4 – Eau et espaces aquatiques				**1**
41	- étangs ou lacs			

Étant donné le mode de construction de la nomenclature, la majorité des classes d'occupation du sol fond directement écho aux préoccupations des acteurs (les peuplements de feuillus, les peuplements de résineux, les coupes, les plantations, les tourbières, les landes, l'eau). Plusieurs classes ont aussi été ajoutées car intéressantes notamment pour révéler des dynamiques (les peuplements spontanés, les résineux jeunes ou âgés).

B. Un outil au service de la construction, au pilotage et au suivi du projet : premiers résultats et développement envisagé

1. Utilisation dans le cadre des ateliers participatifs

Le travail sur l'occupation du sol a été réalisé dans l'objectif premier d'accompagner la démarche du groupe-projet. Différents supports et documents ont été utilisés dans ce cadre : certains ont pu être présentés en séance, et ont suscité des remarques et commentaires qui ont alimenté la réflexion du groupe. D'autres ont été adjoints au document de travail issu des ateliers, ce document ayant lui-même fait l'objet d'une discussion et d'une validation par le groupe. *(voir document en annexe)*

Il est à noter que le travail sur les secteurs de zoom a été conduit en parallèle des ateliers participatifs ; par conséquent, ce sont seulement des résultats partiels ou provisoires qui ont été soumis à la réflexion du groupe-projet.

L'outil développé a démontré sa capacité à faciliter, stimuler et étayer les analyses des acteurs durant la phase des ateliers participatifs. Toutefois, il est tout à fait envisageable de le valoriser dans la suite du projet.

2. Les autres utilisations envisagées

L'outil construit par l'ENS Lyon offre de multiples potentialités. Son exploitation permet d'envisager la production de multiples données, analyses et supports cartographiques en rapport avec les analyses et le projet des acteurs.

A titre d'exemple, pour chacune des thématiques stratégiques identifiées par le groupe-projet, différentes analyses peuvent être envisagées – chacune permettant la réalisation de supports graphiques et cartographiques *(voir tableau ci-dessous)*

Figure 25 : correspondances entre les thématiques stratégiques identifiées par les acteurs et quelques analyses envisageables

Thématique stratégique pour les acteurs	Exemple d'analyses envisageables de l'occupation du sol
Paysages et diversité des formes d'occupation de l'espace	✓ Les surfaces des grands types d'espaces et leur localisation ✓ Les mouvements de surfaces entre grands types d'espaces et au sein de chaque grand type d'espaces
Massif feuillu	✓ L'évolution des surfaces de feuillus entre 2000 et 2010 ✓ Origines des nouvelles surfaces de feuillus et devenirs des surfaces de feuillus coupées, et leur localisation
Landes, tourbières et espaces agricoles	✓ L'évolution des surfaces de tourbières et de landes ✓ Les types d'espaces bordant les tourbières et les landes
Eau et milieux aquatiques	✓ L'occupation du sol à proximité des étangs, lacs et cours d'eau
Sols et durabilité forestière	✓ Origine, devenir et localisation des surfaces forestières coupées entre 2000 et 2010 ✓ Les surfaces de jeunes plantations sur lesquelles l'andainage avant plantation a été pratiqué, leur localisation et leur évolution

D'autre part, le travail réalisé par l'ENS Lyon se focalise sur 3 secteurs (les secteurs de zoom) retenus après discussion avec les acteurs pour leur caractère emblématique des principales situations et problématiques forestières du plateau de Gentioux. Le travail sur des portions restreintes du territoire permet ainsi un éclairage intéressant sur les questions intéressant les acteurs, tout en autorisant des mises à jour moins longues et moins coûteuses.

L'outil, construit au plus près des préoccupations des acteurs du territoire, pourra donc être utilisé pour poursuivre la construction du projet esquissé dans les ateliers. Mais il pourra également être approprié par les acteurs pour faciliter la mise en œuvre et le suivi du projet :

- Les supports cartographiques ainsi que les données chiffrées peuvent fournir un outil d'aide à la décision multi-acteurs (définition de priorités, localisation de secteurs à forts enjeux…)
- Une mise à jour régulière permettra de suivre les grandes évolutions perceptibles sur les différentes thématiques, et éventuellement d'apporter des indications sur l'impact de la politique mise en œuvre.
- L'analyse que nous proposons ci-dessous fournit en quelque sorte un état des lieux initial[33].

L'intérêt de l'outil sur l'occupation du sol que nous proposons est qu'il n'est pas immuable. Ainsi, les acteurs en se l'appropriant pour continuer la construction puis pour piloter et suivre le projet peuvent ajuster l'outil de différentes façons :

- en décidant de couvrir d'autres secteurs zoom d'intérêt voire la totalité du territoire concerné par le projet,

- en effectuant des mises à jour régulières pour suivre les évolutions du territoire et observer l'effet d'actions mise en place,

- en améliorant la nomenclature en couplant la photo-interprétation à des observations de terrain pour préciser certaines classes (l'âge des peuplements forestiers, la conduite des peuplements (par exemple taillis ou futaie pour les feuillus, éclaircie et élagage pour les résineux), la part de résineux et la part de feuillus dans les peuplements mixtes).

Il va de soi que le travail sur l'occupation du sol fournit une base utile mais non suffisante pour la mise en place d'un projet de prise en charge de la biodiversité. Il appartiendra aux acteurs de définir d'autres critères et indicateurs et outils d'aide à la décision.

C. L'analyse de l'occupation du sol : un état des lieux initial

L'analyse de l'occupation du sol définie à deux dates permet d'apporter de nombreuses informations en termes d'état (à chacune des deux dates), et d'évolution (entre les deux dates) sur les différents espaces de chaque secteur et sur certaines pratiques développées. Nous présentons dans cette partie quelques-unes de ces informations qui fournissent des éléments de discussion sur quatre des cinq thématiques stratégiques pour les acteurs : les paysages et la diversité des formes d'occupation de l'espace ; les feuillus ; les sols et la durabilité forestière ; l'eau et les milieux aquatiques.

Faute de temps, la détermination de l'occupation du sol n'a pu être achevée que sur deux des trois secteurs de zoom initialement prévus : le secteur sud-ouest (forêt et vallée de la Feuillade) et le secteur sud-est (haut du plateau à Peyrelevade). L'analyse présentée ici ne porte donc que sur ces deux secteurs.

[33] Pour des raisons de temps de réalisation, le travail réalisé n'a porté que sur deux des trois secteurs de zoom.

1. L'occupation du sol générale

Secteur de zoom sud-ouest (forêt et vallée de la Feuillade) :

Dans le zoom sud-ouest, les espaces boisés couvrent plus des trois quarts de la zone d'étude (76,8 %) en 2010. Comme le montre le graphe ci-dessous, ce chiffre n'a pas évolué en 10 ans (76,7 % en 2000). Cependant, une nette augmentation de la surface occupée par les peuplements de résineux (de 640 ha en 2000 à 796 ha en 2010), au détriment principalement de la surface des espaces de coupes et de friches, est visible.

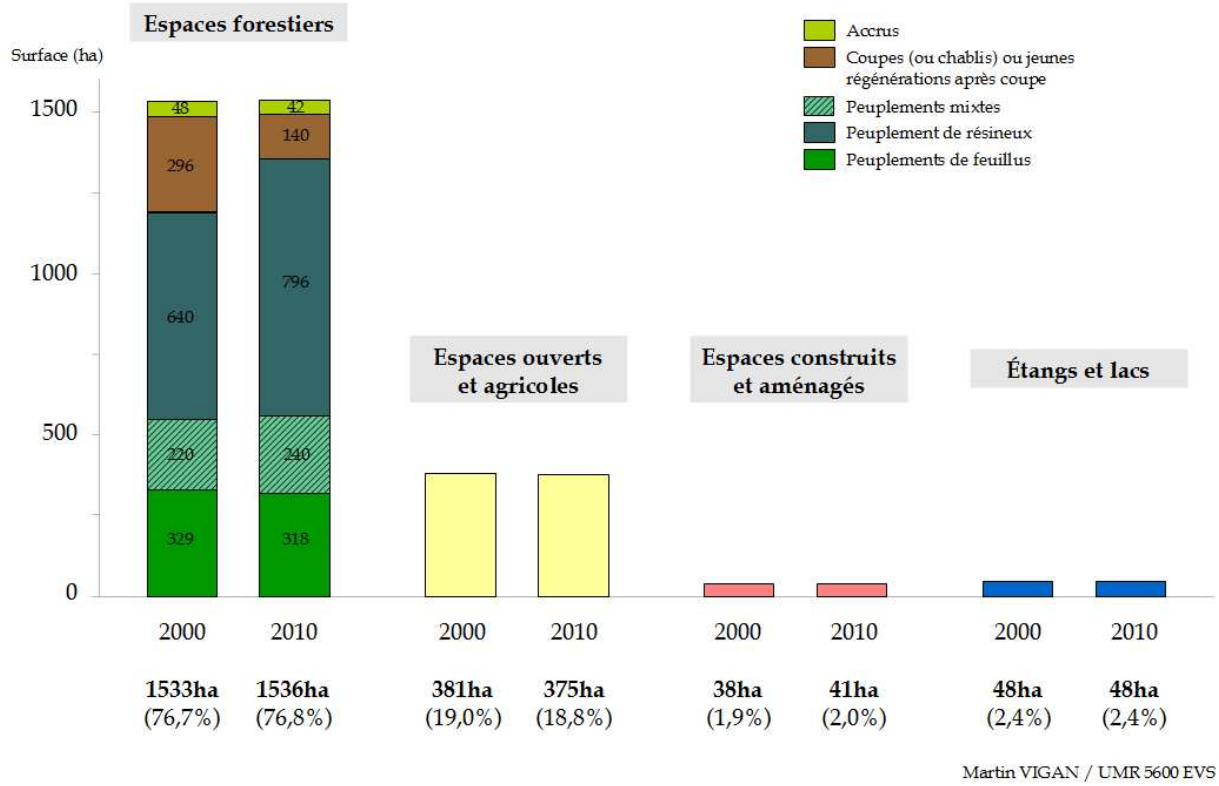

Figure 26 : Les surfaces des grands types d'occupation du sol sur le secteur de zoom sud-ouest en 2000 et en 2010

Les surfaces des autres types d'espaces sont également stables entre 2000 et 2010 : près de 20 % d'espaces ouverts et agricoles, près de 2,5% d'étangs et lacs et près de 2% d'espaces construits ou aménagés.

Le graphe ci-dessus montre une stabilité sur 10 ans de la surface de chaque grand type d'occupation du sol. De nombreux changements d'occupation du sol ont pourtant eu lieu. C'est ce que montrent les deux schémas ci-dessous. On observe ainsi qu'environ 31 ha d'espaces ouverts et agricoles se boisent, très majoritairement par le fait du développement d'accrus (à gauche sur le schéma ci-dessous). Ce mouvement est quasiment annulé par le défrichement d'espaces forestiers (28 ha). Au total, 61,5 ha sont concernés par changement de grand type d'occupation sol, soit 3,1 % de la surface du secteur de zoom sud-ouest.

En outre, si la surface des espaces forestiers reste globalement stable, d'importants changements apparaissent en leur sein. C'est ainsi que 463 ha sont concernés par un changement d'état forestier entre peuplements, coupes et jeunes plantations (à droite sur le schéma ci-dessous). Ces changements d'états sur 10 ans couvrent 31 % de la surface totale des espaces forestiers du secteur de zoom sud-ouest.

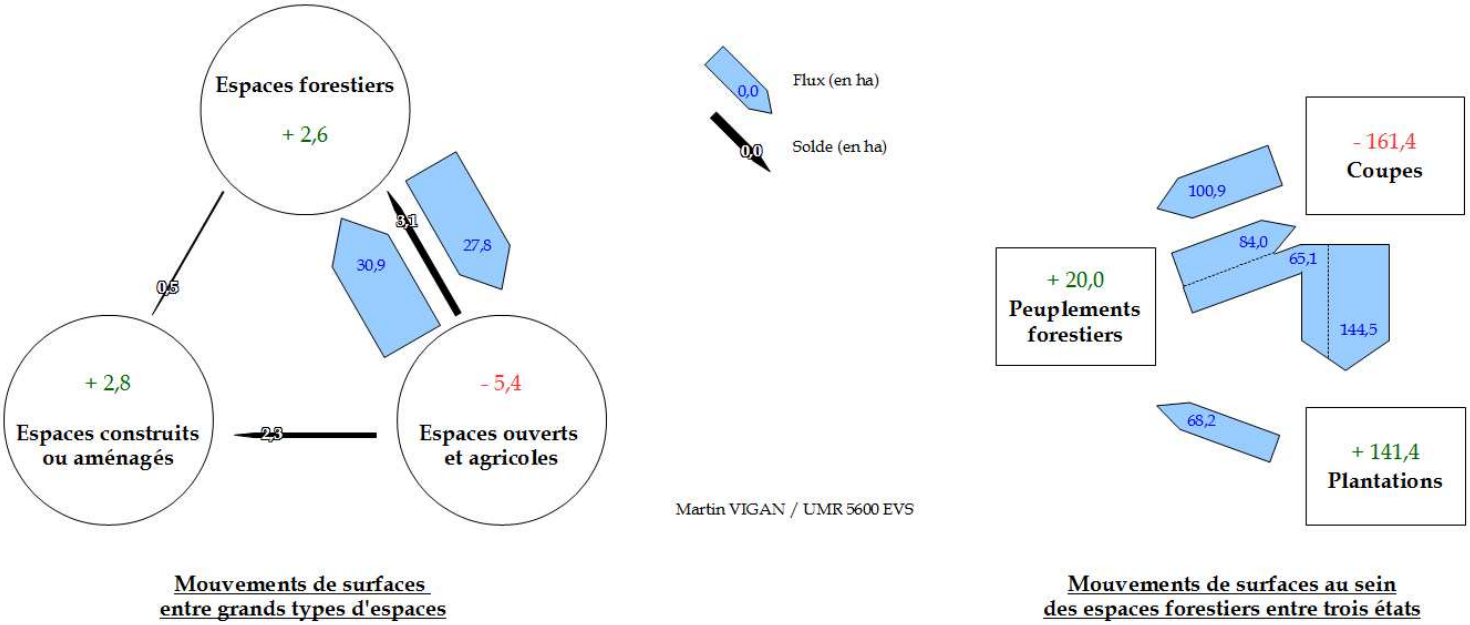

Figure 27 : Les mouvements de surface entre grands types d'espaces (à droite) et au sein des espaces forestiers (à gauche) entre 2000 et 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest

Sur le secteur de zoom sud-ouest, la totalité des surfaces concernées par un changement majeur d'occupation du sol (mouvements entre grand types d'espaces et changements au sein d'un même grand type d'espaces) représente 524 ha soit plus du quart du secteur. Comme le montre le tableau ci-dessous, la majorité de ces changements concerne les espaces forestiers.

Figure 28 : Les changements d'occupation du sol entre 2000 et de 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest

Occupation du sol et changements		Surface (en ha)	Parts de la surface dans la surface totale du secteur	Surface (en ha)	Parts de la surface dans la surface totale du secteur
Occupations du sol globalement stables	Espaces forestiers	1042,3	52,1%	**1475,6**	**73,8%**
	Espaces ouverts et agricoles	347,4	17,4%		
	Espaces construits ou aménagés	37,9	1,9%		
	Étangs et lacs	47,9	2,4%		
Changements d'occupation du sol au sein d'un grand type d'espaces	Espaces forestiers (coupes, plantations, régénérations après coupes…)	462,8	23,1%	**463,0**	**23,1%**
	Espaces ouverts et agricoles (retournement de landes, de tourbières…)	0,2	0,0%		
Changements d'occupation du sol avec mouvement entres grands types d'espaces	Esp. forestiers → Esp. ouverts et agricoles (défrichements)	27,8	1,4%	**61,5**	**3,1%**
	Esp. ouverts et agricoles → Esp. forestiers (accrus, plantations)	30,9	1,5%		
	Esp. ouverts et agricoles → Esp. construits ou aménagés	2,3	0,1%		
	Esp. forestiers → Esp. construits ou aménagés	0,5	0,0%		
Total		**2000,0**			

L'occupation du sol en 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest

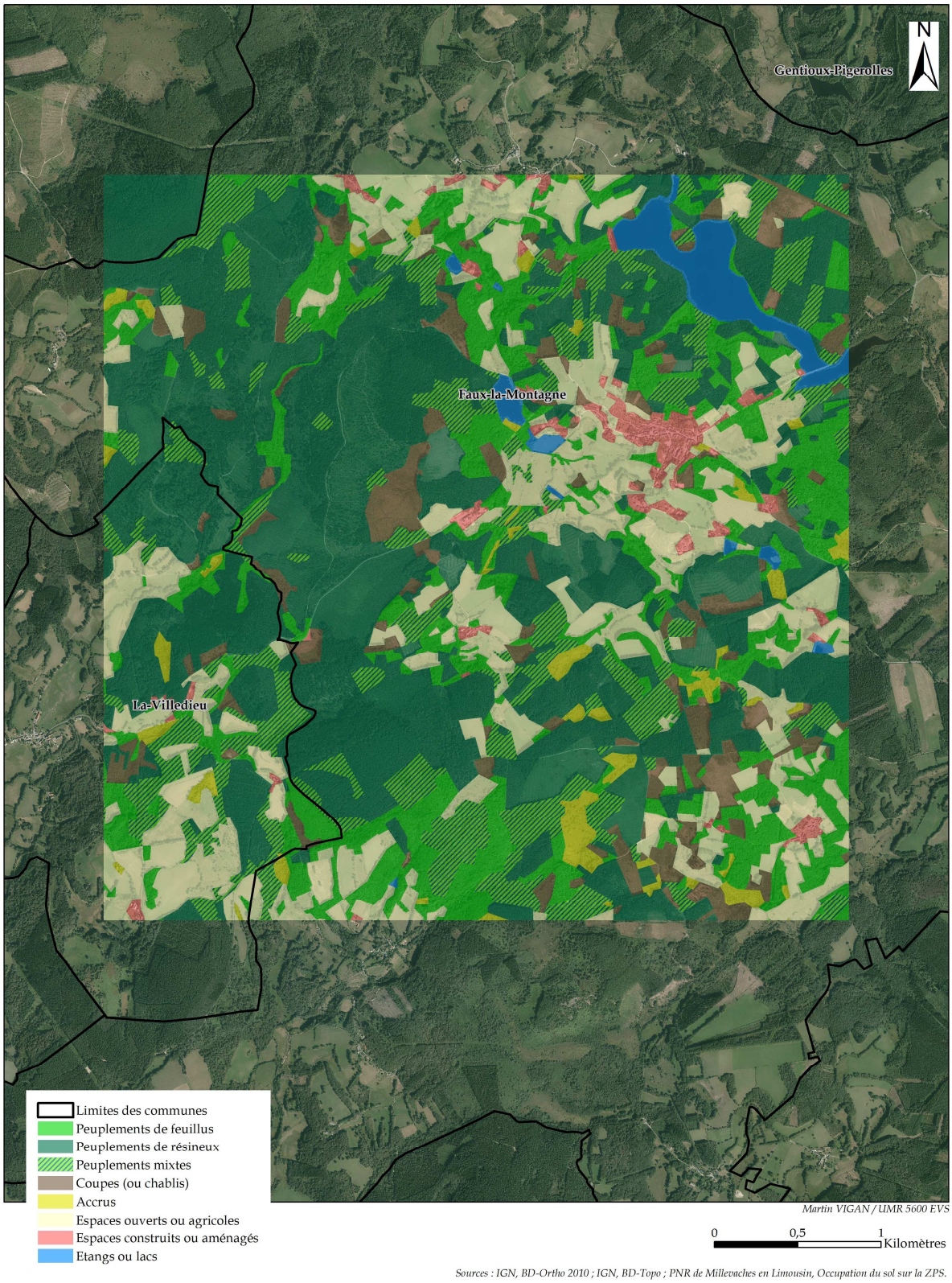

Figure 29 : Carte de l'occupation du sol en 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest

Secteur de zoom sud-est (haut du plateau à Peyrelevade) :

Dans le zoom sud-est, les espaces ouverts et agricoles sont majoritaires et représentent plus de 60 % des surfaces. Les espaces forestiers couvrent ensuite un peu plus d'un tiers des surfaces.

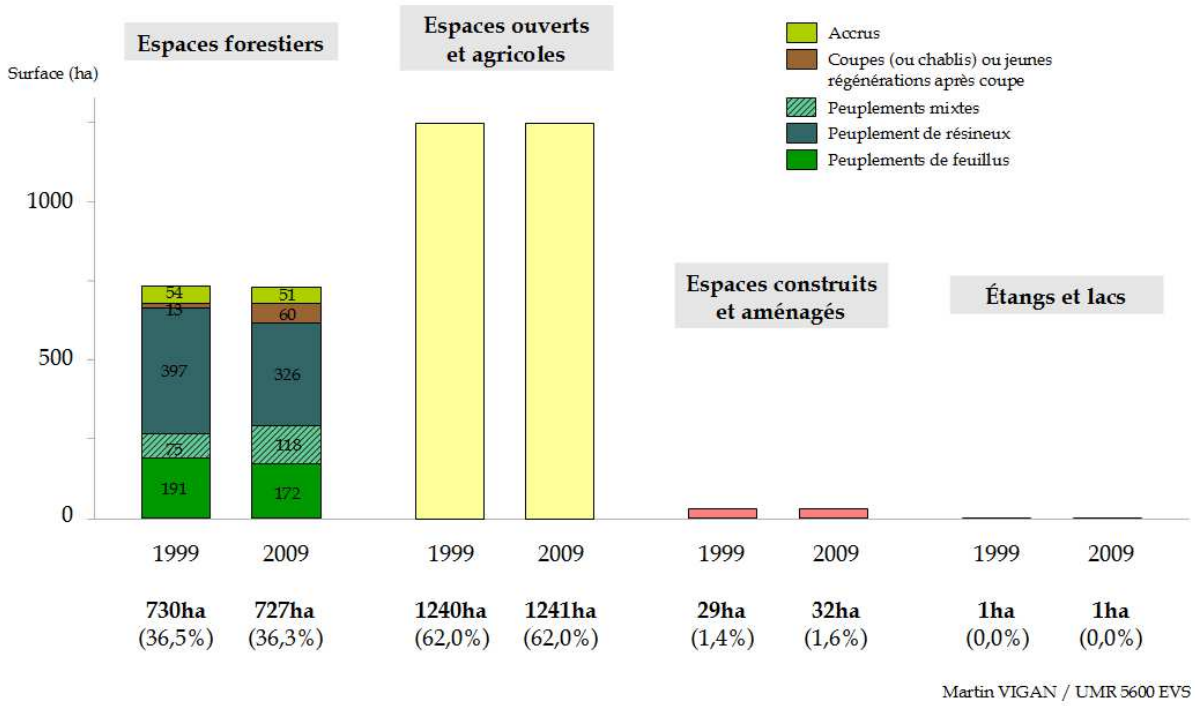

Figure 30 : Les surfaces des grands types d'occupation du sol sur le secteur de zoom sud-est en 1999 et en 2009

Comme pour le secteur de zoom sud-ouest, chaque grand type d'espaces a une surface totale stable entre 1999 et 2009. Mais en fait, ici aussi, des changements d'occupation du sol ont toutefois lieu en 10 ans comme cela est visible sur les deux schémas ci-dessous. On y voit notamment le mouvement de 50 ha de surfaces forestières vers les espaces agricoles et 48 ha dans le sens contraire (intégralement par le développement d'accrus). Au total, 101 ha ont connu un changement de grand type d'espaces, soit 5 % du secteur de zoom sud-est.

Au sein des espaces forestiers, un peu plus de 90ha ont changé d'états entre peuplements, coupes et plantations récentes. Ces changements d'états sur 10 ans concernent ainsi 13 % de la surface totale des espaces forestiers du secteur de zoom sud-est.

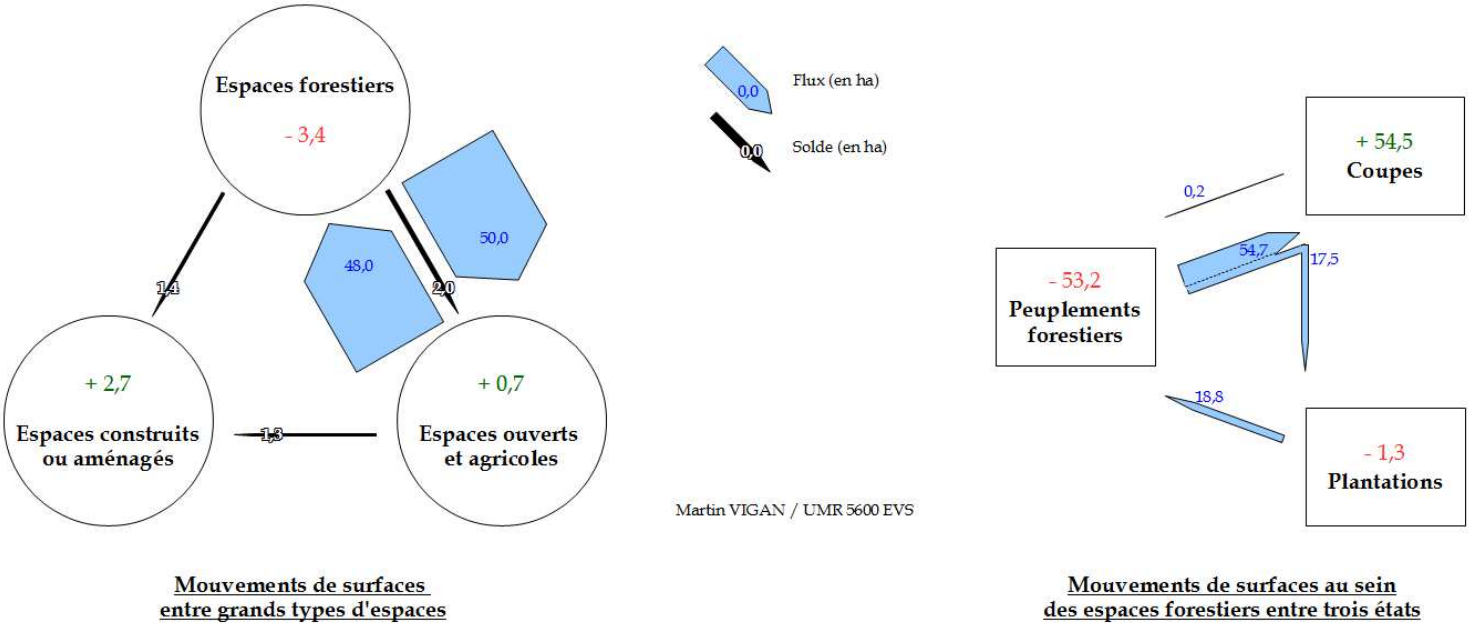

Figure 31 : Les mouvements de surface entre grands types d'occupation du sol (à droite) et au sein des espaces forestiers (à gauche) entre 1999 et 2009 sur le secteur de zoom sud-est

L'ensemble des surfaces concernées par un changement d'occupation du sol majeur (mouvements entre grand types d'espaces et changements au sein d'un même grand type d'espaces) représente 199 ha soit 10 % du secteur de zoom sud-est.

Figure 32 : Les changements d'occupation du sol entre 1999 et de 2009 sur le secteur de zoom sud-est

Occupation du sol et changements		Surface (en ha)	Parts de la surface dans la surface totale du secteur	Surface (en ha)	Parts de la surface dans la surface totale du secteur
Occupations du sol globalement stables	Espaces forestiers	587,5	29,4%	**1801,0**	**90,1%**
	Espaces ouverts et agricoles	1184,0	59,2%		
	Espaces construits ou aménagés	28,8	1,4%		
	Étangs et lacs	0,7	0,0%		
Changements d'occupation du sol au sein d'un grand type d'espaces	Espaces forestiers (coupes, plantations, régénérations après coupes…)	91,2	4,6%	**98,3**	**4,9%**
	Espaces ouverts et agricoles (retournement de landes, de tourbières…)	7,0	0,4%		
Changements d'occupation du sol avec mouvement entres grands types d'espaces	Esp. forestiers → Esp. ouverts et agricoles (défrichements)	50,0	2,5%	**100,7**	**5,0%**
	Esp. ouverts et agricoles → Esp. forestiers (accrus, plantations)	48,0	2,4%		
	Esp. ouverts et agricoles → Esp. construits ou aménagés	1,3	0,1%		
	Esp. forestiers → Esp. construits ou aménagés	1,4	0,1%		
Total		**2000,0**			

L'occupation du sol en 2009 sur le secteur de zoom sud-est

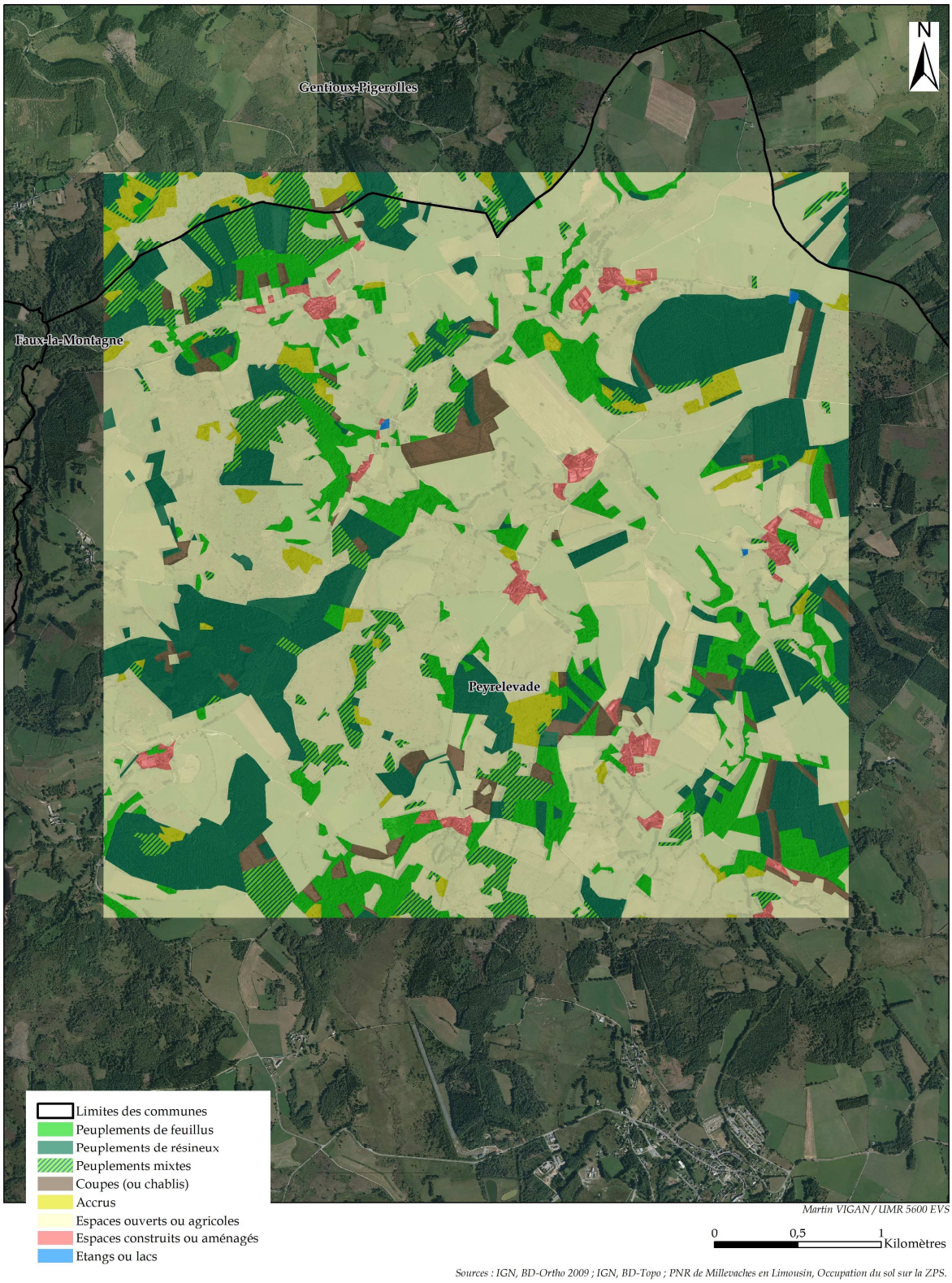

Figure 33 : Carte de l'occupation du sol en 2009 sur le secteur de zoom sud-est

Que retenir ?

Ce qu'ont exprimé les acteurs locaux	Plutôt confirmé / Plutôt infirmé	Ce que montre l'occupation du sol
La forêt ne gagne plus de terrain sur les espaces agricoles.	Plutôt confirmé	Pour les deux secteurs de zoom, la surface de chaque grand type d'espaces est stable.
Il est quasiment impossible de défricher une parcelle de forêt alors que peu de contraintes limitent la plantation d'une parcelle agricole.	Plutôt infirmé	Pour les deux secteurs de zoom, les espaces forestiers défrichés compensent les boisements d'espaces ouverts et agricoles. De plus ces boisements sont très largement dus au développement d'accrus (boisements spontanés) et non à des plantations. S'il est plus aisé de planter que de défricher du point de vue réglementaire, cela ne s'observe pas dans les faits révélés par l'analyse de l'occupation du sol.
Les peuplements arrivent à maturité. Une pression apparaît sur les ressources en bois. Les bois sont coupés de plus en plus jeunes.	Plutôt confirmé	Les surfaces forestières concernées par des changements d'état (coupes, plantations, régénérations) sont importantes et traduisent la dynamique d'exploitation forestière, notamment sur le secteur de zoom sud-ouest le plus forestier (31% des surfaces concernées contre 13% pour le secteur de zoom sud-est).

2. Les feuillus

Secteur de zoom sud-ouest (forêt et vallée de la Feuillade) :

En 2010, les peuplements de feuillus couvrent 318ha soit 16 % du secteur de zoom sud-ouest et 21 % des espaces forestiers de ce secteur. Les feuillus sont aussi présents avec des proportions variables dans les peuplements mixtes qui représentent 240 ha (12 % du secteur et 16 % des espaces forestiers). Ensemble, ces deux types de peuplements atteignent 36% de la surface des espaces forestiers. En comparaison, les résineux comptent pour 52 % et les autres espaces forestiers (coupes, accrus) pour 12 % de cette surface forestière.

La surface totale des peuplements purs de feuillus a diminué de 11 ha (-3,4 %) en 2010 par rapport à 2000. Le graphe ci-dessous décrit cette évolution : en 10 ans, près de 34 ha de feuillus ont été coupés, surtout pour être replantés en résineux (14 ha) mais aussi pour devenir des surfaces agricoles (7 ha) ou être construit (0,3 ha). Les surfaces restantes (13 ha) sont celles récemment coupées ou en cours de régénération. Par ailleurs, cette perte a été en partie compensée par l'apparition de boisements de feuillus (22 ha) principalement issus d'accrus (16 ha) mais aussi de régénérations (4 ha) et de peuplements mixtes dans lesquels les résineux ont été coupés (2 ha).

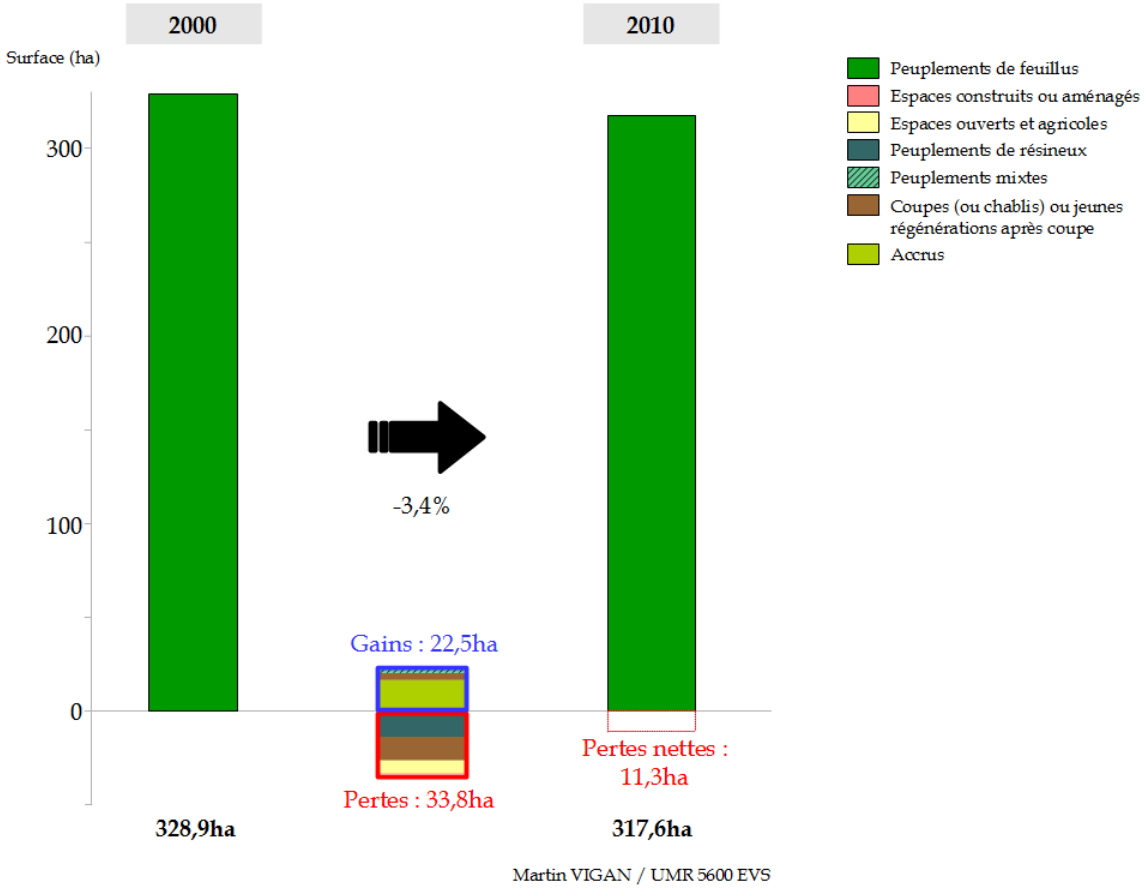

Figure 34 : Les gains (et leurs origines) et les pertes (et leurs devenirs) de surfaces de peuplements de feuillus sur le secteur de zoom sud-ouest entre 2000 et 2010

La carte ci-après représente spatialement cette évolution des surfaces de boisements de feuillus entre 2000 et 2010.

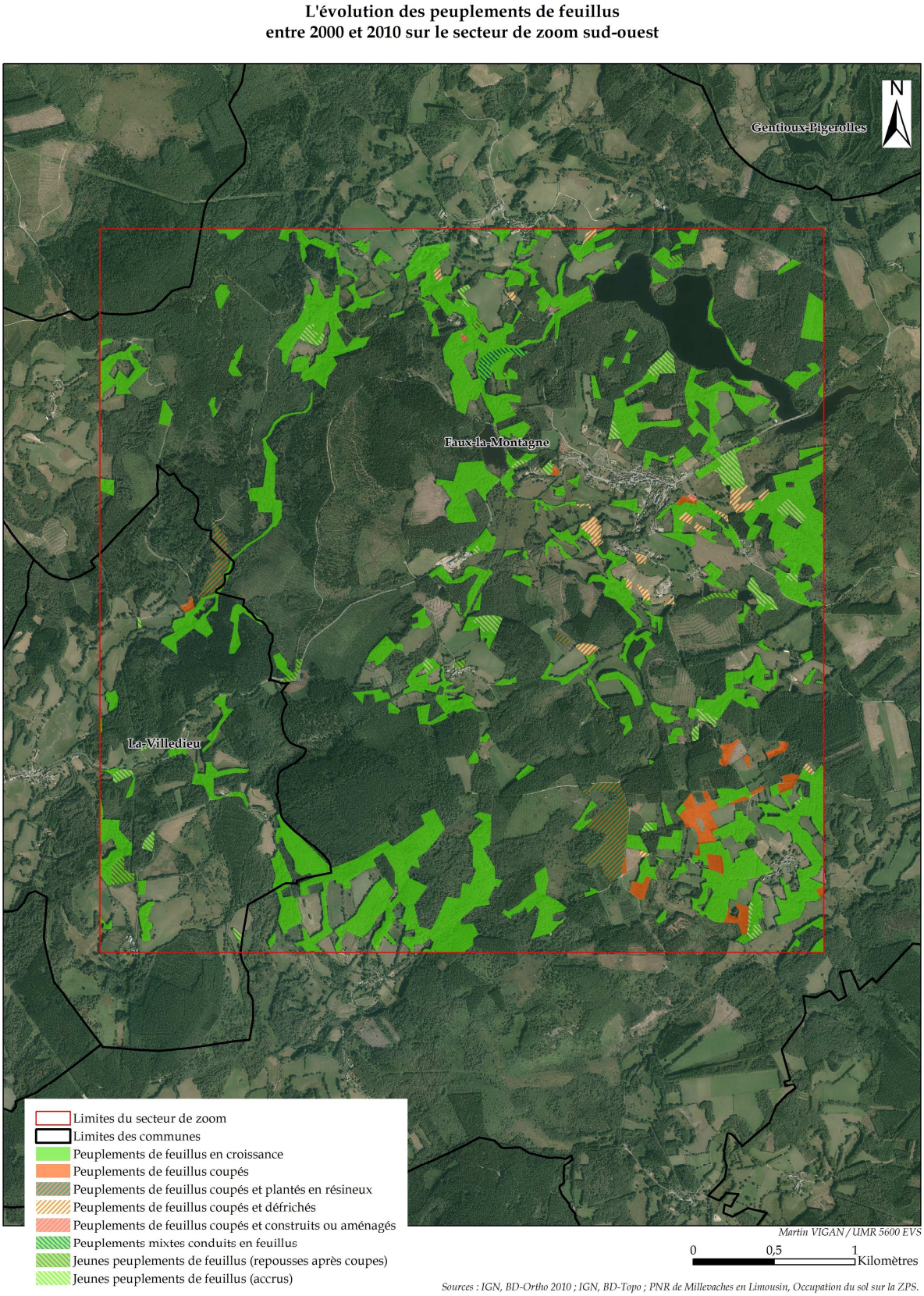

Figure 35 : Carte de l'évolution des peuplements de feuillus entre 2000 et 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest

Secteur de zoom sud-est (haut du plateau à Peyrelevade) :

En 2010, les peuplements de feuillus couvrent 172 ha soit 9 % du secteur de zoom sud-est et 24 % des espaces forestiers de ce secteur. Les feuillus sont aussi présents avec des proportions variables dans les peuplements mixtes qui représentent 118 ha (6 % du secteur et 16% des espaces forestiers). Ensemble, ces deux types de peuplements atteignent 40 % de la surface des espaces forestiers. En comparaison, les résineux comptent pour 45 % et les autres espaces forestiers (coupes, accrus) pour 15 % de cette surface forestière.

La surface totale des peuplements purs de feuillus a diminué de 18 ha (-9,5%) en 2010 par rapport à 2000. Le graphe ci-dessous décrit cette évolution : en 10 ans, près de 30ha de feuillus ont été coupés, principalement pour devenir des surfaces agricoles (23 ha). Les surfaces restantes (7 ha) sont celles récemment coupées ou en cours de régénération. Par ailleurs, cette perte a été en partie compensée par l'apparition de boisements de feuillus (11 ha) principalement issus d'accrus (10 ha) mais aussi de peuplements mixtes dans lesquels les résineux ont été coupés (2 ha).

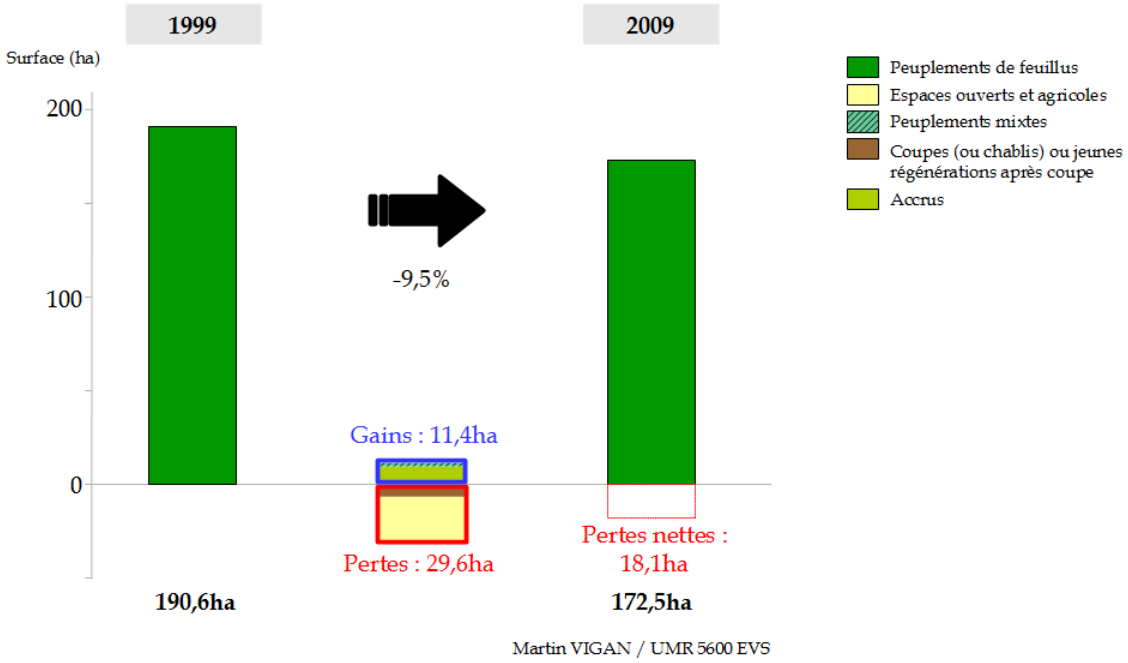

Figure 36 : Les gains (et leurs origines) et les pertes (et leurs devenirs) de surfaces de peuplements de feuillus sur le secteur de zoom sud-est entre 1999 et 2009

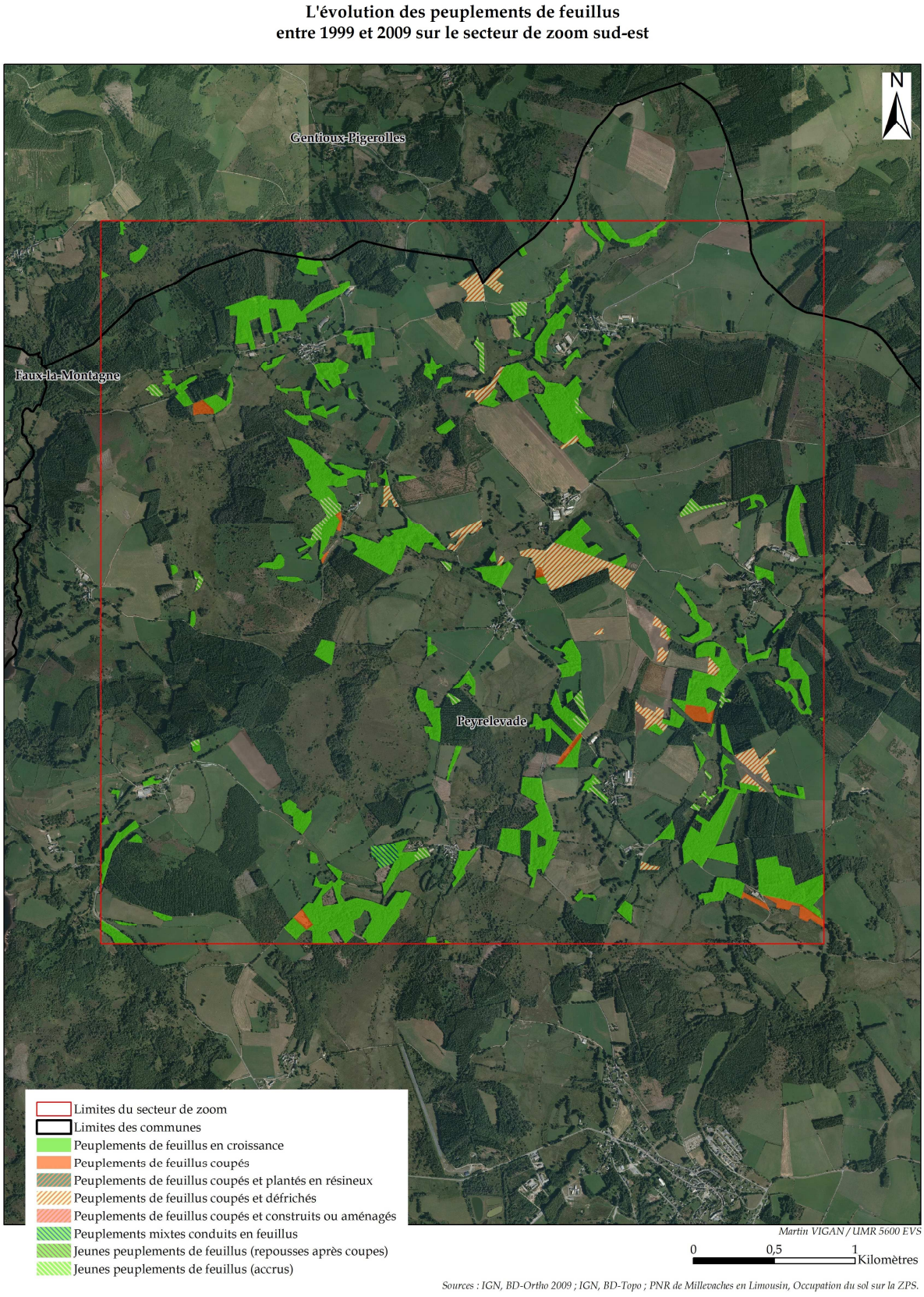

Figure 37 : Carte de l'évolution des peuplements de feuillus entre 2000 et 2010 sur le secteur de zoom sud-est

Que retenir ?

Ce qu'ont exprimé les acteurs locaux	Plutôt confirmé / Plutôt infirmé	Ce que montre l'occupation du sol
Au rythme actuel d'exploitation des feuillus, ils auront totalement disparus d'ici une vingtaine d'années.	Plutôt infirmé	L'évolution des surfaces de peuplements feuillus entre 2000 et 2010, montrent que la disparition de ces peuplements est relativement limitée sur le secteur de zoom sud-ouest (11ha sur près 320 (-3,4%)) et un peu plus rapide sur le secteur de zoom sud-est (18ha sur plus de 170 (-9.5%)). En prolongeant la tendance sur 10 ans, il faudrait donc plus de 280 ans en considérant les pertes nettes (90 ans en considérant les pertes brutes) sur le secteur de zoom sud-ouest et plus de 90 ans en considérant les pertes nettes (un peu moins de 60 en considérant les pertes brutes) sur le secteur de zoom sud-est pour que le feuillus disparaissent. **Attention toutefois à ce calcul très simpliste qui ne se veut absolument pas prédictif et ne prend pas en compte d'éventuelles dynamiques plus récentes qui pourraient accentuer la disparition du feuillus.**
Les feuillus sont coupés et remplacés par du douglas.	Plutôt infirmé	Moins de la moitié (40%) des surfaces de feuillus coupées entre 2000 et 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest ont été plantée en résineux. Sur le secteur de zoom sud-est il n'y a même eu aucune plantation de résineux après une coupe de peuplements de feuillus en 10 ans. En outre, sur ce dernier secteur, le devenir des surfaces de feuillus coupées est très majoritairement agricole (78%). Ce devenir est plus faible mais non négligeable (21%) sur le secteur de zoom sud-ouest.

3. Les sols et la durabilité forestière

- ***3.1. Les peuplements forestiers coupés et leurs devenirs***

Les accrus et régénérations naturelles récents ne sont pas pris en compte dans cette partie.
Secteur de zoom sud-ouest (forêt et vallée de la Feuillade) :

Entre 2000 et 2010, 157 ha de forêt ont été coupés à blanc sur le secteur de zoom sud-ouest. Comme le montre le graphe ci-dessous, les résineux sont les principaux concernés (67%) suivis par les feuillus (22%) et les peuplements mixtes (11%). Globalement, la majorité des surfaces coupées (54%) sont laissées en l'état (chantier de coupe puis régénération naturelle). Ce devenir concerne presque les deux tiers (61%) des coupes de résineux. Les plantations représentent 40% du devenir après coupe sur 10 ans. Des terres agricoles (près de 8ha) et des espaces pour la construction (0,5ha) ont été gagnés sur les peuplements forestiers principalement feuillus et, comme le montre la carte suivante, majoritairement au contact des espaces ouverts et des espaces construits.

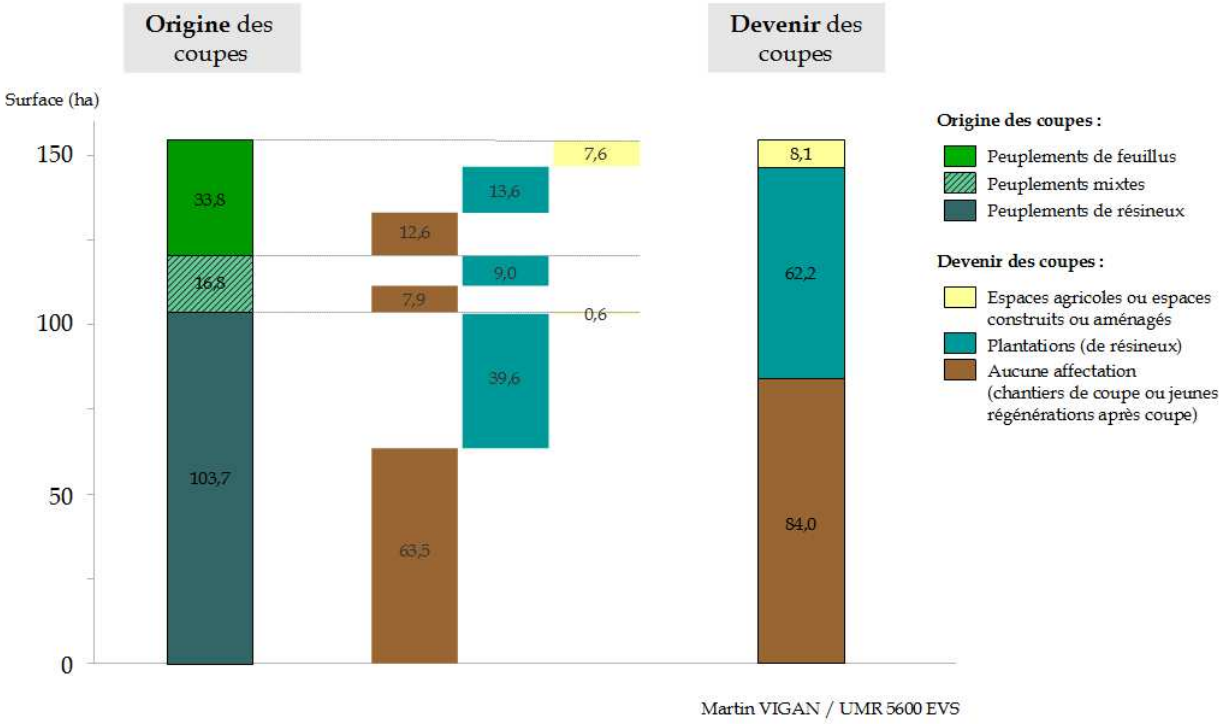

Figure 38 : Origine et devenir des surfaces forestières coupées, entre 2000 et 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest

Les espaces forestiers coupés entre 2000 et 2010 et leurs devenirs sur le secteur de zoom sud-ouest

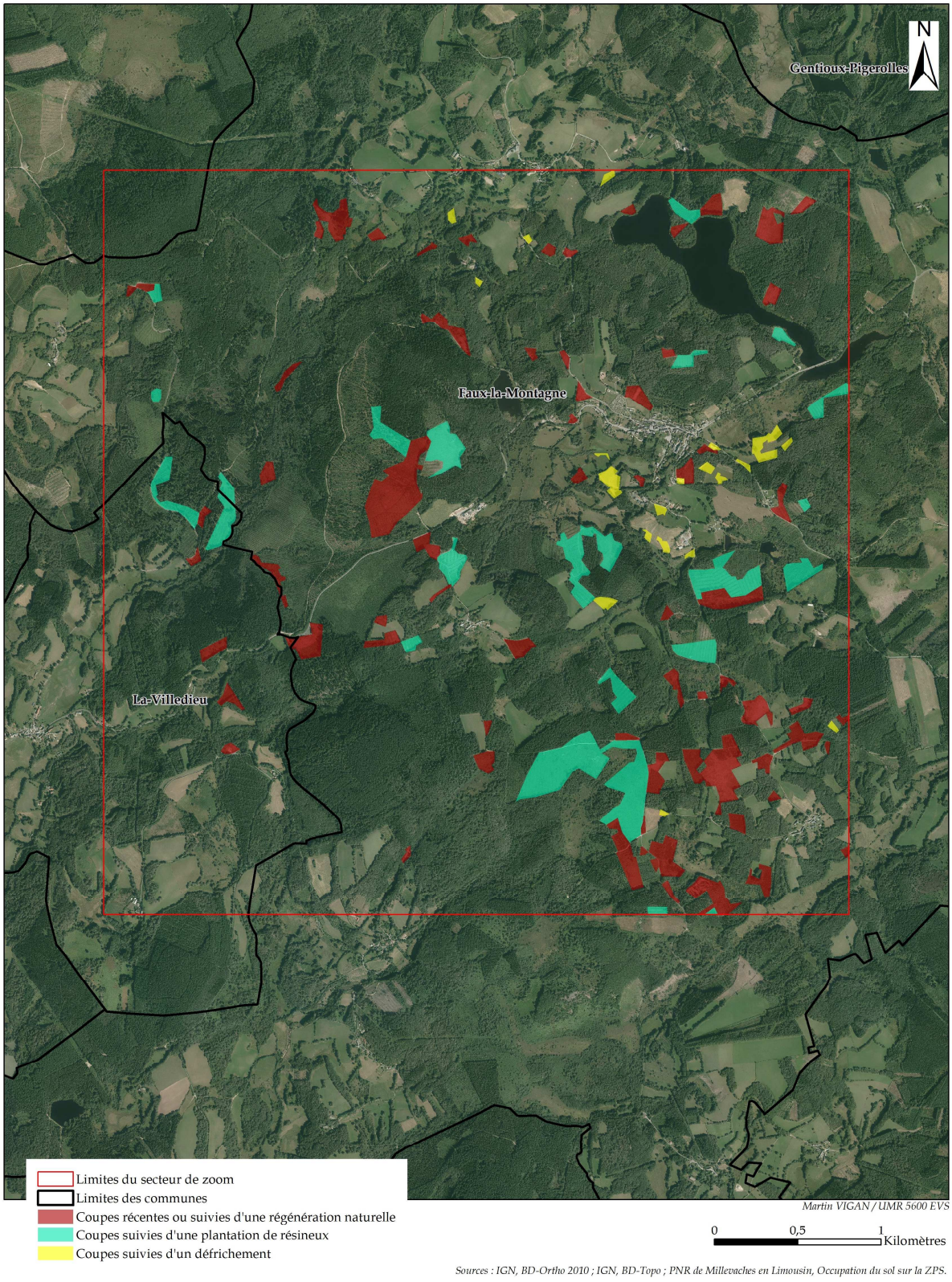

Figure 39 : Carte du devenir des surfaces forestières coupées entre 2000 et 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest

Secteur de zoom sud-est (haut du plateau à Peyrelevade) :

Sur le secteur de zoom sud-est, 116 ha de peuplements forestiers ont été coupés à blanc entre 1999 et 2009. Les proportions entre les différents types de peuplements coupés sur ce secteur sont semblables à celles du secteur de zoom sud-ouest (66 % de résineux 25 % de feuillus et 9% de peuplements mixtes). Ici encore, les surfaces coupées sont principalement (47 %) laissées en l'état (chantier de coupe puis régénération naturelle). Ce devenir concerne également presque les deux tiers (60 %) des coupes de résineux. Sur le secteur de zoom sud-est, une importante part de surfaces forestières coupées a été défrichée en faveur de terres agricoles (38 %). Des replantations n'ont eu lieu que sur 15 % des surfaces de peuplements coupés et toujours après des résineux.

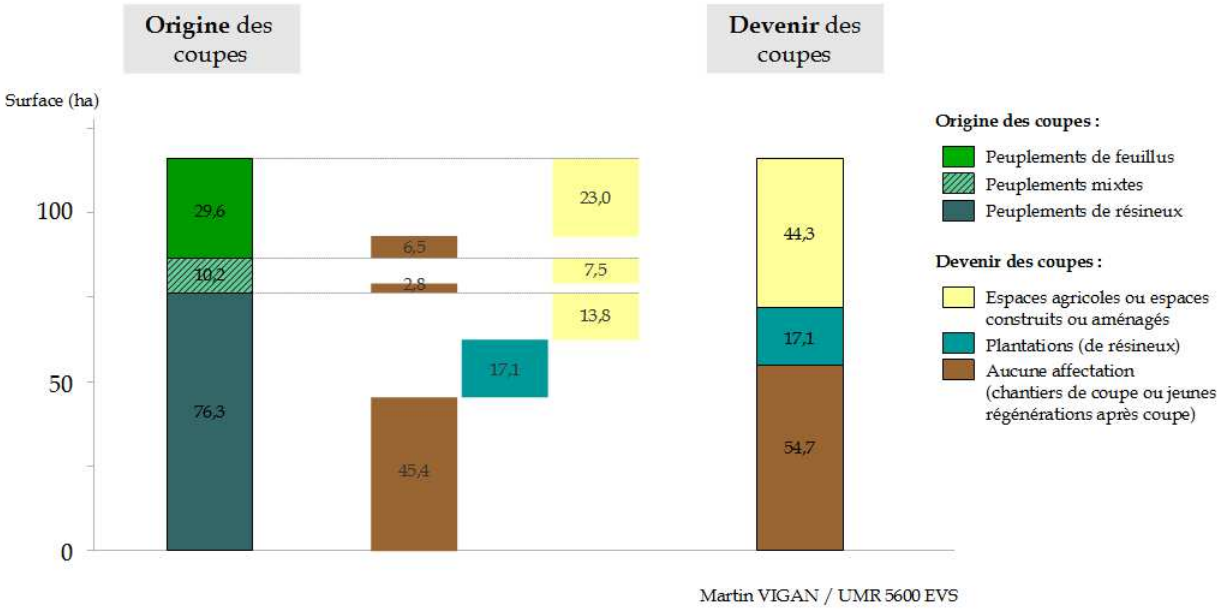

Figure 40 : Origine et devenir des surfaces forestières coupées, entre 1999 et 2009 sur le secteur de zoom sud-est

Les espaces forestiers coupés entre 1999 et 2009 et leurs devenirs sur le secteur de zoom sud-est

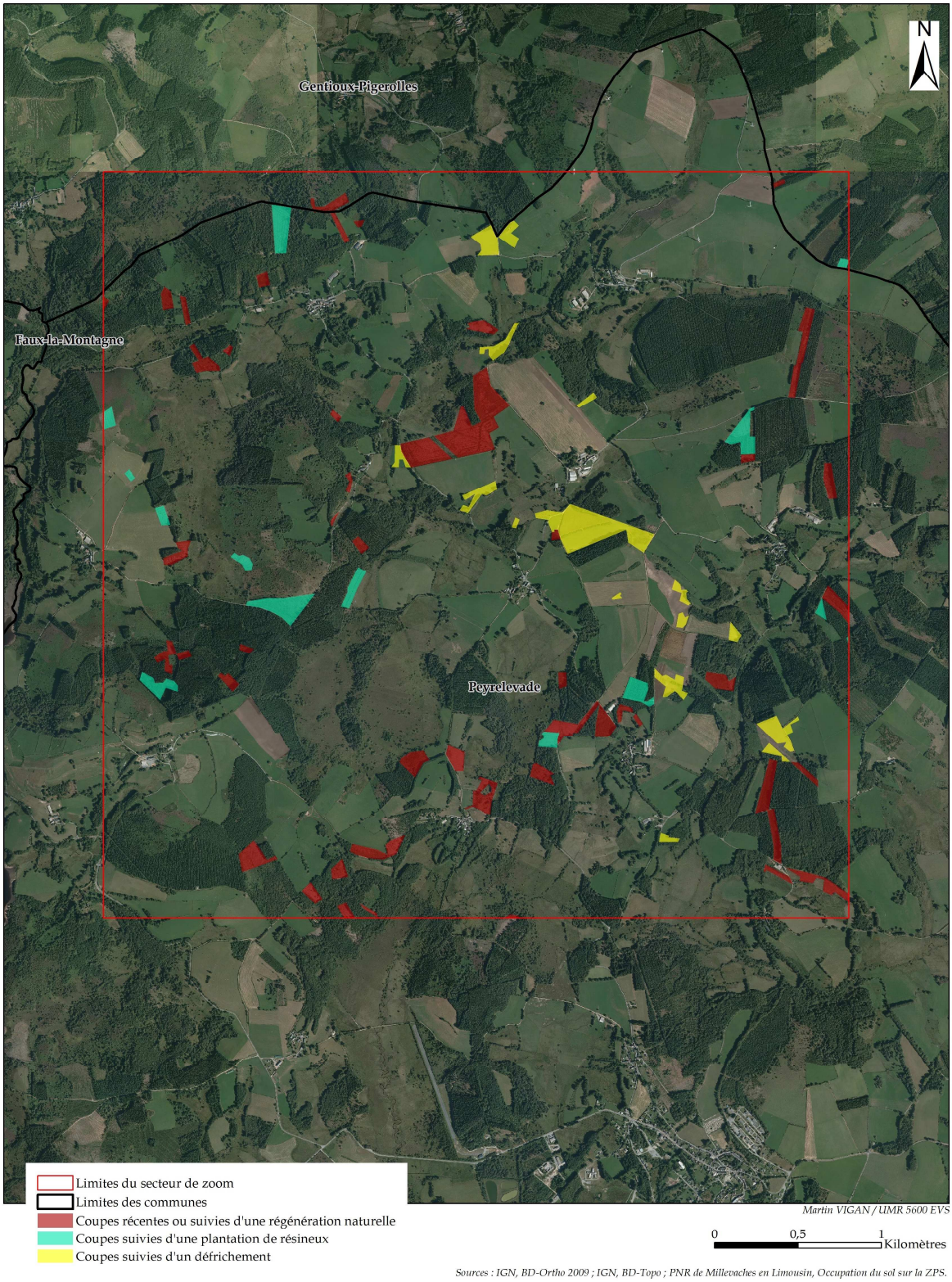

Figure 41 : Carte du devenir des surfaces forestières coupées entre 1999 et 2009 sur le secteur de zoom sud-est

- ***3.2. Les modes de plantations***

Seules les plantations faisant suite à une coupe de peuplements forestiers sont considérées ici. Les autres plantations sont celles pouvant avoir lieu sur une surface d'espaces ouverts et agricoles ou au sein d'un peuplement forestier sans qu'il ait été coupé à blanc. Ces autres plantations n'occupent qu'une faible proportion des espaces plantés (0,1% sur le secteur de zoom sud-ouest en 2010 et 2,4% sur le secteur de zoom sud-est en 2009).

Secteur de zoom sud-ouest (forêt et vallée de la Feuillade) :

La pratique de l'andainage a été appliquée sur près des trois quarts (73%) des surfaces de jeunes plantations en 2000 (plantations effectué avant 2000) sur le secteur de zoom sud-ouest. Comme le montre le graphe ci-dessous, cette proportion a diminué de 10% pour les jeunes plantations en 2010 (plantations effectuées entre 2000 et 2010).

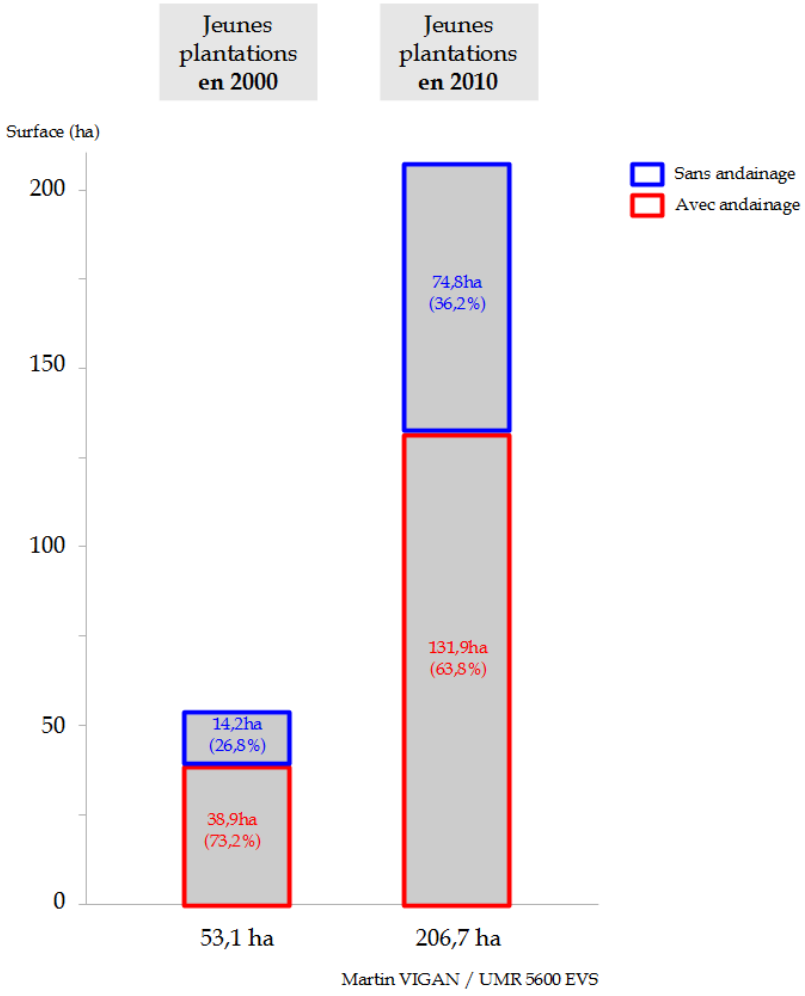

Figure 42 : Les surfaces de jeunes plantations faisant suite à la coupe d'un peuplement forestier selon qu'il y a eu andainage ou non avant plantation, en 2000 et en 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest

Le tableau ci-dessous indique que l'andainage n'est pas réalisé dans les mêmes proportions selon le type de peuplements forestiers coupés auparavant. Ainsi, il est majoritaire (65%) pour les plantations faisant suite à une coupe de résineux et minoritaire (31%) en faisant suite à une coupe de feuillus.

Figure 43 : Les surfaces de jeunes plantations faisant suite à la coupe d'un peuplement forestier selon le type de peuplement coupé et selon qu'il y a eu andainage ou non avant plantation, en 2010 sur le secteur de zoom sud-ouest

Type de peuplements coupés précédent la plantation	Plantation avec ou sans andainage	Surface (en ha)	Part pour le type de peuplements coupés précédent la plantation
Feuillus	avec	4,2	31,1%
	sans	9,4	68,9%
Résineux	avec	118,7	64,7%
	sans	64,9	35,3%
Mixtes	avec	9,0	94,2%
	sans	0,5	5,8%

Secteur de zoom sud-est (haut du plateau à Peyrelevade) :

Sur le secteur de zoom sud-est, la pratique de l'andainage est plus présente en 2009 (80 %) que 10 ans plus tôt (56 %). La totalité des jeunes plantations en 2009 prises en compte ici (c'est-à-dire celles faisant suite à la coupe d'un peuplement forestier) font suite à la coupe d'un peuplement résineux.

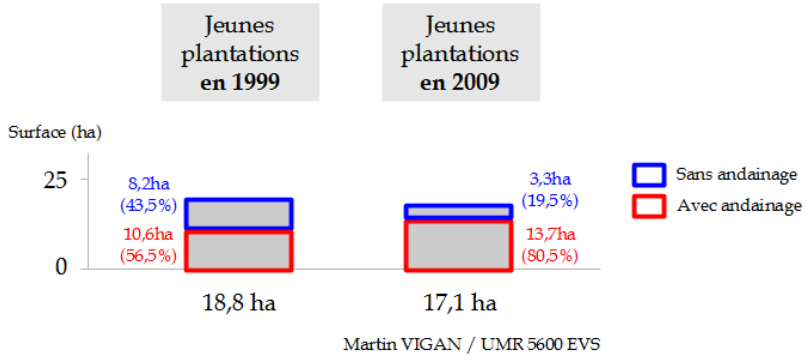

Figure 44 : Les surfaces de jeunes plantations faisant suite à la coupe d'un peuplement forestier selon qu'il y a eu andainage ou non avant plantation, en 1999 et en 2009 sur le secteur de zoom sud-est

Que retenir ?

Ce qu'ont exprimé les acteurs locaux	Plutôt confirmé / Plutôt infirmé	Ce que montre l'occupation du sol
Moins de la moitié des surfaces coupées est replantée. La reconstitution du massif est un réel souci et cela pose le problème de durabilité de la ressource en bois.	Plutôt confirmé	Sur le secteur de zoom sud-ouest, seulement 40% des surfaces coupées sont replantées entre 2000 et 2010. Et ce chiffre est même inférieur à 20% sur le secteur de zoom sud-est. Mise à part la proportion importante (38%) de surfaces défrichées dans l'ensemble des surfaces coupées sur le secteur de zoom sud-est, la principale part des surfaces de coupes est laissée en l'état. Si ces surfaces ne sont pas replantées plus tard, des peuplements forestiers, notamment feuillus, se développeront par régénération naturelle. La question de la durabilité du massif concerne donc surtout la ressource en bois de résineux.
Les engins d'exploitation forestière sont très lourds, il dégrade donc la qualité des sols, et très coûteux. Les pratiques de plantation avec des engins plus légers (le potet travaillé par exemple) devraient se développer.	Plutôt confirmé	La pratique de l'andainage, faisant appel des engins lourds, a diminué sur le secteur de zoom sud-ouest mais reste toutefois majoritaire : près des 3/4 des jeunes plantations étaient concernés en 2000 alors que moins des 2/3 le sont en 2010. C'est le contraire pour le secteur de zoom sud-est, mais les faibles surfaces plantées permettent plus difficilement d'avancer une tendance.

4. L'occupation du sol à proximité des cours d'eau étangs et lacs

Secteur de zoom sud-ouest (forêt et vallée de la Feuillade) :

Sur le secteur de zoom sud-ouest, la zone à proximité de l'eau, c'est-à-dire bordant sur une largeur de 100 m les cours d'eau, étangs et lacs, couvre 362 ha soit 18 % du secteur (410 ha en comptant les surfaces en eau). La majorité de la surface de cette zone est occupée par des espaces forestiers (74 %), comme l'illustre le graphe ci-dessous. On y trouve ensuite les espaces ouverts ou en cours de boisement (24 %) et les espaces construits et aménagés (2 %).

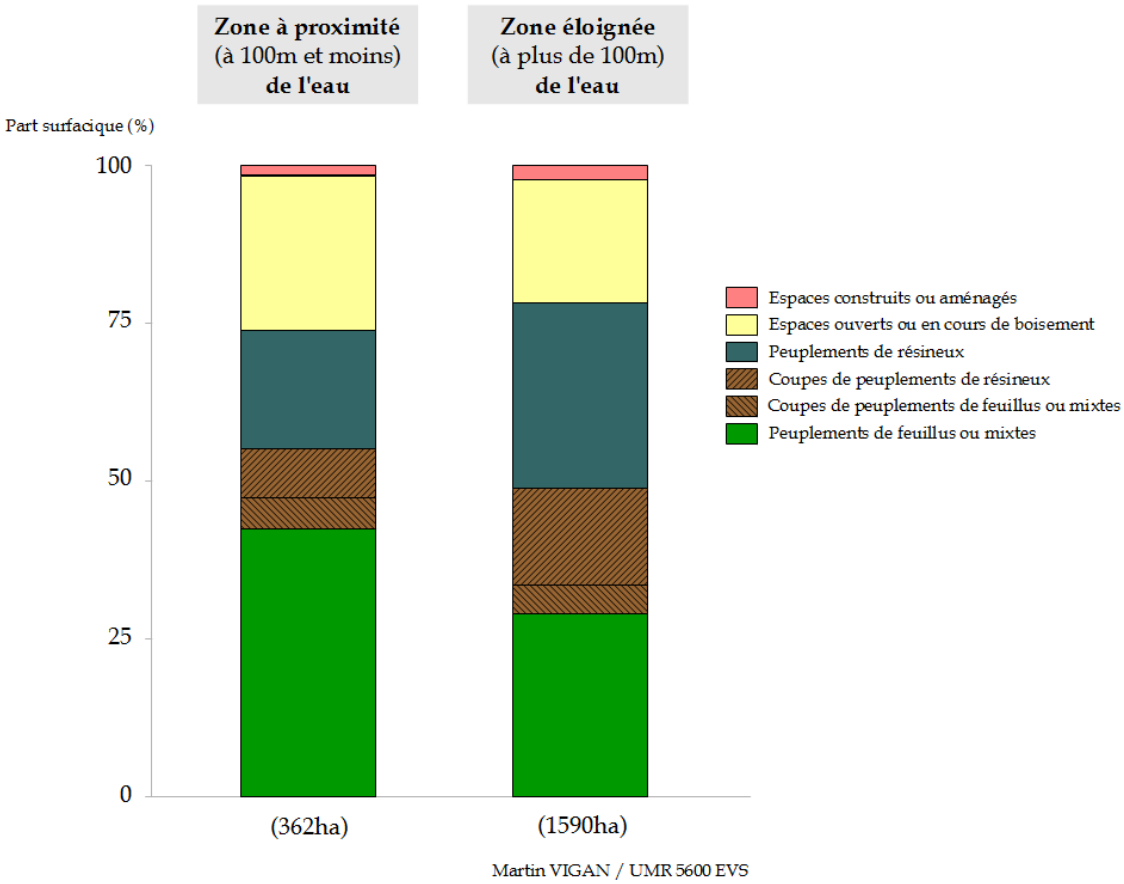

Figure 45 : L'occupation du sol (sans les surfaces en eau) dans la zone à proximité et dans la zone éloignée des cours d'eau, étangs et lacs sur le secteur de zoom sud-ouest entre 2000 et 2010

Dans cette zone à proximité de l'eau, les espaces forestiers (ne sont pas compris les espaces ouverts et agricoles en cours de boisement soit par le développement de jeunes accrus soit suite à de jeunes plantations) sont dominés par les peuplements de feuillus et mixtes qui occupent plus de la moitié (57 %) de la surface totale des espaces forestiers. Par ailleurs, 17 % de la surface de ces espaces ont été concernés par une coupe rase entre 2000 et 2010. Enfin, à proximité de l'eau, les peuplements de résineux purs représentent 25 % des espaces forestiers.
Le graphe précédent permet aussi de comparer l'occupation du sol de la zone à proximité de l'eau avec celle du reste du secteur, c'est-à-dire la zone éloignée de plus de 100 m des cours d'eau, étangs et lacs.
Si la zone à proximité de l'eau se compose à peu près de la même part surfacique en espaces forestiers que dans le reste du secteur (respectivement 74 % et 78 %), la composition de ces espaces forestiers est différente :
- les boisements de feuillus ou mixtes sont beaucoup plus représentés près des étangs, lac et cours d'eau (57 % des espaces forestiers contre 37 % dans la zone éloignée de l'eau),

- les résineux sont moins présents à proximité de l'eau (25 % des espaces forestiers contre 38 % dans le reste du secteur),
- les coupes rases sont un peu moins pratiquées près de l'eau (17 % des espaces forestiers contre 25 % dans le reste du secteur).

La carte ci-dessous permet de visualiser l'occupation du sol de 2000 à 2010 entre la zone à proximité des cours d'eau, étangs et lacs et la zone éloigné de ces éléments aquatiques sur le secteur de zoom sud-ouest.

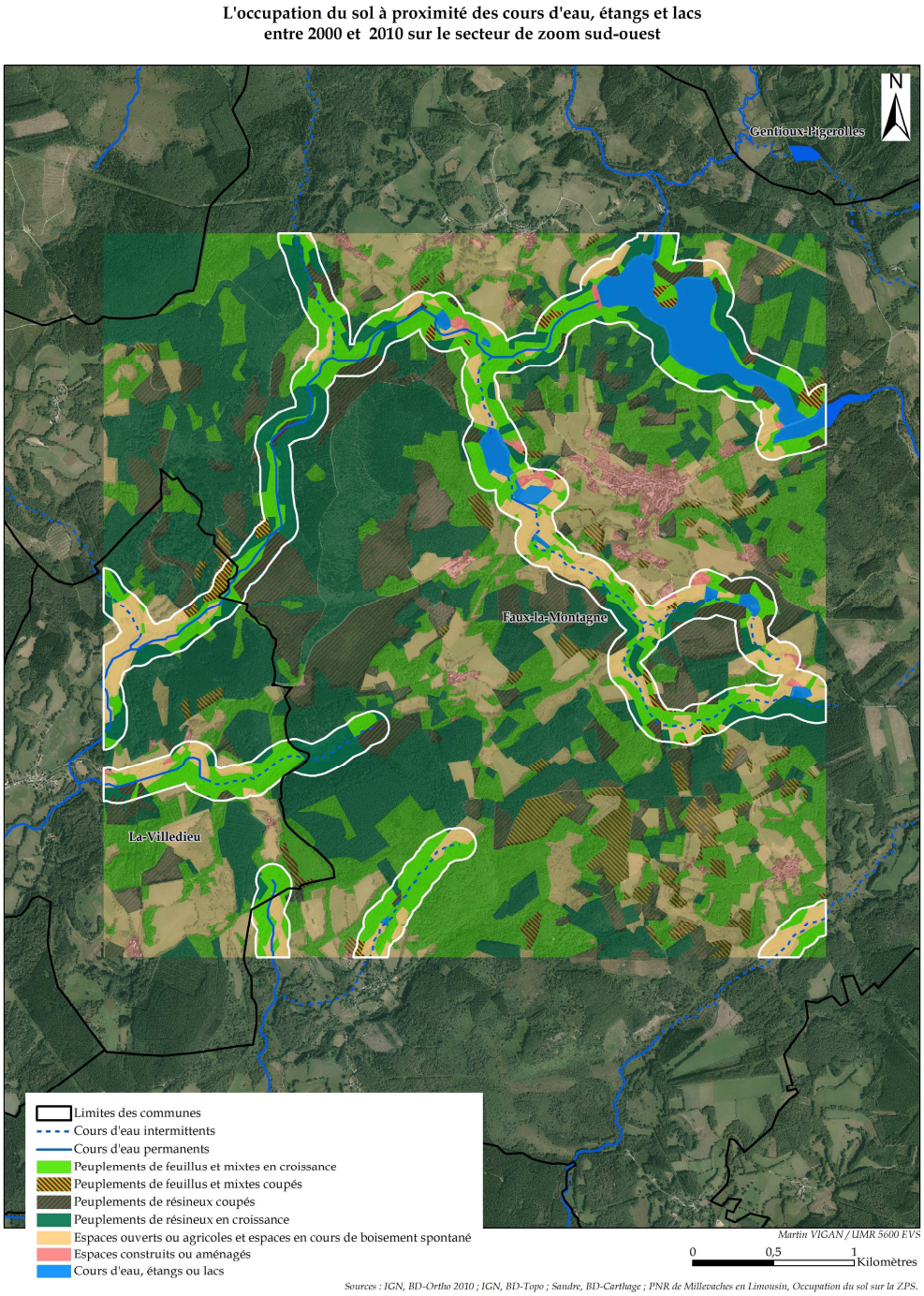

Figure 46 : Carte de l'occupation du sol à proximité et éloigné de l'eau (étangs, lacs et cours d'eau) sur le secteur de zoom sud-ouest entre 2000 et 2010

Secteur de zoom sud-est (haut du plateau à Peyrelevade) :

Sur le secteur de zoom sud-est, la zone à proximité de l'eau, couvre 399 ha soit 20 % du secteur (400 ha en comptant les surfaces en eau). La majorité de la surface de cette zone est occupée par des espaces ouverts et agricoles (72 %), comme l'illustre le graphe ci-dessous. On y trouve ensuite les espaces forestiers (28 %) et les espaces construits et aménagés (1 %).

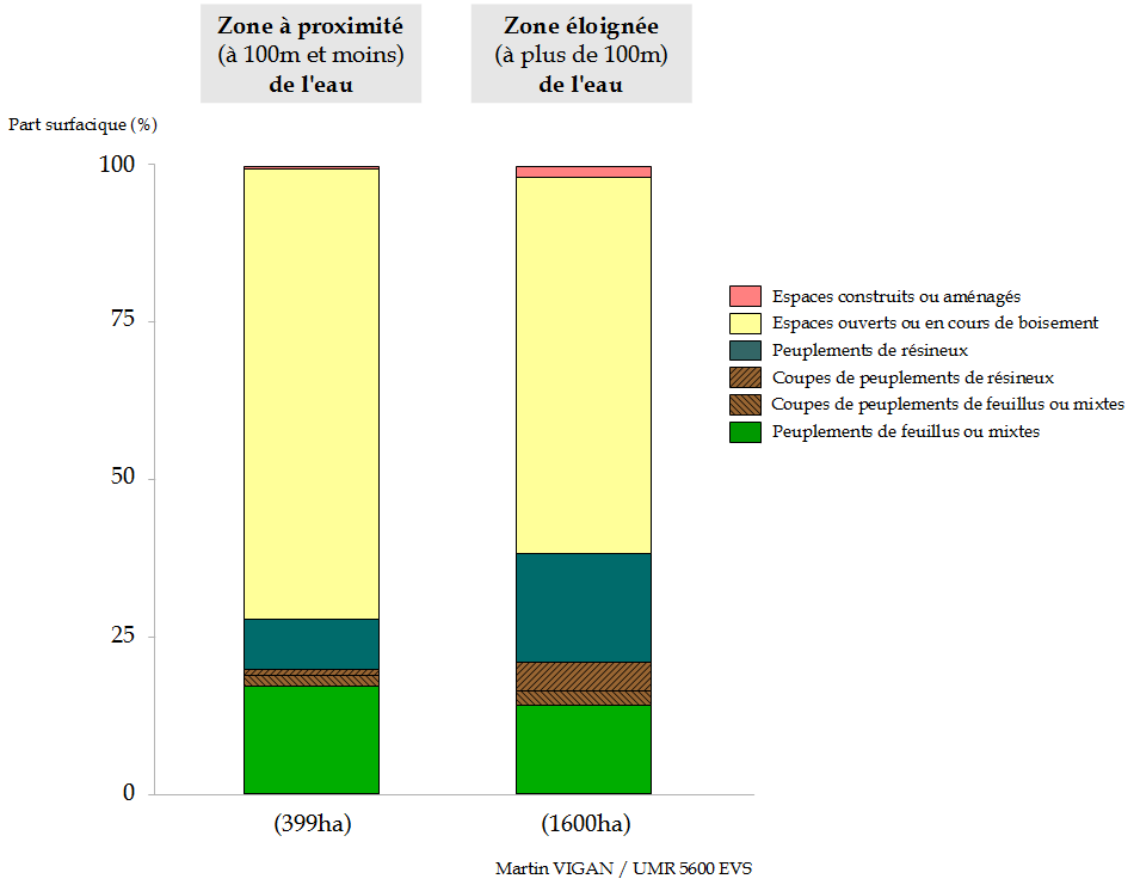

Figure 47 : L'occupation du sol (sans les surfaces en eau) dans la zone à proximité et dans la zone éloignée des cours d'eau, étangs et lacs sur le secteur de zoom sud-est entre 1999 et 2009

Dans cette zone à proximité de l'eau, les espaces forestiers (ne sont pas compris les espaces ouverts et agricoles en cours de boisement soit par le développement de jeunes accrus soit suite à de jeunes plantations) sont dominés par les peuplements de feuillus et mixtes qui occupent près des deux tiers (62 %) de la surface totale des espaces forestiers. Par ailleurs, 10 % de la surface de ces espaces ont été concernés par une coupe rase entre 2000 et 2010. Enfin, à proximité de l'eau, les peuplements de résineux purs représentent 28 % des espaces forestiers.

Le graphe précédent permet aussi de comparer l'occupation du sol de la zone à proximité de l'eau avec celle du reste du secteur.

La zone à proximité de l'eau se compose d'une part moindre d'espaces forestiers par rapport à la zone éloignée de l'eau (28 % contre 38 %). En outre, des différences de composition de ces espaces forestiers existent entre les deux zones. Elles sont similaires à celles observées sur l'autre secteur de zoom :

- les boisements de feuillus ou mixtes sont beaucoup plus représentés près de l'eau (62 % des espaces forestiers contre 37% dans la zone éloignée de l'eau),
- les résineux sont moins présents à proximité de l'eau (28% des espaces forestiers contre 45 % dans le reste du secteur),

- les coupes rases sont un peu moins pratiquées près de l'eau (10 % des espaces forestiers contre 18 % dans le reste du secteur).

La carte ci-dessous permet de visualiser l'occupation du sol de 1999 à 2009 entre la zone à proximité des cours d'eau, étangs et lacs et la zone éloigné de ces éléments aquatiques sur le secteur de zoom sud-est.

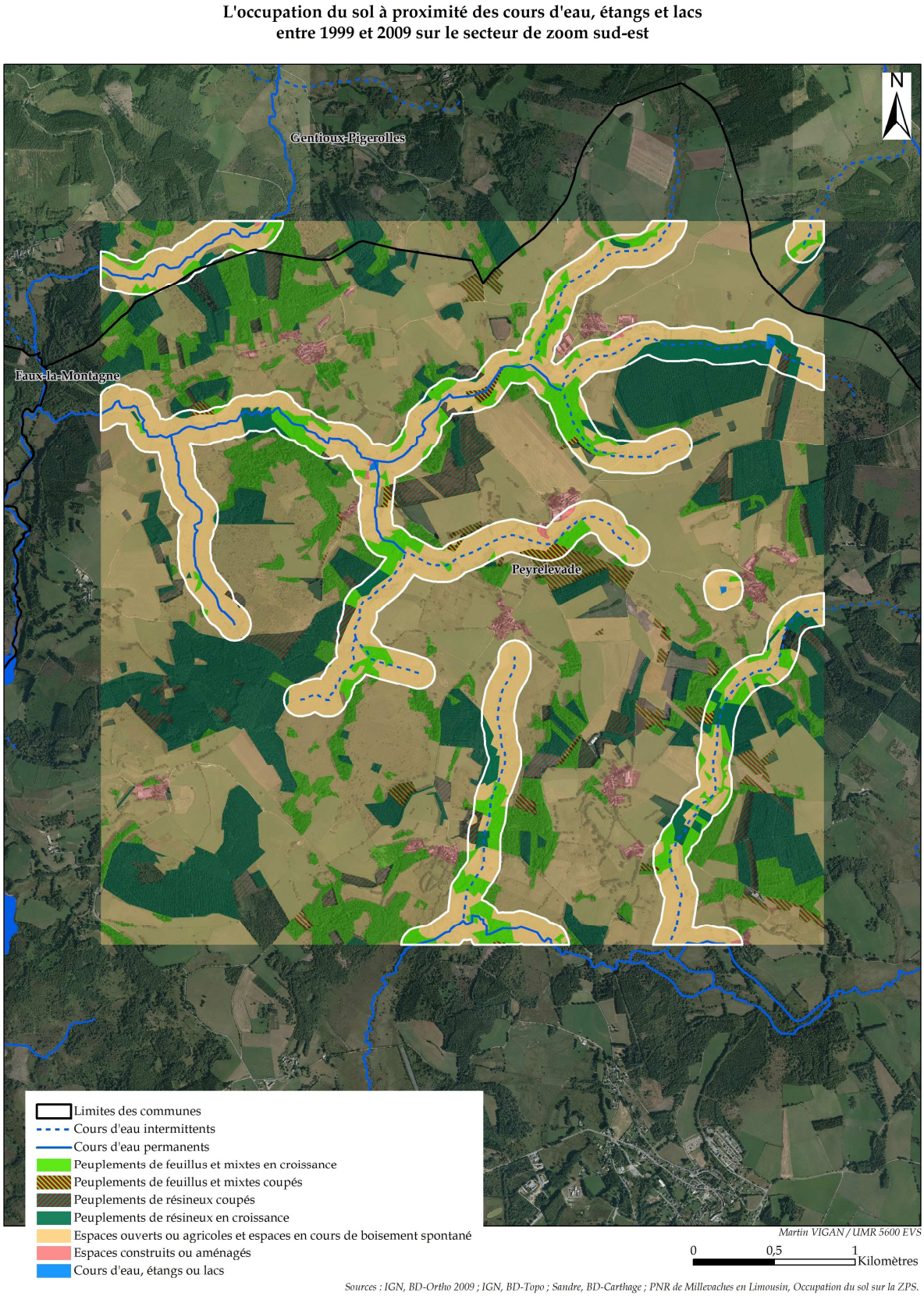

Figure 48 : Carte de l'occupation du sol à proximité et éloigné de l'eau (étangs, lacs et cours d'eau) sur le secteur de zoom sud-est entre 1999 et 2009

Que retenir ?

Ce qu'ont exprimé les acteurs locaux	Plutôt confirmé / Plutôt infirmé	Ce que montre l'occupation du sol
La monoculture de résineux est responsable de la dégradation de la qualité physique (érosion après coupes rases, traversée de cours d'eau lors du débardage) et chimique (acidification et aluminisation par les résineux et surtout le douglas) des cours d'eau.	/	L'analyse de l'occupation du sol ne peut ni infirmer ni confirmer cette expression. On peut toutefois retenir deux points importants valables pour les deux secteurs de zoom : - les résineux sont nettement moins présents dans la zone à proximité des cours d'eau, étangs et lacs, - les coupes rases sont moins pratiquées près de l'eau.

VI. Guide pour la conception de démarches visant à la prise en charge active de la biodiversité dans les territoires forestiers

Auteurs principaux : ***Hervé Brédif*** *et* ***Marc Valenzisi***

La démarche déployée sur le plateau de Millevaches s'ajoute à des interventions de recherche ou de facilitation que les partenaires d'OPTIQ-Biodiversité ont conduites dans des territoires forestiers français extrêmement divers (forêt de Tronçais, Médoc, Morvan, massif du Lubéron, montagne de Lure, forêts périurbaines de Dijon, d'Île-de-France…). Ces autres interventions ne prenaient pas aussi explicitement pour point de départ la question de la *motivation des acteurs vis-à-vis de la biodiversité* (comme c'est le cas pour le projet OPTIQ-Biodiversité), mais elles partaient toujours des acteurs en situation, de leur regard sur les grandes qualités forestières et s'interrogeaient d'une manière ou d'une autre sur la possibilité de concilier les attentes des différents acteurs concernés par les forêts.

Forts de cet *éventail de situations forestières contrastées et des retours obtenus auprès de plusieurs centaines d'acteurs de terrain*, nous pensons qu'il est possible de dégager un ensemble de considérations pour la conception de démarches favorisant la prise en charge active de la biodiversité. Avec les partenaires du consortium international BIOMOT dont nous avons découvert l'existence dernièrement, nous partageons la même conviction que la question de la motivation des acteurs constitue un point d'entrée et un levier de changement de première importance pour que les stratégies internationales et les politiques publiques en faveur de la biodiversité connaissent un second souffle ; cela paraît tout particulièrement vrai au sujet de la biodiversité ordinaire pour laquelle la portée des outils et politiques classiques de conservation de la nature demeure limitée. En revanche, nos ambitions sont à la fois plus modestes et plus pratiques : nous n'avons pas pour objectif d'établir une « théorie générale de la motivation à agir en faveur de la biodiversité » ; nous souhaitons surtout contribuer à mieux cerner un ensemble de conditions et de moyens susceptibles d'aider les acteurs à prendre davantage soin de la biodiversité *en fonction des différents contextes forestiers dans lesquels ils s'inscrivent*.

Ici se situe en effet la difficulté majeure à laquelle notre expérience multi-sites nous confronte : *la question de la motivation des acteurs ne peut faire l'abstraction du contexte*. Non seulement les motivations des acteurs vis-à-vis de la biodiversité varient selon les caractéristiques biophysiques du territoire forestier considéré et selon les acteurs effectivement présents, mais le fait de s'appuyer sur cette motivation pour conduire un collectif d'acteurs à une prise en charge renforcée de la biodiversité dépend également des caractéristiques sociopolitiques et économiques propres au territoire forestier considéré. Dans ces conditions, il n'est ni judicieux ni réaliste d'espérer mettre au point une démarche générique ou une « méthode » garantissant à coup sûr une prise en charge active de la biodiversité. Notre objectif se limitera donc à l'établissement d'une manière de *guide d'accompagnement pour la conception de démarches visant à la prise en charge active de la biodiversité*. Un guide encore assez général, proposant un cheminement d'ensemble jalonné *de questions, outils, conditions et moyens* permettant de mieux cerner le contexte forestier dans lequel se pose la question de la biodiversité, et de concevoir en conséquence un processus adapté de prise en charge de la biodiversité.

Deux sections composent le présent document :

- Une nouvelle relecture du processus déployé à Millevaches sous l'angle de la biodiversité et de sa prise en charge permet de souligner combien le travail réalisé sur le plateau va au-delà du simple « cas particulier ».
- En croisant les enseignements du cas Millevaches avec des travaux et interventions réalisés dans d'autres territoires forestiers, il s'avère possible de dégager cinq grandes questions-clés autour desquelles s'organise le guide proposé.

1. Millevaches : un contexte singulier aux enseignements de portée universelle

Offrant un *contexte difficile et dégradé*, nous l'avons suffisamment expliqué, le plateau de Millevaches ne se présentait pas sous les meilleurs auspices pour une démarche misant sur la motivation des acteurs en faveur de la biodiversité. Pourtant, des résultats tangibles ont été obtenus moyennant un processus de facilitation largement co-construit avec les acteurs.

Ce processus a fait l'objet d'un essai de modélisation *sous l'angle des conditions de mobilisation et de coalition progressives des acteurs en vue d'une prise en charge active de la biodiversité* (Partie Résultats, section III), sachant qu'il s'agissait de la difficulté majeure puisque les acteurs de terrain, spontanément, ne parvenaient pas à définir et à porter ensemble de projet positif au sujet des forêts et de la biodiversité.

Une autre relecture de ce processus est cependant possible *en prenant cette fois pour angle de lecture la question de la biodiversité* elle-même. Les enseignements suivants peuvent être retenus :

- Il existe manifestement des contextes forestiers où, à première vue, tout semble s'opposer à une prise en charge active et partagée de la biodiversité : la multiplicité des acteurs, l'absence de leadership manifeste, l'ancienneté des conflits entre acteurs, la dissymétrie des rapports de force, l'absence ou le caractère insaisissable des propriétaires forestiers eux-mêmes, la faiblesse de l'économie locale, notamment forestière… jusqu'au relatif désintérêt des spécialistes patentés pour la biodiversité forestière ordinaire.

- L'absence de signes extérieurs forts de motivation vis-à-vis de la biodiversité (ordinaire) ne doit pas être considérée comme une preuve de désaffection envers le sujet. Quelques entretiens conduits en tête à tête permettent assez rapidement de se faire une idée plus précise de *l'existence et de l'intensité* de la motivation que portent – ou non – les acteurs d'un territoire à la biodiversité.

- Passer de l'expression d'une motivation individuelle pour la biodiversité à une *motivation consolidée par l'expertise pluraliste* d'un groupe d'acteurs est manifestement chose possible – ce qui n'était pas du tout acquis en début de projet. Chemin faisant, les acteurs impliqués dans ce processus élargissent le regard qu'ils portent sur la biodiversité en même temps qu'ils réalisent que d'autres qu'eux s'intéressent au sujet, au point de parvenir à exprimer ce que nous avons nommé un double-référentiel qualités-motivations.

- Ce double-référentiel n'a pas vocation à recenser de manière exhaustive tout ce qui relève de la biodiversité, pas plus qu'il ne tente d'inventorier la multiplicité des biens et services liés à celle-ci. Il se concentre sur les aspects de la biodiversité (les qualités) qui comptent le plus pour les acteurs du fait même que l'avenir de ces aspects n'est pas garanti, nécessite une attention spéciale ou bien est carrément menacé à leurs yeux. En outre, les motivations profondes pour lesquels ces aspects comptent sont explicitées et négociées entre acteurs – ce qui, là aussi, n'était pas du tout acquis en début de projet et facilite grandement l'expression d'un projet partagé. Il apparaît aussi que ces grandes motivations correspondent pour une part importante à des aspects identitaires, fort mal pris en compte dans les classifications habituelles des « valeurs » de la biodiversité, souvent tributaires d'un fort utilitarisme.

- Quand les aspects de la biodiversité en cause s'avèrent très nombreux et difficilement isolables d'un contexte social, économique et stratégique plus général, aucune action directe et simple (passant par des dispositifs techniques, des normes, des incitations financières…) n'est vraiment satisfaisante et durable. Cependant, moyennant un travail de facilitation important, un groupe-projet de taille réduite mais présentant une forte pluralité de ces membres peut réaliser un travail d'expertise poussé sur la situation forestière complexe à laquelle il est soumis. Cela présente l'immense au moins deux avantages majeurs : cela conduit les acteurs de terrain à *développer ensemble une compétence stratégique aux dimensions du problème qui se posent à eux, quand le sentiment d'impuissance et de fatalité les dominait auparavant* ; cela leur permet de mieux identifier le

« cœur stratégique du problème », ce qui n'est pas une mince affaire, sachant qu'un « problème bien posé est déjà à moitié résolu ».

- *In fine*, les acteurs parviennent à la conclusion qu'ils ne sont pas aussi démunis qu'ils le pensaient pour peser sur le cours des événements, y compris dans un contexte où le rapport de forces n'est clairement pas en leur faveur. Cela ne signifie évidemment pas que la question de la biodiversité va être résolue définitivement, qu'une solution ou un dispositif miracle va tout régler du jour au lendemain, loin s'en faut. En revanche, des actions concrètes et des modalités sont apparues qui laissent entrevoir la possibilité d'un changement progressif de la situation. Il s'avère *possible d'amorcer un processus de reconquête de la qualité de la biodiversité, de faire évoluer un processus actuellement destructeur ou dégradateur de cette qualité vers un processus re-gradateur de la qualité de la biodiversité*. Il s'agit évidemment d'un processus long et exigeant, qui demandera force témérité et des modalités bien spécifiques en raison du grand nombre d'acteurs et de facteurs impliqués dans ce processus. Un processus qui demandera en particulier que les différentes échelles de responsabilité et d'action s'impliquent aux côtés des acteurs locaux, par tous les leviers institutionnels, juridiques, administratifs et économiques qui existent, sachant que les retombées ne concerneront pas que la biodiversité, mais également les autres dimensions forestières et territoriales.

Il reste maintenant à envisager dans quelle mesure ces considérations peuvent être profitables pour d'autres contextes forestiers, ce qui revient à s'interroger sur leur transférabilité :

- Premièrement, il convient de noter qu'il existe probablement d'autres territoires forestiers, en France notamment, où la problématique générale n'est pas très éloignée de celle rencontrée sur Millevaches. Des territoires à dominante résineuse où la logique de la production forestière ne s'articule pas au mieux avec les aspirations des habitants et autres usagers du territoire. L'esprit et les étapes du processus développé à Millevaches, tel qu'il a été modélisé plus haut, peut sans doute être utilisé dans ces autres contextes forestiers analogues, qui représentent sans doute des surfaces assez considérables en France – raison pour laquelle, justement, le projet OPTIQ avait retenu ce type de forêts.
- Mais au-delà, il faut se rappeler de la distinction opérée par le philosophe Gilles Deleuze (1970) dans son ouvrage *Différences et répétitions* entre les couples particulier/général et singulier/universel. Millevaches n'a aucune raison objective d'être envisagé comme un simple « cas particulier ». La situation forestière y est assurément difficile, extrêmement difficile même au regard de la prise en charge de la biodiversité, mais cette singularité nous a justement permis, avec le recul, de poser des questions plus profondes que nous n'aurions pu le faire dans un contexte plus facile ; de tester des hypothèses, des manières de faire, *d'oser, en raison des impossibilités pratiques dans lesquelles nous nous trouvions, des modalités incertaines, que peu de personnes tentent habituellement.* Et ce travail délicat, semé d'embûches, a fini par payer ; il a permis de travailler dans le plus grand dénuement, en étant libéré de la plupart de nos certitudes, en prenant le risque *de faire confiance aux acteurs et de s'en remettre à la part la plus fragile mais aussi la plus importante du problème de la biodiversité, à savoir leur relation effective à cette dernière*. Aussi retrouvons-nous l'idée chère à Deleuze selon laquelle il y a parfois plus à gagner en terme d'universalité dans l'approfondissement d'un cas singulier, moyennant un effort accru d'intensification de la recherche que dans la multiplication des cas d'études. En repartant de la brève relecture, effectuée ci-dessus, du processus développé à Millevaches, cinq grandes questions peuvent être dégagées. Ces questions peuvent servir d'armature générale au guide pour la définition de démarches de prise en charge active de la biodiversité dans différents contextes forestiers.

2. Un cheminement autour de cinq questions-clés

Le travail effectué à Millevaches a été déterminant pour la conception de ce guide et du cheminement en cinq grandes étapes ou questions qu'il propose. Cependant, les interventions réalisées dans d'autres territoires forestiers nous ont permis de tester, d'approfondir et d'enrichir de nombreux aspects qu'il comporte.

Ce guide s'adresse à toute personne chargée d'initier ou de mettre en œuvre une politique en faveur de la biodiversité à l'échelle d'un territoire forestier, au sein d'une collectivité (PNR, Pays, etc.), d'une administration ou d'un organisme de développement forestier. Il trouvera une application tout indiquée dans le cadre de la mise en œuvre de Chartes forestières de territoire.

Ce guide n'a évidemment aucun caractère définitif. Il se présente comme une tentative, assurément encore imparfaite et incomplète, de faire face à des situations extrêmement diverses. Aussi avons-nous souhaité lui conserver un caractère encore assez général, afin de ne pas trop rigidifier son contenu, de favoriser son appropriation par d'autres chercheurs et gestionnaires, et de rendre plus aisée l'intégration d'éléments auxquels nous n'aurions pas encore accordé assez d'importance.

Question n° 1 :

Existe-t-il des signes extérieurs ou apparents de motivation pour la biodiversité ?

En l'espace de quelques années, nombre d'institutions et de collectivités territoriales se sont dotées de politiques et de plans d'actions en faveur de la biodiversité. Les espaces forestiers, surtout lorsqu'ils appartiennent en majorité à des propriétaires privés, échappent encore assez souvent à ce mouvement général.

Amorcer ou stimuler un processus de prise en charge de la biodiversité requiert un minimum de motivation. La première question à se poser, à l'échelle d'un territoire forestier, consiste à *se demander s'il existe des signes extérieurs ou apparents d'intérêt ou de motivation vis-à-vis de la biodiversité ou de certaines de ses manifestations.*

Ces signes sont susceptibles de s'exprimer sous deux formes différentes : le problème ou le projet. Le projet traduit directement une forme d'intérêt, d'une personne, de quelques personnes ou d'un territoire dans son ensemble ; il peut porter sur des aspects très différents, des espèces emblématiques, la dimension paysagère, la qualité de l'eau… L'existence d'un problème ouvertement formulé comme tel par certaines personnes et pouvant aller jusqu'au conflit manifeste entre différents acteurs suppose de même l'existence d'un intérêt. Le problème peut en effet se définir comme la perception par un ou plusieurs acteurs de la dégradation, actuelle ou potentielle, d'un état de qualité auquel ce ou ces acteurs sont sensibles.

Dans les deux cas, il s'agira donc de tâcher de repérer - sans qu'il soit nécessaire de procéder à des investigations approfondies - si la biodiversité ou certaines de ces manifestations, donne lieu, dans le territoire forestier dont il est question, à problème ou à projet manifeste ou de notoriété publique. Pour un premier repérage rapide, on s'attachera donc à :

→ Demander aux structures forestières (CRPF, ONF) des informations sur le sujet.

→ Consulter les sites internet des communes, communautés de communes

→ Consulter le site des associations (conservation de la nature, défense du patrimoine…)

→ Consulter les journaux locaux.

→ …

De ce premier repérage, plusieurs indications précieuses seront disponibles :

- Une première cartographie des acteurs vis-à-vis de la biodiversité, permettant de mieux cerner qui semble concerné et en quoi ; qui, à l'inverse, ne manifeste pas d'intérêt particulier.
- Surtout, cela permettra de repérer d'éventuels acteurs et responsables susceptibles de porter plus avant une démarche de prise en charge, tout en s'interrogeant sur leur légitimité au regard du système social dans lequel ils s'insèrent. Faire émerger un commanditaire ou un leader légitime s'avère assurément capital pour le bon développement d'un processus de prise en charge de la biodiversité.

Dès lors, plusieurs cas de figure sont susceptibles d'apparaître :

1. Territoire relativement atone au regard de la biodiversité (pas de problème/pas de projet apparent). Cela pouvant signifier que, dans l'ensemble, la situation au regard de la biodiversité ne pose pas de souci particulier. Tout se passe pour le mieux en somme, il n'est pas besoin d'action particulière, de correctif spécifique.
2. Territoire où la biodiversité donne déjà lieu à des projets, avec une bonne dynamique de plusieurs acteurs. À première vue, il n'est pas utile d'en faire beaucoup plus, la dynamique de prise en charge s'opérant de manière satisfaisante et tendant à se diffuser de manière spontanée dans le corps social.
3. Territoire avec quelques actions et quelques acteurs engagés, mais qui ne paraissent représenter qu'une fraction des acteurs influents sur le devenir de la biodiversité.
4. Territoire où la biodiversité donne lieu à des conflits significatifs sur des aspects clairement identifiés ou au contraire diffus.
5. …

Question n° 2 :

Une vision *partagée* de la biodiversité et des motivations profondes auxquelles elle renvoie est-elle possible ? Jusqu'à quel point ?

Ne pas en rester aux apparences, dont l'aphorisme rappelle qu'elles sont souvent trompeuses. Cela est tout particulièrement vrai pour la biodiversité. En effet, comme nous l'avons vérifié à plusieurs reprises, les relations qu'entretiennent les humains avec le vivant qui les entoure relèvent pour une part importante du domaine de l'intime. En conséquence, rien ne permet d'affirmer *a priori* que les acteurs d'un même territoire forestier aient eu l'occasion *d'exprimer publiquement les dimensions du vivant auxquelles ils sont attachés et pourquoi.*

L'absence de signes manifestes d'intérêt pour la biodiversité sur la place publique ne permet donc pas conclure de manière définitive. De même, qu'un territoire décide de s'engager pour certaines icônes de la biodiversité ne signifie pas que d'autres aspects du vivant ne sont pas considérés comme importants par certains acteurs, bien que ces aspects demeurent en quelque sorte à l'état cryptique. Quant à la biodiversité qui retient l'attention des spécialistes, rien n'assure non plus qu'elle corresponde à celle qui importe vraiment aux yeux des acteurs profanes d'un territoire.

Sauf cas particulier où les acteurs d'un territoire forestier auraient déjà, pour une raison ou pour une autre (charte forestière…), pris le temps de s'entretenir longuement sur le sujet de la biodiversité, *tout reste donc à faire pour déterminer quels sont les aspects de la biodiversité qui préoccupent le plus les acteurs (quels acteurs ?) et pourquoi (en rapport avec quelles raisons ou motivations profondes).* Au demeurant, ce point étant clarifié, il restera à se demander si les affinités des acteurs vis-à-vis de la biodiversité s'avèrent suffisamment convergentes ou compatibles pour qu'une vision partagée de la biodiversité (ou des aspects reconnus comme étant les plus importants ou les plus critiques) et des motivations qui la sous-tendent soit possible.

Pour cette caractérisation approfondie de la situation, plusieurs outils paraissent indispensables :

- → une définition des grandes catégories d'acteurs potentiellement concernés par les espaces forestiers et les différentes composantes de la biodiversité (variables selon la nature même du peuplement, du territoire forestier, de la biodiversité présente).
- → une sélection d'un panel d'acteurs représentatif de la diversité des acteurs concernés (20 à 25 personnes pour un territoire équivalent à une communauté de communes, un nombre à calibrer en fonction de la superficie considérée, de la variété des problématiques …), auprès duquel il s'agira de préciser la relation des personnes à la diversité et les raisons qui fondent leur motivation.
- → si possible, l'organisation d'échanges entre ces acteurs afin de tester le degré de convergences entre eux.

Ce travail va permettre de :

- Identifier les aspects ou formes du vivant qui suscitent le plus d'intérêt, avec une première indication du degré ou de l'intensité de l'intérêt qui leur est porté selon les acteurs.
- Mieux cerner les grandes raisons ou les motivations profondes qui font que les acteurs accordent de l'importance à certains aspects (au regard de leur propre vie ou projet, au regard de la dynamique du territoire plus généralement). La réunion des points 1 et 2 permettra de dégager ce que nous avons nommé un double référentiel de la biodiversité.
- De confronter les affinités électives des acteurs vis-à-vis de la biodiversité de manière à préciser le degré de convergence ou de discordance entre eux.
- D'apprécier, éventuellement, l'écart entre les données factuelles, les avis d'experts au sujet de la biodiversité et l'appréciation qu'en font les acteurs de terrain.
- De préciser s'il existe des offres et des demandes de biodiversité et si elles portent sur des aspects comparables ou non.

Différents outils de représentation visuelle peuvent être utilisés à cette fin : utilisation de photos ; essais de cartographie, cartes mentales des différents acteurs… Tous ces outils peuvent jouer un rôle important pour conduire les acteurs, lors d'ateliers participatifs, à passer d'une représentation limitée de la diversité du vivant à une représentation augmentée, enrichie des réflexions d'autres participants.

À l'issue de cette seconde période d'approfondissement, différents cas de figure peuvent se présenter :

1. Toujours pas ou peu de motivation par rapport à la biodiversité, soit parce que celle-ci ne suscite pas d'intérêt particulier, soit parce que la forme sous laquelle elle se présente donne globalement satisfaction et ne suscite pas d'inquiétude particulière quant à son évolution.
2. Quelques acteurs seulement se montrent préoccupés ou inquiets face à un ensemble d'acteurs qui ne se pose pas beaucoup de questions ou se satisfait de la situation actuelle.
3. Des acteurs distincts portant des motivations très éclatées, tant dans les aspects de la biodiversité qui retiennent l'attention que dans les raisons qui les sous-tendent.
4. Des aspects et des motivations fortes et globalement convergentes, mais des acteurs qui ne se l'étaient pas vraiment dit jusqu'alors ou qui se situent dans des logiques d'action tellement différentes qu'ils n'ont guère l'occasion de se rencontrer et d'échanger, ni ne perçoivent bien comment ils pourraient œuvrer ensemble pour agir.

Question n° 3 :

Un diagnostic partagé sur l'état et l'évolution de la biodiversité est-il possible ?

Prendre en charge la qualité de la biodiversité ne signifie pas qu'il soit nécessaire de prendre en charge l'ensemble des aspects et processus liés au vivant. De toute manière, la tâche serait infinie. Il s'agit plutôt de s'intéresser préférentiellement aux aspects qui posent problème, soit qu'ils sont considérés par les acteurs comme étant menacés à plus ou moins court terme, soit que les acteurs aient pour projet d'en restaurer l'intégrité ou d'en amplifier certaines expressions.

La prise en charge de la qualité de la biodiversité suppose donc un travail de problématisation et de hiérachisation. Après avoir cherché à identifier les aspects de la biodiversité les plus importants aux yeux des acteurs, *pour diverses raisons de fond, identitaires et utilitaires*, il s'agit maintenant de reconnaître quels sont les aspects qui requièrent un engagement et une action spécifiques.

Comme pour l'étape précédente, il s'agira de préciser si les mêmes aspects sont jugés problématiques ou critiques selon les différents acteurs ou si, au contraire, d'un groupe d'acteurs à l'autre, le diagnostic diffère quant à l'état et l'évolution possible de ces aspects.

Le cas échéant, plusieurs outils pourront être combinés :

→ Des focus groups ou des séminaires de réflexion réunissant un panel suffisamment diversifié d'acteurs, afin de réaliser un diagnostic quant à l'état actuel et à venir de la diversité du vivant. Avec, pour objectif, de révéler les zones de convergence, les différences d'appréciation et de hiérarchiser au besoin les différents aspects de la biodiversité jugés suffisamment critiques pour que soit mise en place une action correctrice.

→ Une confrontation avec des données factuelles permettant d'objectiver des tendances ou des phénomènes pesant sur tel ou tel aspect de la biodiversité. Selon les cas, ce diagnostic objectif pourra précéder ou au contraire succéder au diagnostic à dires d'acteurs. Dans tous les cas et de manière idéale, il s'avère fructueux de combiner ces deux diagnostics.

→ Dans les cas où les ressources financières et humaines le permettraient, il sera assurément profitable de coupler à ces réflexions des travaux de simulation numériques et cartographiques d'évolution en fonction de différentes contraintes ou tendances, économiques, climatiques…

Ce travail doit permettre :

- D'identifier des aspects de la biodiversité d'un territoire forestier, qui, au-delà de leur importance reconnue, sont considérés comme étant menacés, actuellement ou potentiellement, ou bien mériteraient d'être amplifiés eu égard à l'importance qu'ils représentent pour le territoire considéré.
- De produire un diagnostic aussi précis que possible de l'état actuel de ces aspects (à dire d'acteurs, mais aussi en fonction de données objectives) ; de compléter au besoin ce diagnostic par la définition de scénarios d'évolution en fonction de différentes variables jugées pertinentes.
- De hiérarchiser les aspects de la biodiversité méritant une prise en charge accrue, en précisant dans quelle mesure les acteurs s'accordent ou non à en reconnaître effectivement l'importance.
-

À l'issue de ce travail, plusieurs cas de figure peuvent être envisagés, notamment :

1. Dans l'ensemble, l'état actuel de la biodiversité donne satisfaction, paraît relativement sous contrôle et ne semble pas nécessiter d'action spécifique de prise en charge, l'évolution naturelle des comportements et des pratiques laissant augurer une évolution spontanée globalement satisfaisante.
2. Un ou quelques aspects sont identifiés, au moins par certaines catégories de personnes, comme étant menacés, susceptibles de l'être ou nécessitant une amélioration, mais cette action paraît assez simple à mettre en œuvre, relevant pour l'essentiel de l'ordre de la technique et de financements possibles à obtenir.
3. Un aspect majeur ou plusieurs, voire un très grand nombre de dimensions de la biodiversité sont considérés par un nombre significatif d'acteurs comme étant en situation critique car un ensemble de facteurs et d'évolutions pèsent sur l'état actuel et leur devenir, au point qu'il n'est pas aisé de trouver des solutions simples au problème. C'est plus précisément pour ce dernier cas de figure qu'un approfondissement spécifique s'avère nécessaire ; il est directement traité au travers de la question suivante.

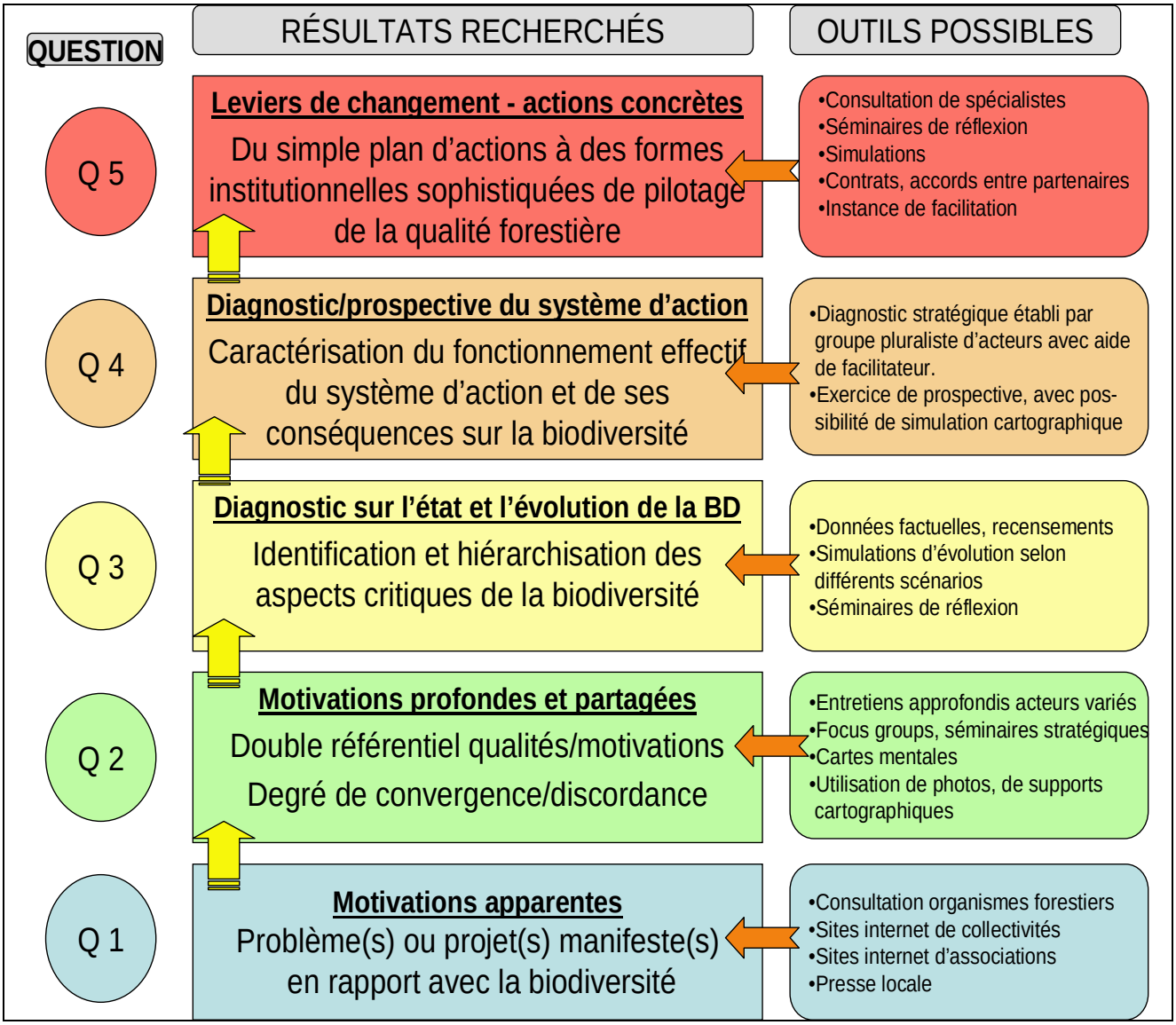

Figure 49 : Représentation schématique du guide pour la conception de démarches visant à la prise en charge active de la biodiversité ordinaire

Le schéma se lit du bas vers le haut. À partir des cinq grandes questions (gauche du schéma) précisées dans le corps du texte, ce guide propose un cheminement général qui prend appui sur la motivation des acteurs d'un territoire forestier vis-à-vis de la biodiversité. Pour chaque question, une gamme d'outils, non exhaustive, est suggérée (blocs situés à droite du schéma). La partie centrale du schéma indique, en rapport avec chaque question, la nature des résultats attendus. D'un territoire forestier à l'autre, des réponses très différentes pourront être trouvées à chaque question. Ces réponses conduiront progressivement à mieux cerner le contexte forestier considéré et la manière dont il convient d'envisager la question de la prise en charge de la biodiversité ; elles permettront d'orienter le choix des outils à utiliser pour aborder, au besoin, la question suivante. Finalement, en combinant ces différents éléments, ce guide va permettre de concevoir autant de démarches ou de processus qu'il existe de contextes forestiers territoriaux différents. Ce pourquoi, l'anthropologue américain Grégory Bateson y reconnaîtrait assurément un « processus de processus » ou « métaprocessus ».

Question n°4 :

Un diagnostic partagé sur le fonctionnement effectif du système d'action et ses conséquences par rapport à la biodiversité est-il possible ?

Si l'état de la biodiversité dans un territoire forestier n'est pas jugé satisfaisant, pour des raisons que la réflexion entre acteurs et la bonne volonté ne suffisent pas à corriger ; si, plus précisément, il apparaît que c'est le fonctionnement d'un système complexe, composé de nombreux acteurs et facteurs, qui engendre un état de biodiversité peu satisfaisant, un diagnostic d'un autre ordre et d'une autre nature mérite d'être réalisé. Il s'agit cette fois *d'expertiser le système d'action dans son ensemble, dans la mesure où l'état de la biodiversité ne peut être envisagé comme une caractéristique autonome mais s'apparente plutôt à la résultante ou au produit du fonctionnement effectif de ce système d'action.*

Une bifurcation méthodologique majeure se présente alors. D'aucuns auront tendance à considérer qu'un tel diagnostic ne peut être réalisé que par des experts patentés (économistes, forestiers, institutions diverses…) et ils n'ont assurément pas tort de considérer que ces acteurs disposent d'une expertise absolument irremplaçable pour éclairer la situation en vigueur. Une autre approche consiste pourtant à considérer les acteurs-en-situation, les acteurs de terrain, comme de possibles co-experts du problème considéré – et non seulement comme susceptibles de porter une appréciation sur l'état de la biodiversité ; elle nécessite cependant des conditions particulières, comme le cas du plateau de Millevaches l'a montré : recours à une facilitation stratégique extérieure ; composition d'un panel d'acteurs co-experts suffisamment diversifié et représentatif pour qu'il puisse appréhender le problème dans sa complexité (*notion de nucléus*).

L'expérience suggère que les deux diagnostics apportent des éclairages spécifiques et ont des vertus propres. Le simple fait de mettre des acteurs de terrain en situation de co-expertise d'un problème complexe conduit certainement ces derniers à franchir un cap en terme de prise en charge active de la qualité de la biodiversité dans des situations forestières complexes ; au demeurant, une partie du problème se joue à des échelles territoriales fines, quand les acteurs institutionnels et les spécialistes identifient plus aisément des déterminants globaux. Il s'agit donc, autant que faire se peut, de combiner ces deux formes de diagnostic, sachant qu'ils requièrent l'un et l'autre des compétences élevées.

Afin de mener à bien ce diagnostic du fonctionnement du système d'actions, plusieurs outils et analyses pourront être produits selon les cas :

- → Un repérage plus systématique des différents acteurs susceptibles d'influer sur l'espace forestier, de leurs logiques et stratégies, de leurs échelles d'actions aussi.
- → Une analyse des outils, mesures et dispositifs développés par les institutions publiques et forestières et de leurs effets possibles sur les situations forestières.
- → Une analyse des flux de matières (bois, autres ressources naturelles…) et des ressources financières relatives aux espaces forestiers, permettant de mieux identifier quels sont les rapports de force en présence.
- → Des démarches de facilitation visant à l'exploration stratégique d'un problème complexe lors de séminaires stratégiques, pouvant s'appliquer aussi bien à des experts patentés (niveau macro) qu'à des acteurs de terrain.
- → Dans certains cas, il pourra être judicieux de faire suivre ces démarches par un exercice de prospective, voire de développer directement un exercice de prospective s'il paraît trop délicat de poser directement la question du diagnostic d'un système d'action.

Ce travail doit permettre :

D'engager un échange sur le fond entre des acteurs n'ayant pas ou peu l'occasion de se rencontrer.

- De les placer en situation de co-expertise d'un problème complexe, et ainsi de leur permettre de quitter progressivement le sentiment d'impuissance à agir faute de réponse adaptée à la nature du problème.
- D'opérer des rapprochements entre des acteurs ayant des logiques d'action et des affinités diverses au regard de la biodiversité.

- D'aider les acteurs locaux à porter une véritable expertise sur un problème complexe, au point d'en faire de possibles partenaires d'acteurs institutionnels eux-mêmes confrontés à un problème qu'ils ne savent pas comment gérer.
- De resituer la question de la biodiversité dans un champ de questionnement élargi, constituant dans certains cas, l'espace stratégique approprié pour traiter de la biodiversité et des autres dimensions forestières importantes.
- De repérer des effets de structure et des effets systémiques susceptibles d'être modifiés moyennant un réagencement des acteurs en présence.

À l'issue de ce travail, plusieurs cas de figure peuvent probablement être reconnus – mais faute de disposer d'un éventail de cas suffisamment consistant à cet égard, nous n'en dirons pas davantage pour le moment.

Question n° 5 :

Quel plan d'action et/ou quels leviers de changement pour une prise en charge renforcée de la qualité de la biodiversité ?

Selon le contexte forestier considéré et selon les réponses apportées aux questions précédentes, des cas de figure très différents peuvent se présenter :

- Dans les cas les plus simples, le seul fait d'avoir permis à des acteurs de se rencontrer et d'échanger autour de la biodiversité suffira pour enclencher ou stimuler davantage un processus de prise en charge de la qualité de la biodiversité. Les acteurs sauront mieux quelles dimensions de la biodiversité méritent une action spécifique et ce qu'elles représentent pour tel ou tel groupe d'acteurs, voire une majorité d'acteurs du territoire. Des actions simples et concrètes, pouvant être réunies dans un plan d'actions, permettront d'améliorer la situation générale de la biodiversité. Des contrats entre acteurs, des solutions techniques, des partenariats financiers viendront au besoin étayer l'effort supplémentaire demandé.
- D'autres fois, il se peut que la biodiversité ne suscite pas de motivation particulière. Cela pourra se rencontrer dans des espaces forestiers où les acteurs ne ressentent pas plus de problème qu'ils ne perçoivent l'intérêt d'un projet particulier, la situation actuelle et spontanée leur paraissant satisfaisante, à moins que le contexte sociopolitique ne leur donne aucunement envie de « sortir du bois ».
- Dans les cas où seuls certains acteurs s'avèrent particulièrement inquiets ou motivés par rapport à certaines dimensions de la biodiversité, il s'agira de trouver - si ces acteurs dépendent néanmoins du comportement d'autres acteurs - des conditions et des moyens permettant à ces autres personnes de s'intéresser à la biodiversité ou en tout cas de la prendre davantage en considération. Il se peut que des opérations de sensibilisation suffisent. Il se peut aussi qu'il faille beaucoup plus, comme par exemple repenser un certain nombre de contrats entre acteurs.
- Dans des cas où l'état de la biodiversité dépend manifestement du fonctionnement effectif d'un système d'action plus large, il conviendra de repérer des leviers de changement susceptibles de favoriser une redéfinition plus globale du système d'action. Dans cette optique, un travail de facilitation plus poussé s'imposera vraisemblablement, au travers duquel il s'agira d'explorer la possibilité d'une meilleure rencontre entre des offres et des demandes de qualité diverses, afin de révéler de nouveaux jeux gagnants-gagnants et ainsi assurer une meilleure prise en compte de la biodiversité. Ces situations peuvent s'avérer suffisamment complexes, impliquer des acteurs intervenants à différentes échelles d'action et de responsabilité, supposer en somme un « pilotage complexe de réalités forestières fines ». Des outils de suivi et de visualisation sont assurément souhaitables afin de mieux appréhender ce type de situation forestière. Ils devront s'accompagner de la mise en place de lieux de rencontre, de négociation et de co-construction entre acteurs, afin que les différentes dimensions forestières, dont la biodiversité, puissent être envisagées de conserve, dans des contrats multiéchelles et multiqualités négociés dans la durée. De telles situations supposent assurément des modalités institutionnelles rénovées, ainsi que le recours à des formes avancées de facilitation.

BIBLIOGRAPHIE

Première partie : Contexte, origine et positionnement du projet

- Ardoino, J. (2005). Motivations. (http://jacques.ardoino.perso.sfr.fr/pdf/motivation.pdf, *consulté le 26/02/2014*)
- Barouch, G., 1989. *La décision en miettes. Systèmes de pensée et d'action à l'œuvre dans la gestion des milieux naturels*. Paris, L'Harmattan.
- Aubertin, C., Vivien, F.-D. (1998). *Les enjeux de la biodiversité*. Économica, Paris.
- Beauvallet, M. (2009), *Les stratégies absurdes. Comment faire pire en croyant faire mieux,* Éditions du Seuil, Paris
- Brédif, H., Arnould, P., (2004). Évaluer n'est pas gérer. Considérations pour rompre le pouvoir des critères et des indicateurs, *Numéro spécial de la Revue Forestière Française*, n°5, p. 485-502.
- Brédif, H., (2008). Référentiels de durabilité forestière : l'universalité en question, *Natures Sciences Sociétés*, vol. 16, n°3, 209-219.
- Brédif, H., Christin, D., (2009). La construction du commun dans la prise en charge des problèmes environnementaux : menace ou opportunité pour la démocratie ?, *VertigO* - la revue électronique en sciences de l'environnement, vol. 9, n°1 http://vertigo.revues.org/8489.
- Brédif, H. (2008). La qualité comme moyen de repenser le développement durable d'un territoire. EspacesTemps.net, Textuel, http://espacestemps.net/document5213.html
- Brédif H., Boudinot P. (2001). Quelles forêts pour demain ? Éléments de stratégie pour une approche rénovée du développement durable. Paris, L'Harmattan.
- Brédif, H., Arnould, P., Bailly, A. (2009), "Conditions et moyens d'une prise en charge renforcée des enjeux de la biodiversité par les propriétaires et gestionnaires forestiers". Rapport de synthèse, Programme Biodiversité et Gestion forestières 2005-2009.
- Chevassus-au-Louis, B. et al., (2009). Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes : contribution à la décision publique. Rapports et Documents. Centre d'Analyse Stratégique.
- Crozier, M. 1996. La *crise de l'intelligence. Essai sur l'impuissance des élites à se réformer*. Paris, InterEditions.
- Deci, E. L., Ryan, R. M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior.* New York: Plenum Publishing Co.
- Deleuze, G. (1968, [2003]). Différences et répétition. Paris, PUF, coll. « Epiméthée », rééd. 2003
- Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*, Paris, Bibliothèque des Sciences Humaines, NRF, Gallimard, 623 p.
- Descola, P. (2008). À qui appartient la nature ? *La vie des idées.fr.*
- Dewey, J. 2003. *Le public et ses problèmes*. Publications de l'Université de Pau, Farrago, éditions Léo Scherr.
- Egido A. (2009), « Motivation, un concept polymorphe », in *L'ABC de la VAE* , ERES , 2009, p. 165-167. URL : www.cairn.info/l-abc-de-la-vae--9782749211091-page-165.htm.
- Fenouillet, F. (2003). *La motivation*, Paris, Dunod.
- Gendolla, G., « Motivation et apprentissage », Université de Genève (http://www.unige.ch/fapse/motivation/coursgendolla.pdf, *consulté le 20/02/2014*)
- Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, 2012. Les valeurs de la biodiversité : un état des lieux de la recherche française. Paris.

- *Grand dictionnaire de la psychologie*, eds. Jean-François Le Ny, Serge Moscovici et al. (auts. Jean-Marie Coquery, Daniel Martins), Larousse, Paris, 1991, art. motivation.
- Jonas, H. (1999) *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Flammarion (trad. française), 450 p.
- Jullien, F.,1996. *Traité de l'efficacité*. Paris, Grasset.
- Larrère, C. et R.. (1997). *Du bon usage de la nature*, Paris, Aubier, 355 p.
- Lévy-Leboyer, C. (2006). *La motivation au travail : modèles et stratégies*, Paris, Éditions d'Organisation.
- Liu, M. (1992). Présentation de la recherche-action : définition, déroulement et résultats. Revue internationale de systémique, vol. 6, n°4.
- Louche C. (1994). "Les théories de la motivation : diversité et intégration", in Louche C. dir., *Individu et organisations*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé
- Maugeri, S. (2004). *Théories de la motivation au travail*, Paris, Dunod.
- Rosenberg, M.J., Hovland, C.I., (1960). "Cognitive, Affective and Behavioral Components of Attitudes." In M. J. Rosenberg, C. I. Hovland (eds.), *Attitude Organization and Change: An Analysis of Consistency Among Attitude Components*. New Haven: Yale University Press
- Nowotny, H., Scott, P., Gibbons, M. (2003). *Repenser la science*, Belin
- Nuttin, J. (2000). *Théorie de la motivation humaine*, Paris, puf (4e édition).
- Ollagnon, H. (1989). « Une approche patrimoniale de la gestion de la qualité du milieu naturel », in Du rural à l'Environnement : la Question de la Nature aujourd'hui. Mathieu N., Jollivet M., eds.
- Ollagnon, H. (1989). Stratégie patrimoniale pour la gestion des ressources et des milieux naturels : approche intégrée de la gestion du milieu rural, *Actes du colloque « Gérer la nature ?»* à Anseremme (Belgique),
- Ollagnon, H. (2003). Stratégies pour une gestion patrimoniale de la biodiversité, *Bulletin de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique*, Biologie, n°73, supplément.
- Serres, M., 1995. *Éloge de la philosophie en langue française*. Paris, Fayard.
- Simon, L. (2006). "De la biodiversité à la diversité : les biodiversités au regard des territoires", Annales de Géographie, n°651.
- TEEB, 2010. L'économie des écosystèmes et de la biodiversité. Rapport définitif. Commission Européenne.
- Tronto, J. (2009 [1993]). *Un monde vulnérable. Pour une politique du care.* Paris, La Découverte, 239 p.
- Vallerand, R.J. et Thill, E.E. (1993), « Introduction au concept de motivation », in Vallerand, J. et Thill, E.E. (Eds), *Introduction à la psychologie de la motivation*, Laval (Québec), Editions études vivantes - Vigot
- Watzlawick, P. et al., (1975). *Changements, paradoxes et psychothérapies*, Paris, Seuil.
- Widlöcher, D. (1990), in *Encyclopédie philosophique universelle* (Dir. André Jacob), II, Les notions philosophiques – Dictionnaire, Tome 2, art. « motivation » (psycho), pp.1696-1697, PUF, Paris

Deuxième partie : La recherche-action sur le plateau de Millevaches, démarche mise en œuvre et analyse critique

- Becker H.S. (1985 [1963]) Outsiders. A.-M. Métailié, (d'après l'édition originale en anglais de 1963), Paris, 247 p.
- Bousquet, F. 2001. Modélisation d'accompagnement. Simulations multi-agents et gestion des ressources naturelles et renouvelables. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Lyon 1.
- Chateauraynaud F. ; Torny D. (1999) Les Sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque. Editions de l'EHESS, Paris, 476 p.
- D'Aquino, P., 2002, " Accompagner une maîtrise ascendante des territoires. Prémices d'une géographie de l'action territoriale", Rapport présenté pour l'obtention de l'H.D.R. en Géographie et Sciences de l'Aménagement.
- De Sardan, J.P. (2008). La rigueur du qualitatif, les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. Bruylant Academia
- Etienne M. (2005). Modélisation d'accompagnement et aménagement forestier. In : Approches participatives de la gestion forestière, Chauvin C. (ed), Cemagref, Paris
- Gusfield J. (2009 [1981]) La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique. Economica, Paris, 354 p.
- Heckathorn, D.D., 1997, Respondent Driven Sampling : A New Approach to the Study of Hidden Populations. Social Problems, 44, p. 174-179
- Kaufmann, J.-C., 1996, L'entretien compréhensif, Paris, Armand Colin.
- Micoud A. (1992) La production sociale de normes en matière d'environnement. In: L'activité sociale normative, (ed Fritsch P.), CNRS, Paris, p. 69-91.
- Spector M. ; Kitsuse J. (2009 [1977]) Constructing social problems. Library of Congress, 4th edition, (first edition 1977), 186 p.

Etat de l'art des outils et processus participatifs applicables à la biodiversité

Ouvrages/articles généraux sur le thème de la biodiversité

- Barbault, R., 2002. La biodiversité : un patrimoine menacé, des ressources convoitées et l'essence même de la vie. *Johannesburg. Sommet Mondial du Développement Durable*. Paris, Ministère des Affaires Etrangères.
- Barbault, R., 2006. *Un éléphant dans un jeu de quilles. L'homme dans la biodiversité*. Paris, Seuil.
- Barnaud, C., Antona, M., Marzin, J., 2011. Vers une mise en débat des incertitudes associées à la notion de service écosystémique, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 11, n° 1, http://vertigo.revues.org/10905
- Costanza, R. et al, 1997. The value of the world's ecosystem services and natural capital. *Nature*, 387 253-260.
- Compagnon, D., 2001. La conservation de la biodiversité, improbable bien public mondial. Colloque *Les biens publics mondiaux*.
- Godard, O., 2005. Les conditions d'une gestion économique de la biodiversité. Un parallèle avec le changement climatique. *Cahier n° 2005-017 de l'École Polytechnique*.
- Leopold, A. 2000. *Almanach d'un comté des sables*. Paris, Flammarion.

- Malcolm L. H. Jr, GIBBS, J. P., 2007. *Fundamentals of Conservation Biology, Third Edition*. Oxford, Blackwell Publishing.
- Maris, V., 2010. *Philosophie de la biodiversité. Petite éthique pour une nature en péril*. Paris, Buchet/Chastel.
- Maris, V. et Revéret, J., 2009. Les limites de l'évaluation économique de la biodiversité. *La revue du CREUM*, 4(1), p. 52-66.
- Marty P., Vivien, F.D., Lepart J., Larrère R., 2005. *Les biodiversités. Objets, théories, pratiques*. Paris, CNRS Éditions.
- Micoud, A., 1997. En somme, cultiver tout le vivant ou Comment la protection de la biodiversité peut être aussi un moyen pour reconnaître la diversité des cultures humaines, in *La biodiversité. Tout conserver ou tout exploiter ?*, textes réunis par Marie-Hélène Parizeau, Paris-Bruxelles, De Boeck Université.
- Wilson, E.O., 1993. *La diversité de la vie.* Paris, Odile Jacob.

Textes officiels sur la préservation de la biodiversité

- Convention sur la Diversité Biologique (Conférence Internationale de Rio, 1992)
- Principaux thèmes de la conservation dans les années 90 (Résultats des ateliers du Congrès mondial de la nature UICN, 1996)
- Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Conférence internationale d'Aarhus, 1998)
- Loi Barnier et Loi n° 2002-276 relative à la démocratie de proximité (Loi française, 1995 et 2002)
- Rapport du Sommet Mondial pour le développement durable (2eme sommet de la Terre Johannesbourg, 2002)
- Charte de l'environnement (Loi constitutionnelle française, 2004)
- Milenium Ecosystem Assesment (Objectifs du millénaire pour le développement 2005)
- Protocole de Nagoya (Conférence internationale de Nagoya, 2010)
- Stratégie nationale pour la biodiversité (France, Ministère de l'écologie, 2011)

Articles francophones sur les processus et outils participatifs

- Arnould P. ; Biodiversité, la confusion des chiffres. Annales de Géographie, n°651 (5/2006), 528-549
- Arnstein, S. 1969. A ladder of citizen participation. Journal of the American Institute of Planners 35 (4):216–224.
- Beuret Jean-Eudes, « Petits arrangements entre acteurs… Les voies d'une gestion concertée de l'espace rural », *Nature Sciences Sociétés*, 1999 Vol.7 n°1, p. 21-30
- Biggs, S., 1989. Resource-Poor Farmer Participation in Research: a Synthesis of Experiences from nine national Agricultural Research Systems. *OFCOR Comparative Study Paper,* vol. 3. International Service for National Agricultural Research, The Hague
- Chauvin Christophe et Landmann Guy, « Chapitre 15. Augmentation de la récolte forestière et biodiversité : structures participatives et outils d'information pour une régulation territoriale », *Rapport BIO 2 « Biomasse et biodiversité forestière »*, juillet 2009, p. 157-173
- Cibien Catherine, « Les réserves de biosphère : des lieux de collaboration entre chercheurs et gestionnaires en faveur de la biodiversité », *Nature Sciences Sociétés*, 2006, p. 84-90. DOI : 10.1051/nss:2006011

- Communes forestières, « Biodiversité dans la gestion courante de la forêt communale, mode d'emploi », Biodiversité, décembre 2010, p. 1-4
- Cordonnier Thomas et Gosselin Frédéric, « La gestion forestière adaptative », Revue forestière française, 2009 vol 62/1
- Crosnier Capucine, « Biodiversité et pertinence des pratiques locales dans la réserve de biosphère des Cévennes », *Revue internationale des sciences sociales*, 2006 n° 187, p. 159-168. DOI : 10.3917/riss.187.0159
- Daniel François-Joseph, « La « gestionnarisation » des politiques de protection de la nature aux Pays-Bas », *Politix*, 2010 n° 91, p. 157-177. DOI : 10.3917/pox.091.0157
- D'Aquino Patrick et Seck Sidi mohammed, « Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire ? / And if participative approaches were inadapted to decentralised territorial management ? », *Géocarrefour*, 2001 Vol.76 n°3, p. 233-239. DOI : 10.3406/geoca.2001.2561
- D'Aquino Patrick, « Accompagner une maîtrise ascendante des territoires » Prémices d'une géographie de l'action territoriale, *Rapport présenté pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger les Recherches en Géographie et Sciences de l'Aménagement*, juin 2002
- D'Aquino Patrick et Seck Sidi mohammed, « Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire ? / And if participative approaches were inadapted to decentralised territorial management ? », *Géocarrefour*, 2001 Vol.76 n°3, p. 233-239. DOI : 10.3406/geoca.2001.2561
- Dodane Clément, « Les cartes au service de la réflexion territoriale : considération sur le devenir des forêts du Massif central et du Morvan », *Revue sci. Bourgogne-Nature*, 2008 Hors-série 6, p. 54-73
- Douillet Robert et Barret Yannick, « Forum national et Ateliers internationaux sur la concertation et la médiation environnementale, pour une gestion durable des territoires », *Synthèses Fondation de France*, mars 2003, p. 1-50
- Fischer A., Young J. C., *Understanding mental constructs of biodiversity: Implications for biodiversity management and conservation,* Biological Conservation 136 (2007) 271–282
- Fortier Agnès, « La conservation de la biodiversité » Vers la constitution de nouveaux territoires ?, *Etudes rurales*, 2009/1 n° 183, p. 129-142
- Ishwaran Natarajan et Bouamrane Meriem, « Biodiversité et acteurs : des itinéraires de concertation », *Réserves de biosphères, Notes techniques, Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), UNESCO*, 2006 n°1, p. 1-82
- Joliveau Thierry, « La gestion paysagère des espaces ruraux : questions, concepts, méthodes et outils / Landscape management of rural space : questions, concepts, methods and tools », *Revue de géographie de Lyon*, 1994 Vol.69 n°4, p. 325-334
- Joliveau Thierry, « Les outils informatiques et la gestion du paysage : entre concertation virtuelle et virtualisation déconcertante ? », *Colloque « Le paysage », Saint-Etienne*, 15-17 octobre 1998
- Joliveau Thierry, « Voir le monde comme il paraît ou le rôle des visualisations réalistes dans la gestion territoriale », *CRENAM / UMR 5600 CNRS-Université Jean Monnet de Saint-Etienne*, p.1-13
- Lagabrielle Erwann *et al.*, « Planification de la conservation de la biodiversité : quels outils pour formaliser et modéliser les interactions nature – société ? Application à l'île de La Réunion », *Interactions Nature – Société, analyse et modèles, UMR6554 LETG*, 2006, p. 1-6
- Laganier R., Simon L., 2012. *Une finitude des ressources « naturelles », consensus ou tensions autour de la biodiversité ?* Ouvrage du Comité National Français de Géographie, Paris, Editions Autrement.
- Lardon Sylvie et Piveteau Vincent, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*, 2005 Vol.80/2, p. 75-90

- Lawrence, A., 2006. No personal motive? volunteers, biodiversity, and the false dichotomies of participation. *Ethics, Place and Environment*, 9, 279–298.
- Lazareff G. et Arab M., 2002, *Développement local et communautés rurales, Approches et instruments pour une dynamique de concertation*, Paris, Karthala.
- Lepart Jacques et Marty Pascal, « Des réserves de nature aux territoires de la biodiversité, l'exemple de la France / From natural reservations to the biodiversity territories, the case of France », *Annales de géographie*, 2006 n° 651, p. 485-507. DOI : 10.3917/ag.651.0485
- Lescuyer Guillaume et Emerit Alexandre, « Utilisation de l'outil cartographie par les acteurs locaux pour la gestion concertée d'une forêt au sud du Cameroun », *Cahiers Agricultures*, mars-avril 2005 Vol.14 n°2, p. 225-232
- Michelin Yves, « Des appareils photos jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergeo : European Journal of Geography*, article 65 mis en ligne le 07 décembre 1998, modifié le 15 mai 2007, p. 1-14
- Moreau Delphine, « De qui se soucie-t-on ? Le care comme perspective politique », *Revue Internationale des Livres et des Idées*, septembre 2009, p. 1-8
- Prell, C., Hubacek, K., Reed, M.S., Burt, T.P., Holden, J., Jin, N., Quinn, C.H., Sendzimir, J., Termansen, M., 2007. If you have a hammer everything looks like a nail: 'traditional' versus participatory model building. *Interdisciplinary Science Reviews* 32, 1–20.
- Reed M. S. Stakeholder participation for environmental management: A literature review. Biological conservation, 141, 2008, 2417-2431
- Richards, C., Blackstock, K.L., Carter, C.E., 2004. Practical Approaches to Participation. *SERG Policy Brief,* n°. 1. Macauley Land Use Research Institute, Aberdeen
- Roussel Bernard, « La Convention sur la diversité biologique : les savoirs locaux au cœur des débats internationaux », *Les synthèses IDDRI*, octobre 2003 n°2, p. 1-4
- Roussel Bernard, « Savoirs locaux et conservation de la biodiversité : renforcer la représentation des communautés », *Mouvements*, 2005/4 n° 41, p. 82-88. DOI : 10.3917/mouv.041.0082
- Simon Laurent, « De la biodiversité à la diversité : les biodiversités au regard des territoires », *Annales de géographie*, 2006 n° 651, p. 451-467. DOI : 10.3917/ag.651.0451
- Stringer, L.C., Prell, C., Reed, M.S., Hubacek, K., Fraser, E.D.G.,Dougill, A.J., 2006. Unpacking 'participation' in the adaptive management of socio-ecological systems: a critical review. *Ecology and Society* 11, 39.
- Touré Iba, Bah Alassane, D'Aquino Patrick et Dia Issa, « Savoirs experts et savoirs locaux pour la coélaboration d'outils cartographiques d'aide à la décision », *Cahiers Agricultures*, 2005 Vol.13, p. 546-553
- Warner, M., 1997. Consensus' participation: an example for protected areas planning. Public Administration and Development 17, 413–432.

Bibliographie spécifique / Outils participatifs

- Nikki Slocum, Janice Elliott, Sara Heesterbeek, Carolyn J. Lukensmeyer, "Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur", mars 2006, Fondation Roi Baudouin, traduction de la version anglaise "Participatory Methods Toolkit. A practitioner's manual", september 2005, King Baudouin Fundation and Vlaams Instituut voor Wetenschappelijk en Technologisch Aspectenonderzoek (http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1600_MethodesParticipatives.pdf)
- Labuset-Diot, Charline. "Démocratie participative, Guide des outils pour agir", juin 2013, Fondation Nicolas Hulot, (http://think-tank.fnh.org/sites/default/files/documents/publications/publication_etat_deslieaux_democratie_participative.pdf)

Bibliographie anglophone sur les processus et outils participatifs

- Arnstein, S. 1969. *A ladder of citizen participation.* Journal of the American Institute of Planners 35 (4):216–224.
- Beierle, T. C., and J. Cayford. 2002. *Democracy in practice: public participation in environmental decisions.* Resources for the Future, Washington, D.C., USA.
- Berkes, F., and C. Folke, editors. 1998. *Linking social and ecological systems: management practices and social mechanisms for building resilience*. Cambridge University Press, New York, USA.
- Biggs, R., C. Raudsepp-Hearne, C. Atkinson- Palombo, E. Bohensky, E. Boyd, G. Cundill, H. Fox, S. Ingram, K. Kok, S. Spehat, M. Tengö, D. Timmer, and M. Zurek. 2007. *Linking futures across scales: a dialogue on multiscale scenarios.* Ecology & Society 12(1) : 17. http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss1/art17/
- Cleaver, F. 1999. *Paradoxes of participation: questioning participatory approaches to development*. Journal of International Development 11:597-612.
- Cooke, B., and U. Kothari. 2001. *The case for participation as tyranny.* Pages 1–15 in B. Cooke and U. Kothari, editors. *Participation: the new tyranny*? Zed Books, London,
- Kok, K., D. S. Rothman, and M. Patel. 2006. *Multi- scale narratives from an IA perspective: Part I. European and Mediterranean scenario development*. Futures 38:261-284.
- Lynam, T., W. de Jong, D. Sheil, T. Kusumanto, and K. Evans. 2007. *A review of tools for incorporating community knowledge, preferences, and values into decision making in natural resources management.* Ecology and Society 12:5. http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss1/ art5/.
- Lynam, T., F. Bousquet, C. Le Page, P. d'Aquino, O. Barreteau, F. Chinembiri, and B. Mombeshora. 2002. *Adapting science to adaptive managers: spidergrams, belief models, and multi- agent systems modeling.* Conservation Ecology 5 (2): 24. http://www.consecol.org/vol5/ iss2/art24.
- Pretty, J. 2003. *Social capital and the collective management of resources*. Science 302:1912–1914. http://dx.doi.org/10.1126/ science.1090847
- Rowe, G., and L. J. Frewer. 2000. *Public participation methods: a framework for evaluation*. Science, Technology, & Human Values 25(1):3–29.
- Stringer, L. C., A. J. Dougill, E. Fraser, K. Hubacek, C. Prell, and M. S. Reed. 2006. *Unpacking "participation" in the adaptive management of social–ecological systems: a critical review*. Ecology and Society 11(2): 39. http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss2/ art39.
- Sheppard Stephen R.J. et Meitner Michael, « Using multi-criteria analysis and visualisation for sustainable forest management planning with stakeholder groups », *Forest Ecology and Management*, 2005, p. 171–187. DOI : 10.1016/j.foreco.2004.10.032
- Stankey George H., Clark Roger N. et Bormann Bernard T., « Adaptive Management of Natural Resources: Theory, Concepts, and Management Institutions », *General Technical Report, United States Department of Agriculture*, août 2005, p. 1-80
- Stoltman Andrew M., Radeloff Volker C. et Mladenoff David J., « Computer visualization of pre-settlement and current forests in Wisconsin », *Forest Ecology and Management*, 2007, p. 135–143. DOI : 10.1016/j.foreco.2007.02.029
- Van Asselt, M. B. A., and N. Rijkens-Klomp. 2002. *A look in the mirror: reflection on participation in integrated assessment from a methodological perspective*. Global Environmental Change 12(3):167-184.

- Wissen Ulrike et al., « Approaches to integrating indicators into 3D landscape visualisations and their benefits for participative planning situations », *Journal of Environmental Management*, 2007, p. 1-13. DOI : 10.1016/j.jenvman.2007.01.062

Forêt, biodiversité et société sur le plateau de Millevaches

Articles, ouvrages, rapports

- Ach F., Valenzisi M. (1997). Opportunité et conditions d'une relance de l'épicéa commun en France dans le cadre d'une bonne gestion des territoires. Audit patrimonial au niveau national et dans deux régions : Vosges et plateau de Millevaches. Rapport AFOCEL
- Balabanian, O. (1980). « La forêt source de conflits dans la montagne limousine », Revue Forestière Française, numéro spécial Sociétés et forêts, p 255-262
- Bègue E., (2007) : *Conception d'un observatoire des pratiques forestières, en lien avec l'environnement et les milieux naturels. Le cas du parc naturel régional de Millevaches en Limousin*. ENITA de Clermont-Ferrand, 44 p.
- Beynel, C. (1998). Forêt et société de la montagne limousine. Presses Universitaires de Limoges
- Bouet G. (1979). « L'évolution récente de la vie rurale en Limousin ». Thèse d'Etat. Lille, 1979
- Bouet G., Balabanian O. (1986). La *forêt* : une chance pour le milieu rural limousin ?. In: Norois. N°130, *1986*. pp. 249-256.
- CRPF (2005). Le poids de l'Histoire dans le développement forestier : l'exemple de la Montagne Limousine. http://www.crpf-limousin.com/france/crpf-limousin,pnr-millevaches,renaissance-forestiere,-montagne-limousine-209.htm *(consulté le 20/02/2014)*
- Didolot F. (2006) : *Analyse des enquêtes réalisées par le Groupement de Développement Forestier du plateau de Millevaches et le Centre Régional de la Propriété Forestière du Limousin en 2006.* CRPF Limousin. Document interne, 100 p.
- Didolot F. (2010) : Etude de la ressource forestière du PNR Millevaches en Limousin. PNR Millevaches en Limousin, 37 p.
- Guillabot M. (dir B. Valadas), 2006. *« Forêts privées et développement durable des territoires ruraux. L'exemple de la forêt limousine dans les parcs naturels régionaux Périgord – Limousin et Millevaches »*, thèse de doctorat en géographie, université de Limoges
- Labrue C. (2009). *L'enfermement de l'habitat par la forêt : exemples du Plateau de Millevaches, des Maures et des Vosges du Nord* [En ligne]. Thèse de doctorat : Géographie. Limoges : Université de Limoges, 2009. Disponible sur <http://epublications.unilim.fr/theses/2009/labrue-claire/labrue-claire.pdf> (consulté le 10/10/2013)
- Labrue, C. (2009). « L'enfermement des habitations par la forêt. Exemple du plateau de Millevaches en montagne limousine », *Cahiers ADES. Espaces d'enfermement, espaces clos*, n°4, actes de colloque du 20 mai 2008, Bordeaux, 2009, 161 p., p. 125 *sq.*
- Lenain M.-A. (Mamdy J.-F. et Rieutord F. Dir.), 2011. *Dynamiques et accompagnement des TPE inventives en espace rural isolé. Entre territoires et réseaux. L'exemple en Cézallier, Combrailles et Millevaches.* Thèse de doctorat en géographie de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand
- Mourier T., (2009) : *Mise en place d'un observatoire des pratiques forestières : Quelles pratiques sur le PNR Millevaches,* Meymac, B.T.S.A. Gestion et production forestière, 37 p
- Mignaut T. (2009) : Diagnostic de la Charte Forestière de Territoire de Millevaches en Limousin. PNR Millevaches en Limousin, 160 p.
- Miras Y. (H. Richard dir.), 2004. *L'analyse pollinique du plateau de Millevaches (Massif central, France) et de sites périphériques limousins et auvergnats : approche des paléoenvironnements,*

des systèmes agropastoraux et évolution des territoires ruraux. Thèse de doctorat en géographie de l'Université de Franche-Comté

- Nasr T. (dir. M. Roué), 2005. *Perception et appréciation du paysage forestier - le cas du plateau de Millevaches* , thèse de doctorat en ethnoécologie, MNHN (Sciences de la Nature et de l'Homme).
- Périgord, M. (1993). « La notion de paysage de montagne en Limousin », in in *Norois* n°159, juillet-septembre 1993, pp. 481-496
- Pressicaud, J.-F. (1980). *Les néo-ruraux dans le nord de la Montagne limousine : un facteur de revitalisation d'un pays dominé ?* (Université Toulouse-Le-Mirail-Limoges, 1980),
- Ribière R. (2010) : La régénération naturelle en forêt de production résineuse, une alternative sylvicole sur le Plateau de Millevaches, rapport de M2, Université Montpellier 2, 69p.
- Richard, F., Dellier, J. (2011). Environnement, migrations et recompositions sociales des campagnes limousines – l'exemple du PNR de Millevaches. Université de Limoges, Rapport d'étude
- Terracol P. (Y. Luginbühl dir.), 2008. Le paysage, vecteur d'hybridation économique et culturelle d'un territoire – Le plateau de Millevaches en Limousin. Thèse de doctorat en géographie de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- Terrier C. (2006). *L'économie présentielle, un outil de gestion du territoire* in Cahiers ESPACES, numéro spécial Observation et Tourisme (www.revue-espaces.com)
- Vaillant C. (2012). Le dynamisme associatif en milieu rural, exemple du plateau de Millevaches. in Revue internationale de l'économie sociale : Recma, Numéro 323, janvier 2012, p. 16-23
- Villa O. (2004), Biodiversité et sylviculture : l'exemple du Plateau de Millevaches, mémoire de DEA, Université de Limoges, 117 p.

Autres documents consultés

- Contrat de Parc 2011-2013 (2011). Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, 225 p.
- Charte forestière du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. I- Diagnostic et orientations 2010-2011
- Programme d'actions 2011-2013 de la Charte Forestière de Territoire du PNR de Millevaches en Limousin
- Document d'objectif de la ZPS Plateau de Millevaches (2010). PNR de Millevaches en Limousin, 279 p.
- DRAAF Limousin - Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier (PPRDF) du Limousin
- INSEE – La filière bois en Limousin : une tradition qui a de l'avenir. Consultation en ligne : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=9&ref_id=19641
- Agreste Limousin. Memento de la forêt et du bois, janvier 2012
- La filière bois en Limousin, perspectives et projet à 2020. Etude Ernst & Young, commanditée par le Conseil Régional Limousin et la Préfecture de la Région Limousin (2011)
- Etude de la ressource forestière du PNR de Millevaches en Limousin. CRPF Limousin et PNR Millevaches
- Compte-rendu du comité de pilotage de la ZPS Millevaches du 15/05/2012 (http://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/COPIL_ZPS_201200515.pdf consulté le 20/02/2014)
- Compte-rendu du 10ème Comité de pilotage du site Natura 2000 de la haute vallée de la Vienne le 29 octobre 2013 à Bujaleuf (http://www.pnr-Millevaches.fr/IMG/pdf/2013_10_29_COPIL_CR.pdf, consulté le 20/02/2014)

- Réunions du Comité de Pilotage de la Charte Forestière de Territoire, consultables sur http://www.pnr-millevaches.fr/spip.php?article518
- CRPF Limousin, 2002, *Stations forestières et choix des essences sur le Plateau de Millevaches*, Guide simplifié, 64 p.
- Le Plan d'Approvisionnement Territorial sur le PNR Millevaches en Limousin et la Communauté de communes de Bourganeuf Royère de Vassivière. Présentation à Nedde le 19 décembre 2012 (http://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/presentation_PAT_PNRMCCBR_copil_CFT_19_12_2012_reduit2.pdf , consulté le 28/02/2014)
- Bilan provisoire OPAFE 2012, document PNR Millevaches
- Rapport final « Evaluation de la contribution des PDM aux objectifs et enjeux de la politique forestière nationale », 2012

ꕥ